



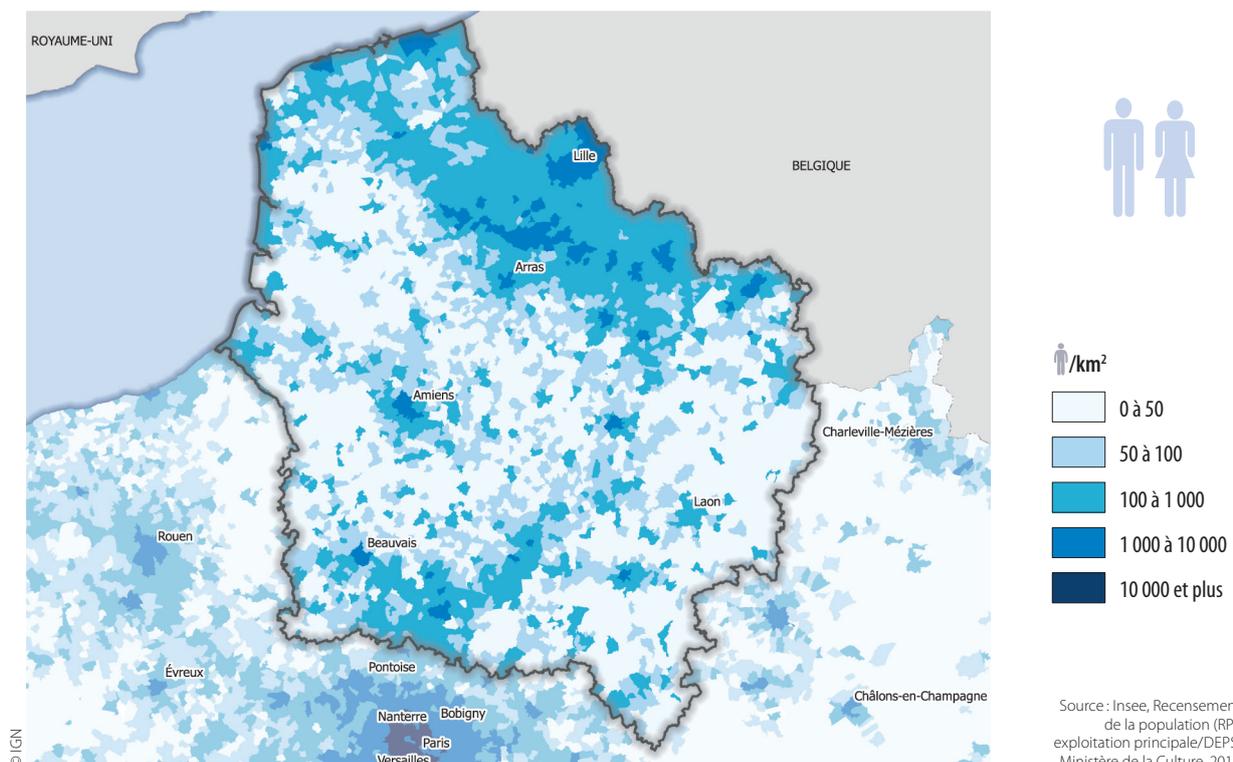
# Hauts-de-France

## Cadrage

La région Hauts-de-France, où la part des surfaces artificialisées et où les densités de population sont parmi les plus fortes en France, apparaît comme l'une des régions françaises les plus pauvres, en plus d'être durement affectée par la désindustrialisation et la crise économique. En effet, les indicateurs de la pauvreté de la population régionale sont indéniables, la région combinant le plus bas revenu médian métropolitain ainsi que la plus forte part de foyers allocataires logement de la CAF. Les difficultés des populations touchent aussi au domaine de l'emploi, la région affichant le plus fort taux de chômage métropolitain, l'un des plus faibles taux d'activité et un important écart de taux d'activité entre hommes et femmes. Si la région dispose d'un bon réseau d'établissements dans l'enseignement supérieur (3<sup>e</sup> rang national), la part des jeunes de 25-34 ans diplômés du supérieur est inférieure à la moyenne nationale, et la région est celle qui connaît la part des jeunes non insérés la plus forte. La région peine à retenir ses populations diplômées et dispose de l'une des plus faibles croissances démographiques en France. Elle se situe de fait à l'avant-dernier rang national en termes d'évolution de la population, et affiche aujourd'hui un solde migratoire négatif qui apparaît comme le plus faible à l'échelle métropolitaine. La nouvelle région combine des indicateurs de mauvaise santé démographique et économique, qui soulèvent de nouveaux défis à la fois en termes d'amélioration de la qualité de vie des populations, de qualification de la main-d'œuvre et de situation de l'emploi.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

## Densité moyenne par commune dans les Hauts-de-France en 2015



	Hauts-de-France	France	Part de la région/ France entière (en %)
<b>Démographie</b>			
<b>Population (2018) (milliers)</b>	6 023	67 187	9
<b>Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)</b>	0,2	0,5	
<i>dont due au solde naturel (%)</i>	0,4	0,4	
<i>dont due au solde entrées/sorties (%)</i>	-0,3	0,1	
<b>Tranches d'âges (2018) (%)</b>			
0 à 24 ans	32	30	10
25 à 59 ans	44	44	9
60 ans ou plus	24	26	8
<b>Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)</b>			
Premier degré	665	6 805	10
Second degré	535	5 536	10
Supérieur	219	2 551	9
<b>Nombre d'étrangers (2015) (milliers)</b>	225	4 335	5
<b>Nombre d'immigrés (2015) (milliers)</b>	315	6 107	5
<b>Géographie</b>			
<b>Densité (2018) (habitants/km<sup>2</sup>)</b>	189	106	
<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	31 813	636 263	5
<b>Nombre de départements</b>	5	101	5
<b>Nombre de communes (2016)</b>	3 818	35 885	11
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)</b>	135	2 063	7
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)</b>	91	1 267	7
<b>Économie</b>			
<b>Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)</b>	156 922	2 194 200	7
<b>Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)</b>	26 110	33 022	
<b>Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)</b>	2	2	
<b>Secteur secondaire :</b>			
part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	23	20	
<b>Secteur tertiaire :</b>			
part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	75	79	
<b>Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)</b>	48	53	
<b>Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)</b>			
<i>d'État</i>	196	2 478	8
<i>hospitalière</i>	115	1 187	10
<i>territoriale</i>	176	1 984	9
<b>Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)</b>	2 711	30 758	9
<b>Taux de chômage localisé** (2017) (%)</b>	11,6	9,4	
<b>Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)</b>	66	71	
<b>Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)</b>	18 982	20 265	
<b>Taux de pauvreté (2015) (%)</b>	18,6	14,6	
<b>Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)</b>	199	1 296	15
<b>Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)</b>	668	4 800	14
<b>Activité touristique</b>			
<b>Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)</b>	4	10	
<b>Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	11 390	338 162	3
<i>dont nuitées étrangères (%)</i>	29	34	
<b>Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	6 577	142 090	5
<i>dont arrivées étrangères (%)</i>	29	31	

\* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

\*\* Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

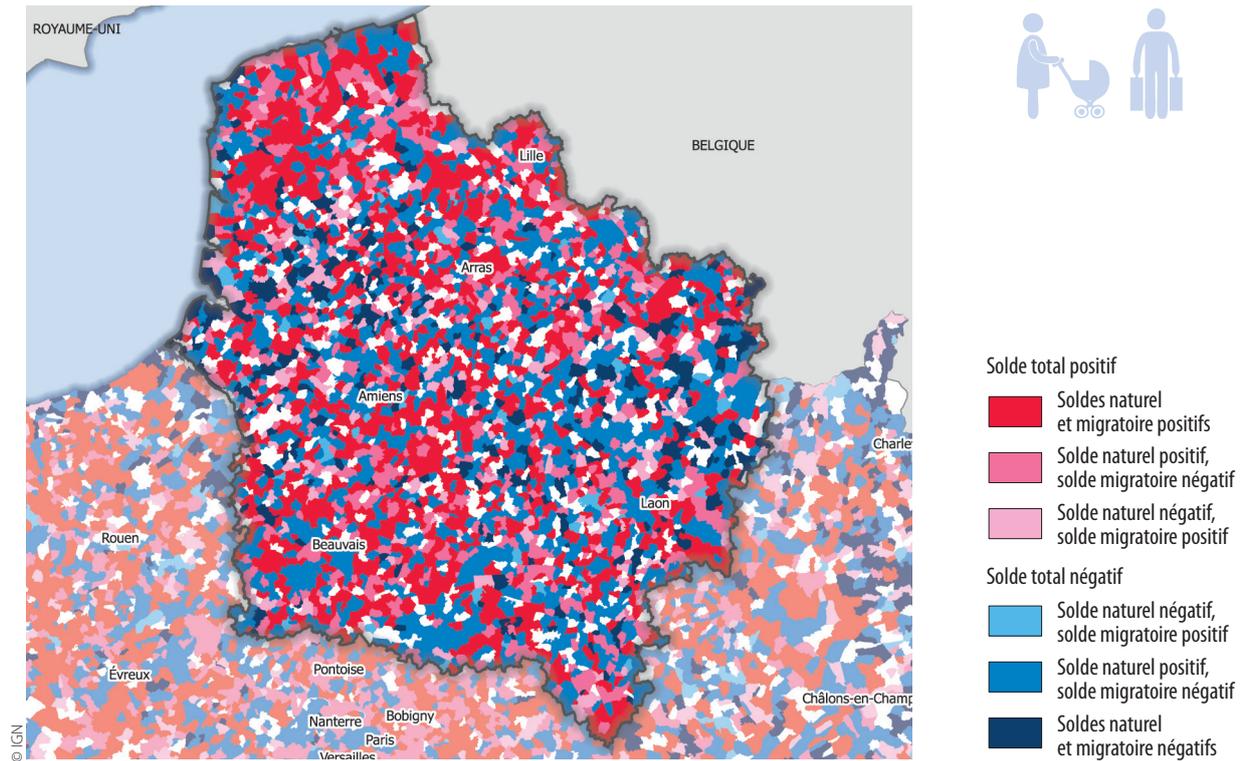
\*\*\* Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

\*\*\*\* Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Évolution de la population de la région Hauts-de-France due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015

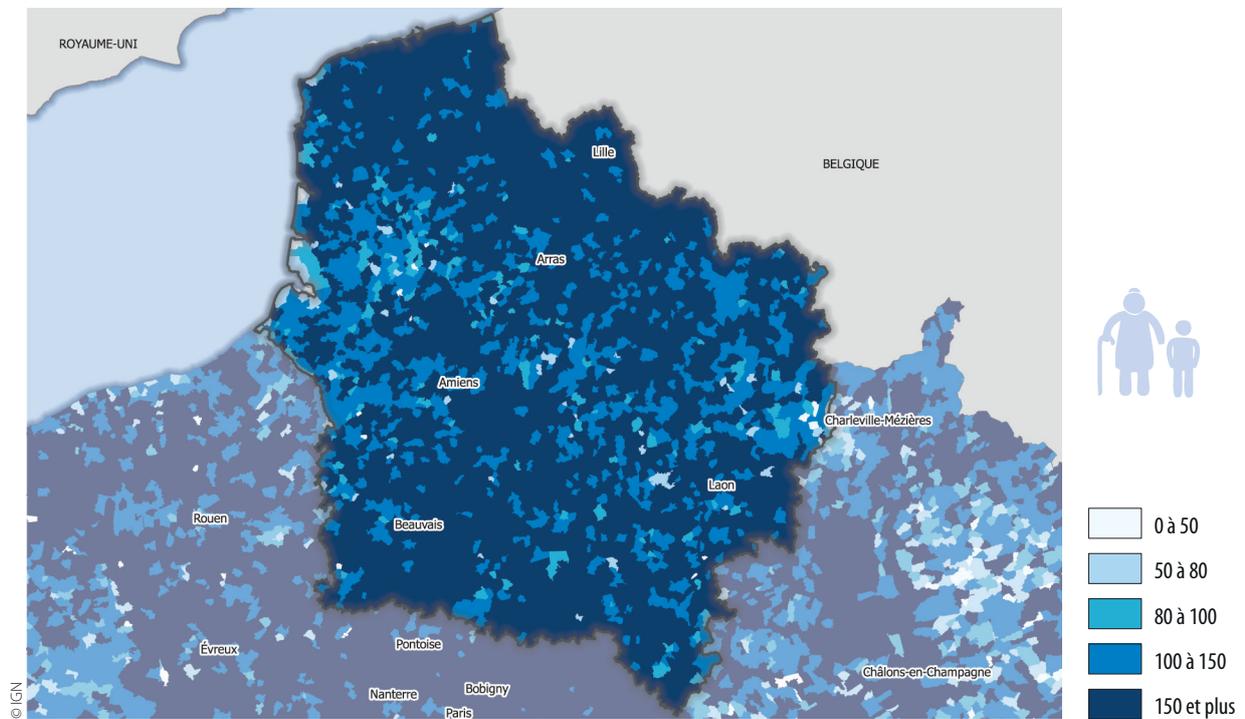


Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



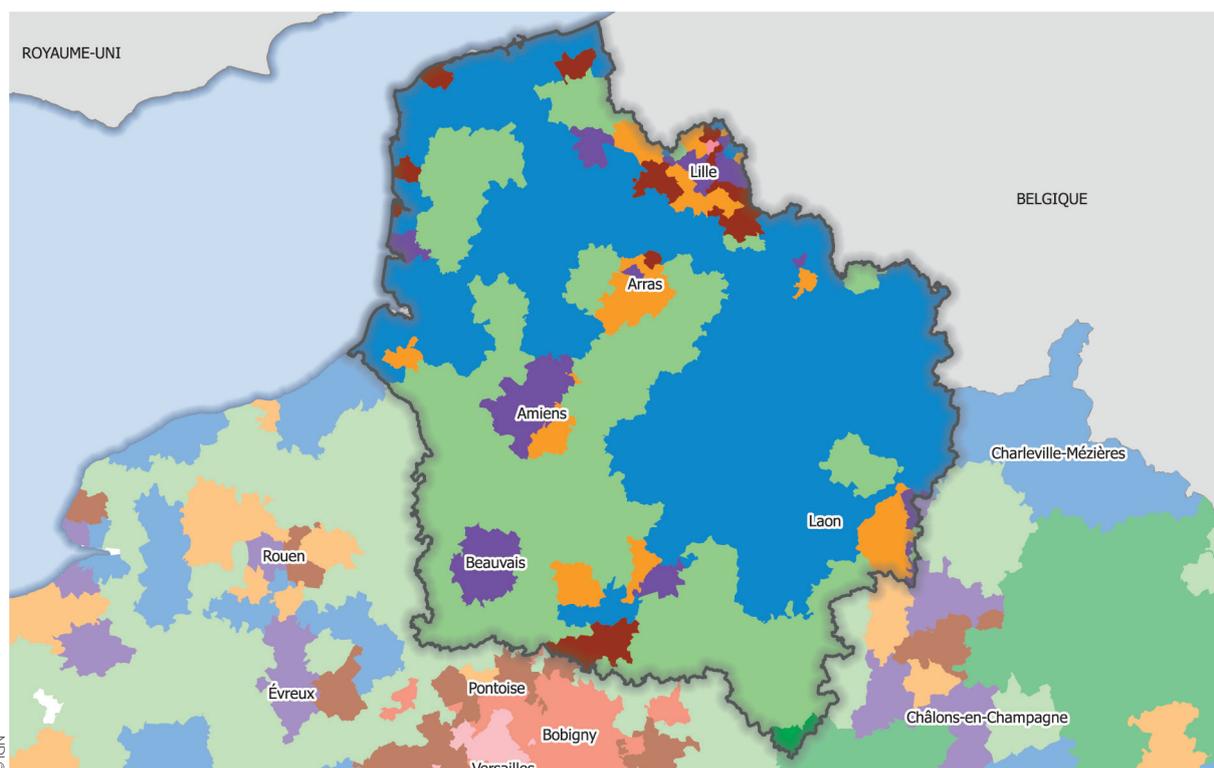
## Indice relatif à la jeunesse par commune dans les Hauts-de-France en 2015



Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**. Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Typologie des territoires de vie dans les Hauts-de-France



- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/DEPS, Ministère de la Culture, 2018.



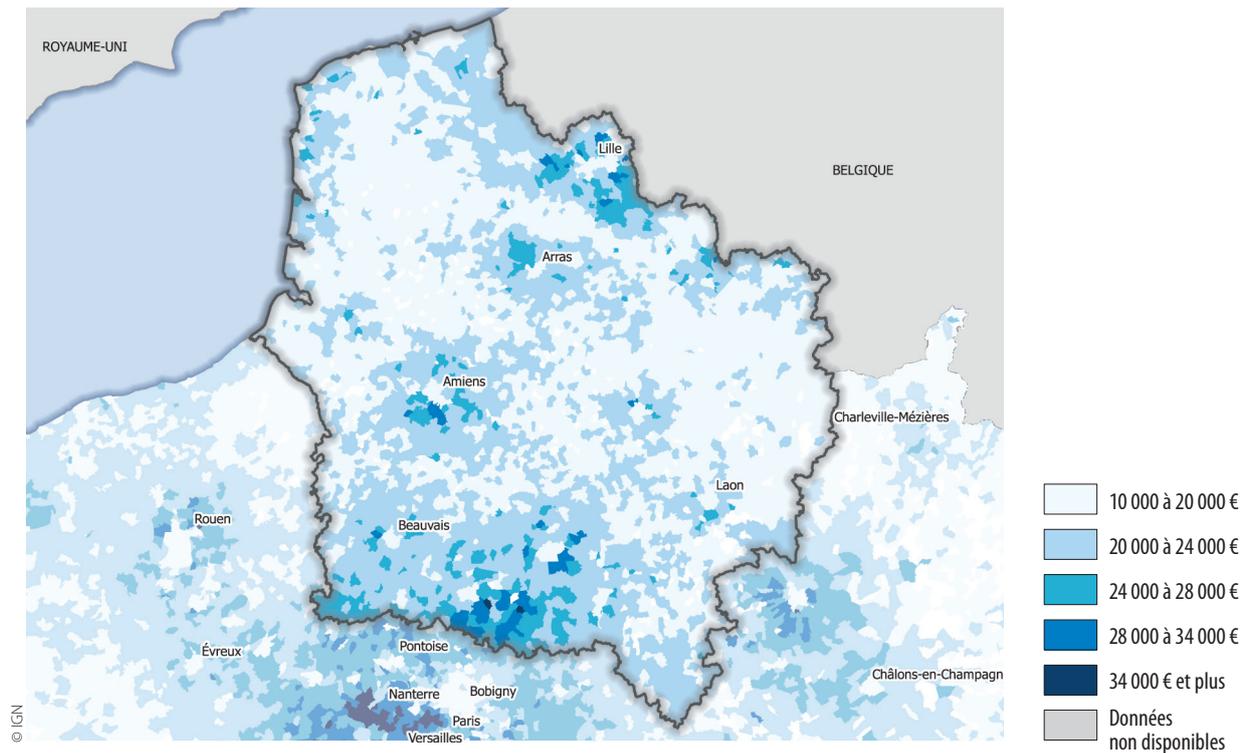
### Part de la population par territoire de vie dans les Hauts-de-France

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: blue; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	3 320	55
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: purple; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	1 156	19
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: lightgreen; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	838	14
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	407	7
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	292	5
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: pink; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	10	< 1
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	–	0
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: green; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	–	0
	<b>6 023</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Niveau de vie médian par commune dans les Hauts-de-France en 2015

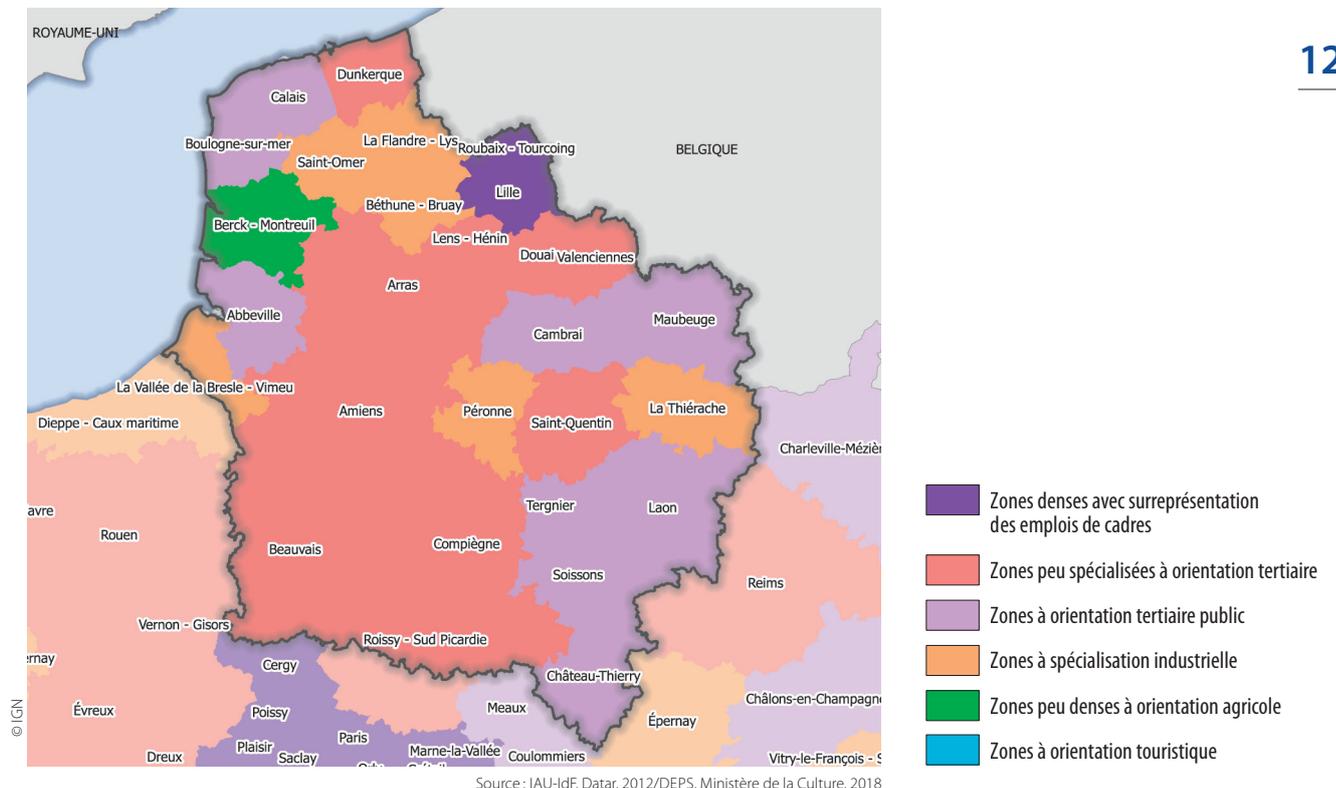


Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



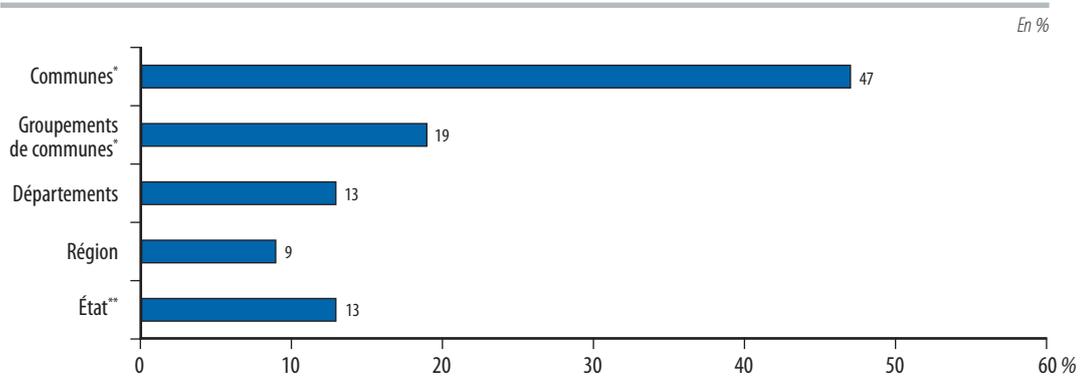
## Spécialisation des territoires par zone d'emploi dans les Hauts-de-France en 2012





## Dépenses

### Répartition de la dépense culturelle publique dans les Hauts-de-France en 2016



\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

\*\* Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : dans les Hauts-de-France, 47 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Dépenses culturelles des collectivités territoriales dans les Hauts-de-France en 2016

En milliers d'euros, euros et %

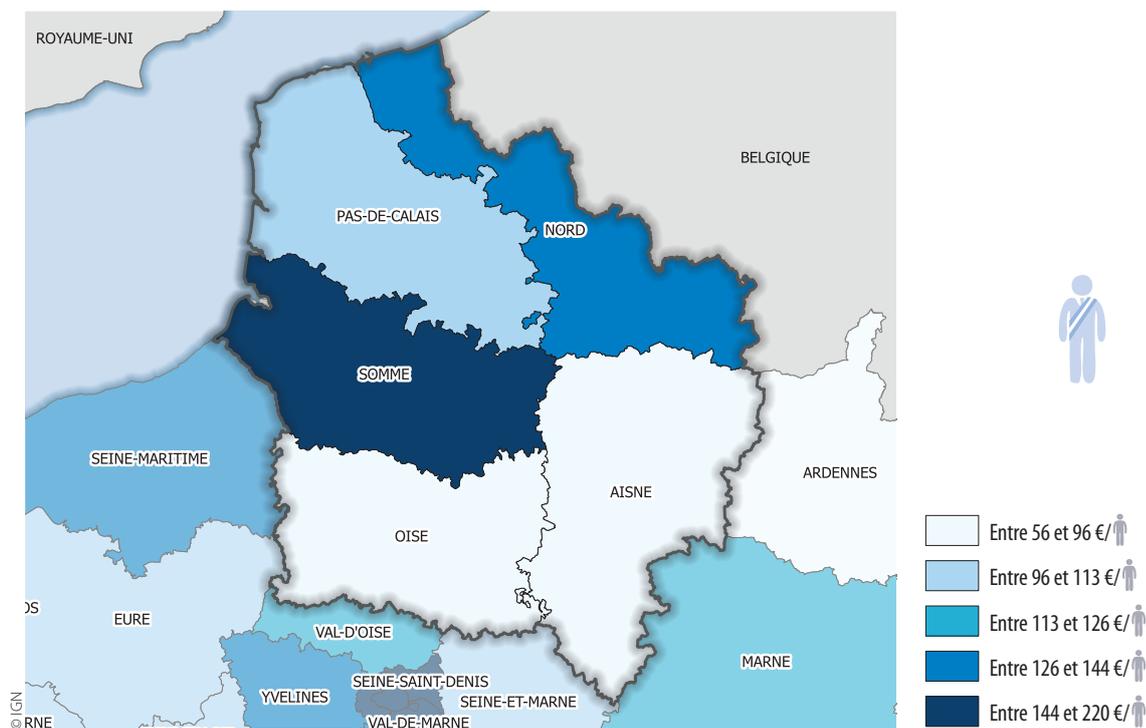
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
<b>Dépenses culturelles</b>	<b>75 971</b>	<b>104 626</b>	<b>157 112</b>	<b>393 204</b>
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	32	70	25	38
<i>dont fonctionnement</i>	64 405	67 338	117 473	311 160
<i>dont investissement</i>	11 565	37 288	39 638	82 044
<b>En euros par habitant</b>				
Dépenses culturelles	12,6	17,4	31,4	106,6
<i>dont fonctionnement</i>	10,7	11,2	23,5	84,3
<i>dont investissement</i>	1,9	6,2	7,9	22,2
<b>En % des dépenses totales</b>				
Dépenses culturelles (%)	2,8	1,6	4,6	7,3
<i>dont fonctionnement</i>	3,3	1,2	5,3	7,5
<i>dont investissement</i>	1,6	5,4	3,4	6,6

\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des collectivités territoriales dans les Hauts-de-France en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs\* dans les Hauts-de-France en 2016

En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement		Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	dont dépenses de personnels (milliers d'euros)		(milliers d'euros)	(milliers d'euros)
Crédits déconcentrés	55 251	13 010	20 239	75 490	71
Crédits d'administration centrale	16 411	8 032	1 220	17 631	17
Crédits opérateurs et autres structures	12 349	5 435	480	12 829	12
<b>Total en milliers d'euros</b>	<b>84 011</b>	<b>26 476</b>	<b>21 940</b>	<b>105 950</b>	<b>100</b>
<b>Total en € par habitant de la région</b>	<b>14,0</b>	<b>4,4</b>	<b>3,6</b>	<b>17,6</b>	
<b>Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France</b>	17,8	5,3	3,7	21,5	

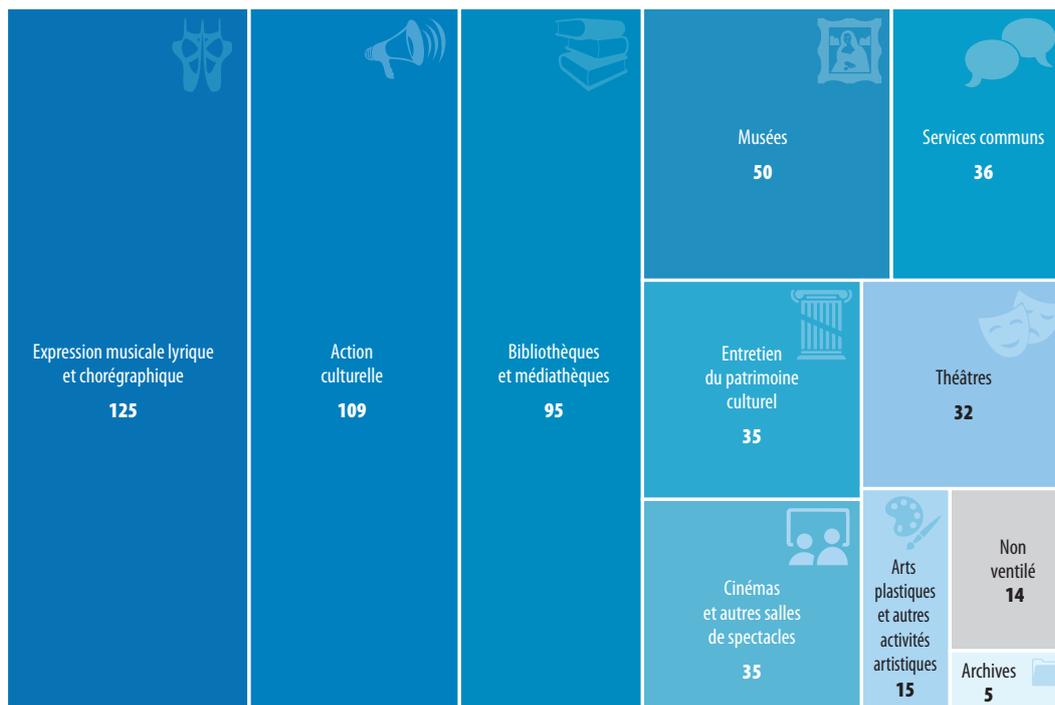
\* Hors sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements dans les Hauts-de-France par secteur d'intervention en 2016

En millions d'euros



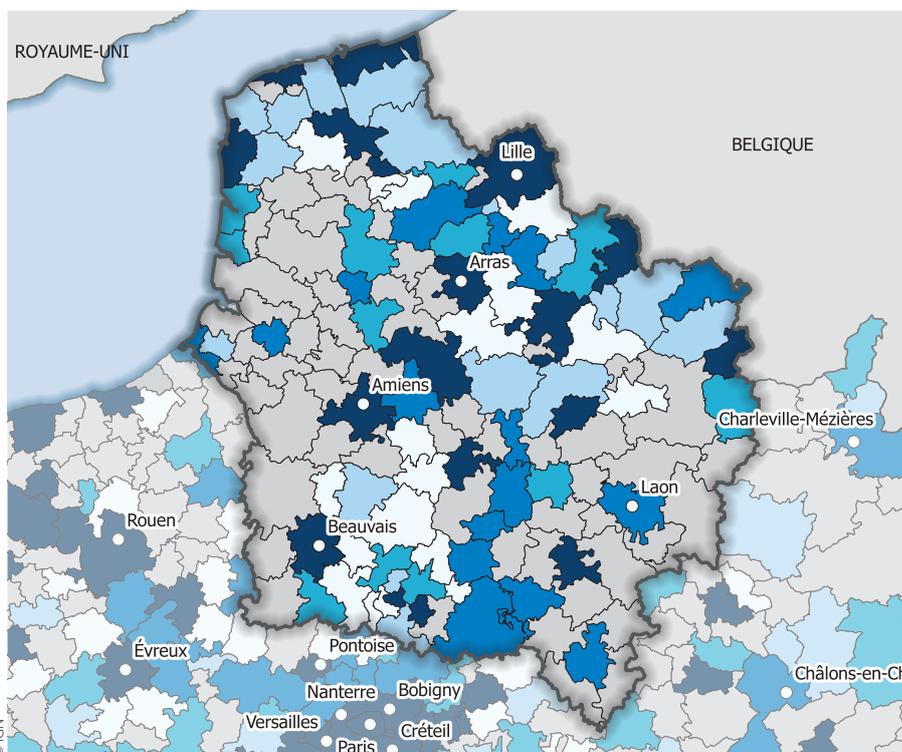
Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes des Hauts-de-France et de leurs groupements en faveur de l'expression lyrique et chorégraphique s'élevaient à 125 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes dans les Hauts-de-France en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Équipements

### Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie dans les Hauts-de-France en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
		0	19	< 1	5	55	14	0	7
<b>Part de la population concernée (%)</b>		0	19	< 1	5	55	14	0	7
Lieux de visite	123	0	20	0	7	53	18	1	2
Lieux d'exposition <sup>1</sup>	92	0	21	0	4	60	13	0	2
Monuments nationaux	4	0	50	0	0	25	25	0	0
Jardins remarquables	27	0	11	0	15	33	33	4	4
Cinéma <sup>2</sup>	117	0	18	0	8	54	15	0	6
Lieux de lecture publique <sup>3</sup>	530	0	11	0	7	57	16	0	9
Création et diffusion du spectacle vivant	56	0	46	0	0	52	2	0	0
Théâtres <sup>4</sup>	40	0	38	0	0	63	0	0	0
Musique et danse <sup>5</sup>	13	0	69	0	0	23	8	0	0
Cirque et arts de la rue <sup>6</sup>	3	0	67	0	0	33	0	0	0
Enseignement	38	0	53	0	3	45	0	0	0
Conservatoires <sup>7</sup>	29	0	41	0	3	55	0	0	0
Enseignement supérieur culture <sup>8</sup>	9	0	89	0	0	11	0	0	0

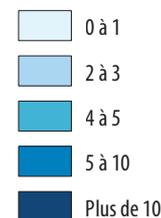
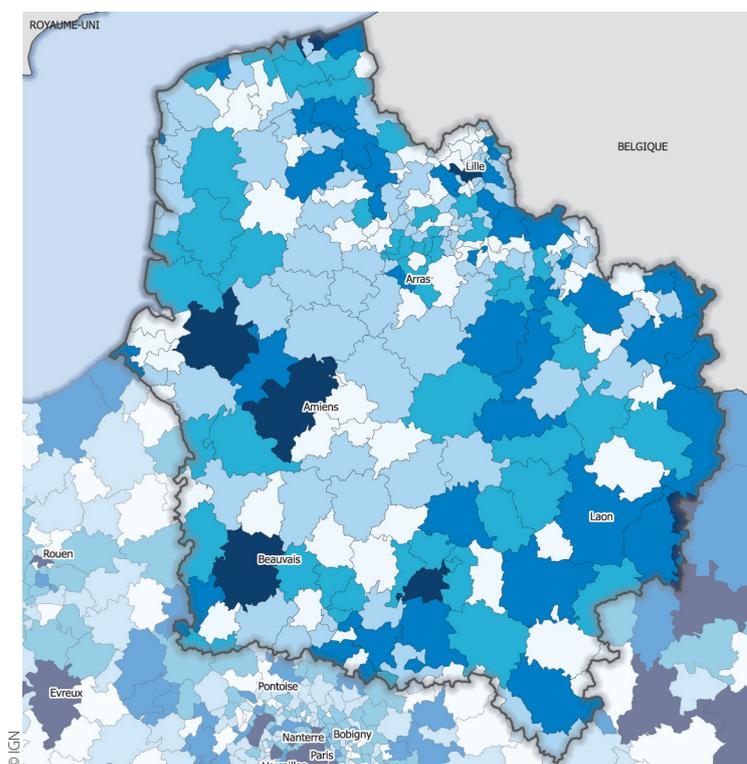
- Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Nombre d'établissements.
- Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.
- Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

- Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.
- Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.
- Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.
- Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : dans les Hauts de France, on compte 123 lieux de visite dont 92 lieux d'exposition, 4 monuments nationaux et 27 jardins remarquables. 53 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable (voir typologie des territoires de vie dans les Hauts de France, carte et tableau p. 122).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Nombre d'équipements culturels par territoire de vie dans les Hauts-de-France en 2016

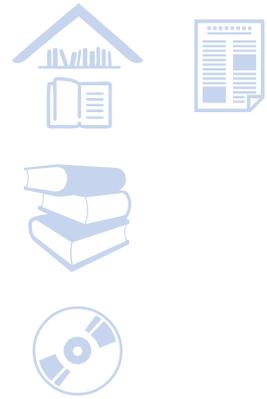
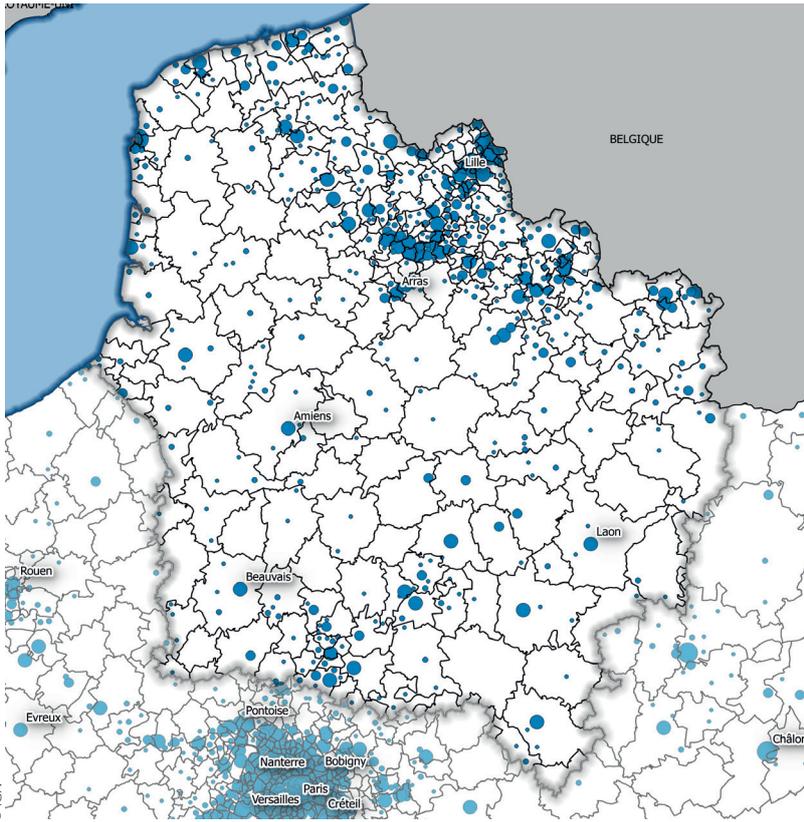


Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique d'une surface > 100 m<sup>2</sup>, les cinémas, les lieux de spectacle vivant et les conservatoires.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface dans les Hauts-de-France en 2016

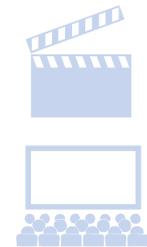
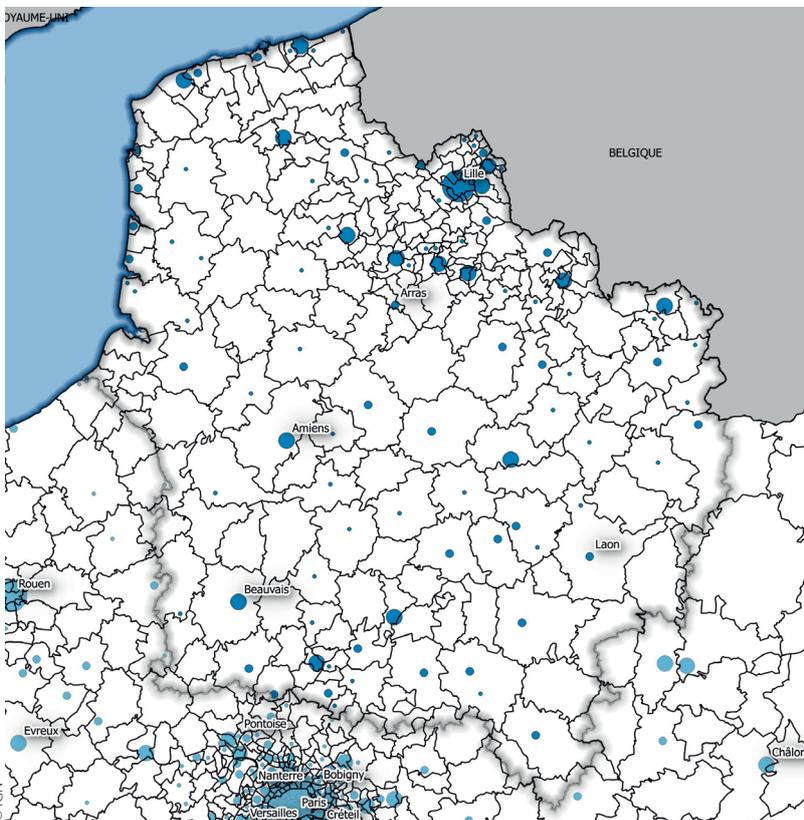


- 100 à 200 m<sup>2</sup>
- 200 à 500 m<sup>2</sup>
- 500 à 1 000 m<sup>2</sup>
- 1 000 à 5 000 m<sup>2</sup>
- Plus de 5 000 m<sup>2</sup>

Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.  
 Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Nombre d'écrans de cinéma par commune dans les Hauts-de-France en 2016

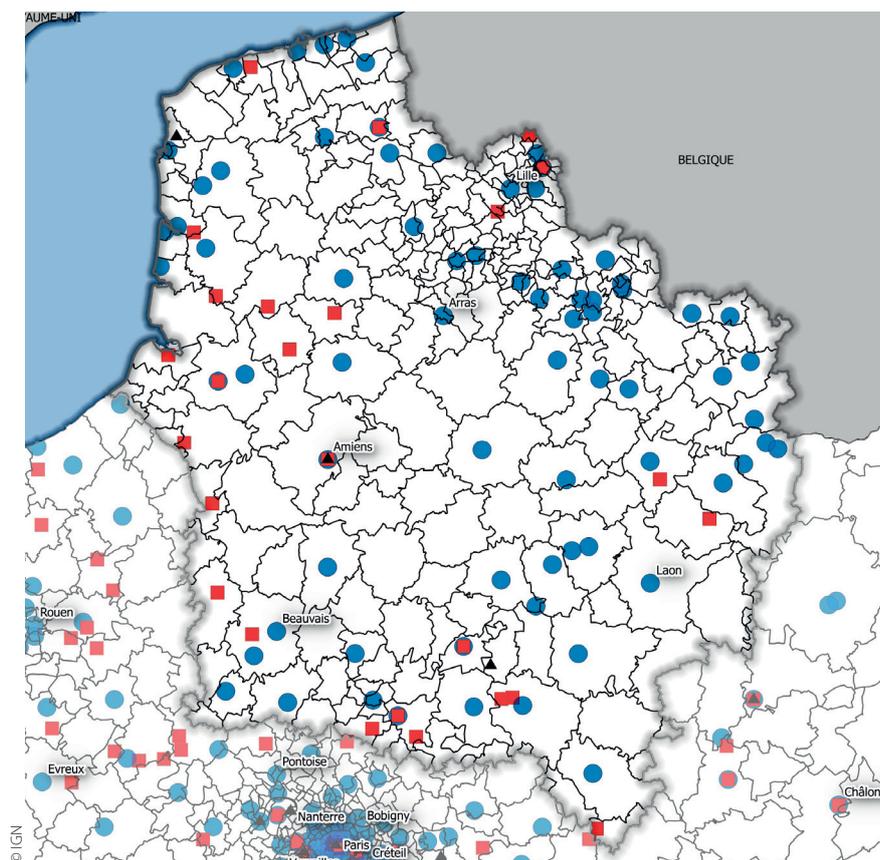


- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des lieux de visite par commune dans les Hauts-de-France en 2016



### Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

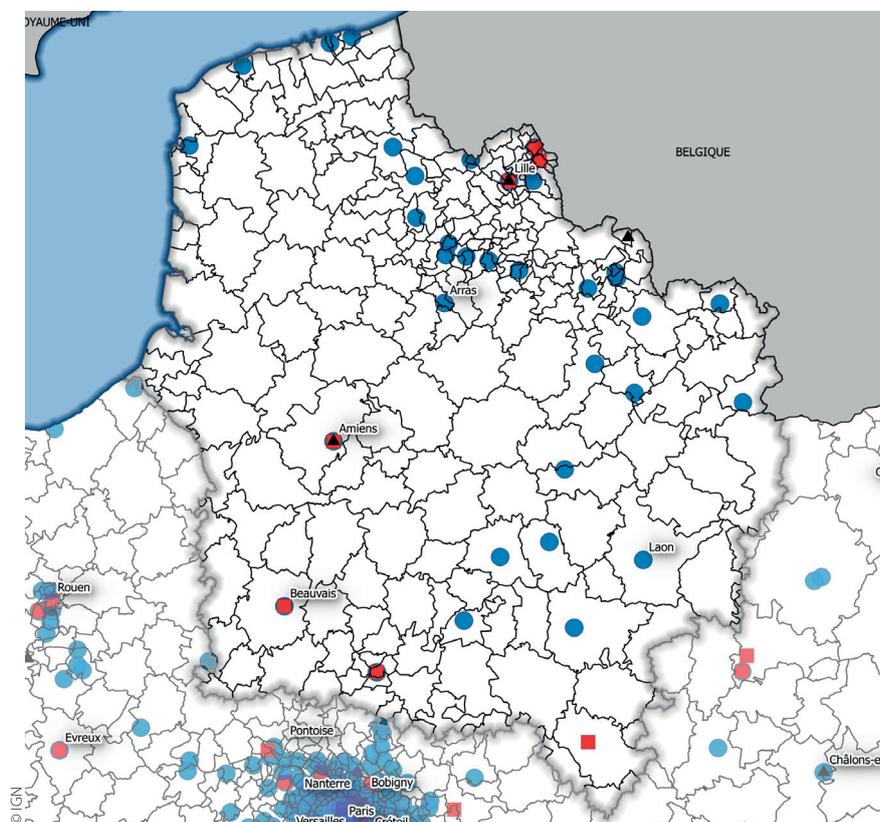
Champ : les lieux d'exposition regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de spectacle vivant par commune dans les Hauts-de-France en 2016



### Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les lieux de cirque et arts de la rue recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les lieux de musique et de danse recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

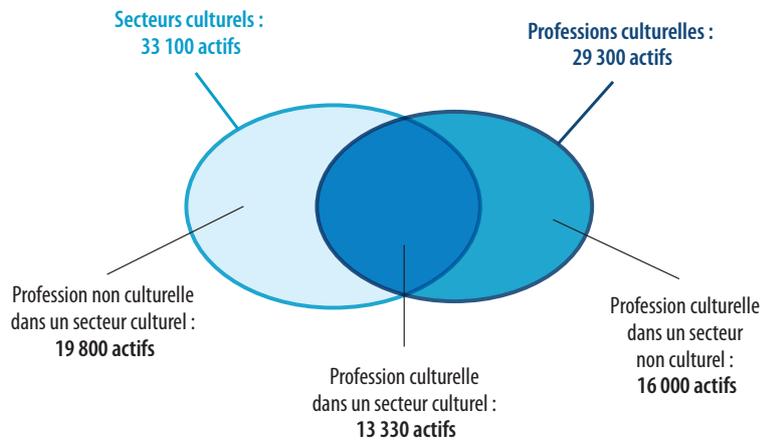
Les lieux de théâtre recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

# Emploi

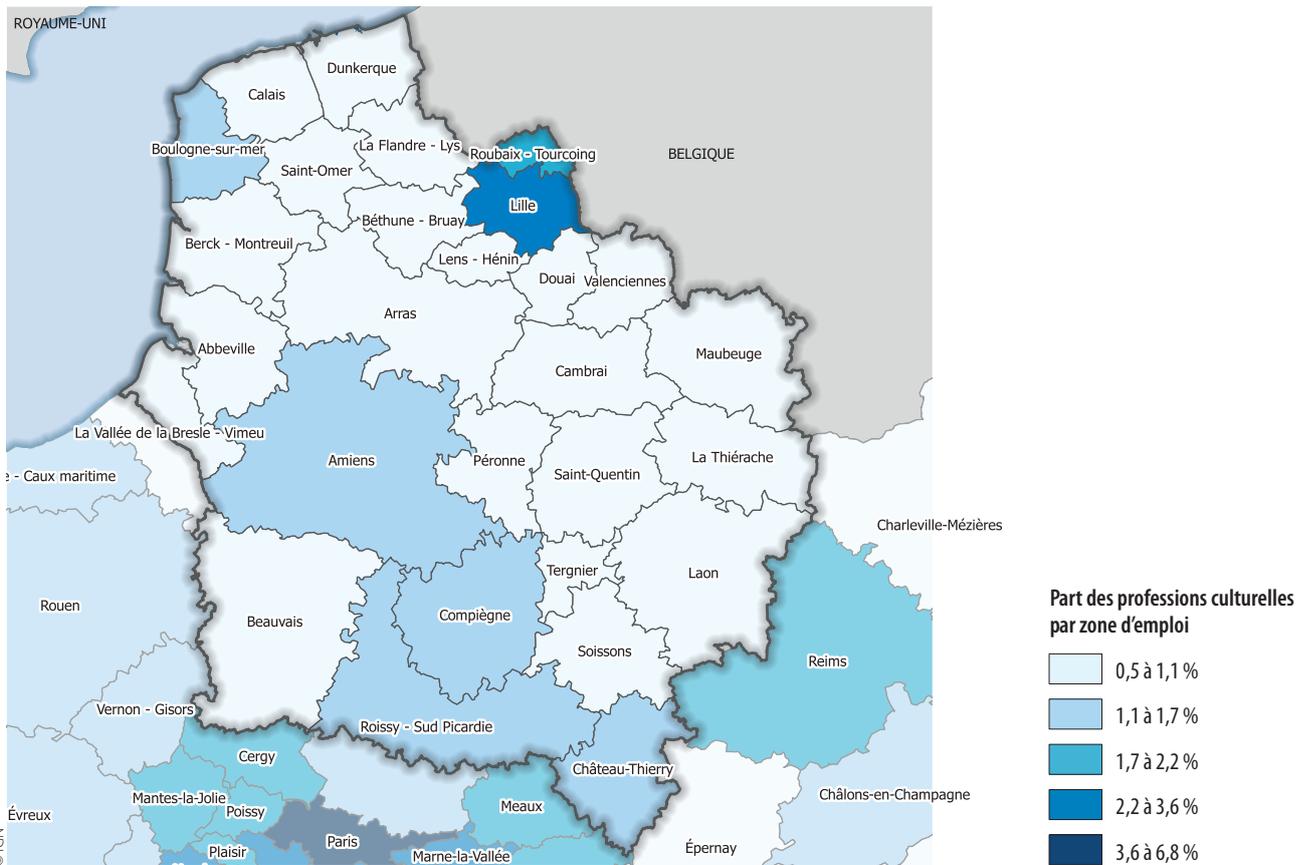
L'emploi culturel :  
secteurs culturels  
et professions  
culturelles  
dans les Hauts-  
de-France  
en 2014



Champ : actifs ayant un emploi, région Hauts-de-France.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Part des professions culturelles dans l'emploi dans les Hauts-de-France en 2014

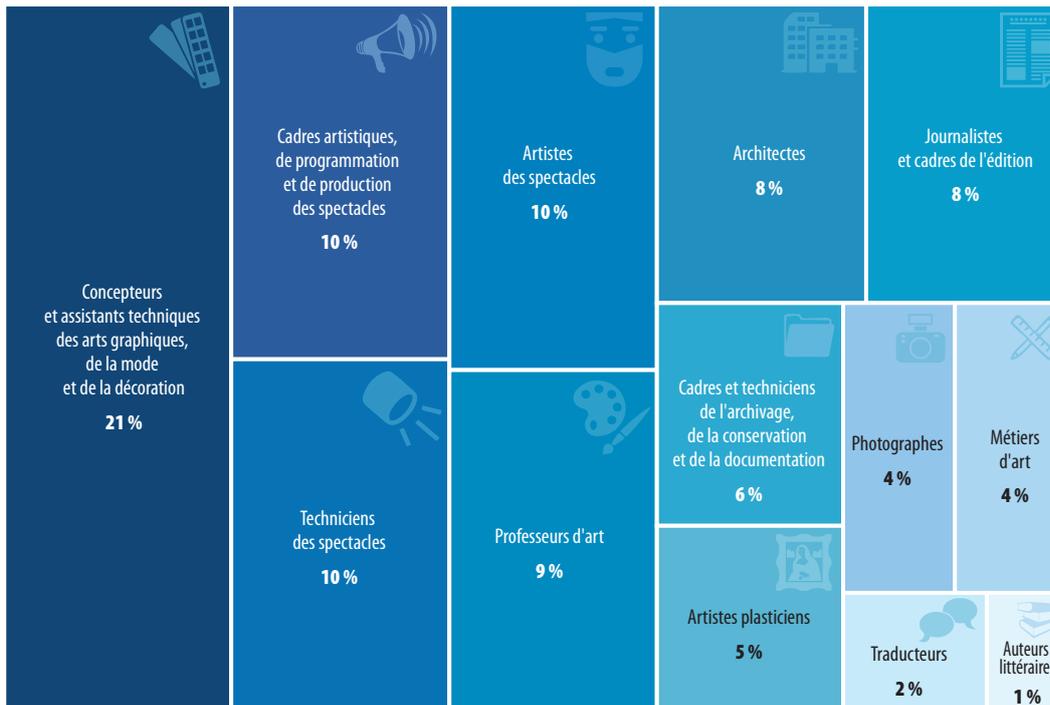


Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.  
La zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie s'étend sur l'Île-de-France. La zone d'emploi de la vallée de la Bresle-Vimeu s'étend sur la Normandie.  
Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,7 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Lille.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des professions culturelles dans les Hauts-de-France en 2014

En %



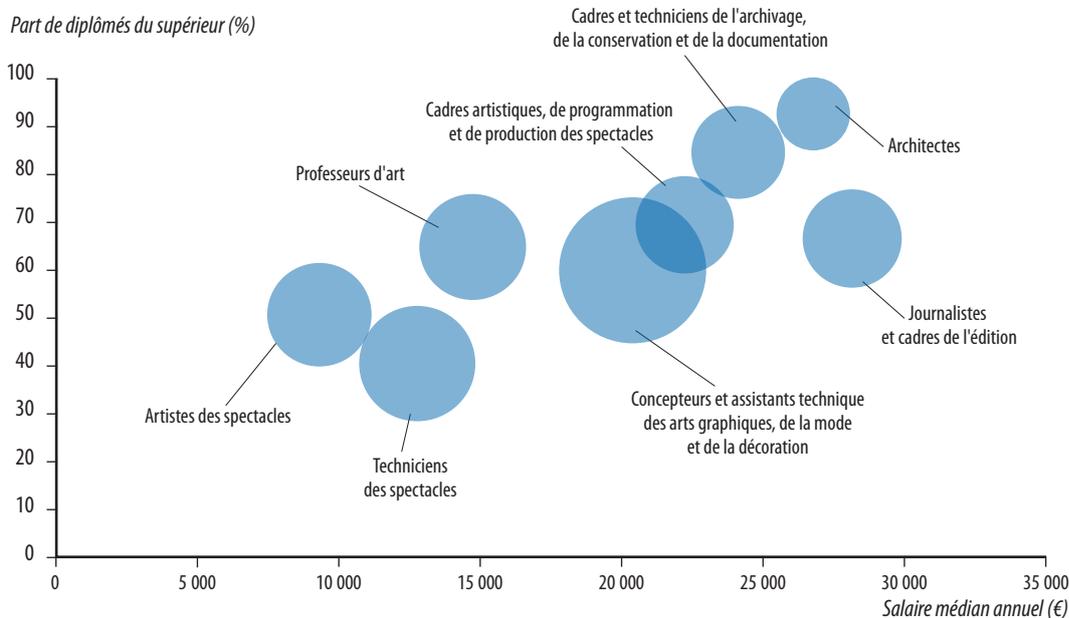
Champ : actifs ayant un emploi, région Hauts-de-France.

Note de lecture : en 2014 dans les Hauts-de-France, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 21 % des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour les Hauts-de-France.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, région Hauts-de-France. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 dans les Hauts-de-France, 51 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 9 274 euros.

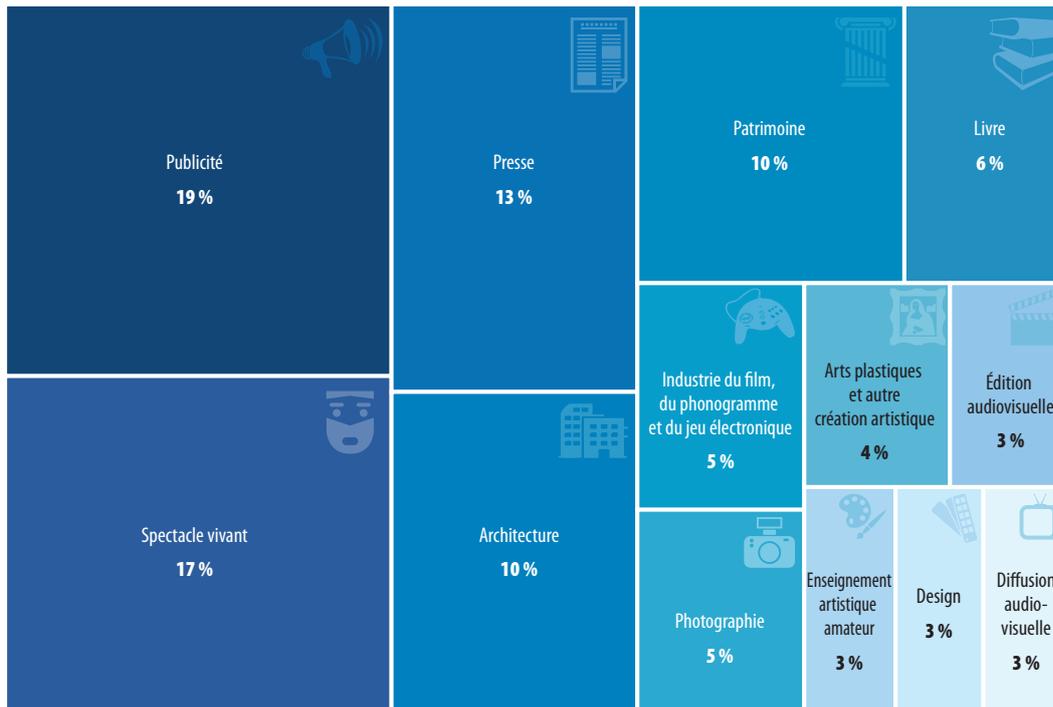
Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018





## Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Hauts-de-France.

Note de lecture : en 2014 dans les Hauts-de-France, le secteur de la publicité rassemble 19 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	40	22	23
Arts plastiques et autre création artistique	80	67	49
Design	59	76	41
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	31	79	65
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	20	68	51
Livre	31	57	33
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	59	76	52
Presse	22	5	13
Publicité	18	32	29
Spectacle vivant	18	61	59
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>41</b>
<b>Ensemble des actifs de la région</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>25</b>

n.s. : non significatif.  
 Champ : actifs ayant un emploi, région Hauts-de-France.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Entreprises

### Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands dans les Hauts-de-France en 2015

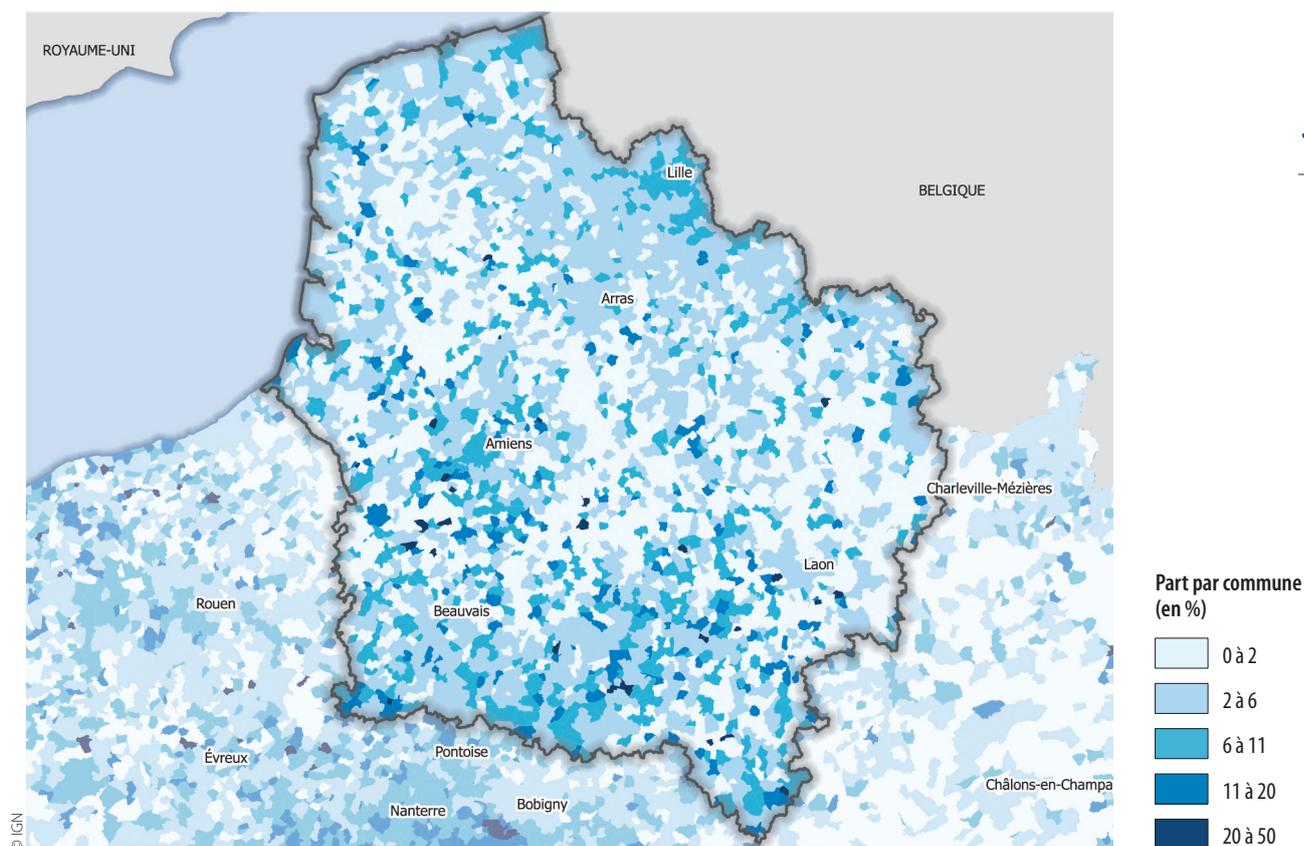
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Hauts-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	5 619	3	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 687	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	694	2	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	9 045	1	96 737	2
Taux de marge (%)	22	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.  
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

### Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands dans les Hauts-de-France en 2015



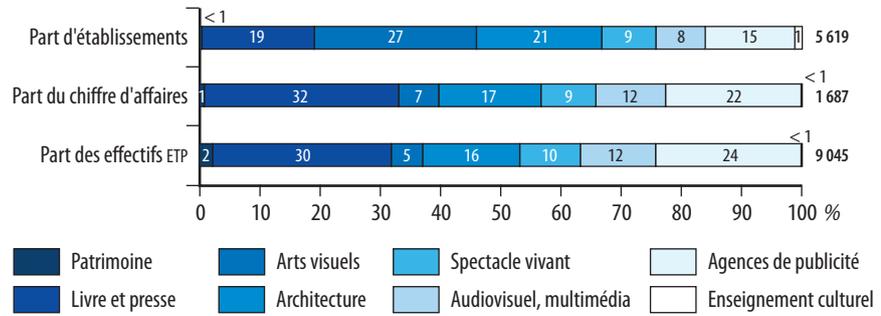
Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018





### Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel dans les Hauts-de-France en 2015

En %



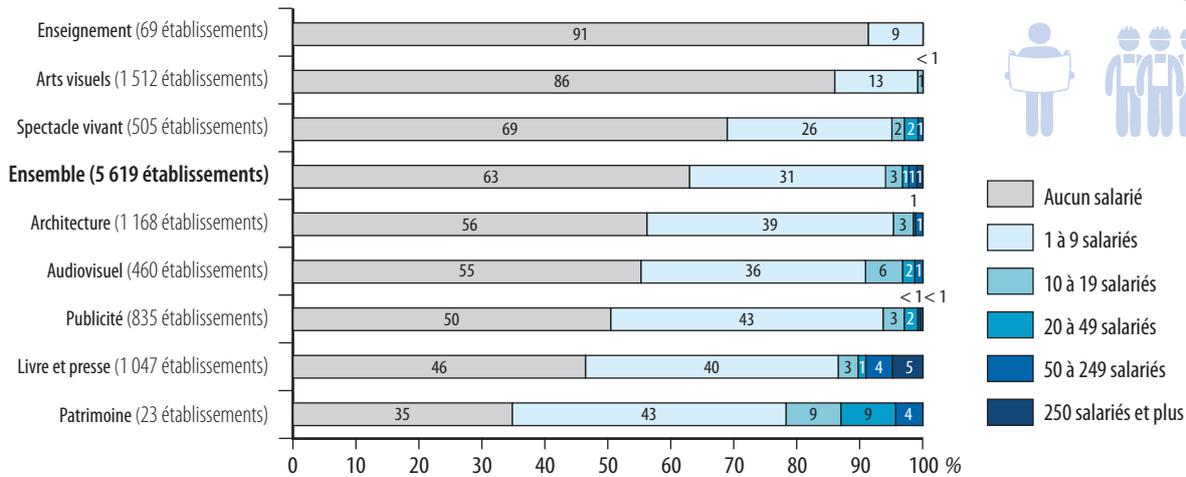
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 27 % des établissements culturels des Hauts-de-France, 7 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 5 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand des Hauts-de-France.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

### Répartition des entreprises culturelles dans les Hauts-de-France selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, l'enseignement culturel compte 69 établissements dans les Hauts-de-France, dont 91 % ne comptent aucun salarié et 9 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

### Principaux établissements culturels employeurs dans les Hauts-de-France en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
La Voix du Nord	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Nord	Lille
Commonwealth war graves commission	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	250 à 499 salariés	Pas-de-Calais	Beaurains
Publicis ETO	Activités des agences de publicité	Publicité	200 à 249 salariés	Nord	La Madeleine
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Nord	Villeneuve-d'Ascq
France 3 Nord-Pas-de-Calais	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Nord	Lille
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Nord	La Sentinelle
Centre national de la mer	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	100 à 199 salariés	Pas-de-Calais	Boulogne-sur-Mer
Orchestre national de Lille	Arts du spectacle vivant	Spectacle vivant	100 à 199 salariés	Nord	Lille
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Nord	Fretin
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Aisne	Gauchy

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



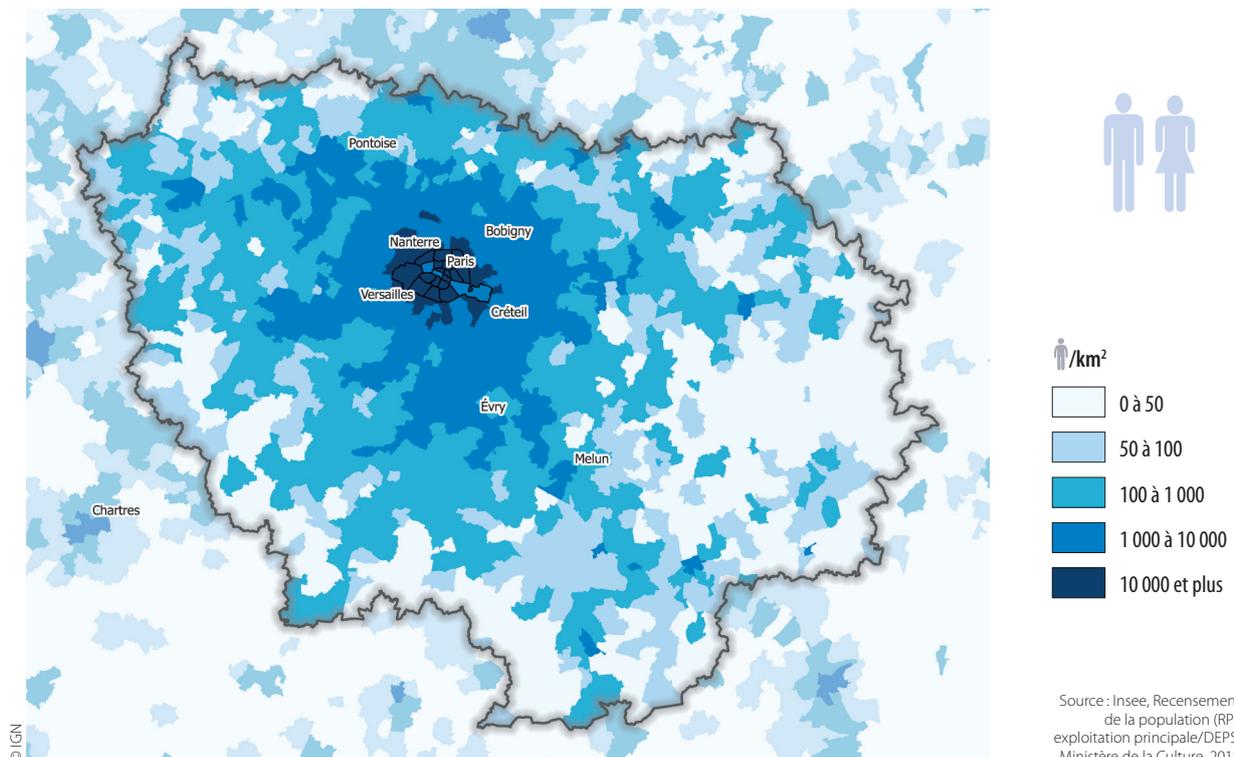
# Île-de-France

## Cadrage

Avec des limites administratives inchangées au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la région Île-de-France, région la plus urbanisée où l'évolution des surfaces artificialisées est toujours l'une des plus rapides, demeure la première région en termes de population et de richesse, avec une économie tournée vers les activités à très forte valeur ajoutée. La situation démographique de l'Île-de-France est également spécifique : forte population immigrée, forte attractivité vis-à-vis des étudiants et des jeunes actifs. Elle présente cependant un solde migratoire négatif et ne doit donc sa croissance démographique – qui se situe dans la moyenne – qu'au solde naturel (3<sup>e</sup> rang national). La région se distingue dans les domaines de l'éducation et des équipements, avec la plus forte proportion de diplômés du supérieur, le plus grand nombre d'équipements dans l'enseignement supérieur et le meilleur taux d'accès à des équipements culturels. Par ailleurs, le dynamisme économique de l'Île-de-France est indéniable, avec un taux de chômage inférieur à la moyenne et les meilleurs résultats en termes de création d'entreprises et de taux d'activité, tandis que, dans le même temps, l'évolution du PIB sur le moyen et le court terme est parmi les plus rapides. Pourtant, les signes de l'existence d'inégalités marquées au sein du territoire francilien apparaissent à la lecture des indicateurs de richesse de la population. Avec une forte inégalité de la répartition des revenus disponibles, la région combine à la fois le plus haut revenu médian national et le second taux de suroccupation des logements ainsi que de la plus forte part de foyers allocataires de la CAF. L'Île-de-France apparaît ainsi comme un territoire de contrastes.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

## Densité moyenne par commune en Île-de-France en 2015



	Île-de-France	France	Part de la région/ France entière (en %)
<b>Démographie</b>			
<b>Population (2018) (milliers)</b>	12 246	67 187	18
<b>Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)</b>	0,5	0,5	
<i>dont due au solde naturel (%)</i>	0,9	0,4	
<i>dont due au solde entrées/sorties (%)</i>	-0,4	0,1	
<b>Tranches d'âges (2018) (%)</b>			
0 à 24 ans	32	30	20
25 à 59 ans	48	44	20
60 ans ou plus	20	26	14
<b>Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)</b>			
Premier degré	1 320	6 805	19
Second degré	1 038	5 536	19
Supérieur	663	2 551	26
<b>Nombre d'étrangers (2015) (milliers)</b>	1 655	4 335	38
<b>Nombre d'immigrés (2015) (milliers)</b>	2 296	6 107	38
<b>Géographie</b>			
<b>Densité (2018) (habitants/km<sup>2</sup>)</b>	1 020	106	
<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	12 011	636 263	2
<b>Nombre de départements</b>	8	101	8
<b>Nombre de communes (2016)</b>	1 278	35 885	4
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)</b>	71	2 063	3
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)</b>	54	1 267	4
<b>Économie</b>			
<b>Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)</b>	668 823	2 194 200	30
<b>Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)</b>	55 356	33 022	
<b>Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)</b>	< 1	2	
<b>Secteur secondaire :</b>			
part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	13	20	
<b>Secteur tertiaire :</b>			
part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	87	79	
<b>Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)</b>	78	53	
<b>Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)</b>			
<i>d'État</i>	564	2 478	23
<i>hospitalière</i>	185	1 187	16
<i>territoriale</i>	373	1 984	19
<b>Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)</b>	6 100	30 758	20
<b>Taux de chômage localisé** (2017) (%)</b>	8,1	9,4	
<b>Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)</b>	74	71	
<b>Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)</b>	22 639	20 265	
<b>Taux de pauvreté (2015) (%)</b>	15,9	14,6	
<b>Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)</b>	272	1 296	21
<b>Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)</b>	1 546	4 800	32
<b>Activité touristique</b>			
<b>Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)</b>	4	10	
<b>Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	69 666	338 162	21
<i>dont nuitées étrangères (%)</i>	57	34	
<b>Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	34 407	142 090	24
<i>dont arrivées étrangères (%)</i>	48	31	

\* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

\*\* Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

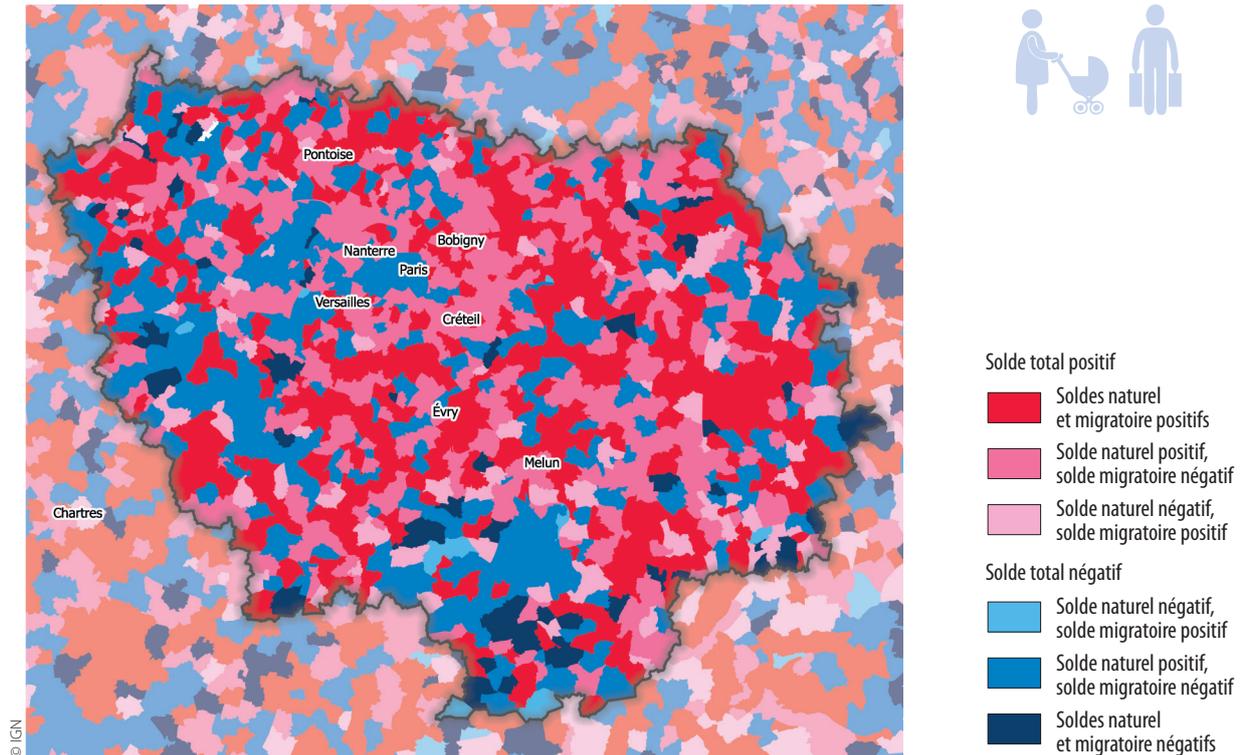
\*\*\* Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

\*\*\*\* Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Évolution de la population de la région Île-de-France due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015

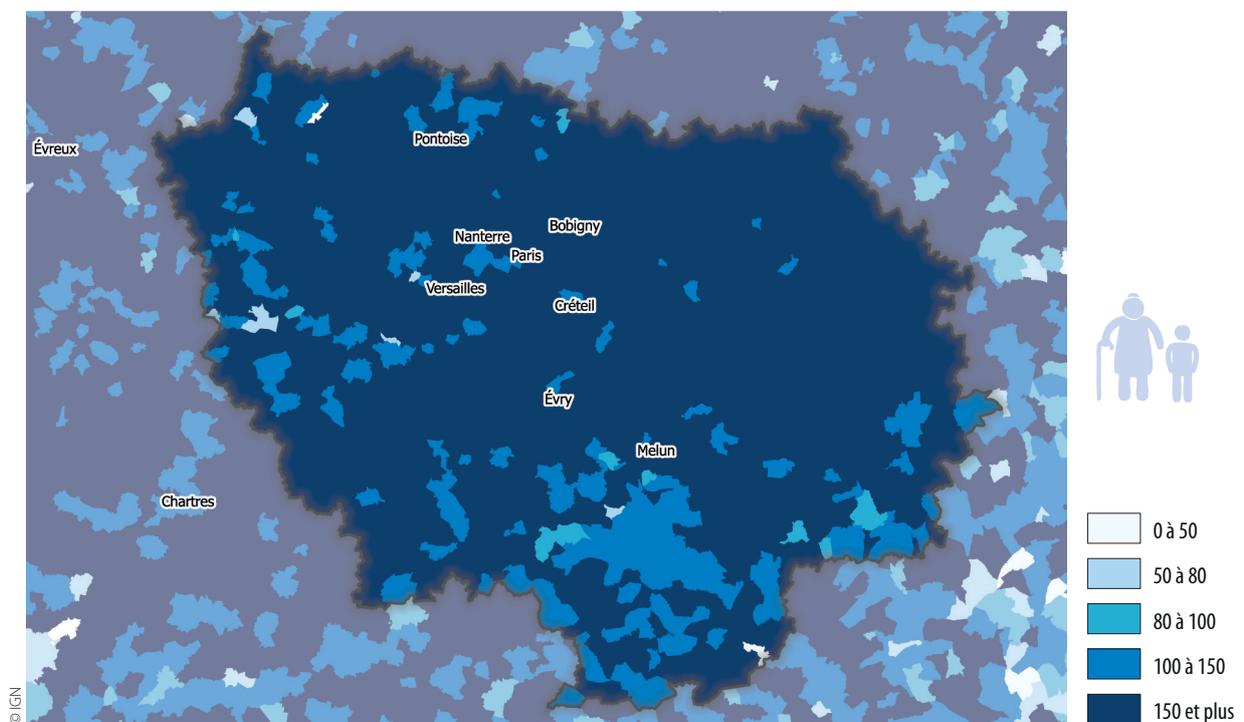


Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

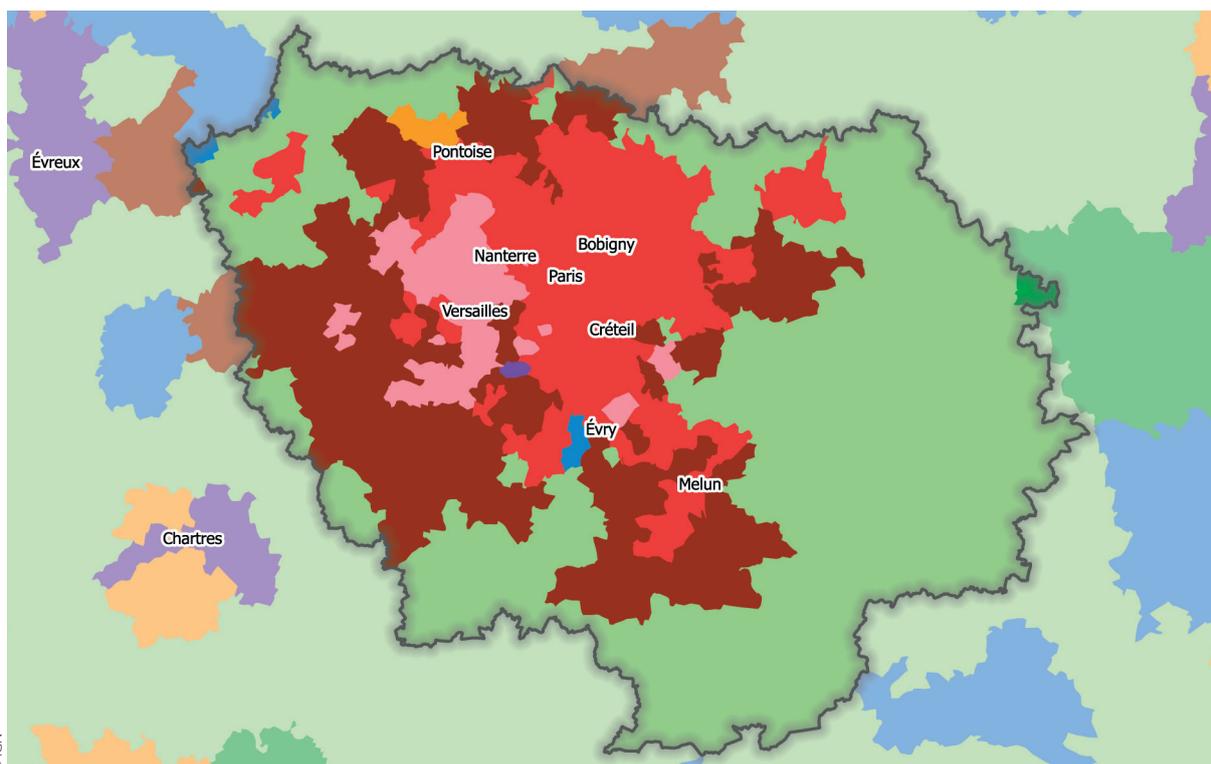


## Indice relatif à la jeunesse par commune en Île-de-France en 2015



Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**. Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



© IGN

- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

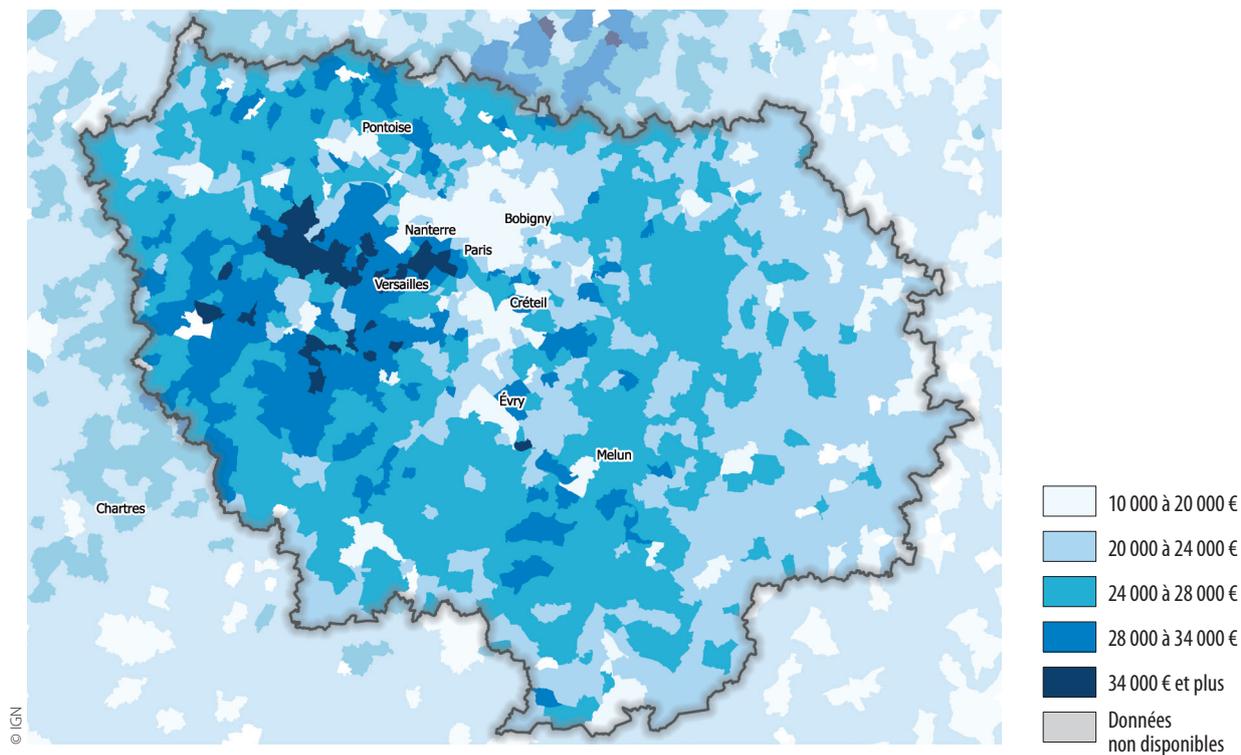
Part de la population par territoire de vie en Île-de-France

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	9 168	75
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	1 227	10
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: pink; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	912	7
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: lightgreen; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	860	7
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: purple; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	33	< 1
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	24	< 1
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: blue; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	22	< 1
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: green; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	–	0
	<b>12 246</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

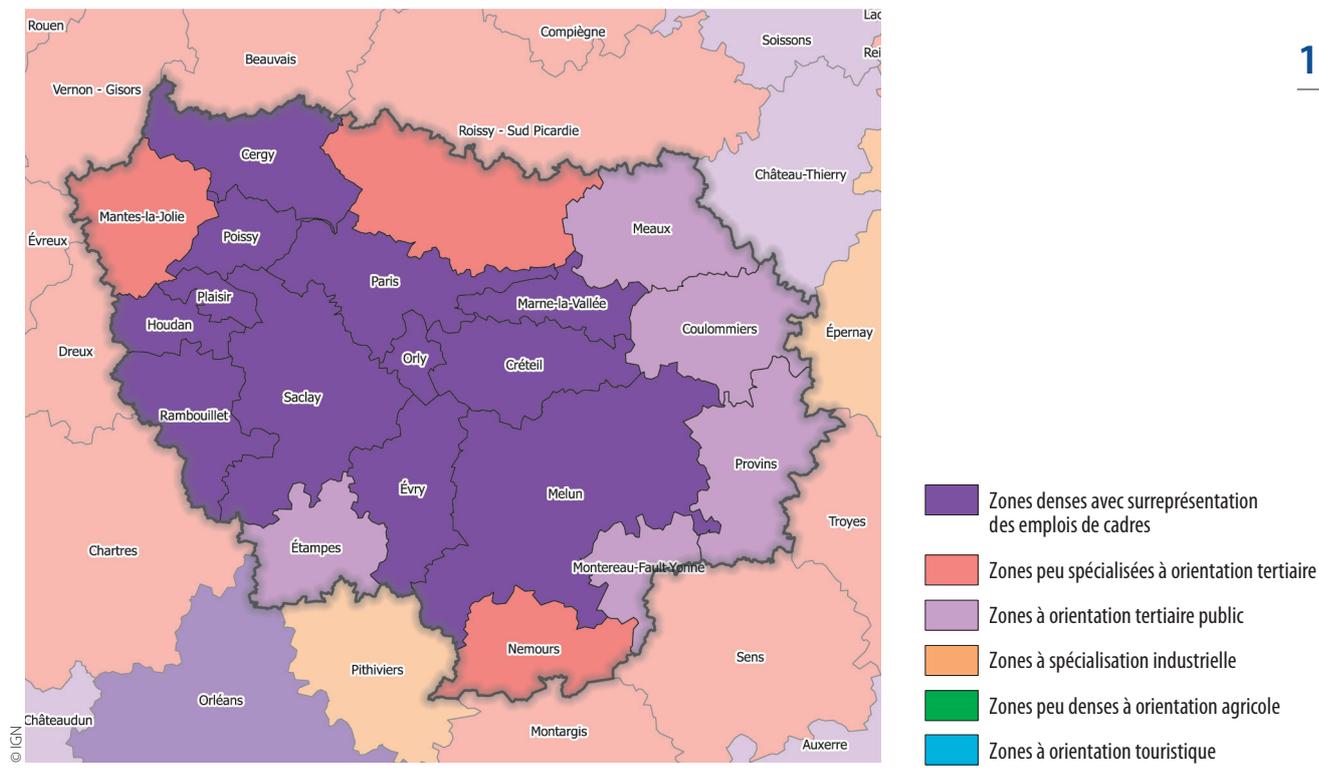
## Niveau de vie médian par commune en Île-de-France en 2015



Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFIP, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Spécialisation des territoires par zone d'emploi en Île-de-France en 2012

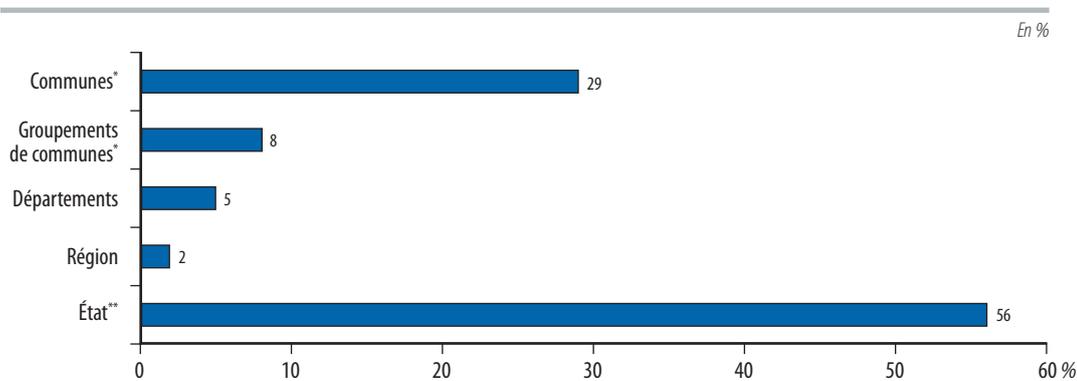


Source : IAU-Idf, Datar, 2012/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses

### Répartition de la dépense culturelle publique en Île-de-France en 2016



\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

\*\* Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en Île-de-France, 29 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Île-de-France en 2016

En milliers d'euros, euros et %

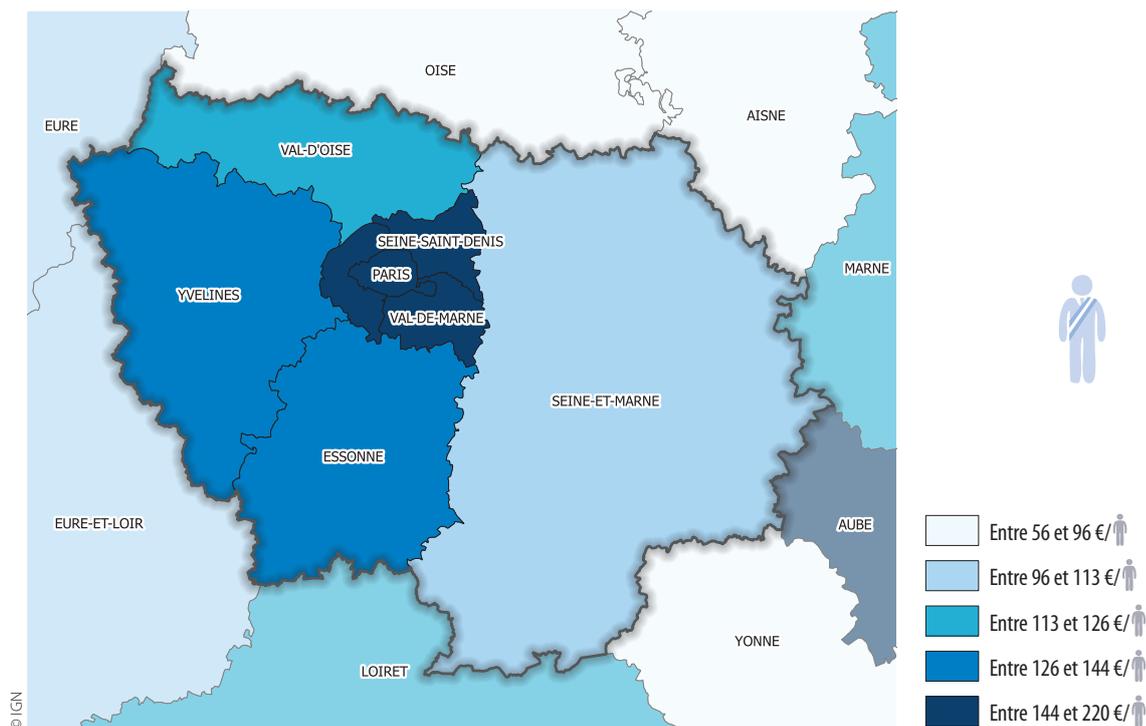
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
<b>Dépenses culturelles</b>	<b>75 009</b>	<b>230 852</b>	<b>335 261</b>	<b>1 246 682</b>
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	7	31	58	32
<i>dont fonctionnement</i>	56 331	128 519	176 715	1 035 889
<i>dont investissement</i>	18 678	102 333	158 546	210 793
<b>En euros par habitant</b>				
Dépenses culturelles	6,2	19,0	42,3	110,7
<i>dont fonctionnement</i>	4,6	10,6	22,3	92,0
<i>dont investissement</i>	1,5	8,4	20,0	18,7
<b>En % des dépenses totales</b>				
Dépenses culturelles (%)	1,8	1,9	9,9	5,6
<i>dont fonctionnement</i>	2,1	1,2	7,3	6,3
<i>dont investissement</i>	1,2	6,1	16,3	3,7

\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Île-de-France en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs\* en Île-de-France en 2016

En milliers d'euros et en %

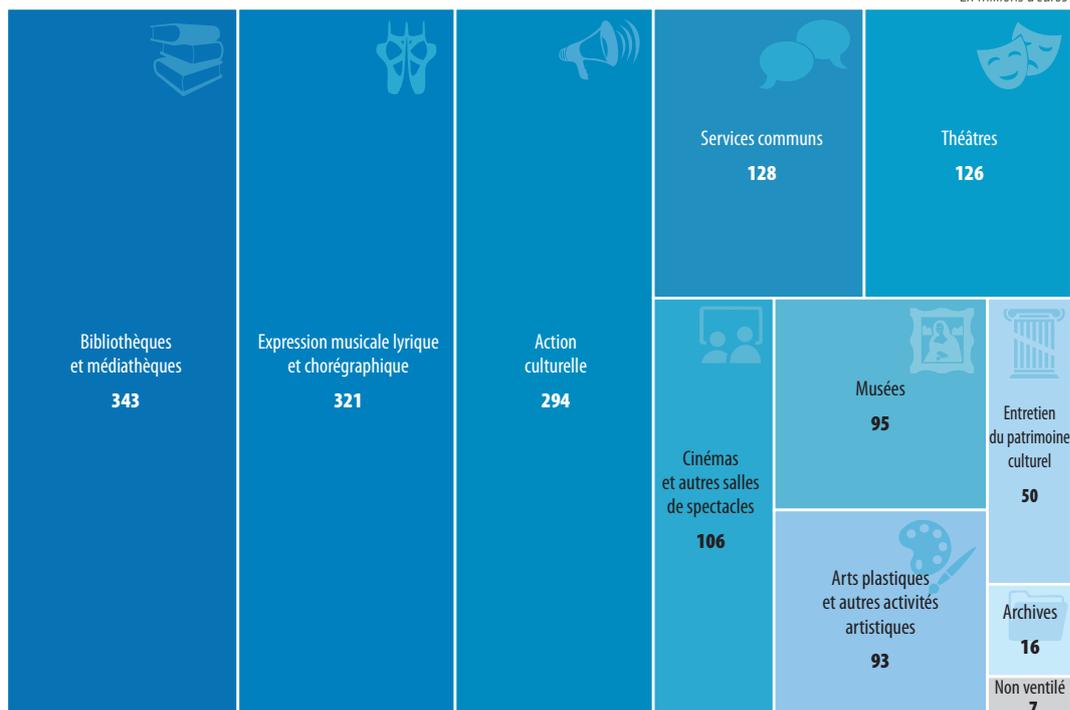
	Fonctionnement		Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	dont dépenses de personnels (milliers d'euros)		(milliers d'euros)	(milliers d'euros)
Crédits déconcentrés	117 637	25 076	30 586	148 223	6
Crédits d'administration centrale	564 139	191 320	24 857	588 996	24
Crédits opérateurs et autres structures	1 484 212	167 402	229 152	1 713 365	70
<b>Total en milliers d'euros</b>	<b>2 165 988</b>	<b>383 797</b>	<b>284 596</b>	<b>2 450 584</b>	<b>100</b>
<b>Total en € par habitant de la région</b>	<b>178</b>	<b>32</b>	<b>23</b>	<b>202</b>	
<b>Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France</b>	17,8	5,3	3,7	21,5	

\* Hors sociétés de l'audiovisuel.  
Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements en Île-de-France par secteur d'intervention en 2016

En millions d'euros

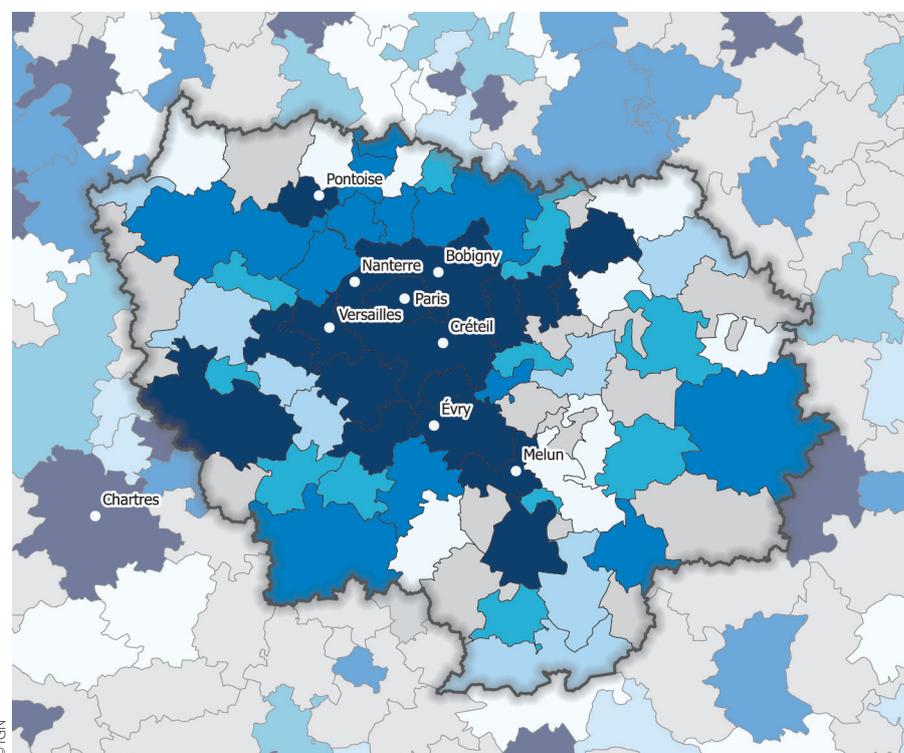


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes d'Île-de-France et de leurs groupements en faveur des bibliothèques et médiathèques s'élevaient à 343 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes en Île-de-France en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Équipements

### Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie en Île-de-France en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
		Très urbanisé	Urbanisé	Suburbain	Suburbain	Suburbain	Suburbain	Suburbain	Suburbain
<b>Part de la population concernée (%)</b>		75	< 1	7	10	< 1	7	0	< 1
Lieux de visite	198	63	0	16	14	0	7	0	0
Lieux d'exposition <sup>1</sup>	148	70	0	14	11	0	5	0	0
Monuments nationaux	19	74	0	16	11	0	0	0	0
Jardins remarquables	31	23	0	26	32	0	19	0	0
Cinéma <sup>2</sup>	312	79	0	7	9	0	5	0	0
Lieux de lecture publique <sup>3</sup>	565	57	1	11	20	0	12	0	0
Création et diffusion du spectacle vivant	297	84	0	6	8	0	2	0	0
Théâtres <sup>4</sup>	270	84	0	7	7	0	2	0	0
Musique et danse <sup>5</sup>	25	84	0	4	12	0	0	0	0
Cirque et arts de la rue <sup>6</sup>	2	100	0	0	0	0	0	0	0
Enseignement	182	80	1	7	9	0	3	0	0
Conservatoires <sup>7</sup>	158	78	1	8	10	0	3	0	0
Enseignement supérieur culture <sup>8</sup>	24	92	0	4	4	0	0	0	0

- Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Nombre d'établissements.
- Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.
- Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

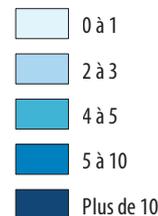
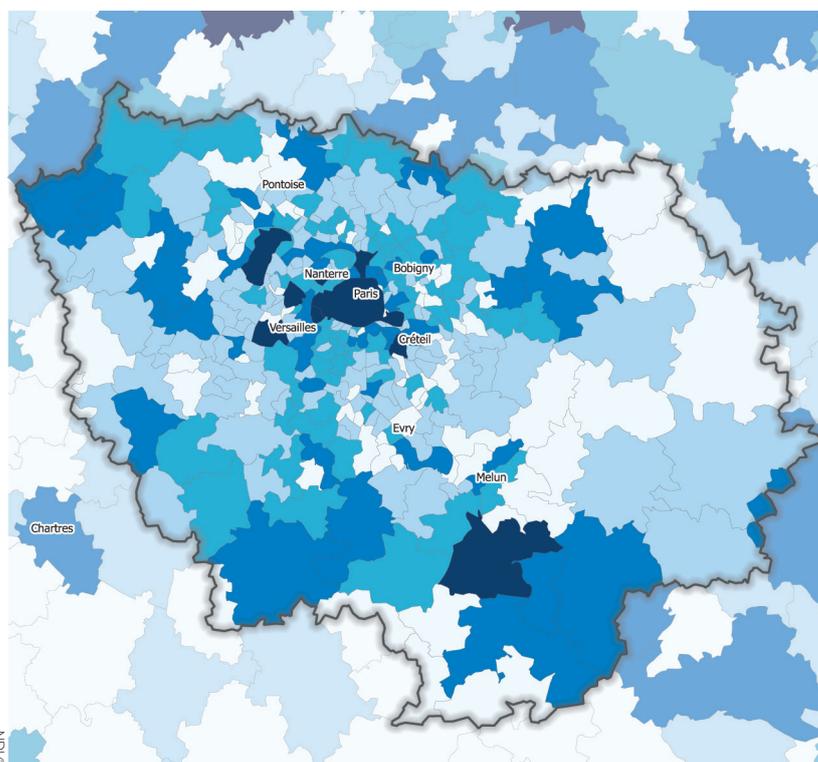
- Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.
- Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.
- Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.
- Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : en Île-de-France, on compte 198 lieux de visite dont 148 lieux d'exposition, 19 monuments nationaux et 31 jardins remarquables. 63 % de ces lieux de visite sont situés dans un territoire de vie très urbanisé, plutôt favorisé mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés (voir typologie des territoires de vie en Île-de-France, carte et tableau p. 138).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



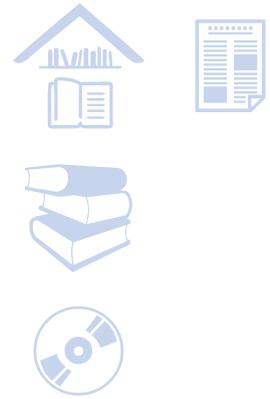
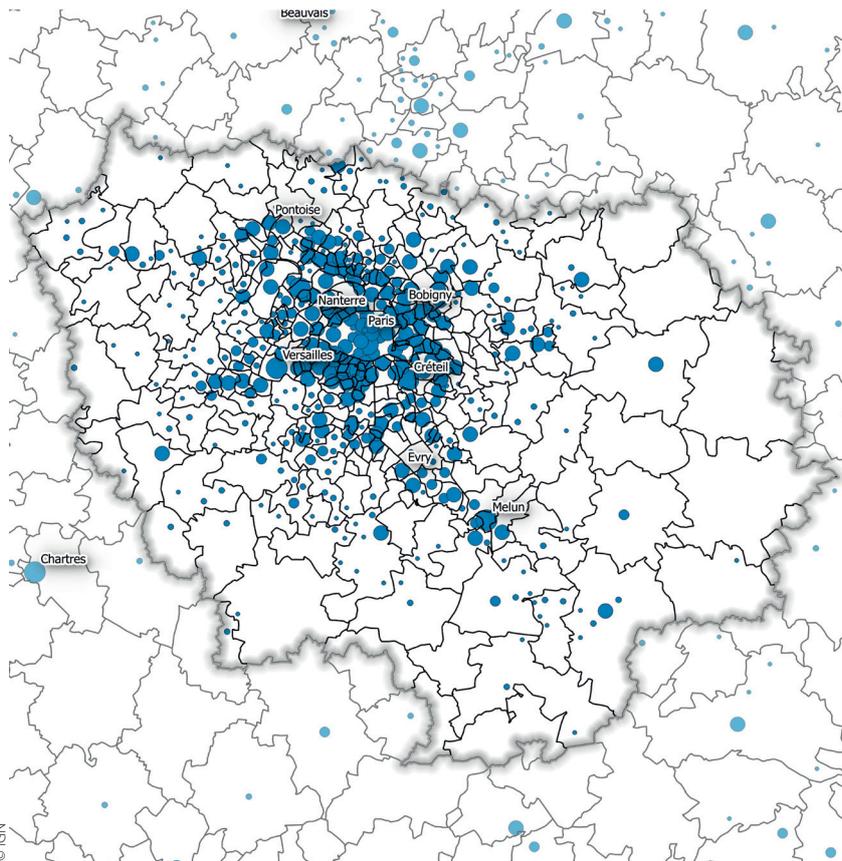
### Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en Île-de-France en 2016



Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les **lieux de lecture publique** d'une surface > 100 m<sup>2</sup>, les **cinémas**, les **lieux de visite**, les **lieux de spectacle vivant** et les **conservatoires**.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface en Île-de-France en 2016



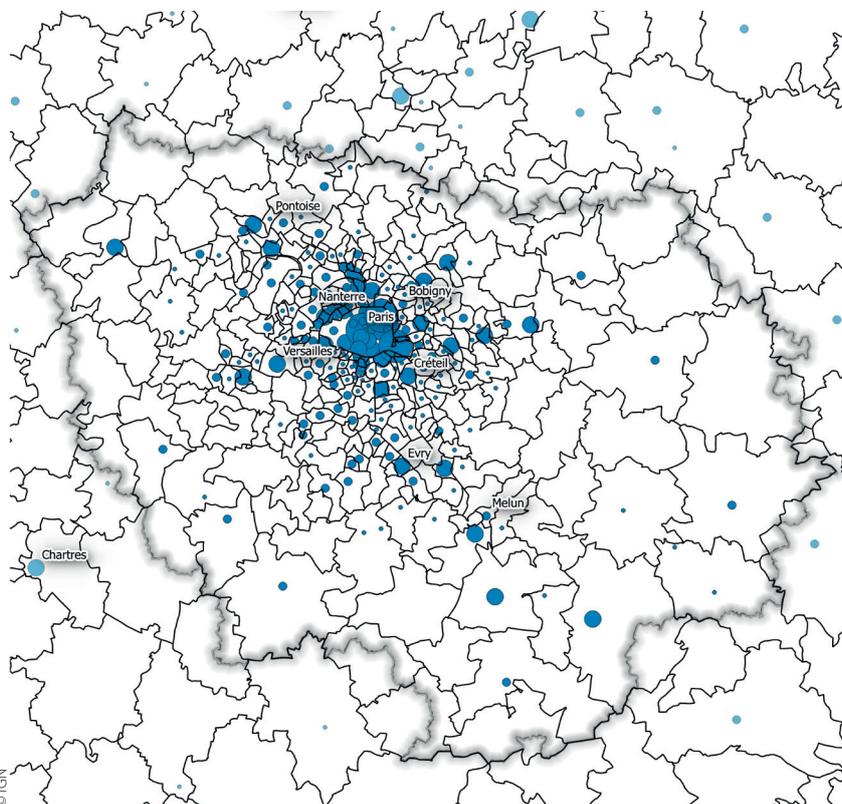
- 100 à 200 m<sup>2</sup>
- 200 à 500 m<sup>2</sup>
- 500 à 1 000 m<sup>2</sup>
- 1 000 à 5 000 m<sup>2</sup>
- Plus de 5 000 m<sup>2</sup>

Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Nombre d'écrans de cinéma par commune en Île-de-France en 2016



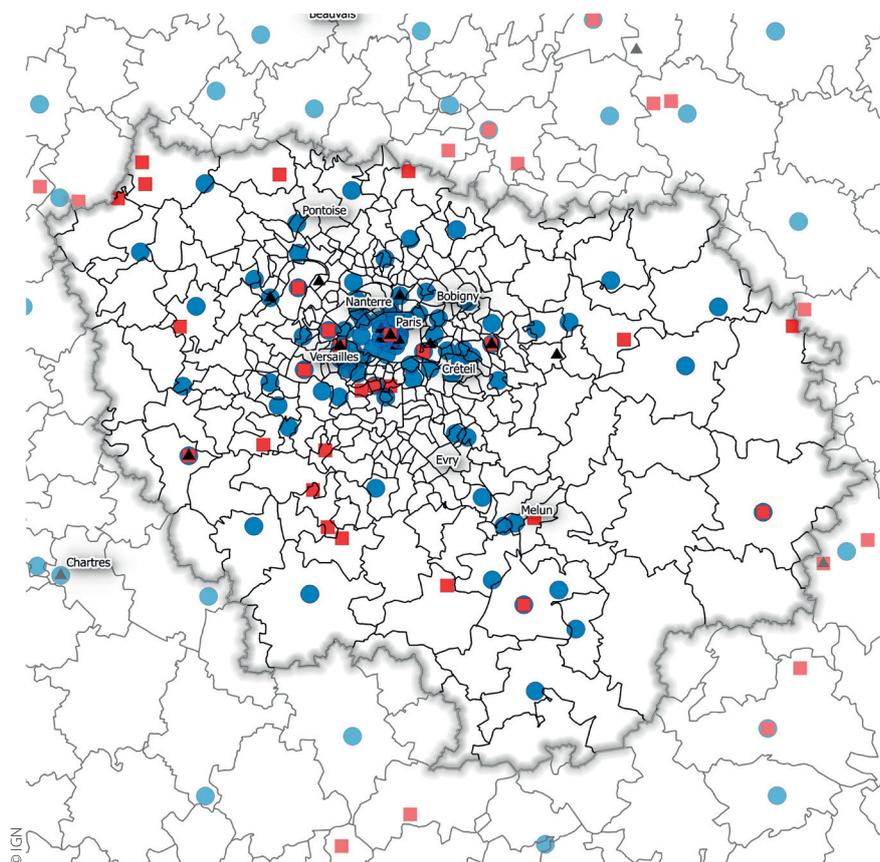
- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de visite par commune en Île-de-France en 2016



### Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

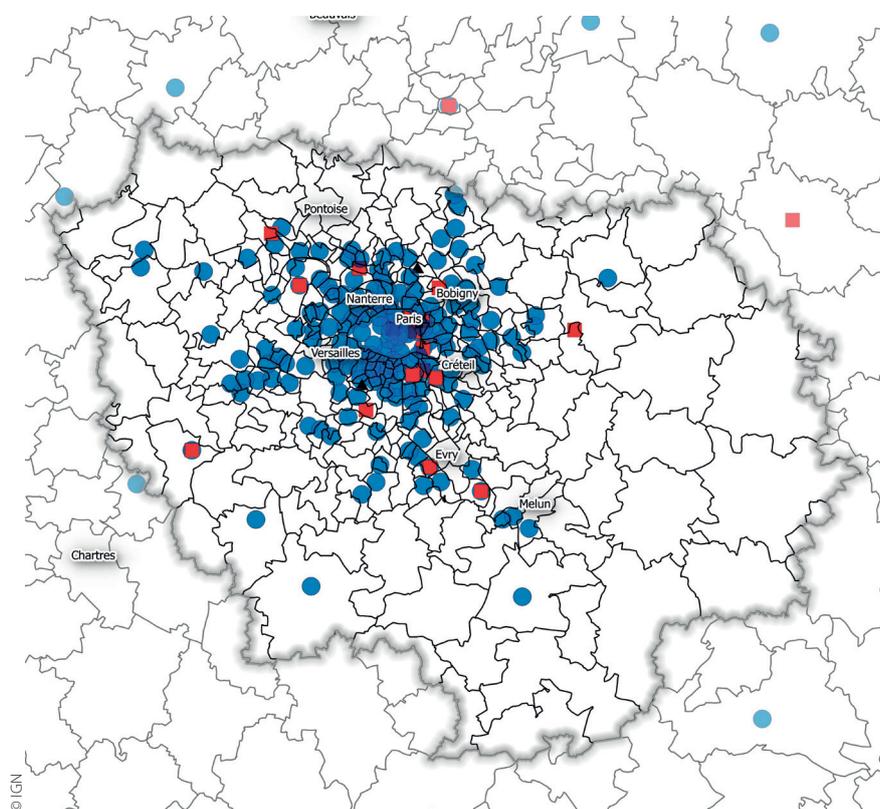
Champ : les lieux d'exposition regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de spectacle vivant par commune en Île-de-France en 2016



### Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les lieux de cirque et arts de la rue recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les lieux de musique et de danse recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

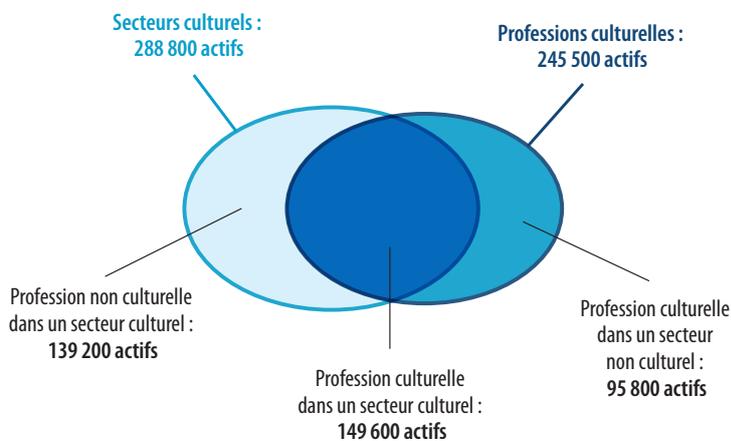
Les lieux de théâtre recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Emploi

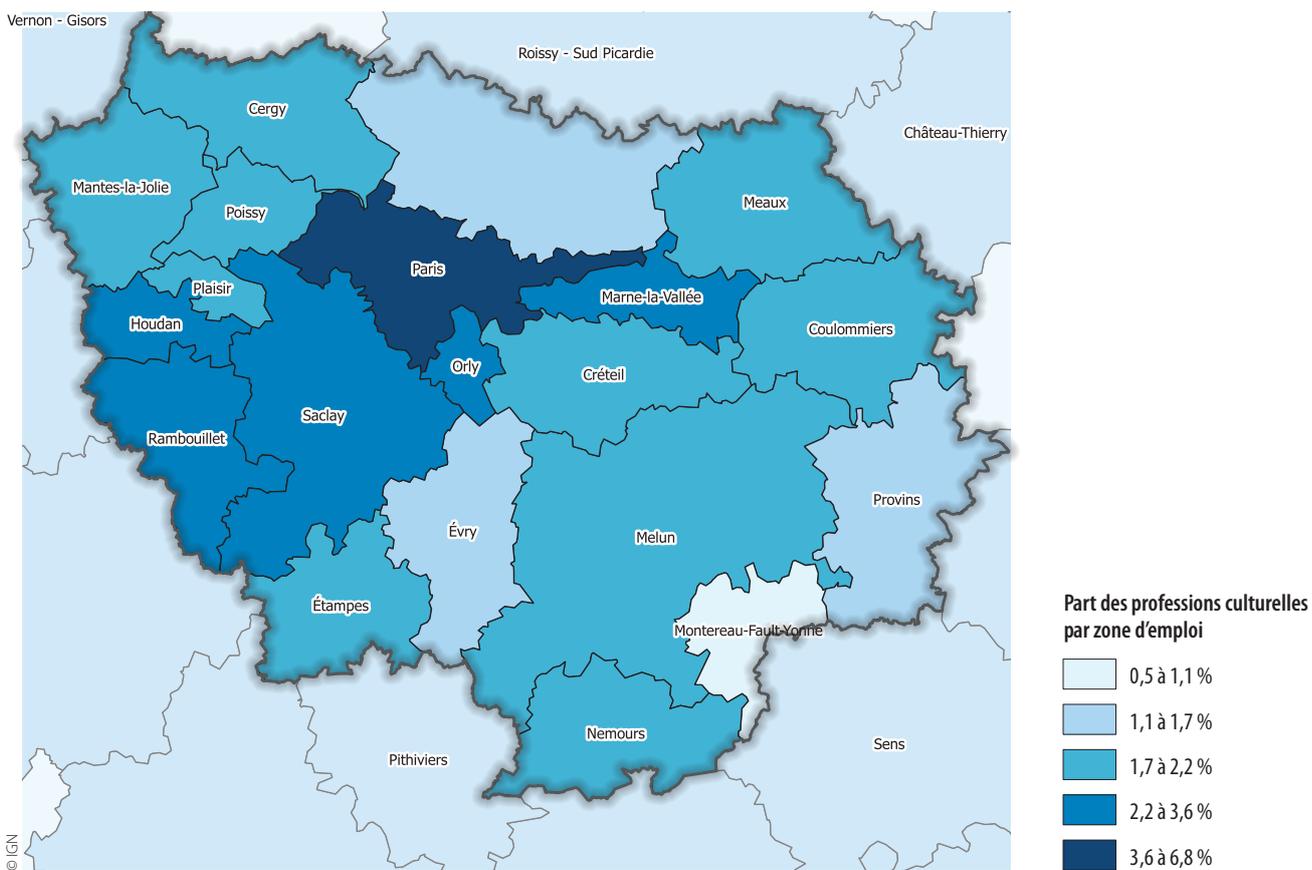
L'emploi culturel :  
secteurs culturels  
et professions  
culturelles  
en Île-de-France  
en 2014



Champ : actifs ayant un emploi, région Île-de-France.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Part des professions culturelles dans l'emploi en Île-de-France en 2014

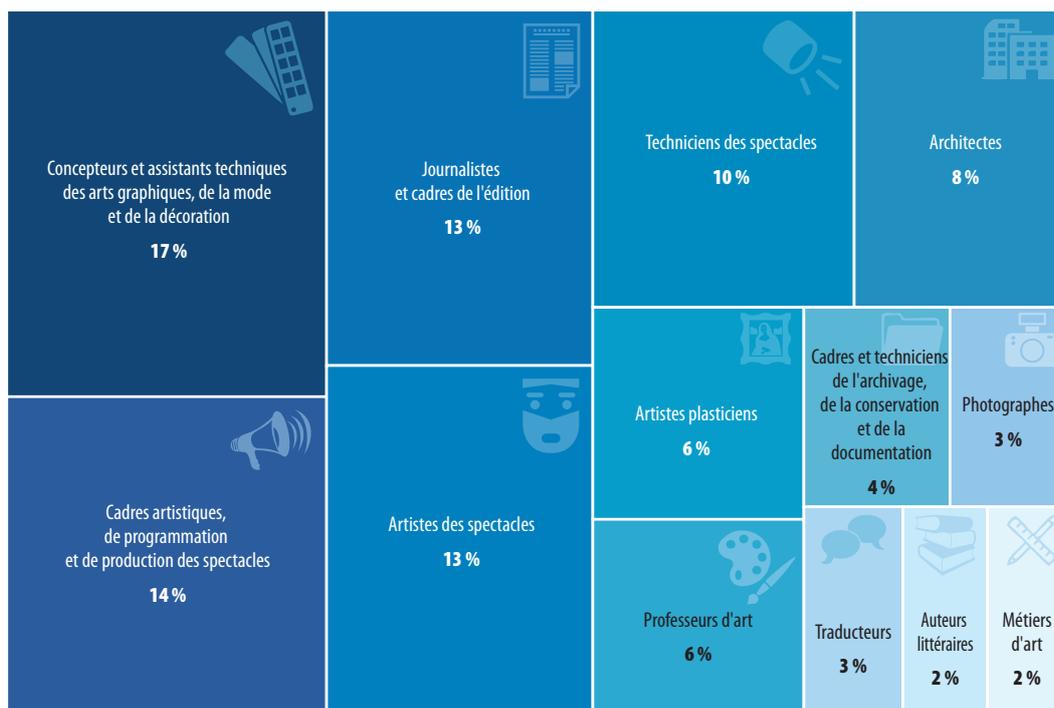


Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.  
La zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie s'étend sur les Hauts-de-France.  
Note de lecture : les professions culturelles représentent 6,8 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Paris.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des professions culturelles en Île-de-France en 2014

En %



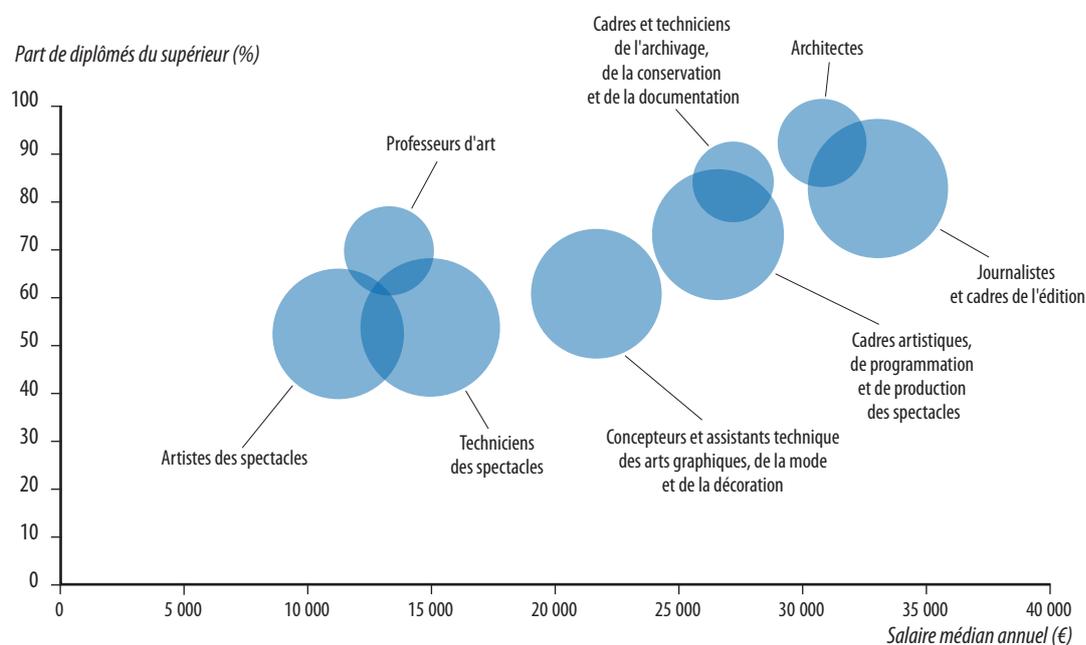
Champ : actifs ayant un emploi, région Île-de-France.

Note de lecture : en 2014 en Île-de-France, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 17 % des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour l'Île-de-France.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, région Île-de-France. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

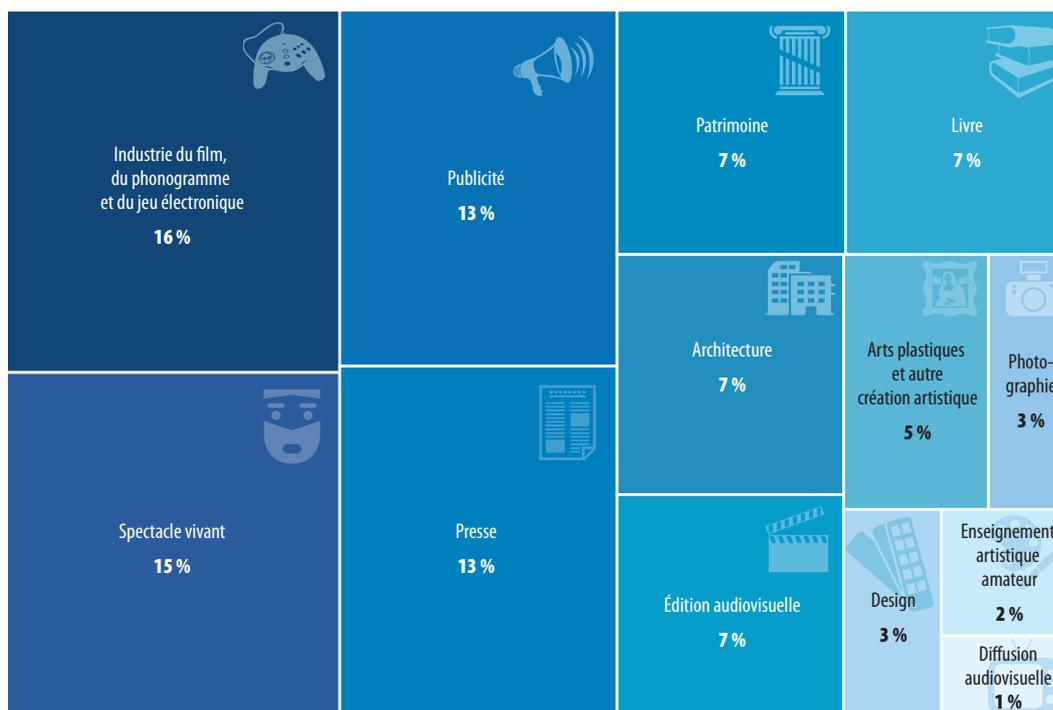
Note de lecture : en 2014 en Île-de-France, 53 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 11 180 euros.

Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Île-de-France.

Note de lecture : en 2014 en Île-de-France, le secteur de l'industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique rassemble 16 % des actifs du secteur culturel de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	44	29	27
Arts plastiques et autre création artistique	78	62	46
Design	57	69	37
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	30	80	64
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	21	50	47
Livre	32	55	37
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	63	76	50
Presse	15	19	22
Publicité	18	33	29
Spectacle vivant	23	53	49
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>40</b>
<b>Ensemble des actifs de la région</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>29</b>

n.s. : non significatif.  
Champ : actifs ayant un emploi, région Île-de-France.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Entreprises

### Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands en Île-de-France en 2015

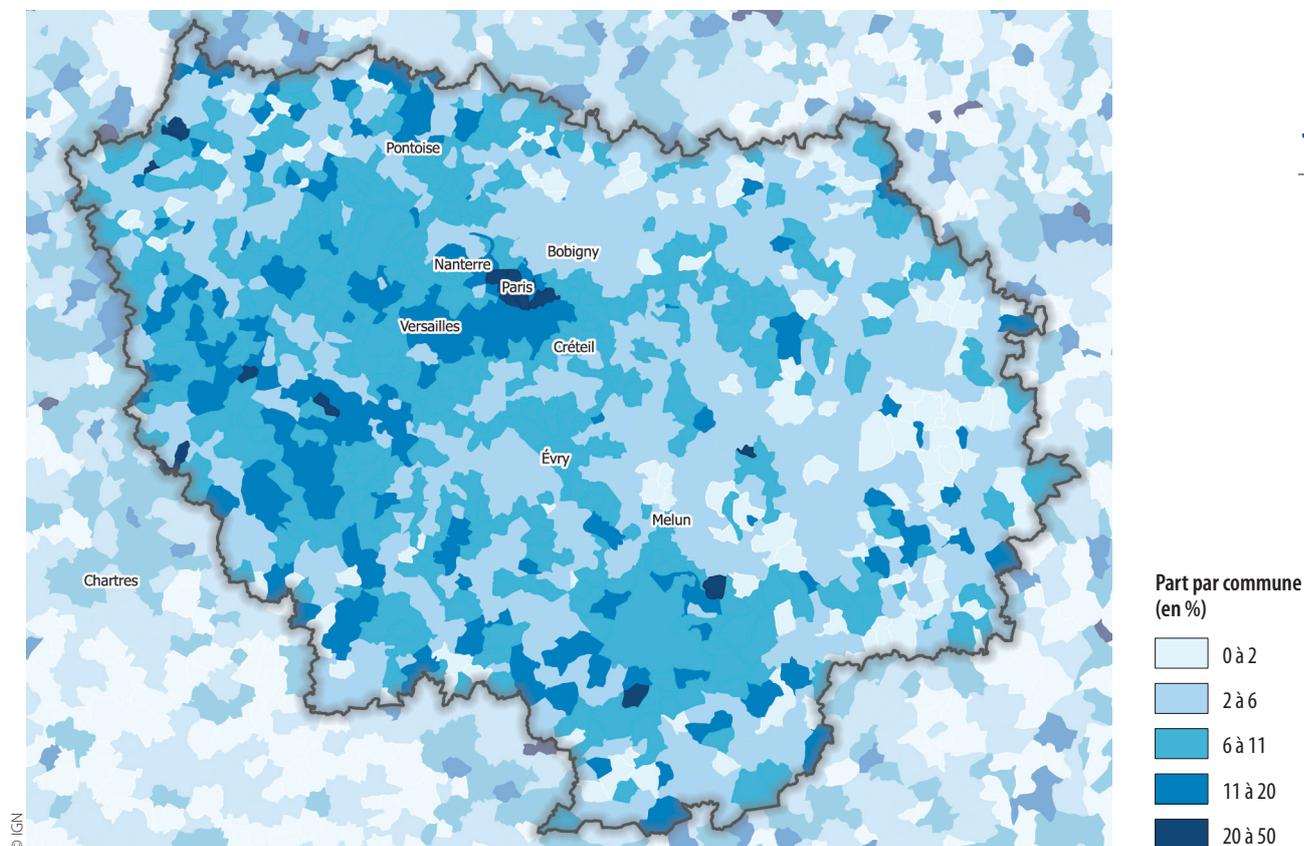
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	58 407	9	139 393	5
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	47 362	5	66 336	3
Valeur ajoutée (millions d'euros)	17 524	7	25 644	4
Nombre de salariés en ETP	142 847	6	239 584	3
Taux de marge (%)	29	s.o.	28	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.  
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

### Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en Île-de-France en 2015

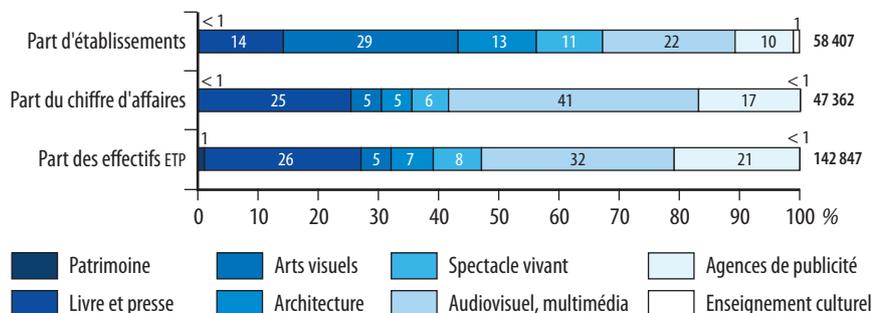


Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018



## Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en Île-de-France en 2015

En %



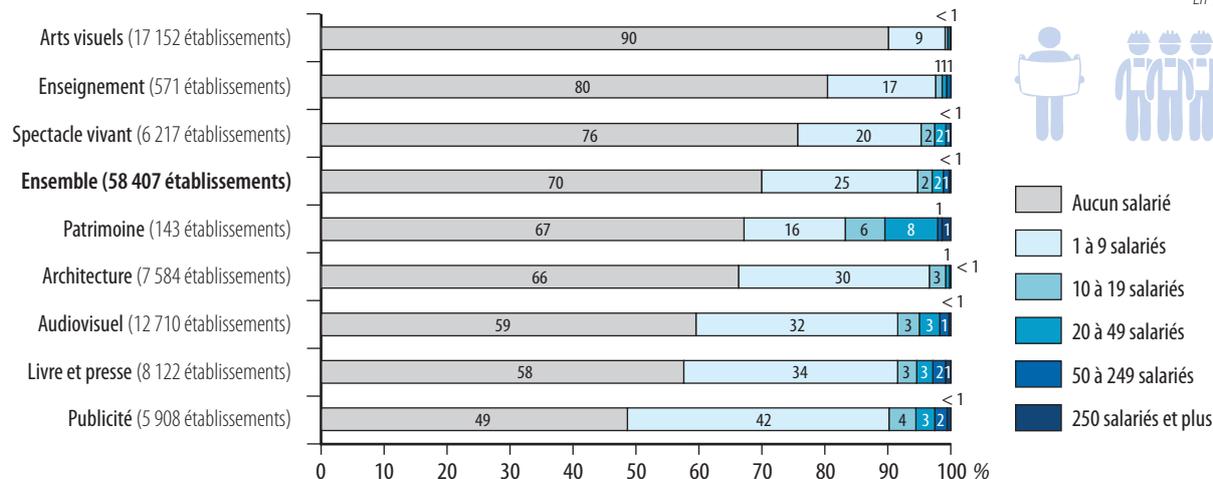
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 29 % des établissements culturels d'Île-de-France, 5 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 5 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand d'Île-de-France.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

## Répartition des entreprises culturelles en Île-de-France selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le domaine du patrimoine compte 143 établissements en Île-de-France, dont 67 % ne comptent aucun salarié et 16 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

## Principaux établissements culturels employeurs en Île-de-France en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
France Télévisions	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	2 000 à 4 999 salariés	Paris	Paris
Radio France	Édition et diffusion de programmes radio	Audiovisuel	2 000 à 4 999 salariés	Paris	Paris
Bibliothèque nationale de France	Gestion des bibliothèques et des archives	Patrimoine	2 000 à 4 999 salariés	Paris	Paris
Musée du Louvre	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	1 000 à 1 999 salariés	Paris	Paris
Opéra national de Paris	Arts du spectacle	Spectacle vivant	1 000 à 1 999 salariés	Paris	Paris
Museum national d'histoire naturelle	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	1 000 à 1 999 salariés	Paris	Paris
TF1	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	1 000 à 1 999 salariés	Hauts-de-Seine	Boulogne-Billancourt
Hachette Filipacchi Associés	Édition de revues et périodiques	Presse	1 000 à 1 999 salariés	Hauts-de-Seine	Levallois-Perret
Centre Georges Pompidou	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	1 000 à 1 999 salariés	Paris	Paris
Canal Plus	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	500 à 999 salariés	Hauts-de-Seine	Issy-les-Moulineaux

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



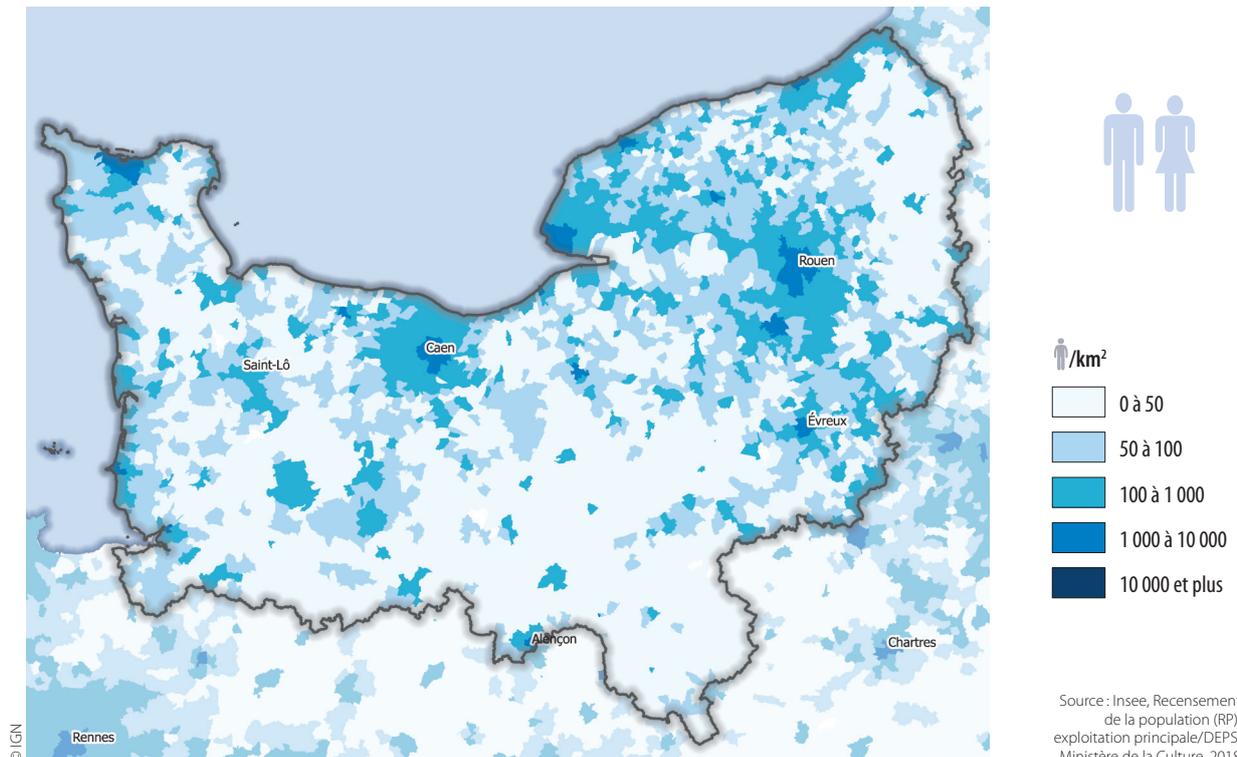
# Normandie

## Cadrage

La nouvelle région Normandie résulte d'une fusion entre un territoire à dominante agricole et une région plus industrialisée. Elle ne se distingue pas réellement des autres régions françaises par des indicateurs économiques qui, pour la plupart, se situent autour de la moyenne. En revanche, en matière de qualité et de niveau de vie de la population, ainsi que de dynamisme démographique, la région apparaît légèrement en retrait par rapport aux autres régions : revenu médian inférieur à celui de la métropole et seconde plus forte part de foyers allocataires logement de la CAF. D'autre part, la main-d'œuvre normande apparaît moins qualifiée qu'ailleurs. De plus, elle se situe parmi les régions affichant les plus faibles parts de population diplômée dans le supérieur entre 25 et 34 ans, et un nombre d'établissements dans l'enseignement supérieur largement inférieur à la moyenne. Par ailleurs et plus globalement, l'évolution du PIB par habitant entre 1990 et 2012 est inférieure de 6 points à la moyenne nationale, révélatrice d'un faible dynamisme économique. À l'échelle de la Normandie unifiée, le dynamisme démographique est limité, la région, avec un seuil migratoire négatif, connaissant l'une des plus faibles croissances démographiques.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

## Densité moyenne par commune en Normandie en 2015



	Normandie	France	Part de la région/ France entière (en %)
<b>Démographie</b>			
<b>Population (2018) (milliers)</b>	3 342	67 187	5
<b>Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)</b>	0,2	0,5	
<i>dont due au solde naturel (%)</i>	0,2	0,4	
<i>dont due au solde entrées/sorties (%)</i>	-0,1	0,1	
<b>Tranches d'âges (2018) (%)</b>			
0 à 24 ans	30	30	5
25 à 59 ans	43	44	5
60 ans ou plus	28	26	5
<b>Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)</b>			
Premier degré	333	6 805	5
Second degré	279	5 536	5
Supérieur	102	2 551	4
<b>Nombre d'étrangers (2015) (milliers)</b>	94	4 335	2
<b>Nombre d'immigrés (2015) (milliers)</b>	137	6 107	2
<b>Géographie</b>			
<b>Densité (2018) (habitants/km<sup>2</sup>)</b>	112	106	
<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	29 885	636 263	5
<b>Nombre de départements</b>	5	101	5
<b>Nombre de communes (2016)</b>	2 885	35 885	8
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)</b>	160	2 063	8
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)</b>	73	1 267	6
<b>Économie</b>			
<b>Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)</b>	91 740	2 194 200	4
<b>Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)</b>	27 474	33 022	
<b>Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)</b>	2	2	
<b>Secteur secondaire :</b>			
part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	27	20	
<b>Secteur tertiaire :</b>			
part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	71	79	
<b>Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)</b>	41	53	
<b>Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)</b>			
<i>d'État</i>	103	2 478	4
<i>hospitalière</i>	68	1 187	6
<i>territoriale</i>	98	1 984	5
<b>Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)</b>	1 517	30 758	5
<b>Taux de chômage localisé** (2017) (%)</b>	9,4	9,4	
<b>Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)</b>	70	71	
<b>Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)</b>	20 087	20 265	
<b>Taux de pauvreté (2015) (%)</b>	13,9	14,6	
<b>Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)</b>	62	1 296	5
<b>Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)</b>	194	4 800	4
<b>Activité touristique</b>			
<b>Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)</b>	10	10	
<b>Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	11 503	338 162	3
<i>dont nuitées étrangères (%)</i>	28	34	
<b>Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	6 028	142 090	4
<i>dont arrivées étrangères (%)</i>	25	31	

\* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

\*\* Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

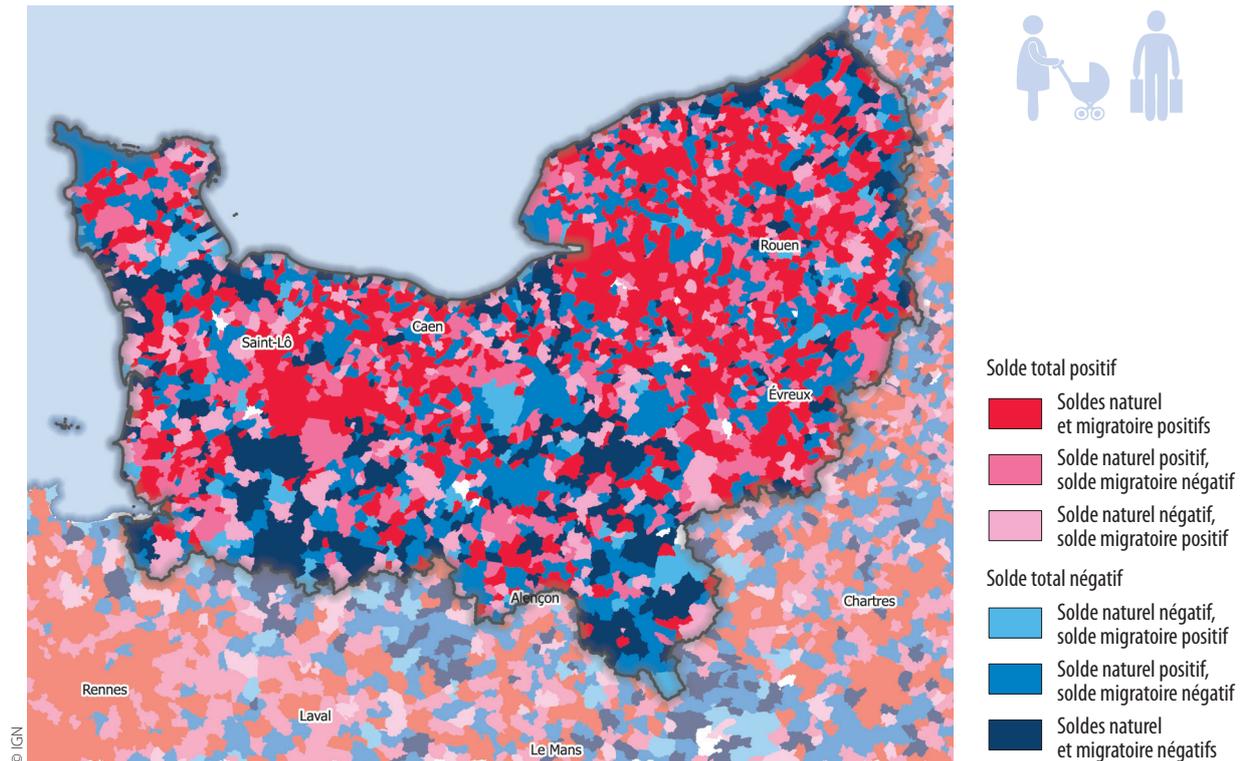
\*\*\* Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

\*\*\*\* Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Évolution de la population de la région Normandie due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015

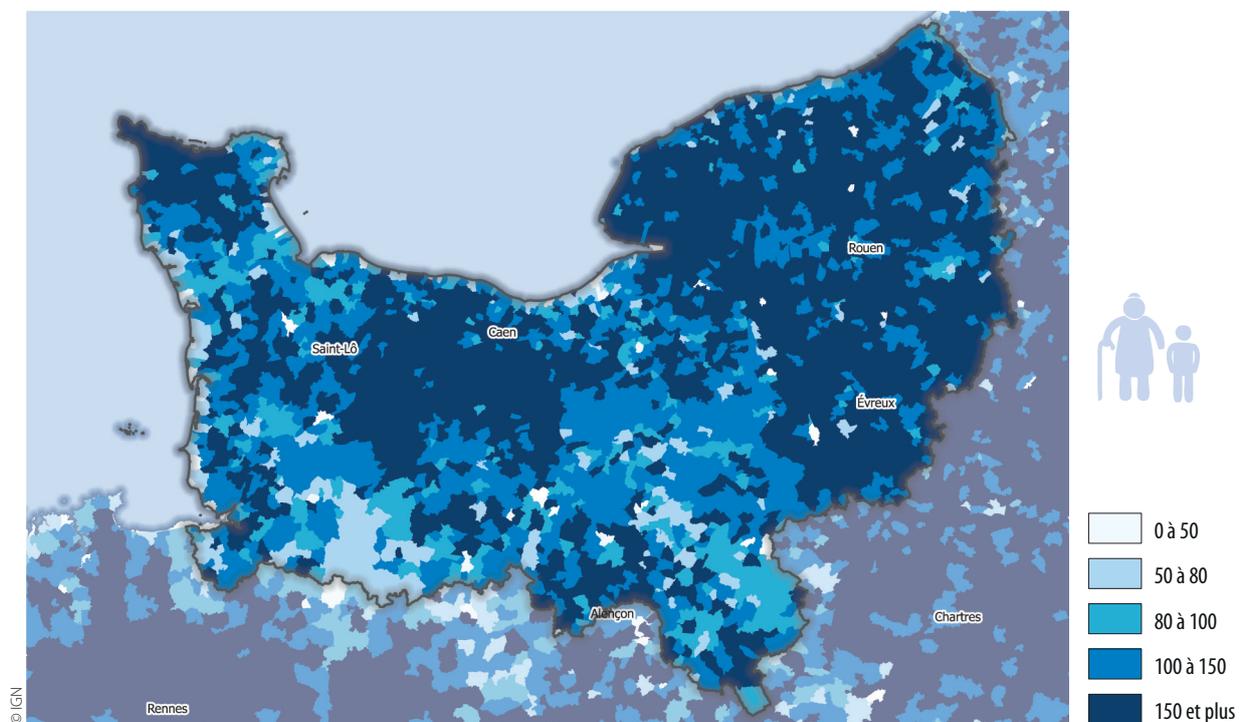


Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

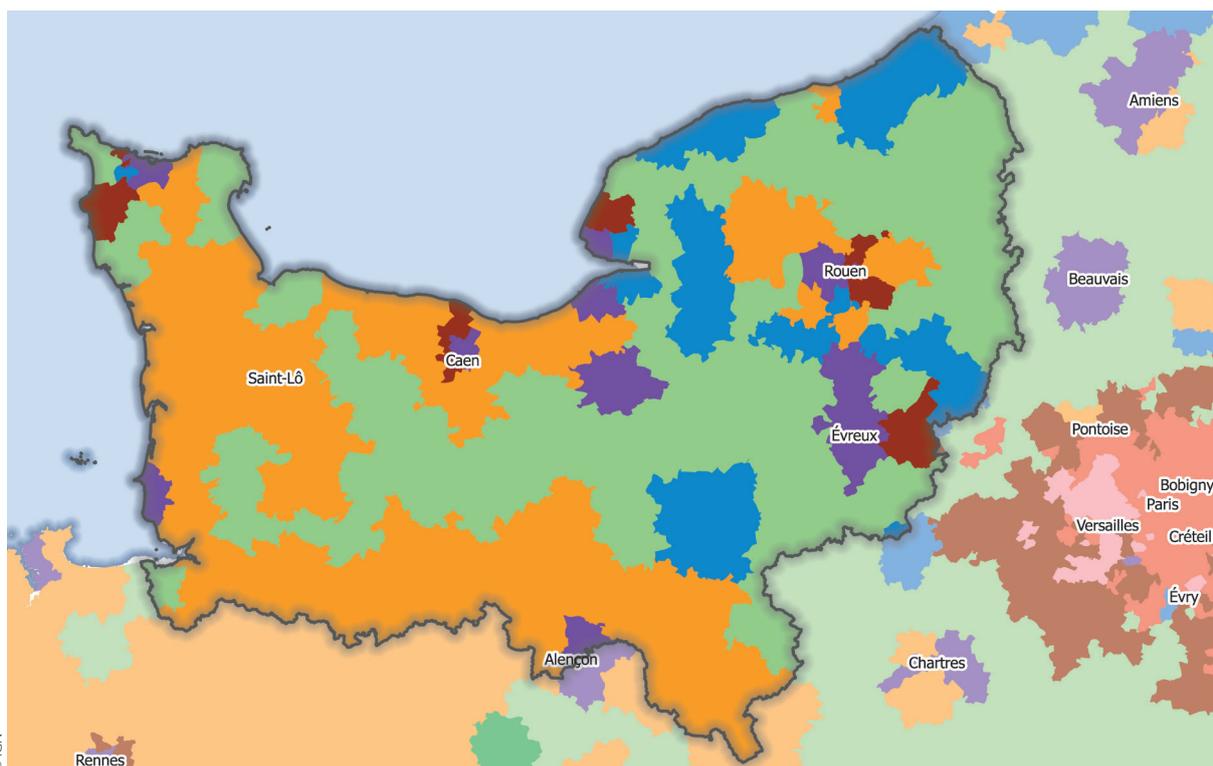


## Indice relatif à la jeunesse par commune en Normandie en 2015



Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**. Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



© IGN

- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

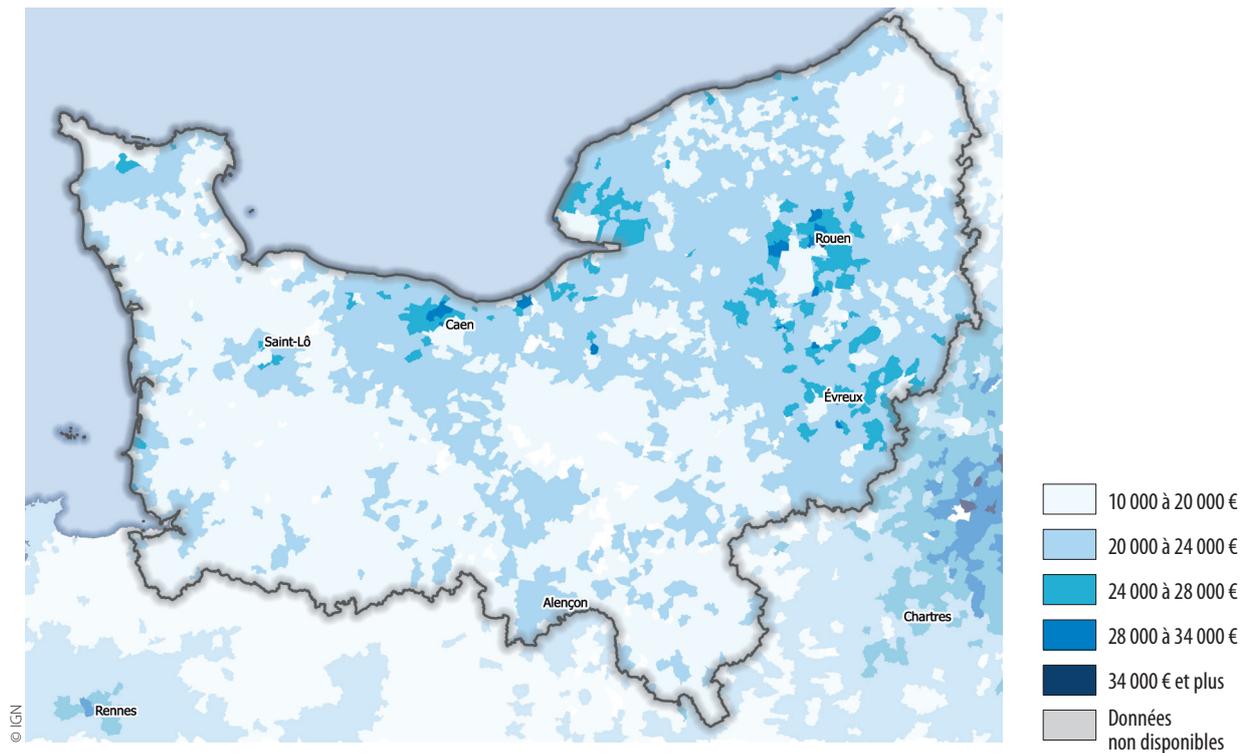
Part de la population par territoire de vie en Normandie

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	912	27
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: purple; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	906	27
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: lightgreen; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	836	25
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: blue; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	511	15
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	178	5
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	–	0
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: pink; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	–	0
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: green; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	–	0
	<b>3 343</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Niveau de vie médian par commune en Normandie en 2015

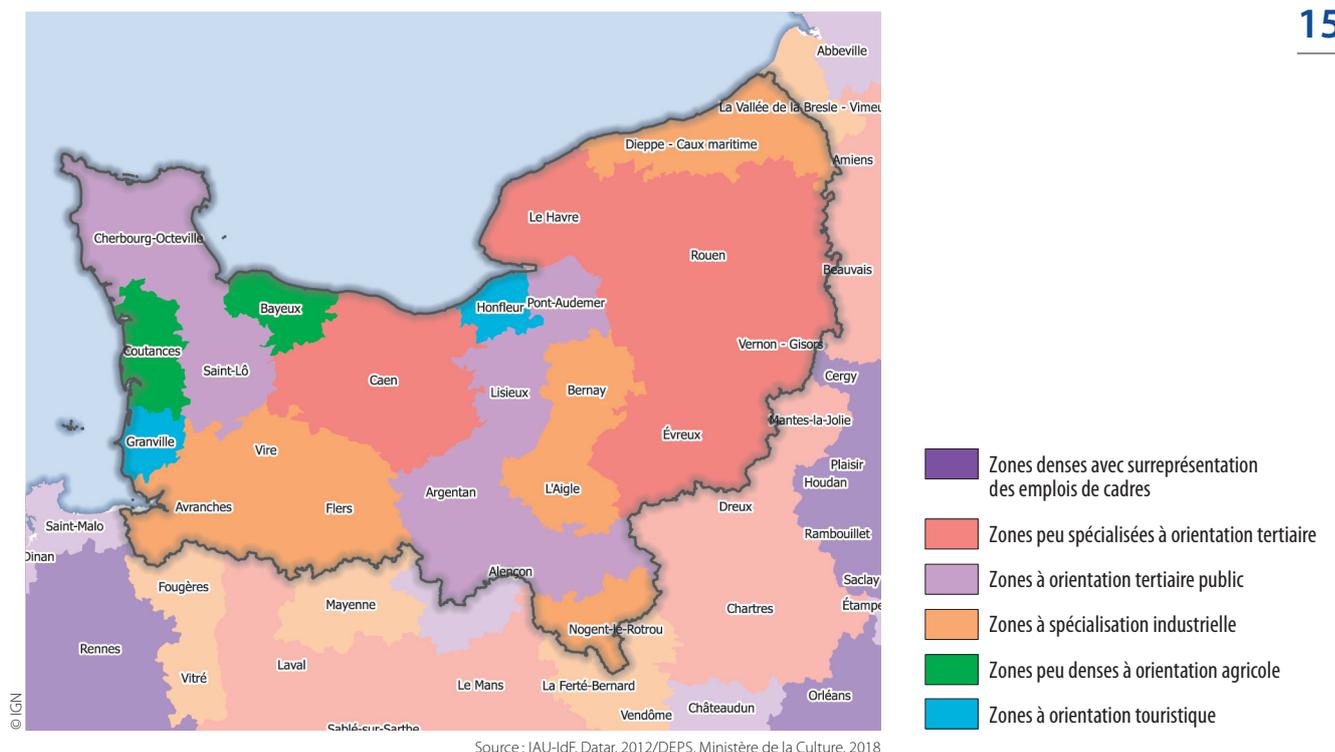


Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFiP, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

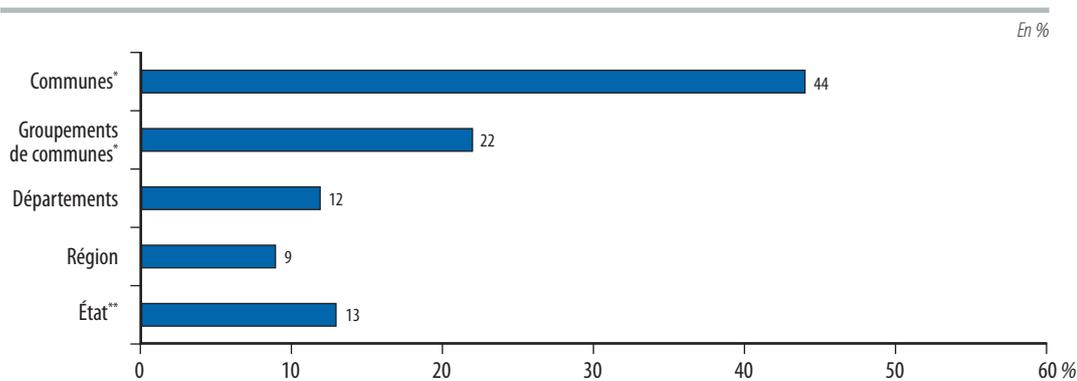


## Spécialisation des territoires par zone d'emploi en Normandie en 2012



## Dépenses

### Répartition de la dépense culturelle publique en Normandie en 2016



\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

\*\* Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en Normandie, 44 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Normandie en 2016

En milliers d'euros, euros et %

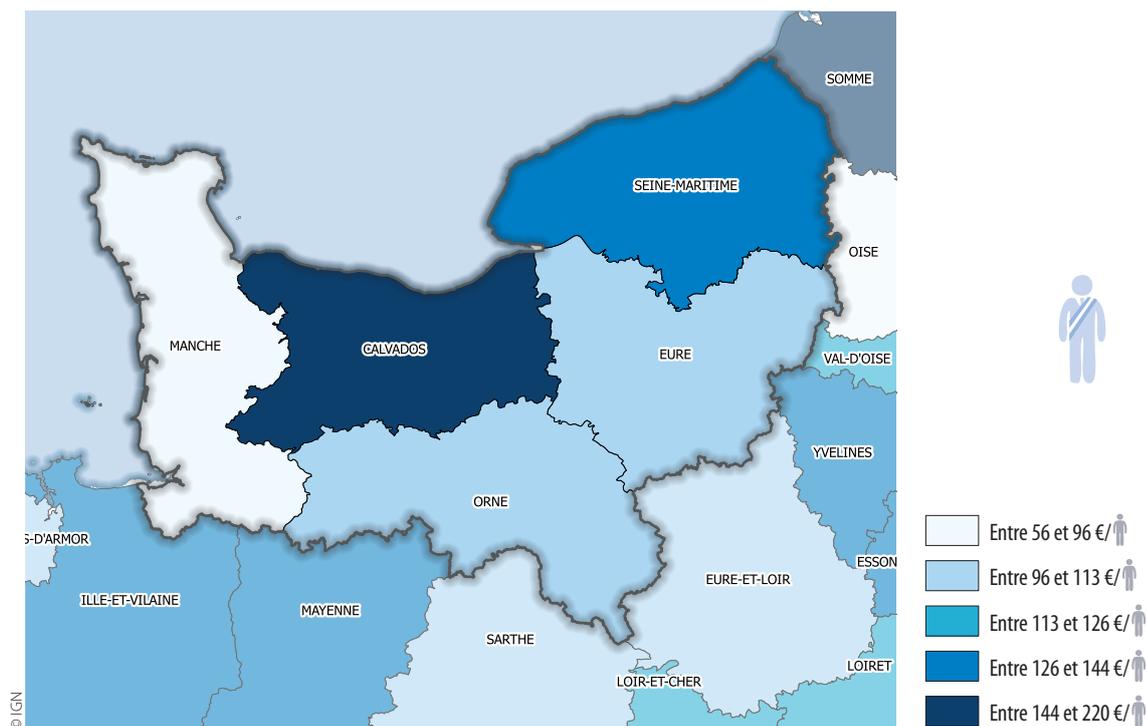
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
<b>Dépenses culturelles</b>	<b>44 486</b>	<b>57 490</b>	<b>107 093</b>	<b>219 297</b>
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	11	61	37	40
<i>dont fonctionnement</i>	36 567	42 408	82 092	168 032
<i>dont investissement</i>	7 919	15 082	25 001	51 265
<b>En euros par habitant</b>				
Dépenses culturelles	13,3	17,2	46,5	128,5
<i>dont fonctionnement</i>	10,9	12,7	35,6	98,5
<i>dont investissement</i>	2,4	4,5	10,8	30,0
<b>En % des dépenses totales</b>				
Dépenses culturelles (%)	3,3	1,7	8,0	8,2
<i>dont fonctionnement</i>	3,9	1,4	8,9	8,3
<i>dont investissement</i>	1,9	3,5	6,0	7,9

\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Normandie en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Normandie



## Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs\* en Normandie en 2016

En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement		Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	dont dépenses de personnels (milliers d'euros)		(milliers d'euros)	(milliers d'euros)
Crédits déconcentrés	38 201	10 289	12 188	50 388	78
Crédits d'administration centrale	4 691	385	421	5 112	8
Crédits opérateurs et autres structures	8 869	4 875	285	9 154	14
<b>Total en milliers d'euros</b>	<b>51 760</b>	<b>15 549</b>	<b>12 894</b>	<b>64 654</b>	<b>100</b>
<b>Total en € par habitant de la région</b>	<b>15,5</b>	<b>4,7</b>	<b>3,9</b>	<b>19,3</b>	
<b>Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France</b>	17,8	5,3	3,7	21,5	

\* Hors sociétés de l'audiovisuel.

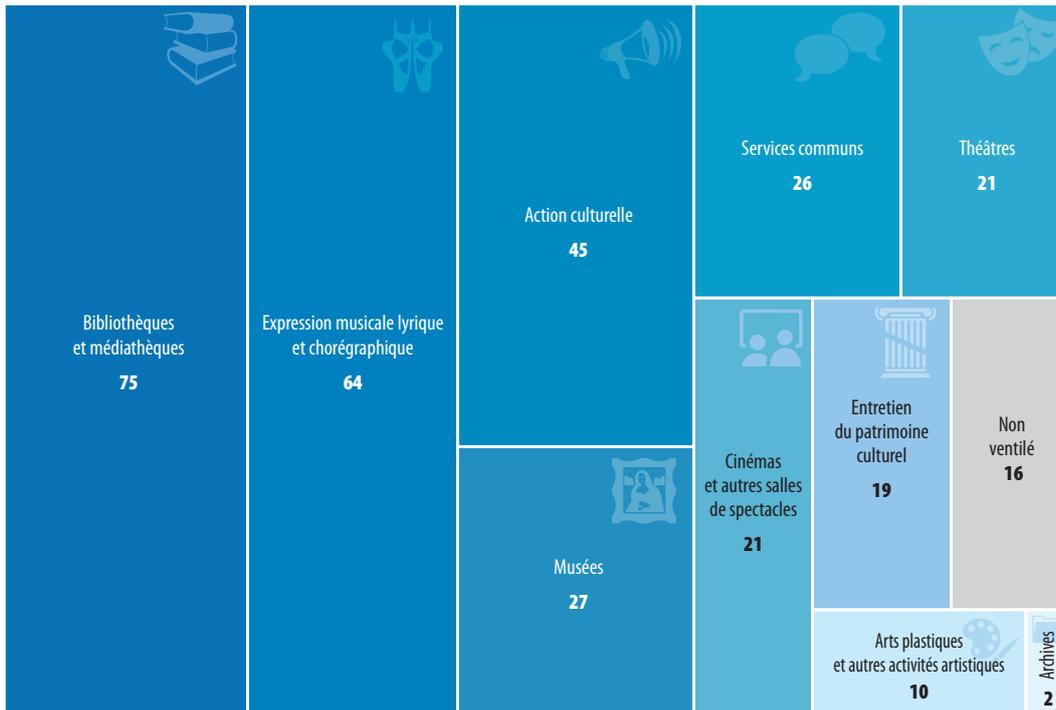
Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

157

## Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements en Normandie par secteur d'intervention en 2016

En millions d'euros



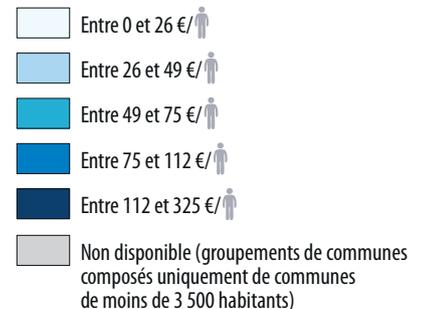
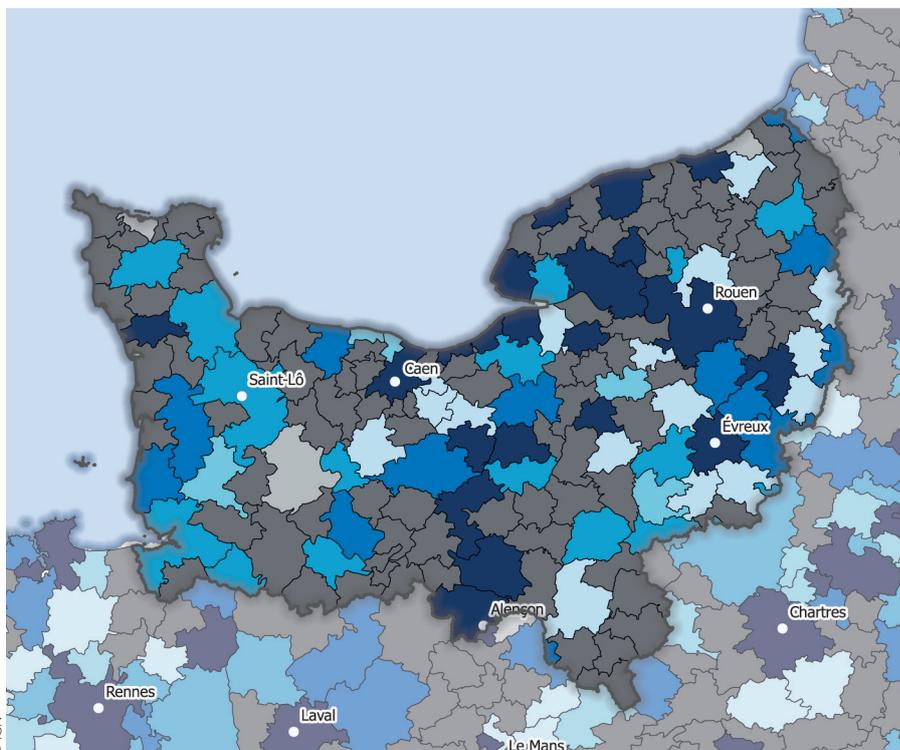
Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes de Normandie et de leurs groupements en faveur des bibliothèques et médiathèques s'élèvent à 75 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes en Normandie en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

# Équipements

## Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie en Normandie en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
		0	1	2	3	4	5	6	7
<b>Part de la population concernée (%)</b>		0	27	0	5	15	25	< 1	27
Lieux de visite	139	0	32	0	2	13	21	0	32
Lieux d'exposition <sup>1</sup>	95	0	38	0	0	16	15	0	32
Monuments nationaux	3	0	0	0	0	0	67	0	33
Jardins remarquables	41	0	20	0	7	7	32	0	34
Cinéma <sup>2</sup>	102	0	24	0	3	19	21	0	34
Lieux de lecture publique <sup>3</sup>	273	0	17	0	7	14	22	0	40
Création et diffusion du spectacle vivant	57	0	58	0	0	23	4	0	16
Théâtres <sup>4</sup>	39	0	46	0	0	31	5	0	18
Musique et danse <sup>5</sup>	15	0	87	0	0	0	0	0	13
Cirque et arts de la rue <sup>6</sup>	3	0	67	0	0	33	0	0	0
Enseignement	30	0	40	0	0	30	7	0	23
Conservatoires <sup>7</sup>	25	0	36	0	0	32	8	0	24
Enseignement supérieur culture <sup>8</sup>	5	0	60	0	0	20	0	0	20

- Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Nombre d'établissements.
- Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.
- Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

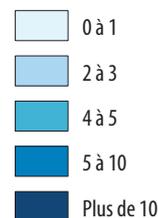
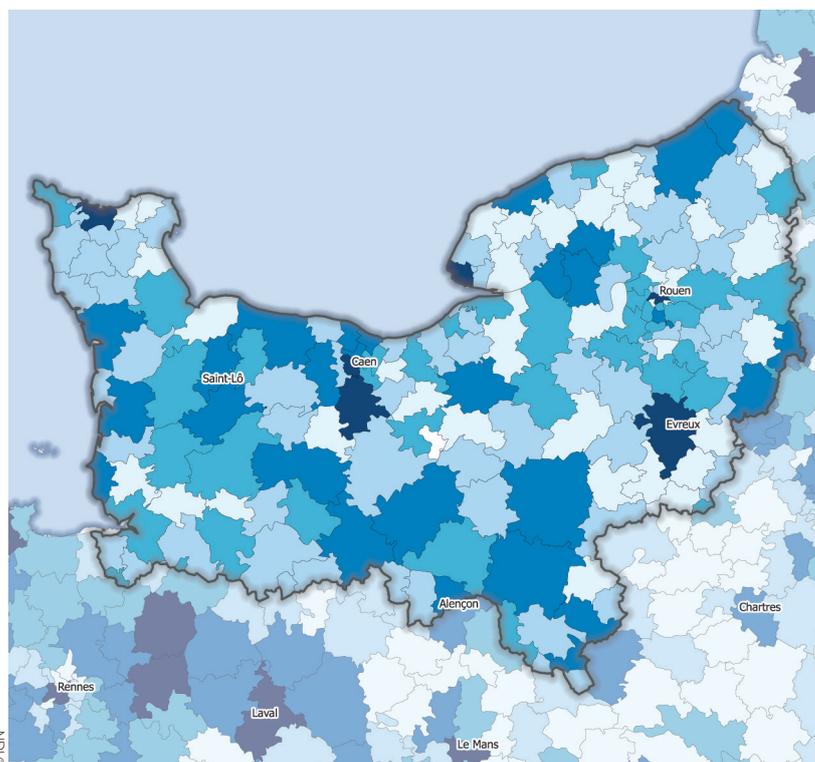
- Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.
- Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.
- Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.
- Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : en Normandie, on compte 139 lieux de visite dont 95 lieux d'exposition, 3 monuments nationaux et 41 jardins remarquables. 32 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapides mais avec des difficultés socio-économiques (voir typologie des territoires de vie en Normandie, carte et tableau p. 154).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



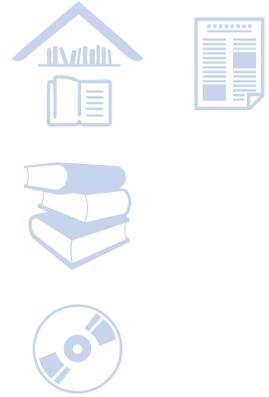
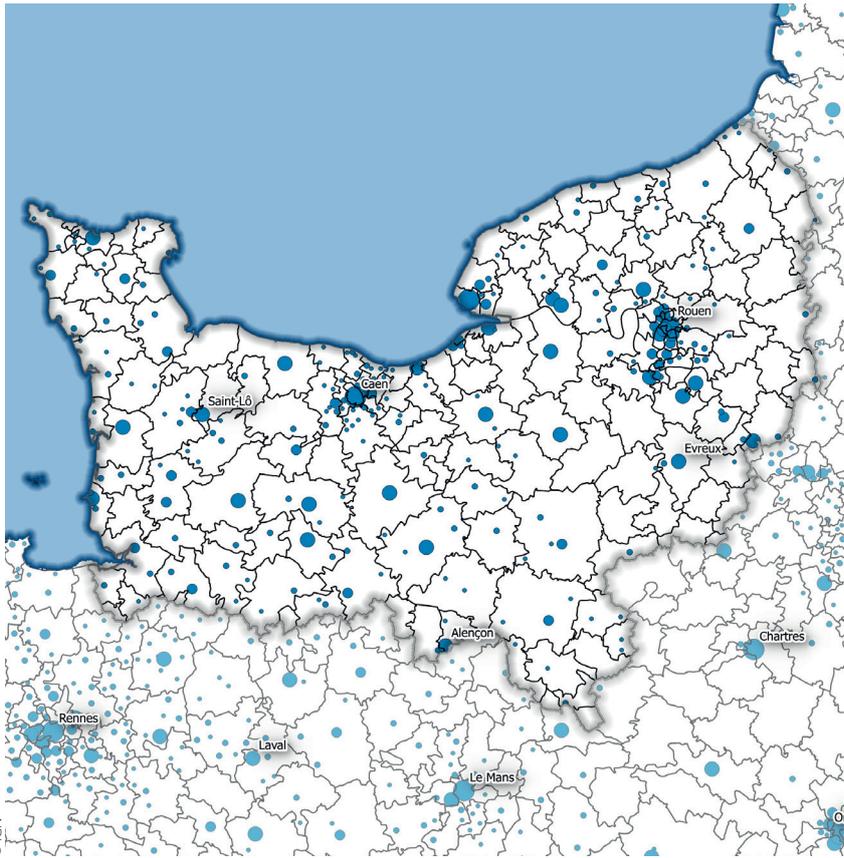
## Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en Normandie en 2016



Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique d'une surface > 100 m<sup>2</sup>, les cinémas, les lieux de visite, les lieux de spectacle vivant et les conservatoires.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface en Normandie en 2016



- 100 à 200 m<sup>2</sup>
- 200 à 500 m<sup>2</sup>
- 500 à 1 000 m<sup>2</sup>
- 1 000 à 5 000 m<sup>2</sup>
- Plus de 5 000 m<sup>2</sup>

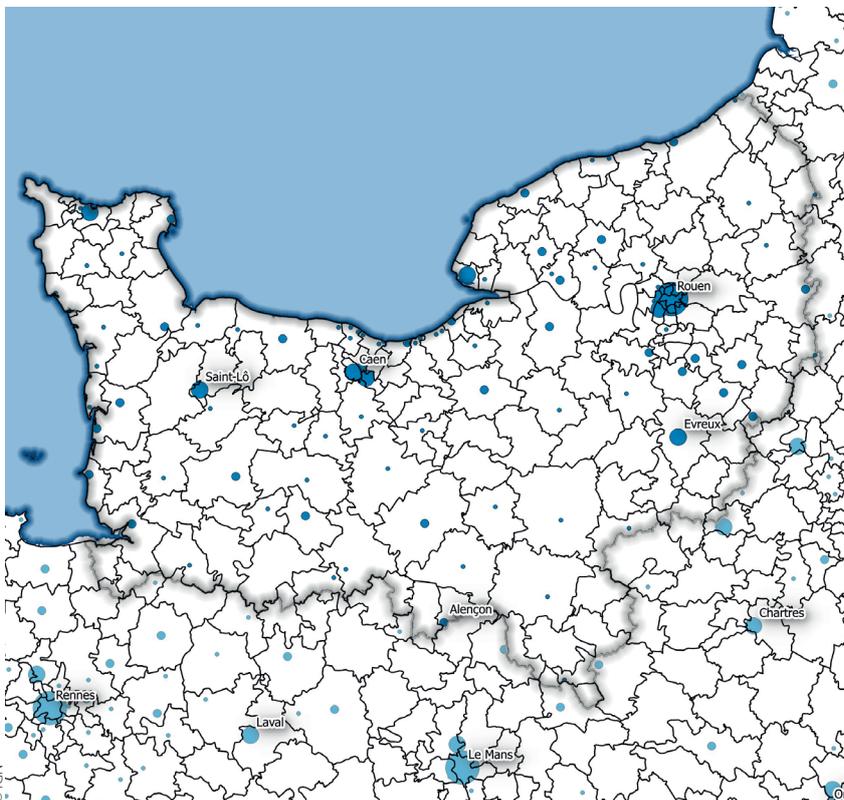
Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Normandie

## Nombre d'écrans de cinéma par commune en Normandie en 2016



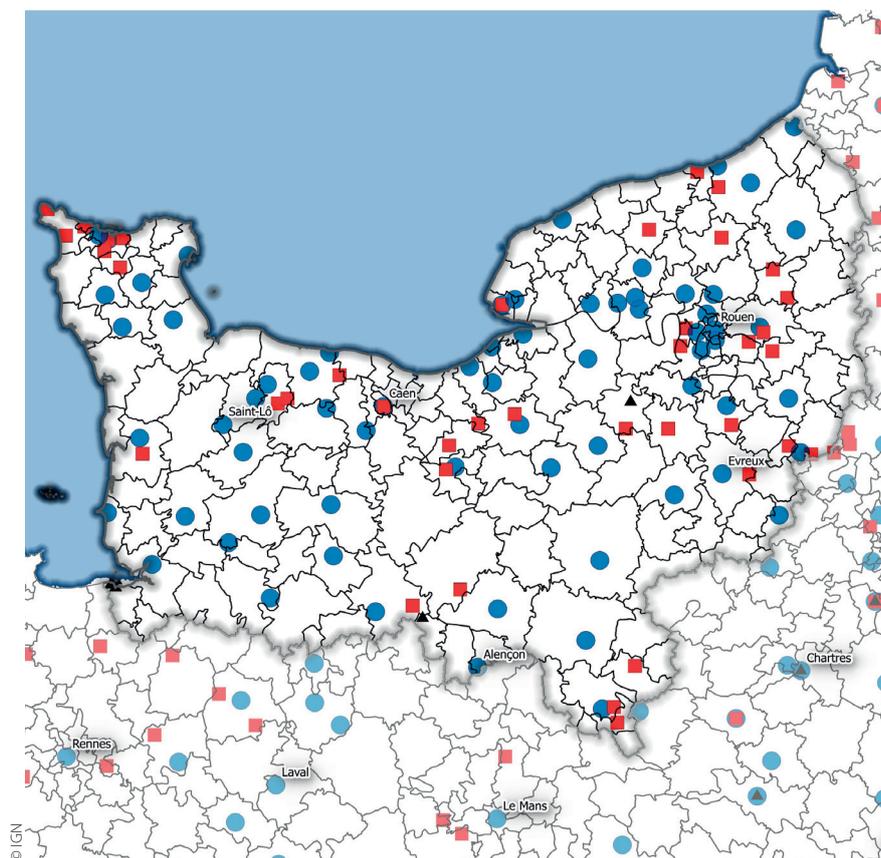
- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

160

## Répartition des lieux de visite par commune en Normandie en 2016



### Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

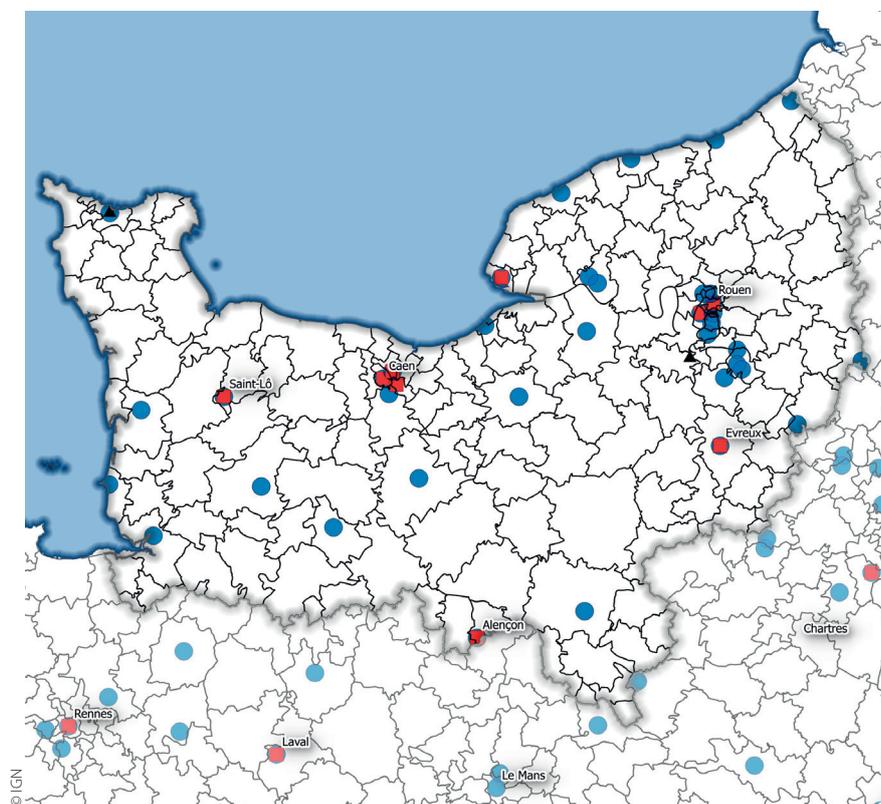
Champ : les lieux d'exposition regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de spectacle vivant par commune en Normandie en 2016



### Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les lieux de cirque et arts de la rue recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les lieux de musique et de danse recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

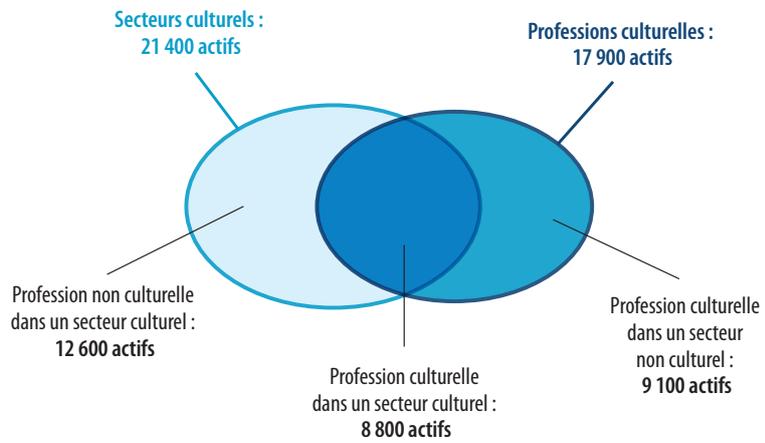
Les lieux de théâtre recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

# Emploi

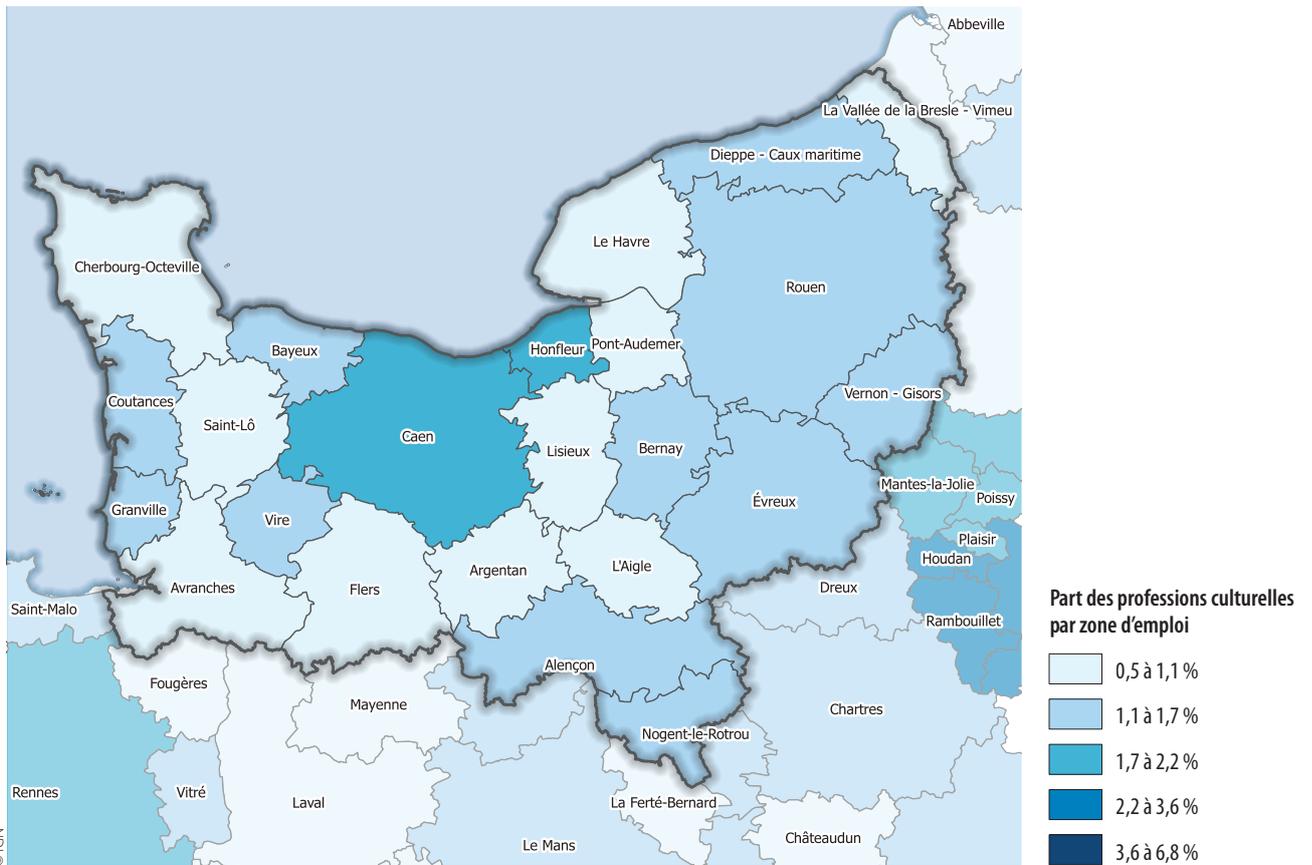
L'emploi culturel :  
secteurs culturels  
et professions  
culturelles  
en Normandie  
en 2014



Champ : actifs ayant un emploi, région Normandie.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Part des professions culturelles dans l'emploi en Normandie en 2014

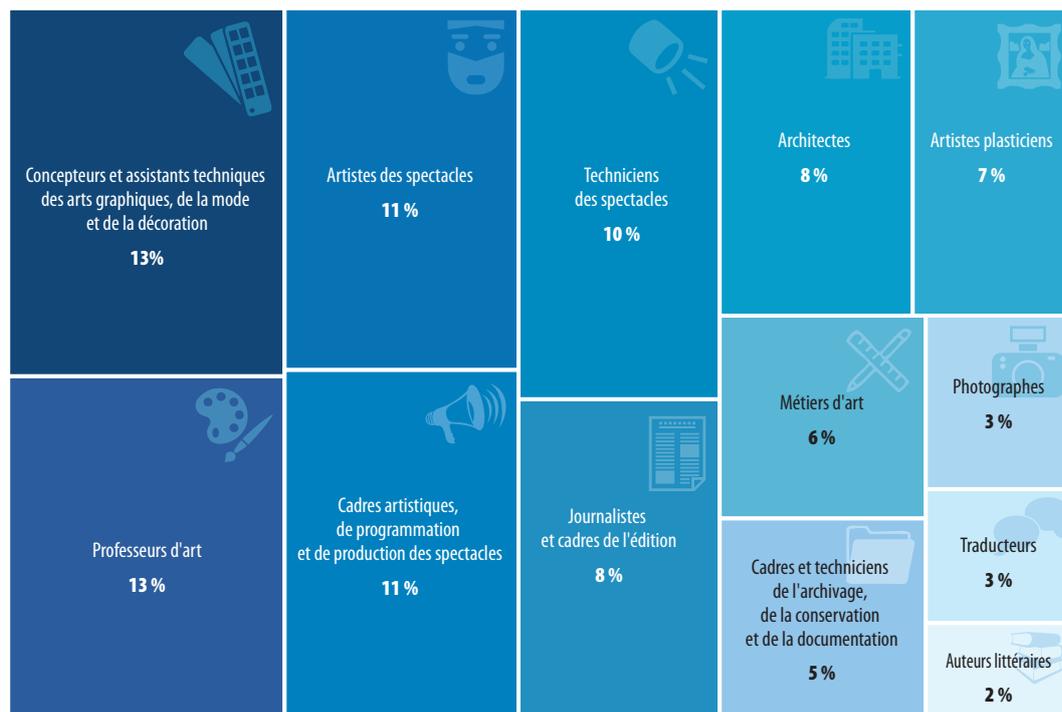


Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.  
La zone d'emploi de la vallée de la Bresle-Vimeu s'étend sur les Hauts-de-France. La zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou s'étend sur le Centre-Val de Loire. La zone d'emploi d'Alençon s'étend sur les Pays de la Loire.  
Note de lecture : les professions culturelles représentent 1,8 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Honfleur.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des professions culturelles en Normandie en 2014

En %



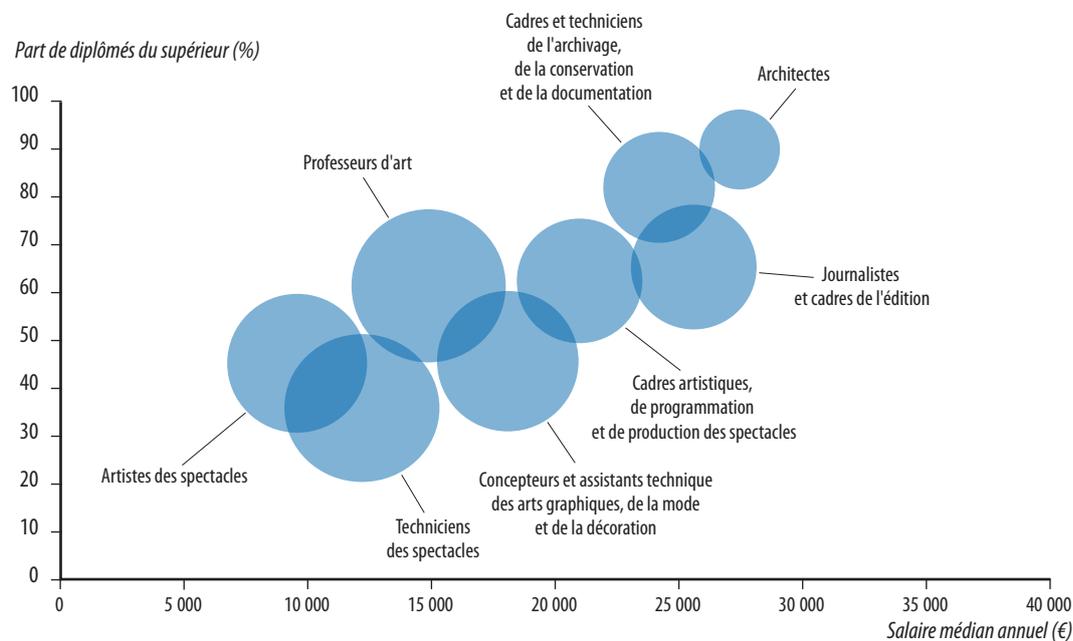
Champ : actifs ayant un emploi, région Normandie.

Note de lecture : en 2014 en Normandie, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 13% de des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour la Normandie.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014 en Normandie. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

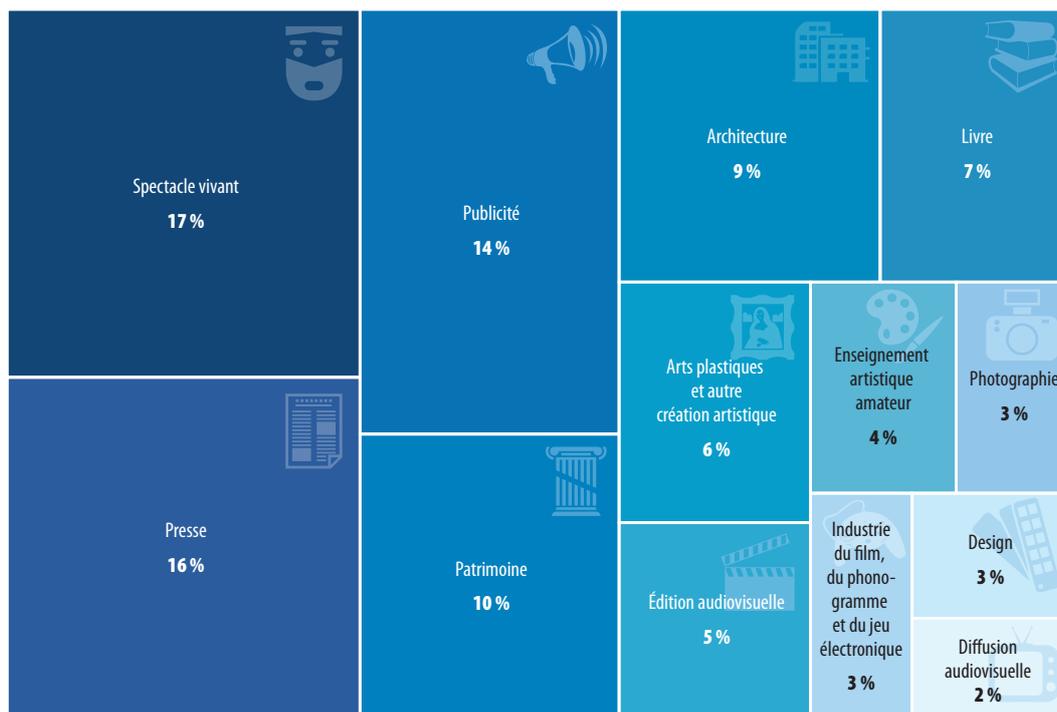
Note de lecture : en 2014 en Normandie, 45 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 9 609 euros.

Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Normandie.

Note de lecture : en 2014 en Normandie, le secteur de l'industrie du spectacle vivant rassemble 17 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	41	18	20
Arts plastiques et autre création artistique	84	55	44
Design	49	72	42
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	36	75	62
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	29	62	49
Livre	41	50	28
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	59	71	48
Presse	22	3	18
Publicité	15	32	31
Spectacle vivant	17	56	55
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>39</b>
<b>Ensemble des actifs de la région</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>23</b>

n.s. : non significatif.  
Champ : actifs ayant un emploi, région Normandie.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Entreprises

### Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands en Normandie en 2015

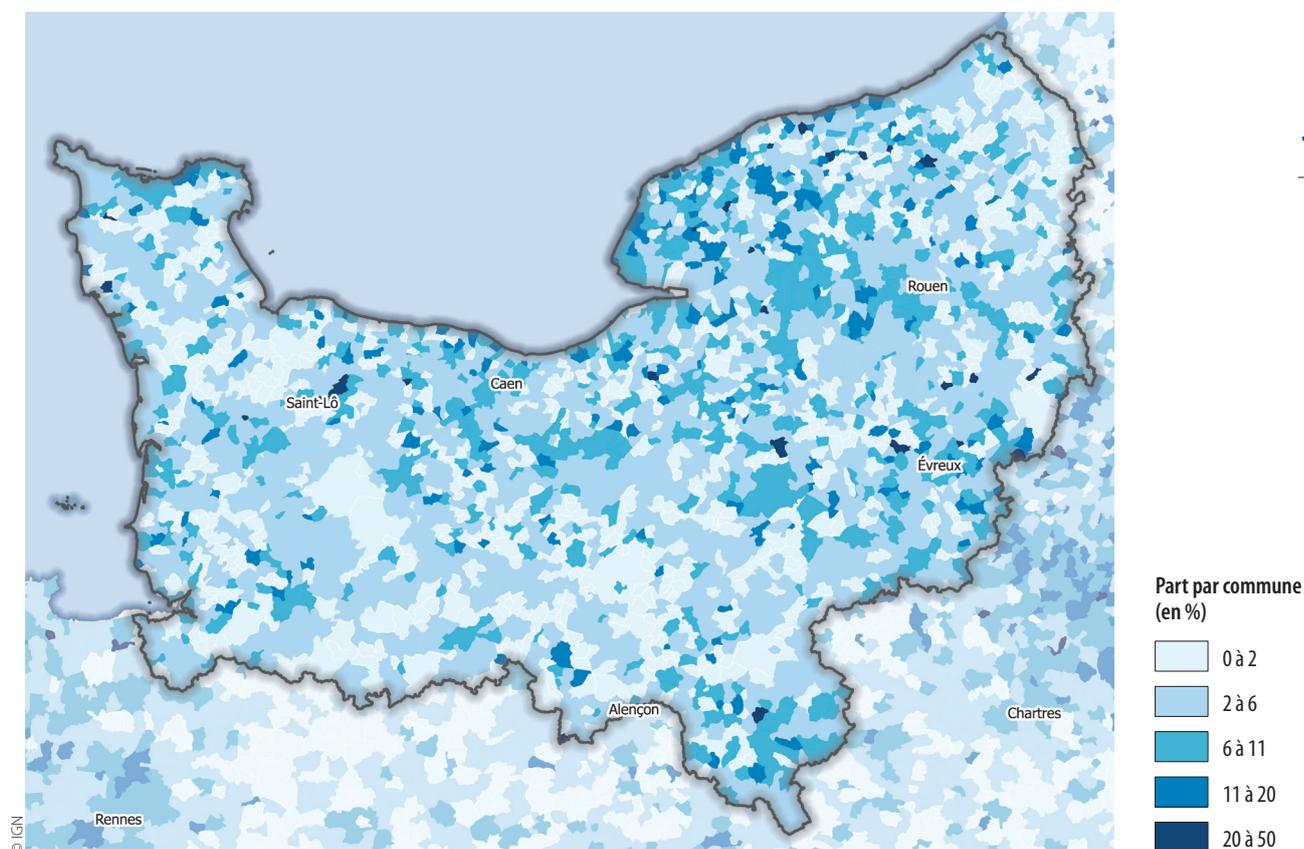
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Normandie	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	3 916	4	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	775	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	343	1	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	5 134	1	96 737	2
Taux de marge (%)	21	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.  
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

### Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en Normandie en 2015

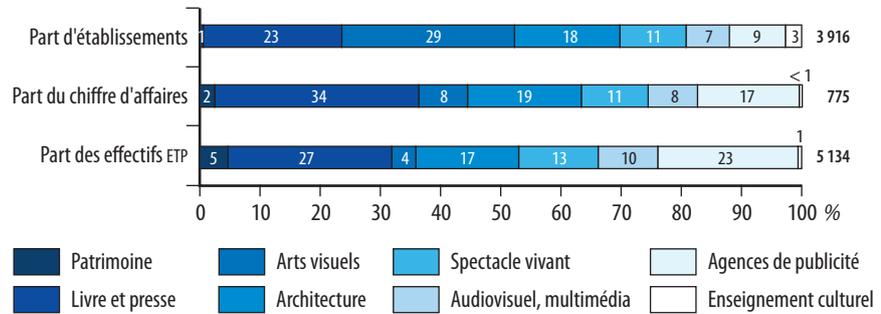


Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018



## Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en Normandie en 2015

En %



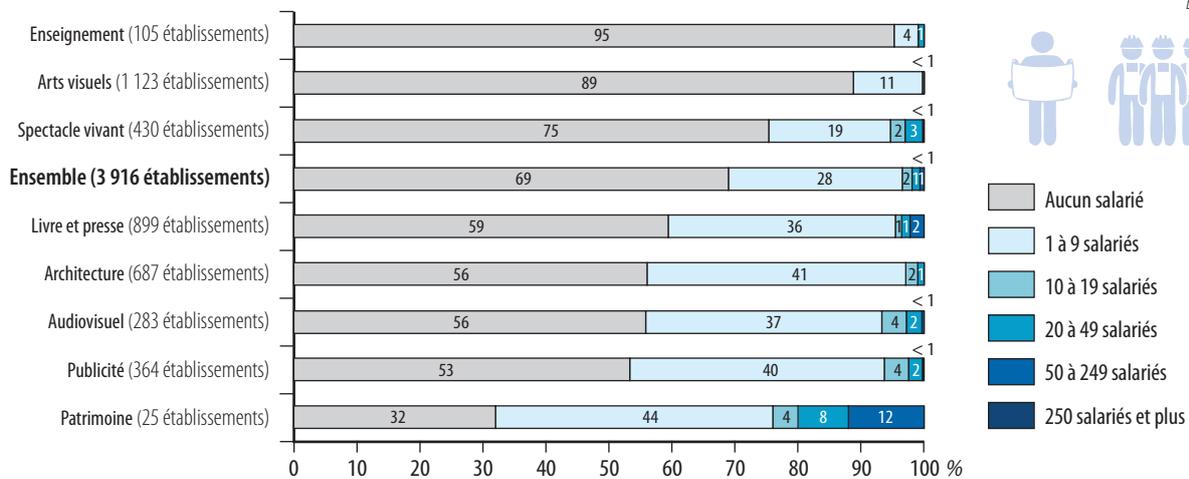
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 29 % des établissements culturels de Normandie, 8 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 4 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand de Normandie.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

## Répartition des entreprises culturelles en Normandie selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, l'enseignement culturel compte 131 établissements en Normandie dont 95 % n'ont aucun salarié en équivalent temps plein et 4 % comptent de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

## Principaux établissements culturels employeurs en Normandie en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
Armatis Normandie	Activités des agences de publicité	Publicité	500 à 999 salariés	Calvados	Caen
Cinram logistics France	Édition et distribution de vidéos	Audiovisuel	200 à 249 salariés	Eure	Champenard
Opéra de Rouen	Gestion de salles de spectacles	Spectacle vivant	100 à 199 salariés	Seine-Maritime	Rouen
France 3 Normandie	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Seine-Maritime	Rouen
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Calvados	Grentheville
Mémorial de Caen	Gestion des musées	Patrimoine	100 à 199 salariés	Calvados	Caen
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Seine-Maritime	Canteleu
France 3 Normandie	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	50 à 99 salariés	Calvados	Caen
Société cherbourgeoise d'éditions	Édition de journaux	Presse	50 à 99 salariés	Manche	Cherbourg-Octeville
Société normande d'information et de communication	Édition de journaux	Presse	50 à 99 salariés	Seine-Maritime	Déville-lès-Rouen

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



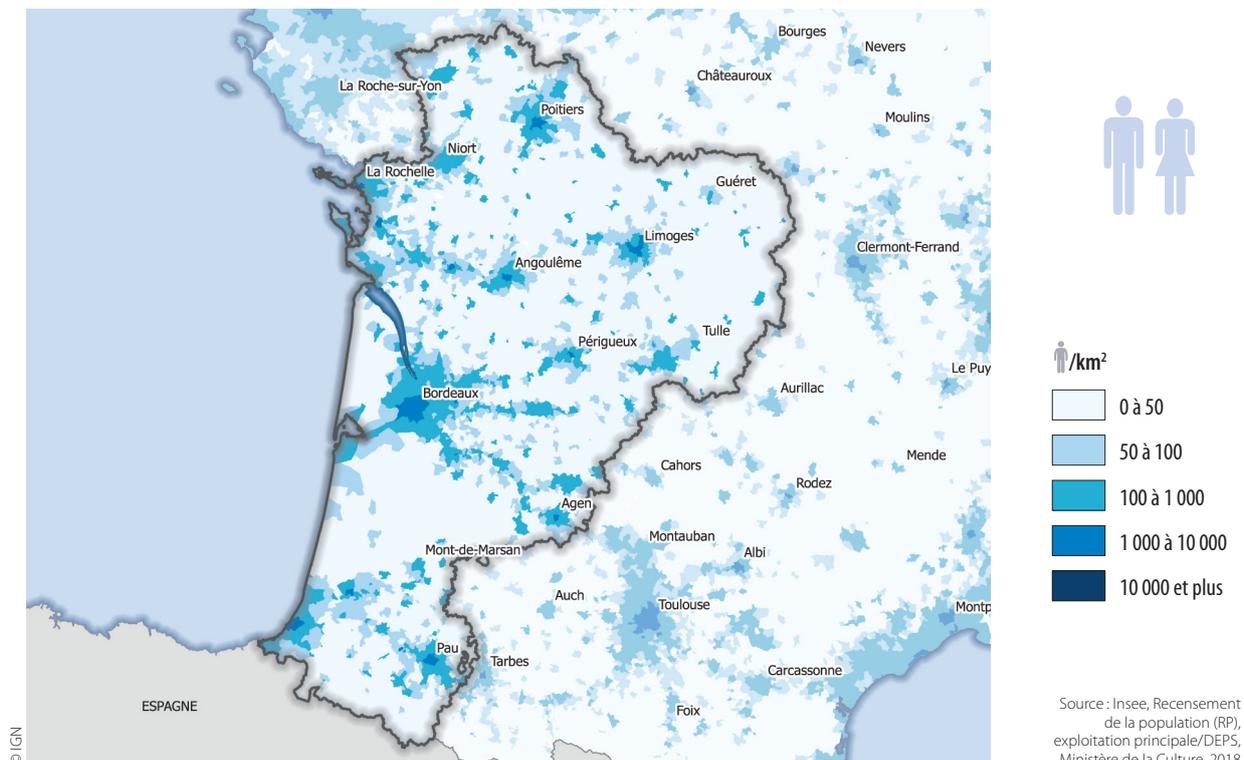
# Nouvelle-Aquitaine

## Cadrage

Plus vaste région française avec ses 720 km de côtes, puissante région agricole (la région se plaçant au premier rang en termes de valeur ajoutée dans l'agriculture) et industrielle, avec par ailleurs une densité de population parmi les plus faibles de métropole – plus de la moitié de la population vivant dans des communes peu denses ou très peu denses –, la région Nouvelle-Aquitaine apparaît en bonne santé au regard de la plupart des indicateurs. Structurée autour de la métropole de Bordeaux, du littoral atlantique, et de multiples systèmes urbains locaux, la région affiche un dynamisme démographique indéniable, malgré un vieillissement marqué de sa population (deuxième région pour l'indice de vieillissement) : évolution de la population parmi les plus fortes de France, due principalement au solde migratoire (figurant au 3<sup>e</sup> rang à l'échelle nationale). Son dynamisme économique est également à relever (taux de création d'entreprises et taux d'activité égaux et supérieurs à la moyenne, taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne) en dépit d'une évolution du PIB par habitant de 1 point inférieure à la moyenne sur la période 1990-2012. Elle dispose par ailleurs de nombreux atouts, entre autres dans le domaine de l'éducation, avec notamment un nombre d'équipements dans l'enseignement supérieur la plaçant au 4<sup>e</sup> rang des régions françaises.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

## Densité moyenne par commune en Nouvelle-Aquitaine en 2015





	Nouvelle-Aquitaine	France	Part de la région/ France entière (en %)
<b>Démographie</b>			
<b>Population (2018) (milliers)</b>	5 994	67 187	9
<b>Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)</b>	0,6	0,5	
<i>dont due au solde naturel (%)</i>	0	0,4	
<i>dont due au solde entrées/sorties (%)</i>	0,6	0,1	
<b>Tranches d'âges (2018) (%)</b>			
<i>0 à 24 ans</i>	27	30	8
<i>25 à 59 ans</i>	43	44	9
<i>60 ans ou plus</i>	30	26	10
<b>Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)</b>			
<i>Premier degré</i>	529	6 805	8
<i>Second degré</i>	447	5 536	8
<i>Supérieur</i>	194	2 551	8
<b>Nombre d'étrangers (2015) (milliers)</b>	261	4 335	6
<b>Nombre d'immigrés (2015) (milliers)</b>	356	6 107	6
<b>Géographie</b>			
<b>Densité (2018) (habitants/km<sup>2</sup>)</b>	71	106	
<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	84 061	636 263	13
<b>Nombre de départements</b>	12	101	12
<b>Nombre de communes (2016)</b>	4 466	35 885	12
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)</b>	260	2 063	13
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)</b>	153	1 267	12
<b>Économie</b>			
<b>Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)</b>	163 898	2 194 200	7
<b>Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)</b>	27 725	33 022	
<b>Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)</b>	4	2	
<b>Secteur secondaire :</b>			
<i>part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)</i>	20	20	
<b>Secteur tertiaire :</b>			
<i>part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)</i>	75	79	
<b>Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)</b>	43	53	
<b>Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)</b>			
<i>d'État</i>	209	2 478	8
<i>hospitalière</i>	116	1 187	10
<i>territoriale</i>	188	1 984	9
<b>Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)</b>	2 688	30 758	9
<b>Taux de chômage localisé** (2017) (%)</b>	8,8	9,4	
<b>Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)</b>	71	71	
<b>Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)</b>	20 148	20 265	
<b>Taux de pauvreté (2015) (%)</b>	13,7	14,6	
<b>Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)</b>	81	1 296	6
<b>Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)</b>	209	4 800	4
<b>Activité touristique</b>			
<b>Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)</b>	12	10	
<b>Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	42 395	338 162	13
<i>dont nuitées étrangères (%)</i>	23	34	
<b>Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	14 324	142 090	10
<i>dont arrivées étrangères (%)</i>	19	31	

\* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

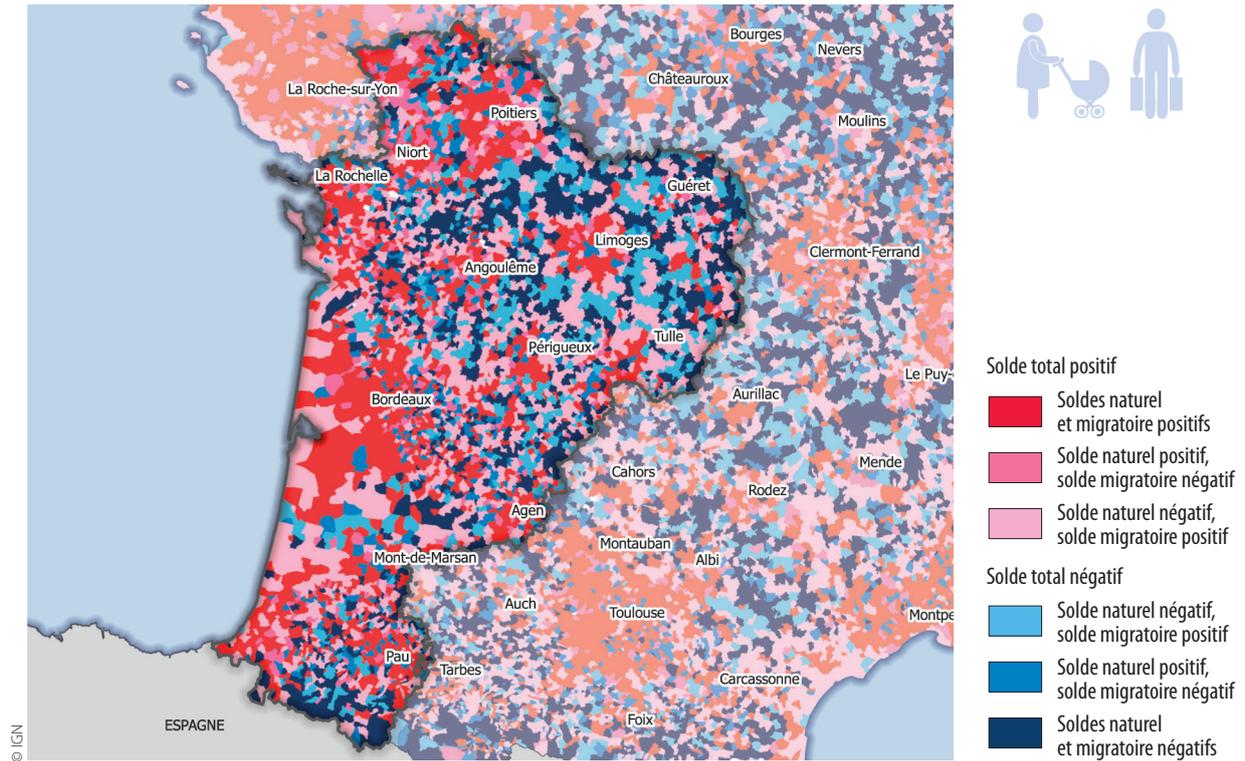
\*\* Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

\*\*\* Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

\*\*\*\* Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Évolution de la population de la région Nouvelle-Aquitaine due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015

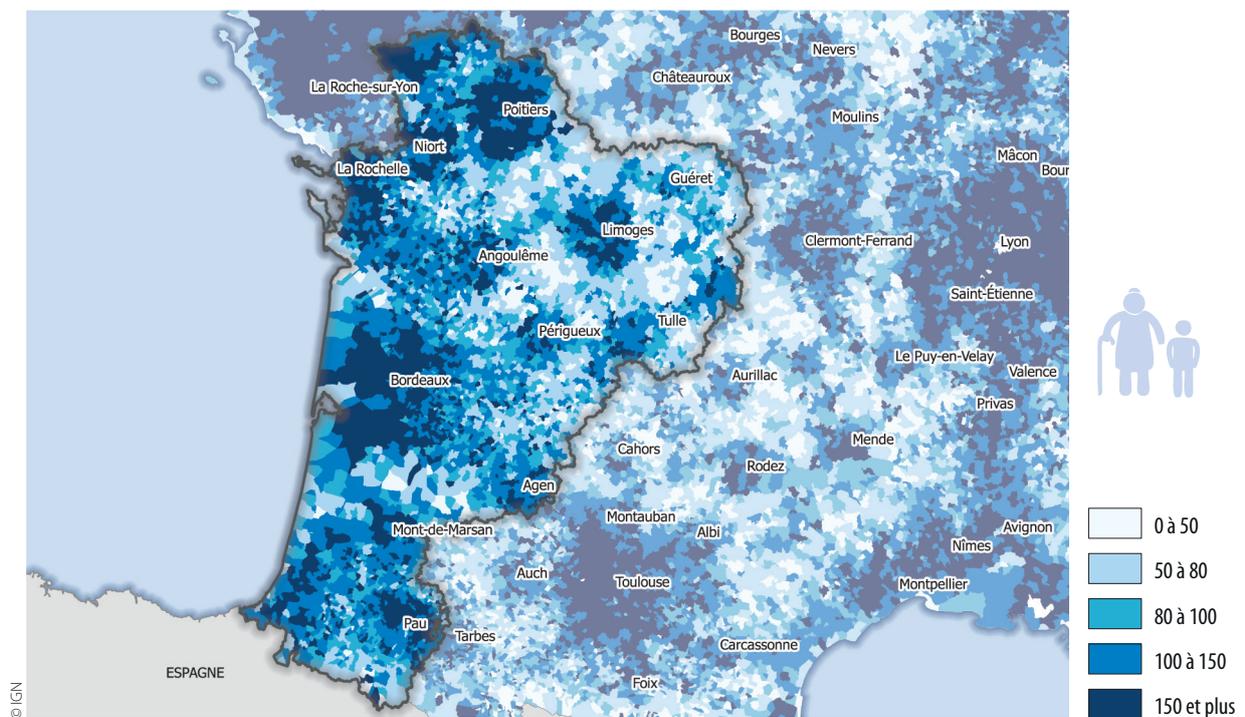


Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



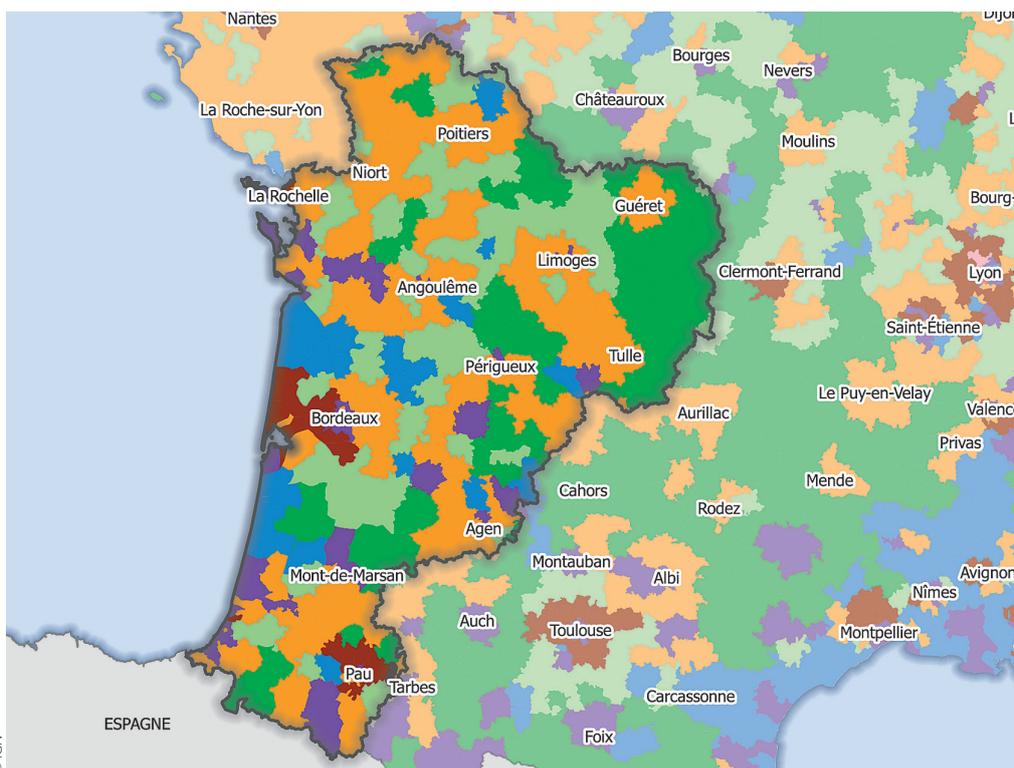
## Indice relatif à la jeunesse par commune en Nouvelle-Aquitaine en 2015



Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**. Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Typologie des territoires de vie en Nouvelle-Aquitaine



- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

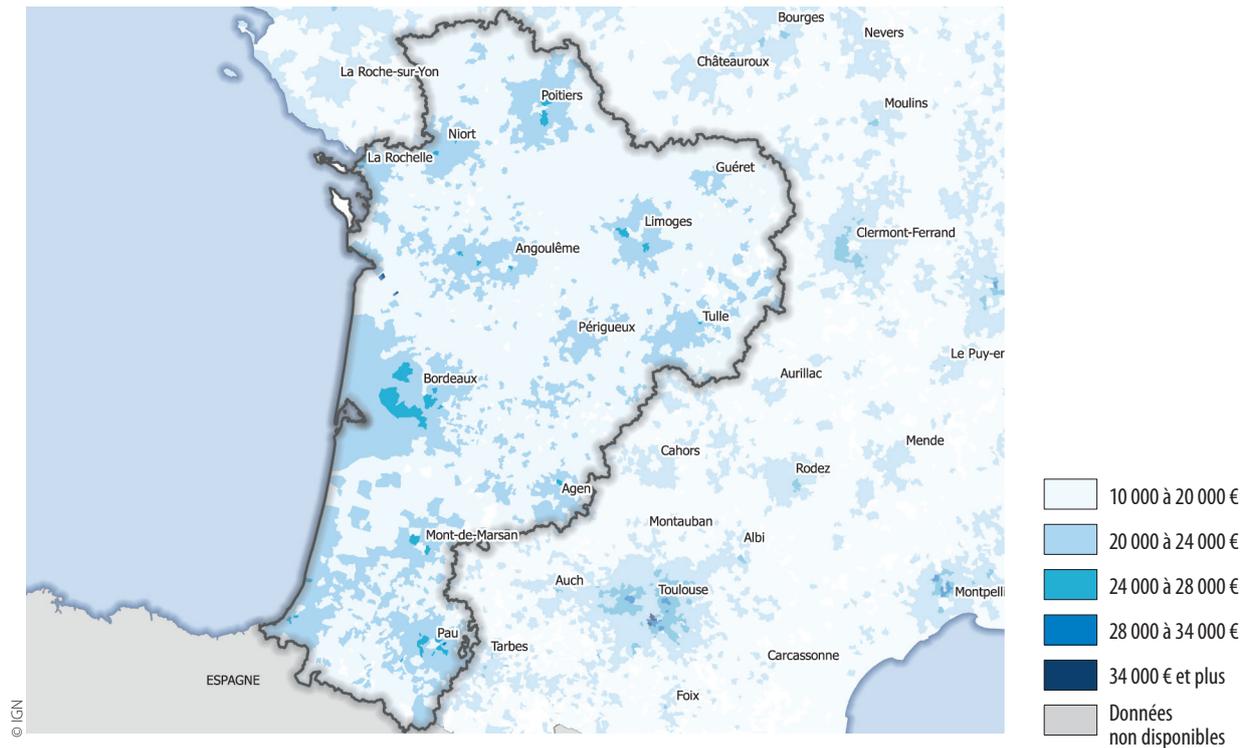
## Part de la population par territoire de vie en Nouvelle-Aquitaine

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	2 273	38
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: purple; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	1 991	33
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: lightgreen; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	635	11
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: green; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	387	6
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: blue; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	376	6
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	332	6
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	–	0
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: pink; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	–	0
	<b>5 994</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Niveau de vie médian par commune en Nouvelle-Aquitaine en 2015

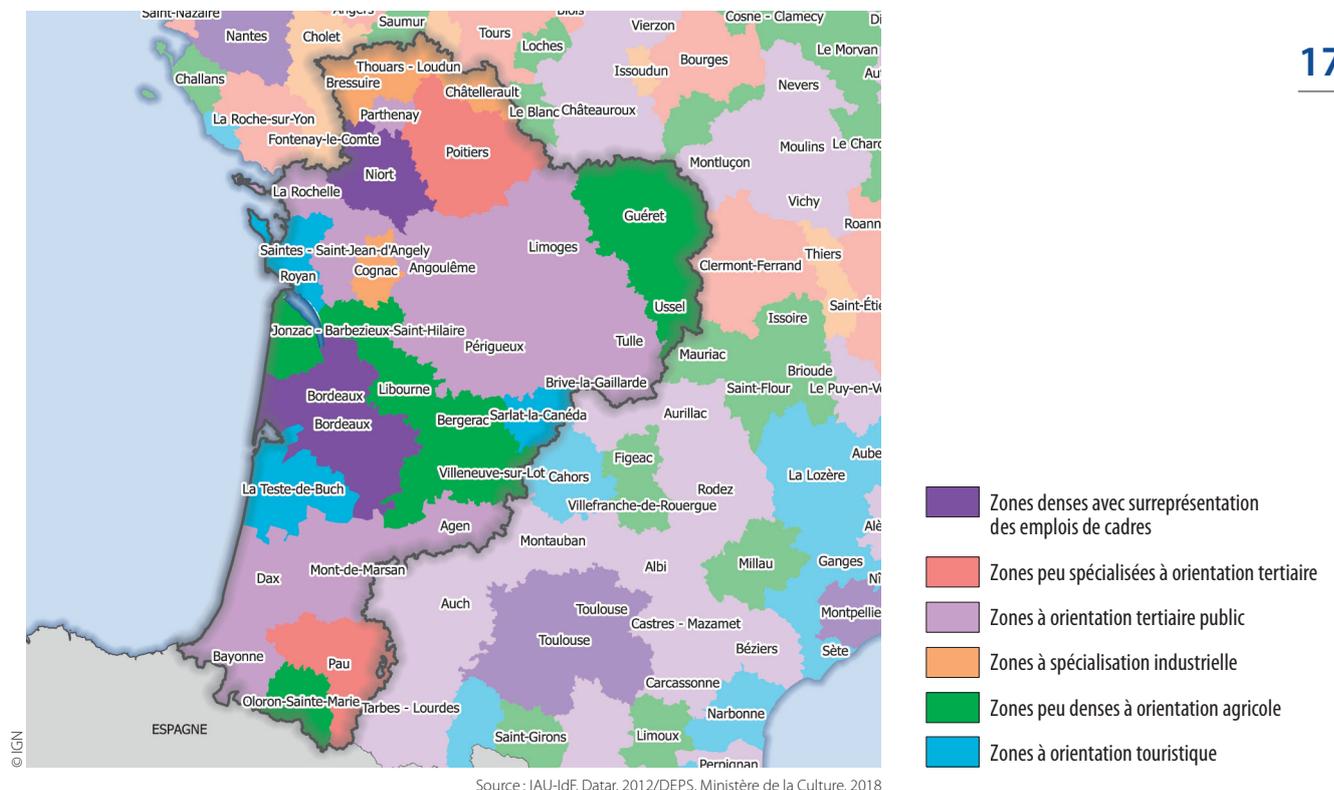


Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFIP, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Spécialisation des territoires par zone d'emploi en Nouvelle-Aquitaine en 2012

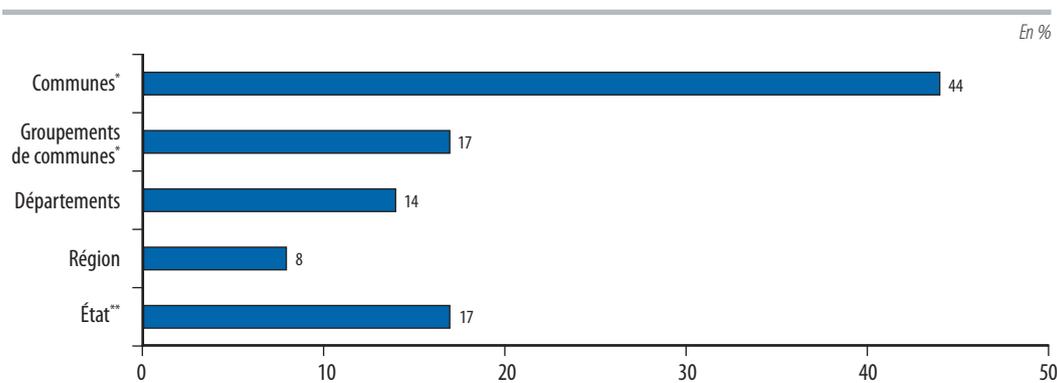


Source : IAU-Idf, Datar, 2012/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses

### Répartition de la dépense culturelle publique en Nouvelle-Aquitaine en 2016



\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

\*\* Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en Nouvelle-Aquitaine, 44 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Nouvelle-Aquitaine en 2016

En milliers d'euros, euros et %

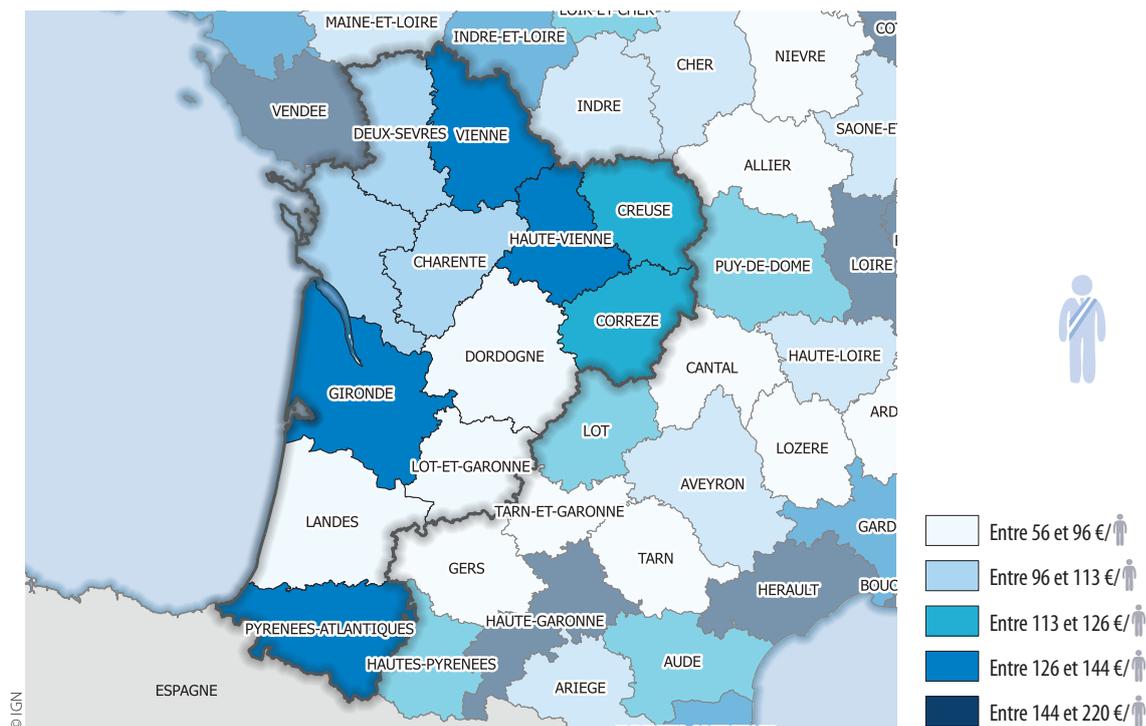
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
<b>Dépenses culturelles</b>	<b>71 771</b>	<b>118 244</b>	<b>145 311</b>	<b>376 553</b>
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	5	52	40	39
<i>dont fonctionnement</i>	48 107	94 519	97 435	310 991
<i>dont investissement</i>	23 664	23 725	47 876	65 562
<b>En euros par habitant</b>				
Dépenses culturelles	12,1	19,9	34,3	119,1
<i>dont fonctionnement</i>	8,1	15,9	23,0	98,4
<i>dont investissement</i>	4,0	4,0	11,3	20,7
<b>En % des dépenses totales</b>				
Dépenses culturelles (%)	3,0	1,9	5,1	8,4
<i>dont fonctionnement</i>	3,0	1,8	5,1	9,2
<i>dont investissement</i>	2,9	2,7	5,1	6,0

\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Nouvelle-Aquitaine en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs\* en Nouvelle-Aquitaine en 2016

En milliers d'euros et en %

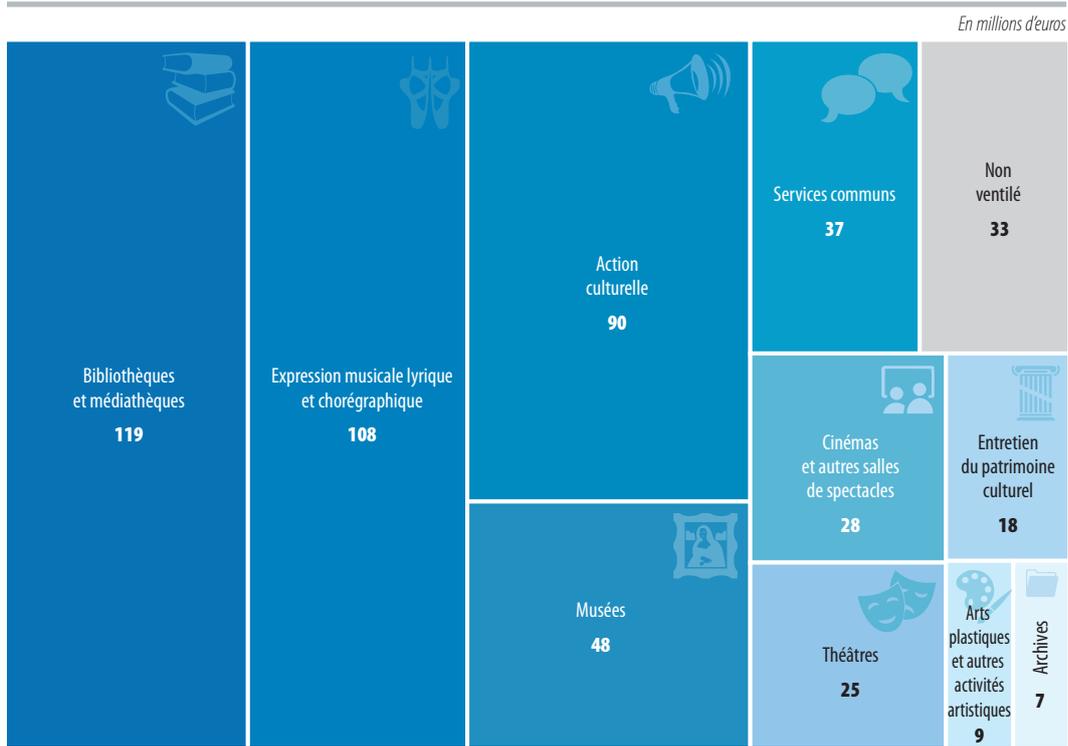
	Fonctionnement		Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	dont dépenses de personnels (milliers d'euros)		(milliers d'euros)	(milliers d'euros)
Crédits déconcentrés	73 032	20 866	23 199	96 231	66
Crédits d'administration centrale	18 213	8 125	910	19 123	13
Crédits opérateurs et autres structures	28 010	11 106	2 014	30 024	21
<b>Total en milliers d'euros</b>	<b>119 256</b>	<b>40 097</b>	<b>26 123</b>	<b>145 379</b>	<b>100</b>
<b>Total en € par habitant de la région</b>	<b>20,1</b>	<b>6,7</b>	<b>4,4</b>	<b>24,5</b>	
<b>Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France</b>	17,8	5,3	3,7	21,5	

\* Hors sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements en Nouvelle-Aquitaine par secteur d'intervention en 2016

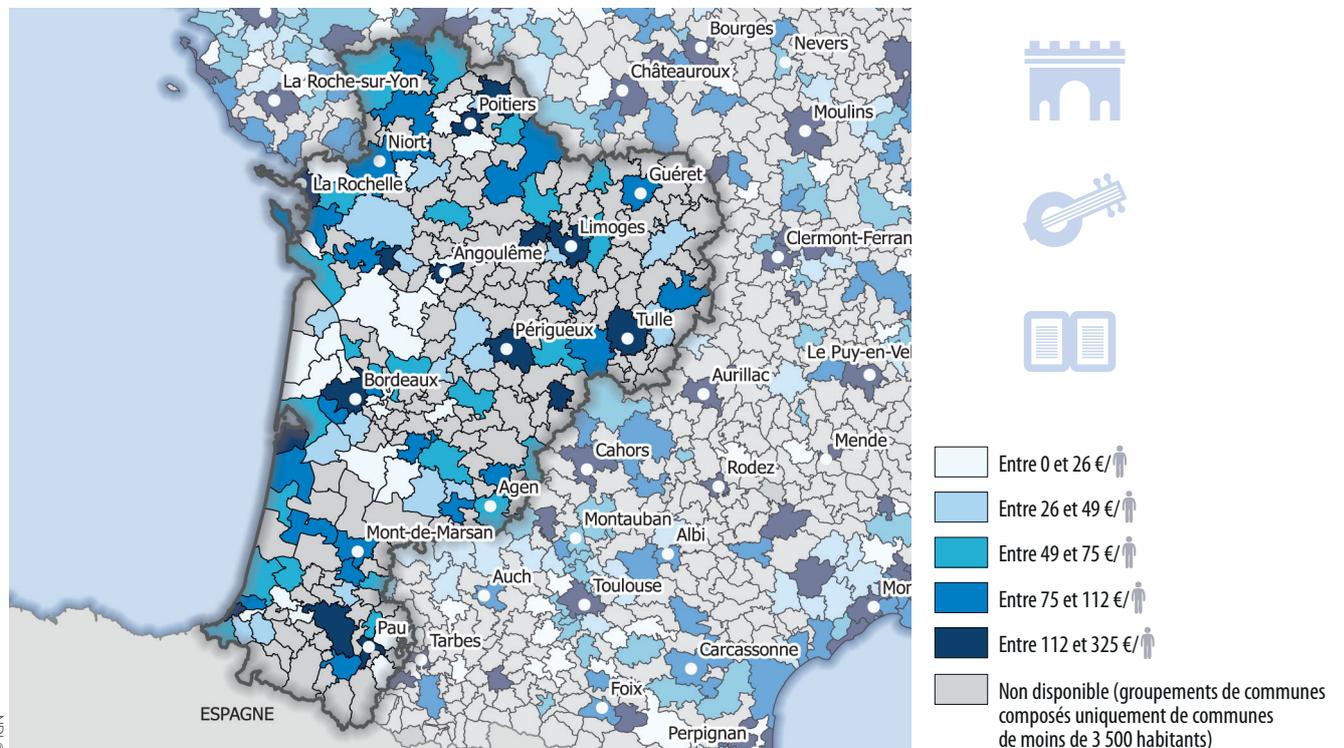


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes de Nouvelle-Aquitaine et de leurs groupements en faveur des bibliothèques et médiathèques s'élèvent à 119 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes en Nouvelle-Aquitaine en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Équipements

### Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie en Nouvelle-Aquitaine en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
		0	33	0	6	6	11	6	38
<b>Part de la population concernée (%)</b>		0	33	0	6	6	11	6	38
Lieux de visite	184	0	38	0	2	6	6	13	36
Lieux d'exposition <sup>1</sup>	118	0	48	0	1	7	5	10	29
Monuments nationaux	12	0	25	0	0	0	17	17	42
Jardins remarquables	54	0	17	0	4	6	6	17	52
Cinéma <sup>2</sup>	232	0	28	0	5	12	9	12	34
Lieux de lecture publique <sup>3</sup>	606	0	20	0	5	7	14	8	45
Création et diffusion du spectacle vivant	79	0	62	0	1	5	5	3	24
Théâtres <sup>4</sup>	53	0	55	0	2	8	6	4	26
Musique et danse <sup>5</sup>	23	0	83	0	0	0	0	0	17
Cirque et arts de la rue <sup>6</sup>	3	0	33	0	0	0	33	0	33
Enseignement	40	0	68	0	3	3	3	0	25
Conservatoires <sup>7</sup>	28	0	61	0	4	4	4	0	29
Enseignement supérieur culture <sup>8</sup>	12	0	83	0	0	0	0	0	17

1. Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Nombre d'établissements.

3. Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

4. Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

5. Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.

6. Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.

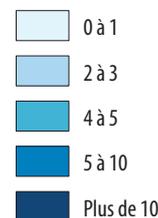
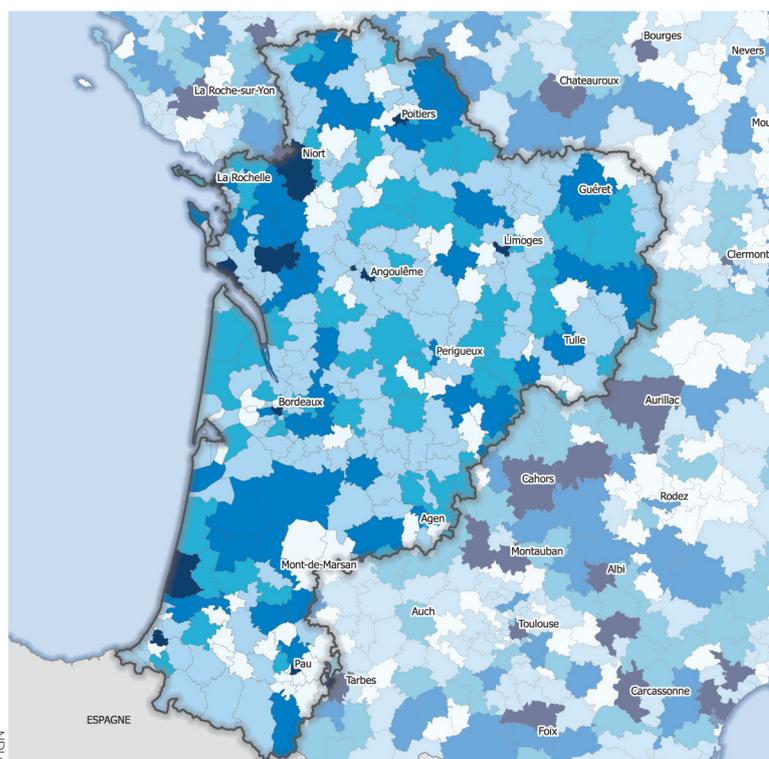
7. Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.

8. Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : en Nouvelle-Aquitaine, on compte 184 lieux de visite dont 118 lieux d'exposition, 12 monuments nationaux et 54 jardins remarquables. 38 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapides mais avec des difficultés socio-économiques (voir typologie des territoires de vie en Nouvelle-Aquitaine, carte et tableau p. 170).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en Nouvelle-Aquitaine en 2016

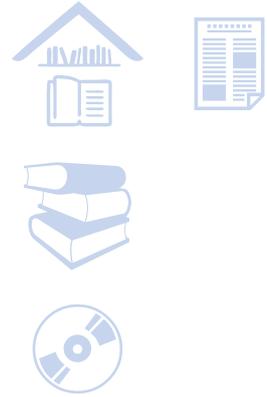
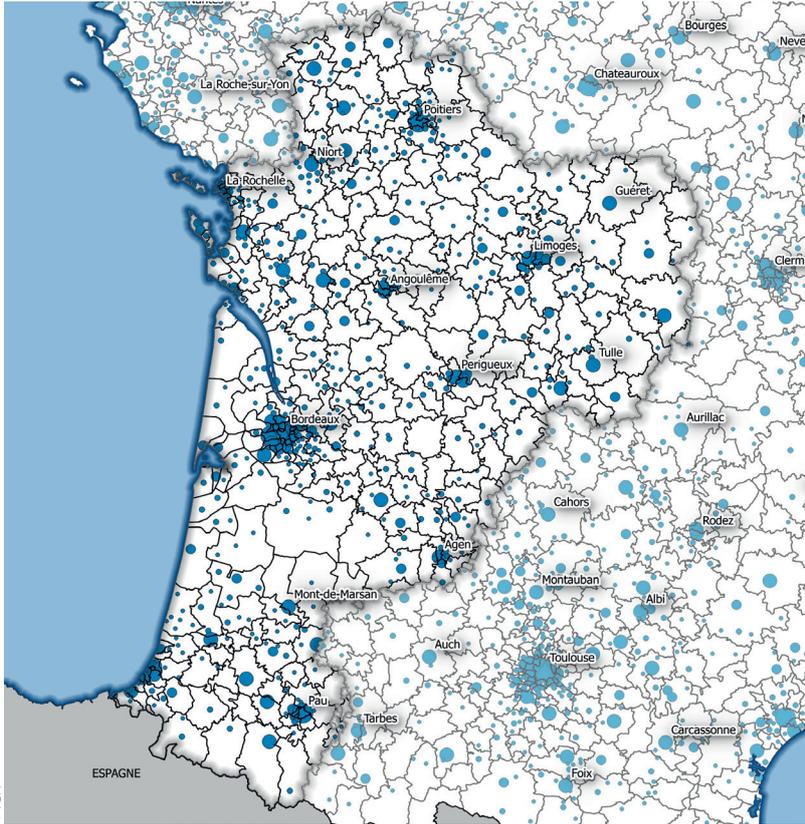


Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique d'une surface > 100 m<sup>2</sup>, les cinémas, les lieux de visite, les lieux de spectacle vivant et les conservatoires.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface en Nouvelle-Aquitaine en 2016



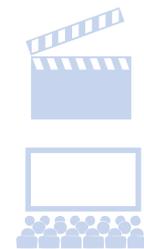
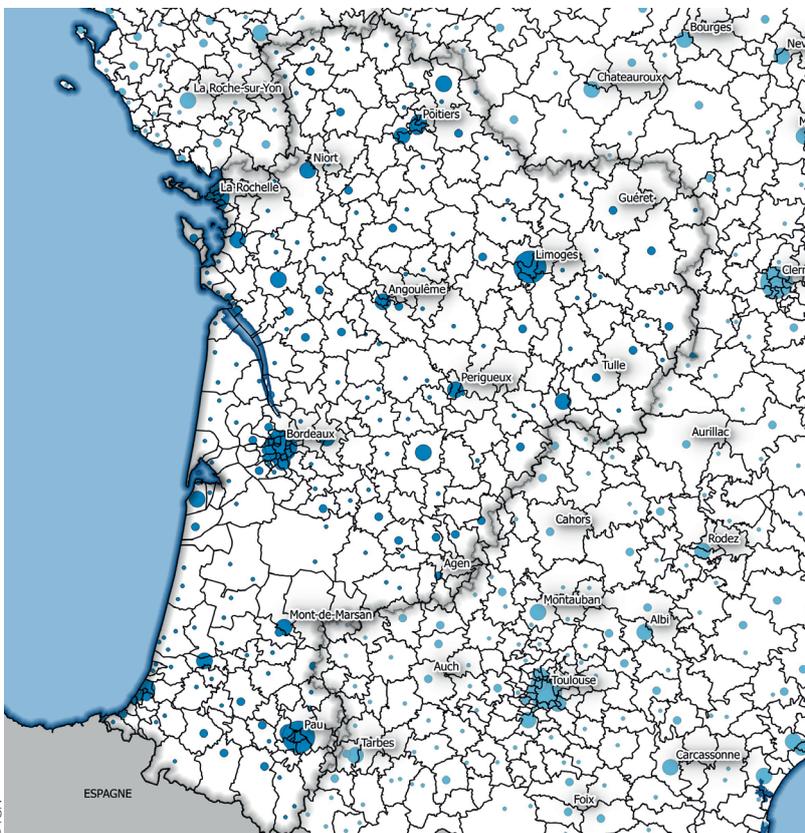
- 100 à 200 m<sup>2</sup>
- 200 à 500 m<sup>2</sup>
- 500 à 1 000 m<sup>2</sup>
- 1 000 à 5 000 m<sup>2</sup>
- Plus de 5 000 m<sup>2</sup>

Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Nombre d'écrans de cinéma par commune en Nouvelle-Aquitaine en 2016

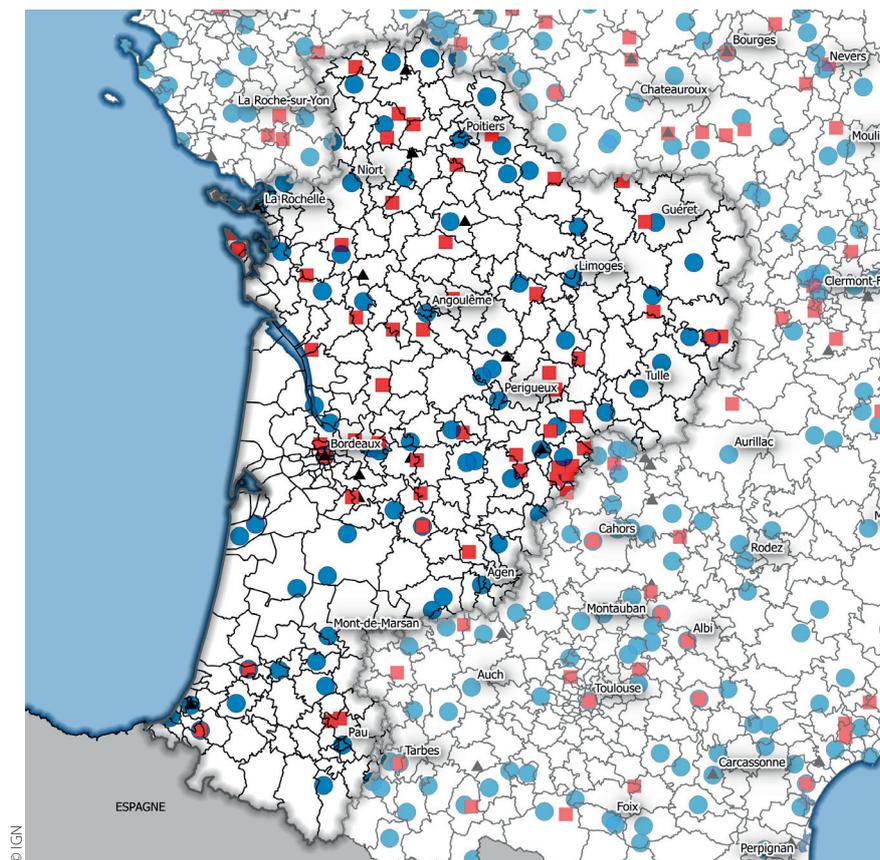


- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des lieux de visite par commune en Nouvelle-Aquitaine en 2016



### Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

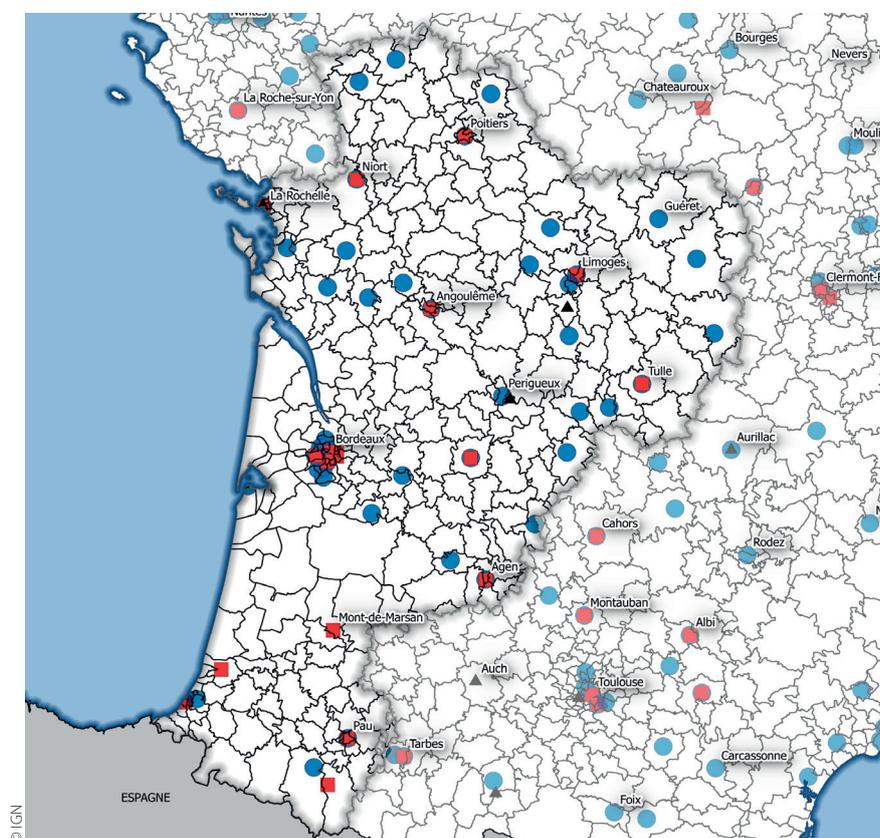
Champ : les lieux d'exposition regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de spectacle vivant par commune en Nouvelle-Aquitaine en 2016



### Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les lieux de cirque et arts de la rue recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les lieux de musique et de danse recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

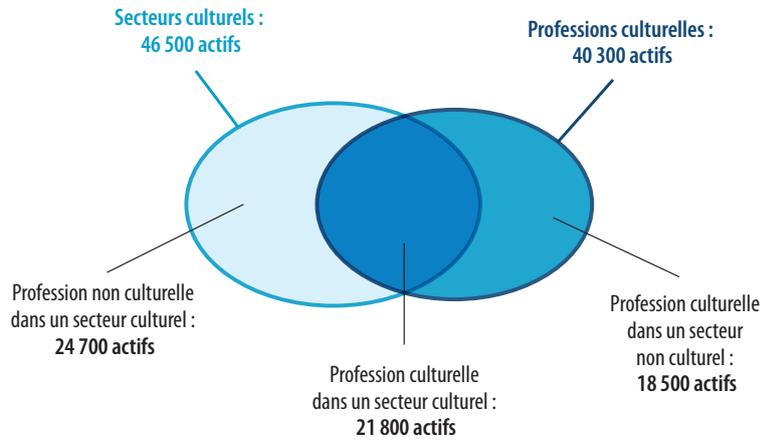
Les lieux de théâtre recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

■ Emploi

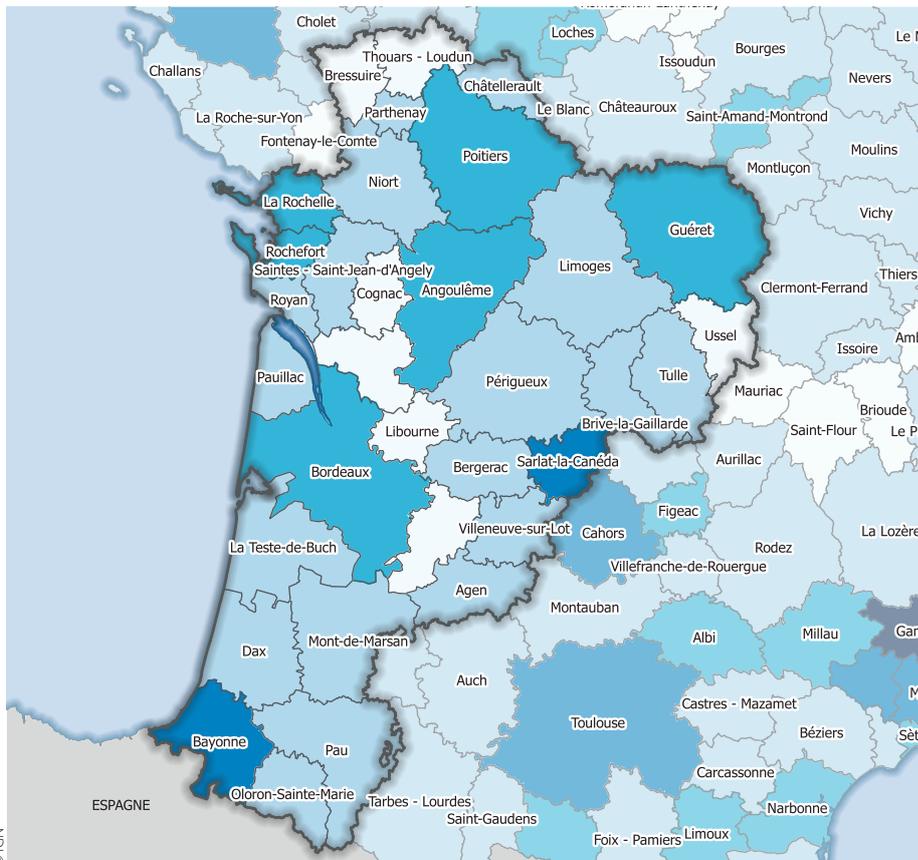
L'emploi culturel :  
secteurs culturels  
et professions  
culturelles  
en Nouvelle-  
Aquitaine  
en 2014



Champ : actifs ayant un emploi, région Nouvelle-Aquitaine.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part des professions culturelles dans l'emploi en Nouvelle-Aquitaine en 2014

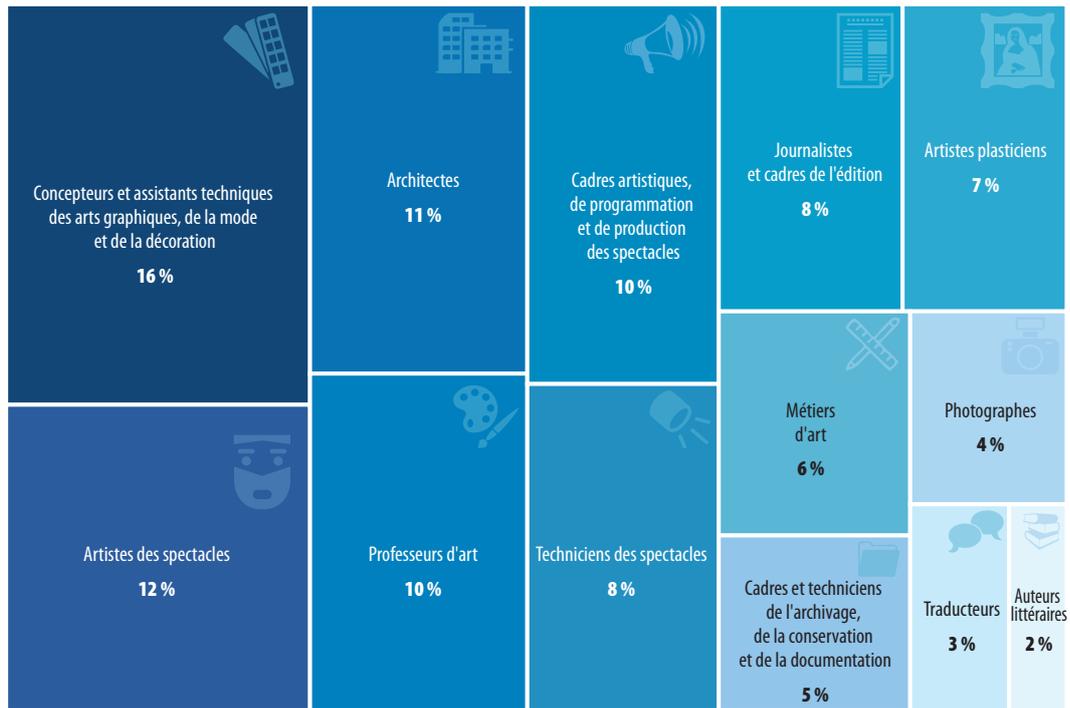


Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.  
Les zones d'emploi de Brive-la-Gaillarde et de Mont-de-Marsan s'étendent sur l'Occitanie.  
Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,4 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Bayonne.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des professions culturelles en Nouvelle-Aquitaine en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Nouvelle-Aquitaine.

Note de lecture : en 2014 en Nouvelle-Aquitaine, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 16 % des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour la Nouvelle-Aquitaine.

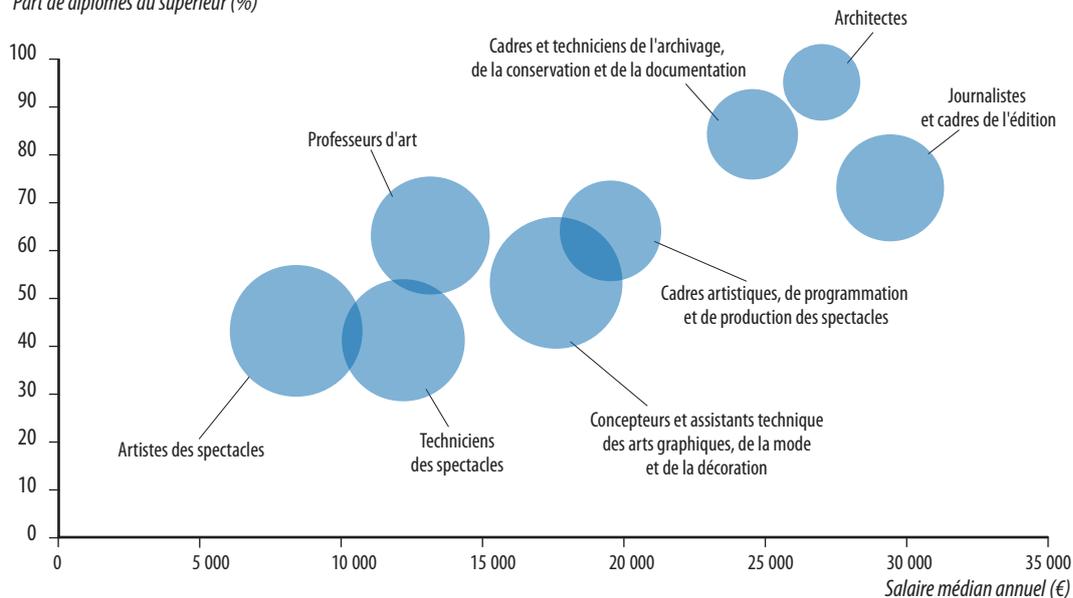
Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %

Part de diplômés du supérieur (%)



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, région Nouvelle-Aquitaine. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 en Nouvelle-Aquitaine, 43 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 8 344 euros.

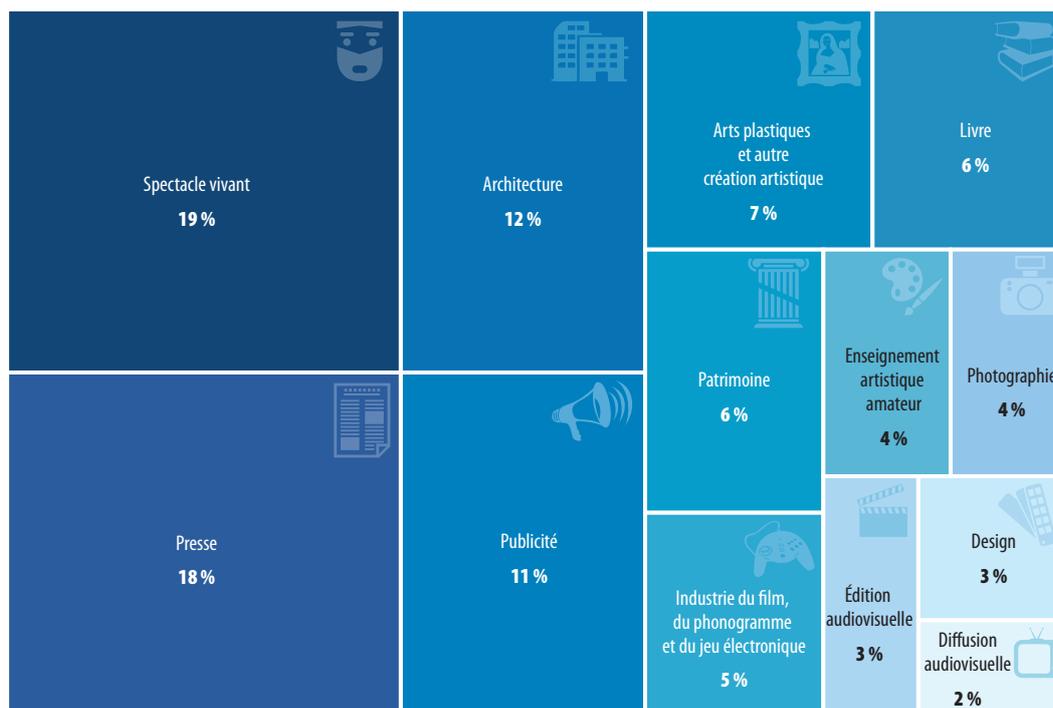
Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018





## Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Nouvelle-Aquitaine.

Note de lecture : en 2014 en Nouvelle-Aquitaine, le secteur du spectacle vivant rassemble 19 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	49	23	20
Arts plastiques et autre création artistique	83	59	37
Design	65	75	38
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	36	79	53
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	25	67	46
Livre	41	57	31
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	69	69	43
Presse	23	4	14
Publicité	25	34	27
Spectacle vivant	23	62	50
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>34</b>
<b>Ensemble des actifs de la région</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>23</b>

n.s. : non significatif.  
Champ : actifs ayant un emploi, région Nouvelle-Aquitaine.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Entreprises

### Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands en Nouvelle-Aquitaine en 2015

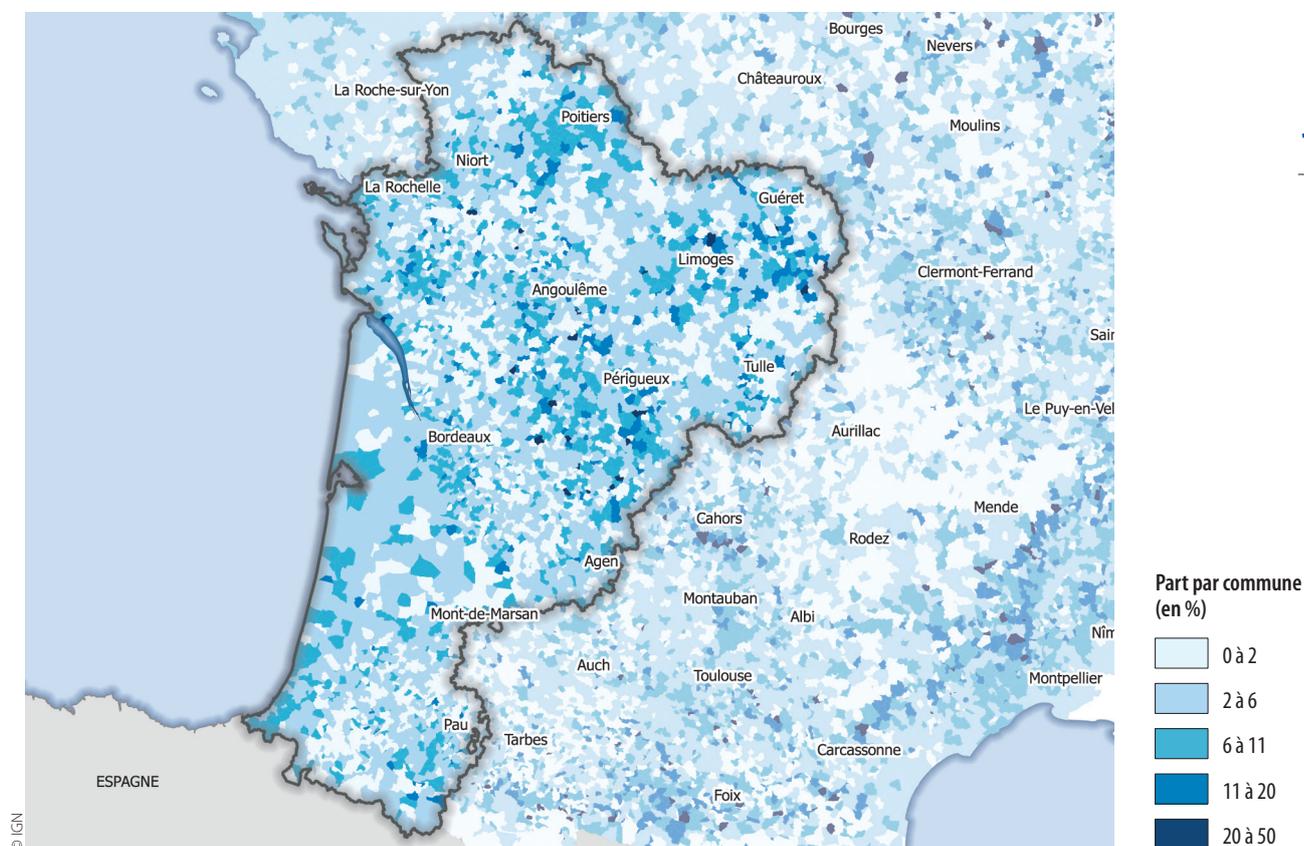
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Nouvelle-Aquitaine	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	9 733	4	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2 042	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	876	2	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	10 535	2	96 737	2
Taux de marge (%)	27	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.  
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

### Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en Nouvelle-Aquitaine en 2015



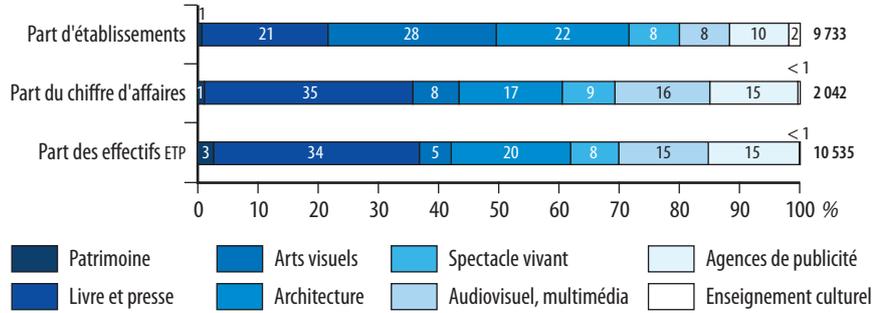
Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018





### Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en Nouvelle-Aquitaine en 2015

En %



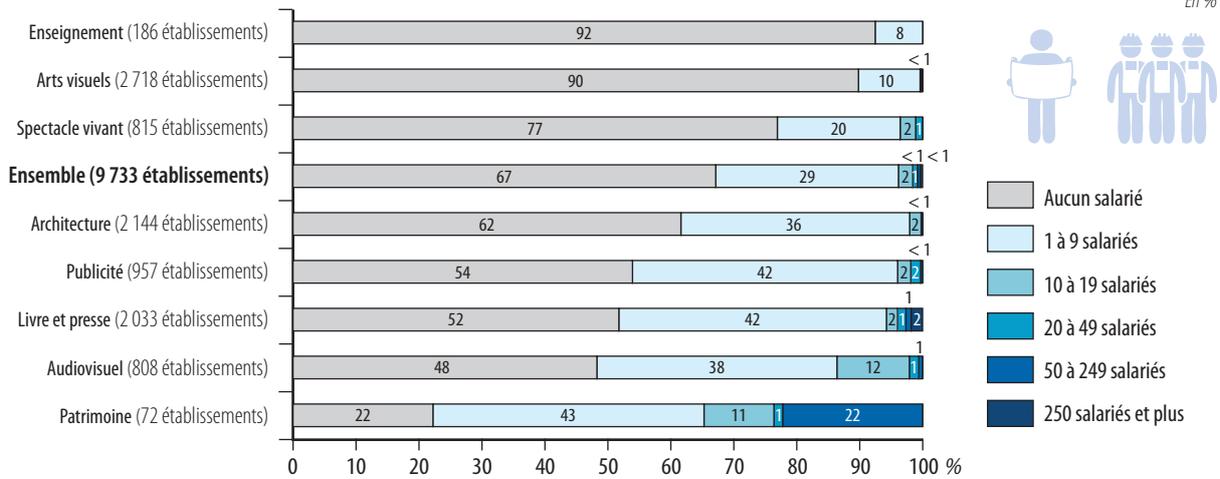
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 28 % des établissements culturels de Nouvelle-Aquitaine, 8 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 5 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand de Nouvelle-Aquitaine.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

### Répartition des entreprises culturelles en Nouvelle-Aquitaine selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, l'enseignement culturel compte 186 établissements en Nouvelle-Aquitaine, dont 92 % ne comptent aucun salarié et 8 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

### Principaux établissements culturels employeurs en Nouvelle-Aquitaine en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
Journal du Sud-Ouest	Édition de journaux	Presse	500 à 999 salariés	Gironde	Bordeaux
Grand théâtre de Bordeaux	Arts du spectacle vivant	Spectacle vivant	250 à 499 salariés	Gironde	Bordeaux
Réseau Canopé	Production de films et de programmes pour la télévision	Audiovisuel	250 à 499 salariés	Vienne	Chasseneuil-du-Poitou
Socultur	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	Presse	250 à 499 salariés	Gironde	Mérignac
France 3 Aquitaine	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	200 à 249 salariés	Gironde	Bordeaux
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Gironde	Blanquefort
France 3 Limousin Poitou-Charentes	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Haute-Vienne	Limoges
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Gironde	Gradignan
Librairie Mollat	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	Livre	100 à 199 salariés	Gironde	Bordeaux
France 3 Limousin Poitou-Charentes	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	50 à 99 salariés	Vienne	Poitiers

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



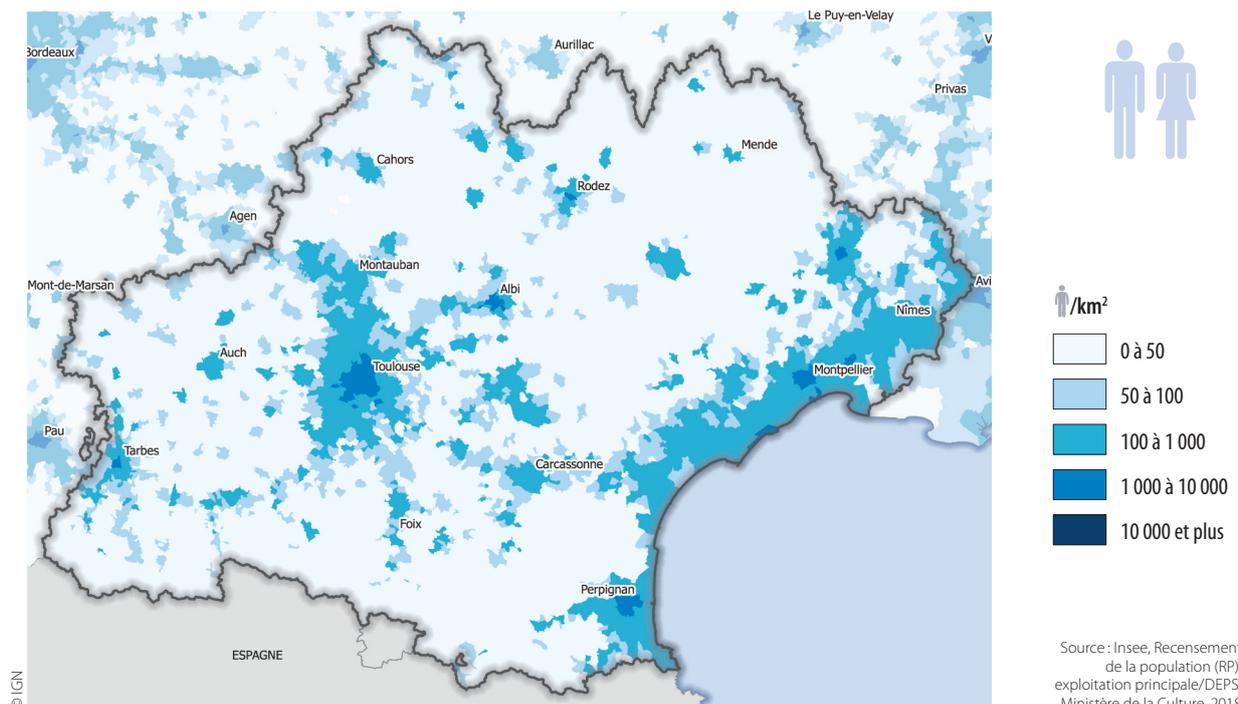
# Occitanie

## Cadrage

Structurée par les métropoles toulousaine et montpelliéraine d'une part, par le littoral méditerranéen d'autre part, la nouvelle région Occitanie se distingue par la présence de nombreux atouts sur son territoire (fort dynamisme démographique et économique) mais également par des signes de forte précarité sociale (pauvreté et chômage). Sur le plan démographique, la région connaît la plus forte évolution de la population en métropole (se plaçant au 2<sup>e</sup> rang en matière de solde migratoire), mais elle affiche le 4<sup>e</sup> indice de vieillissement. La situation de l'emploi est révélatrice de paradoxes dans la mesure où la région, avec une économie à dominante présentielle, combine à la fois l'un des meilleurs taux de création d'entreprises et le plus fort taux de chômage en métropole. Sur le plan du niveau de vie et du niveau d'éducation des populations, les résultats sont également contrastés, la région disposant d'une part importante de sa population diplômée du supérieur et se plaçant au 5<sup>e</sup> rang en matière d'équipements dans l'enseignement supérieur, alors qu'elle affiche l'un des plus faibles taux de réussite au brevet en métropole, et plus globalement, le troisième plus faible revenu médian à l'échelle nationale. La région cumule donc plusieurs indicateurs en apparence contradictoires et révélateurs d'inégalités territoriales.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

## Densité moyenne par commune en Occitanie en 2015



	Occitanie	France	Part de la région/ France entière (en %)
<b>Démographie</b>			
<b>Population (2018) (milliers)</b>	5 903	67 187	9
<b>Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)</b>	0,9	0,5	
<i>dont due au solde naturel (%)</i>	0,2	0,4	
<i>dont due au solde entrées/sorties (%)</i>	0,7	0,1	
<b>Tranches d'âges (2018) (%)</b>			
0 à 24 ans	28	30	8
25 à 59 ans	43	44	9
60 ans ou plus	29	26	10
<b>Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)</b>			
Premier degré	544	6 805	8
Second degré	450	5 536	8
Supérieur	241	2 551	9
<b>Nombre d'étrangers (2015) (milliers)</b>	323	4 335	7
<b>Nombre d'immigrés (2015) (milliers)</b>	497	6 107	8
<b>Géographie</b>			
<b>Densité (2018) (habitants/km<sup>2</sup>)</b>	81	106	
<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	72 724	636 263	11
<b>Nombre de départements</b>	13	101	13
<b>Nombre de communes (2016)</b>	4 516	35 885	13
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)</b>	272	2 063	13
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)</b>	161	1 267	13
<b>Économie</b>			
<b>Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)</b>	159 115	2 194 200	7
<b>Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)</b>	27 556	33 022	
<b>Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)</b>	2	2	
<b>Secteur secondaire :</b>			
part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	20	20	
<b>Secteur tertiaire :</b>			
part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	78	79	
<b>Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)</b>	44	53	
<b>Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)</b>			
<i>d'État</i>	205	2 478	8
<i>hospitalière</i>	93	1 187	8
<i>territoriale</i>	192	1 984	10
<b>Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)</b>	2 589	30 758	8
<b>Taux de chômage localisé** (2017) (%)</b>	11	9,4	
<b>Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)</b>	70	71	
<b>Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)</b>	19 672	20 265	
<b>Taux de pauvreté (2015) (%)</b>	17,2	14,6	
<b>Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)</b>	105	1 296	8
<b>Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)</b>	358	4 800	7
<b>Activité touristique</b>			
<b>Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)</b>	16	10	
<b>Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	42 561	338 162	13
<i>dont nuitées étrangères (%)</i>	28	34	
<b>Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	13 288	142 090	9
<i>dont arrivées étrangères (%)</i>	25	31	

\* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

\*\* Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

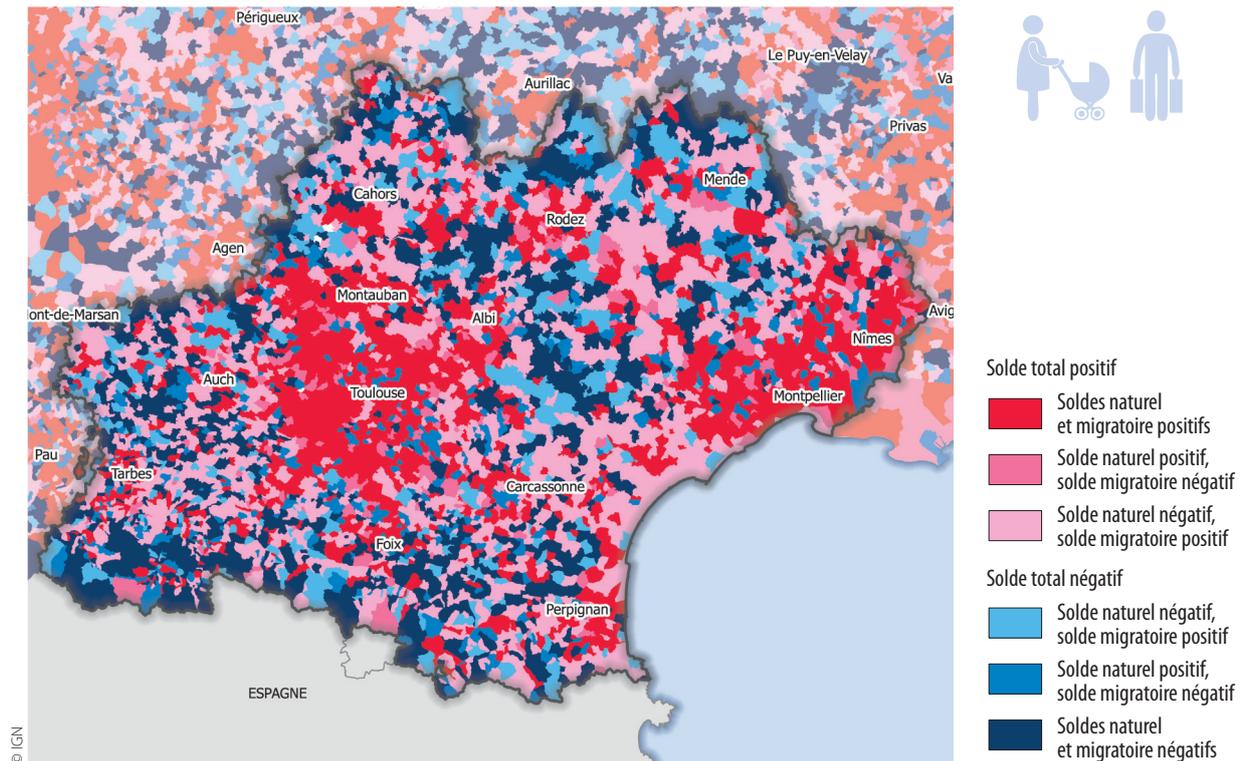
\*\*\* Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

\*\*\*\* Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Évolution de la population de la région Occitanie due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015



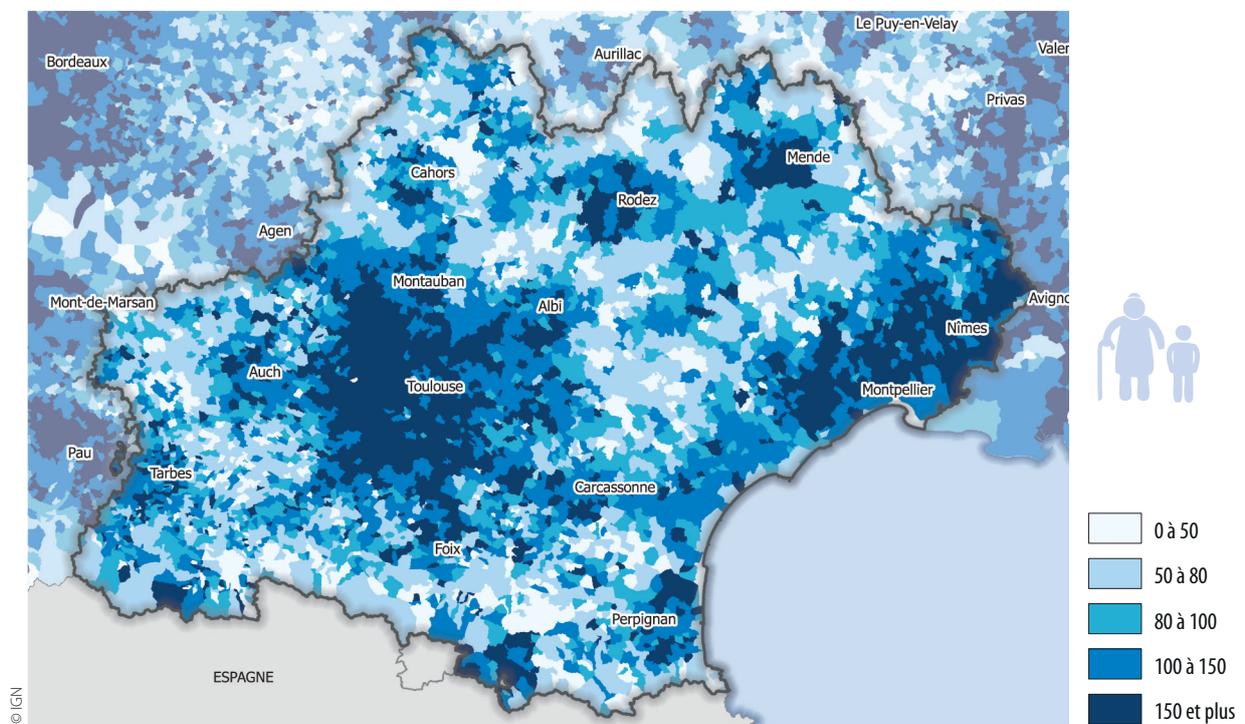
Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Occitanie



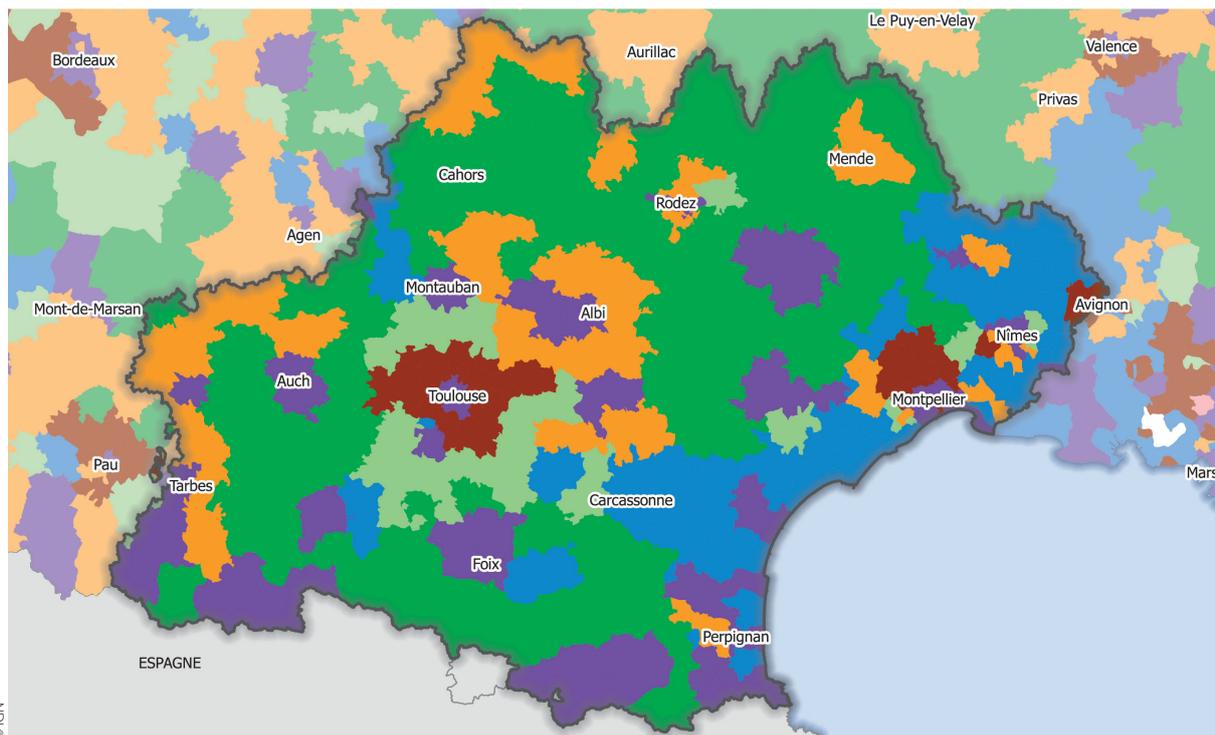
## Indice relatif à la jeunesse par commune en Occitanie en 2015



Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**. Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

185



- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

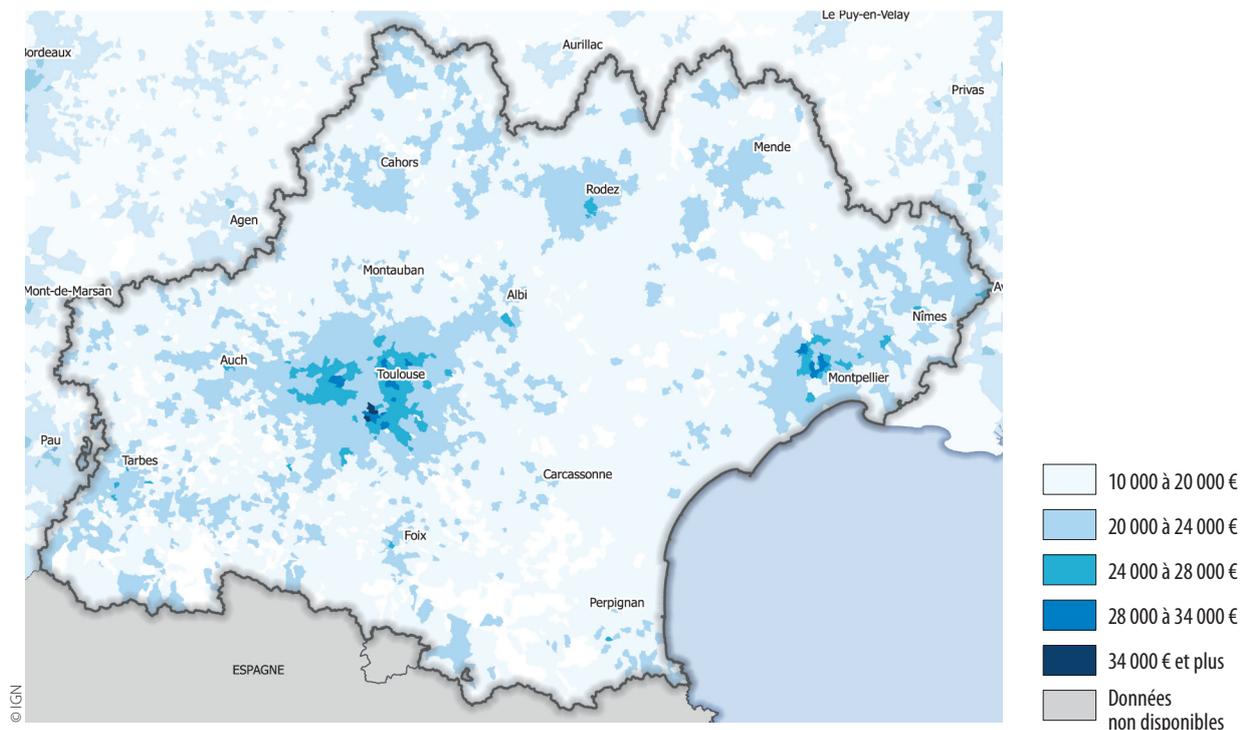
Part de la population par territoire de vie en Occitanie

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #6a3d9a; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	2 226	38
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #0070c0; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	1 218	21
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #00b050; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	744	13
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #800000; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	714	12
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #f4a460; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	650	11
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #90d290; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	351	6
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #e31a1c; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	–	0
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #e31a1c; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	–	0
	<b>5 903</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Niveau de vie médian par commune en Occitanie en 2015

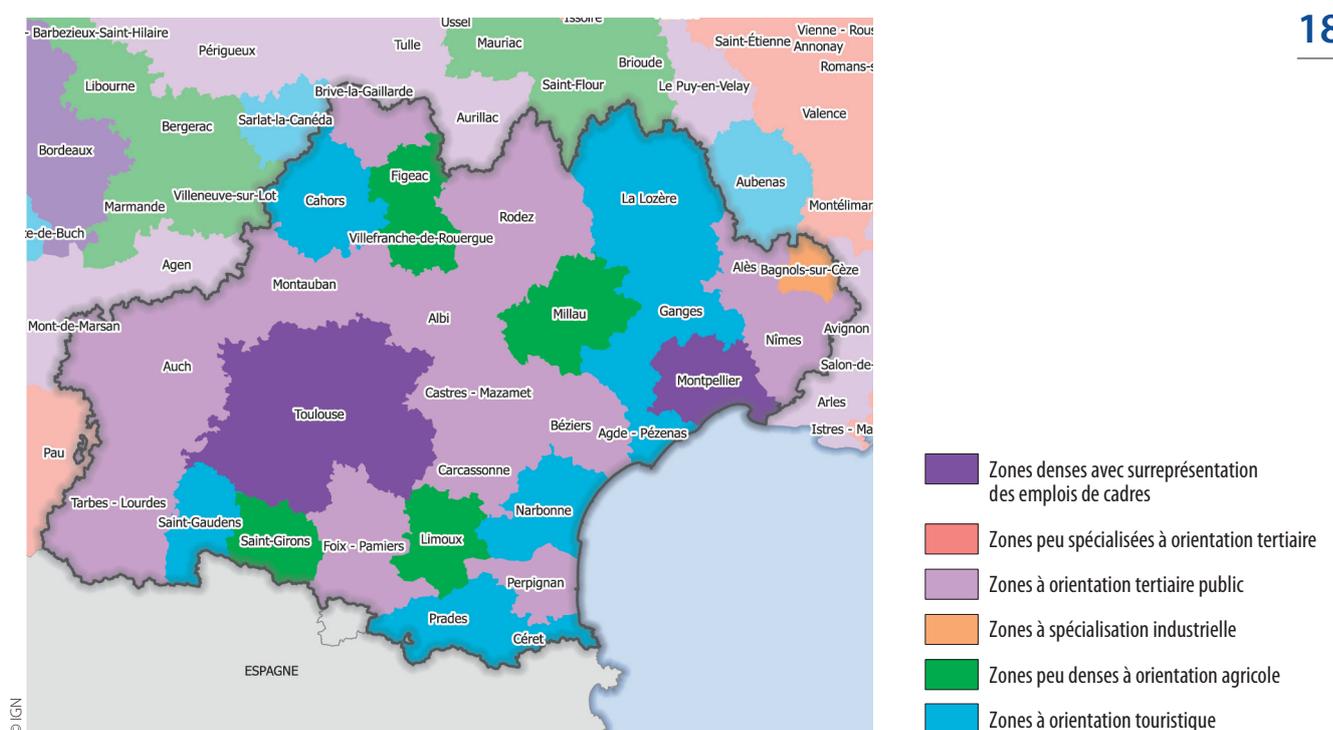


Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFiP, Cnaf, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Spécialisation des territoires par zone d'emploi en Occitanie en 2012

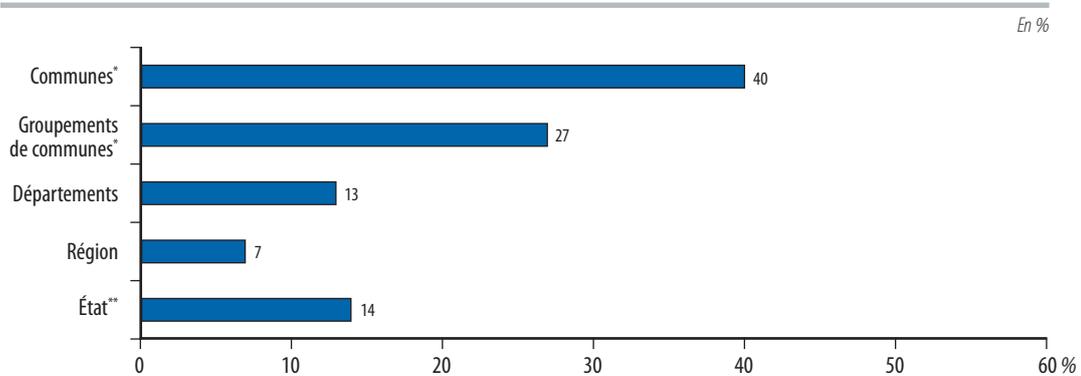


Source : IAU-IDF, Datar, 2012/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses

### Répartition de la dépense culturelle publique en Occitanie en 2016



\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

\*\* Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en Occitanie, 40 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Occitanie en 2016

En milliers d'euros, euros et %

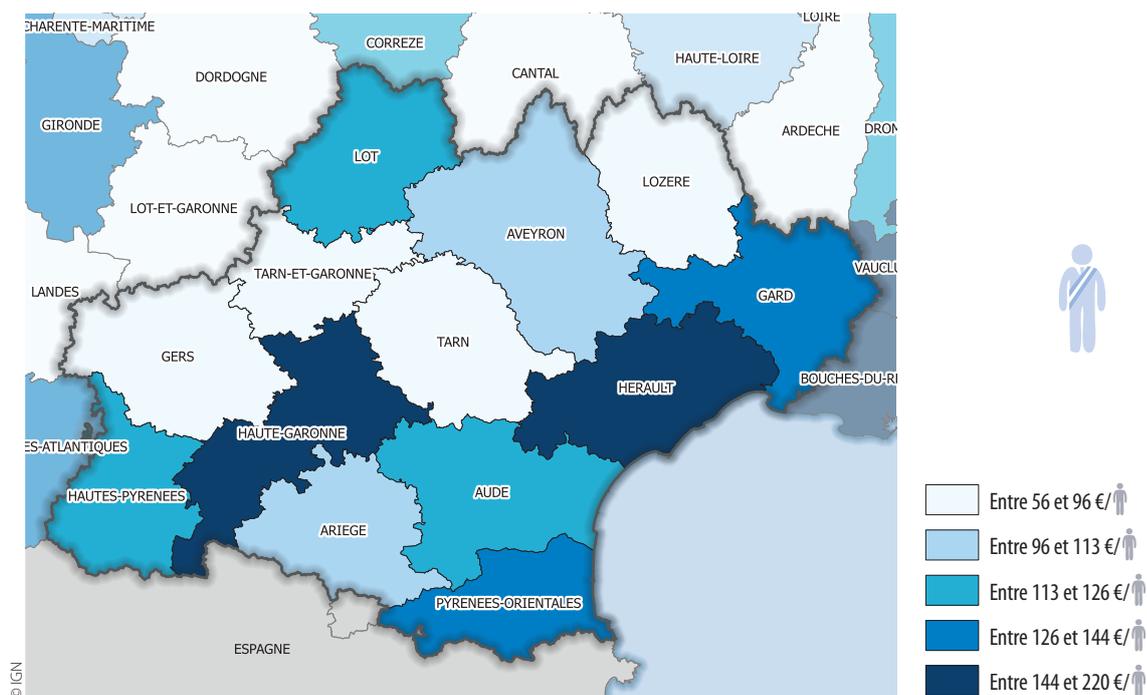
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
<b>Dépenses culturelles</b>	<b>62 265</b>	<b>113 617</b>	<b>240 402</b>	<b>361 968</b>
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	48	52	24	45
<i>dont fonctionnement</i>	37 745	96 026	206 562	274 279
<i>dont investissement</i>	24 519	17 591	33 840	87 690
<b>En euros par habitant</b>				
Dépenses culturelles	10,7	19,5	54,1	103,2
<i>dont fonctionnement</i>	6,5	16,5	46,4	78,2
<i>dont investissement</i>	4,2	3,0	7,6	25,0
<b>En % des dépenses totales</b>				
Dépenses culturelles (%)	2,6	1,7	7,9	7,1
<i>dont fonctionnement</i>	2,4	1,6	9,8	7,2
<i>dont investissement</i>	2,8	2,0	3,7	7,0

\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Occitanie en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Occitanie



## Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs\* en Occitanie en 2016

En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement		Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	dont dépenses de personnels (milliers d'euros)		(milliers d'euros)	(milliers d'euros)
Crédits déconcentrés	66 340	20 539	18 003	84 344	67
Crédits d'administration centrale	14 929	1 492	976	15 905	13
Crédits opérateurs et autres structures	24 739	12 314	280	25 019	20
<b>Total en milliers d'euros</b>	<b>106 008</b>	<b>34 345</b>	<b>19 259</b>	<b>125 268</b>	<b>100</b>
<b>Total en € par habitant de la région</b>	<b>18,2</b>	<b>5,9</b>	<b>3,3</b>	<b>21,5</b>	
<b>Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France</b>	17,8	5,3	3,7	21,5	

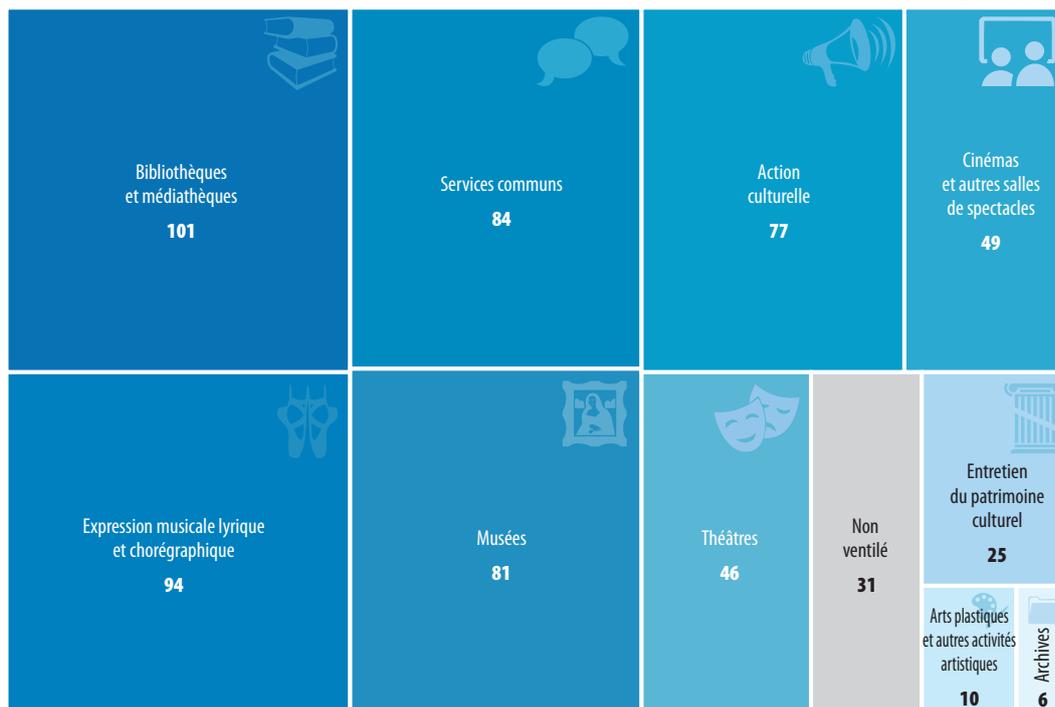
\* Hors sociétés de l'audiovisuel.  
 Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

189

## Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements en Occitanie par secteur d'intervention en 2016

En millions d'euros



Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

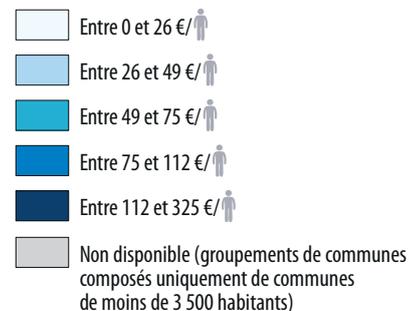
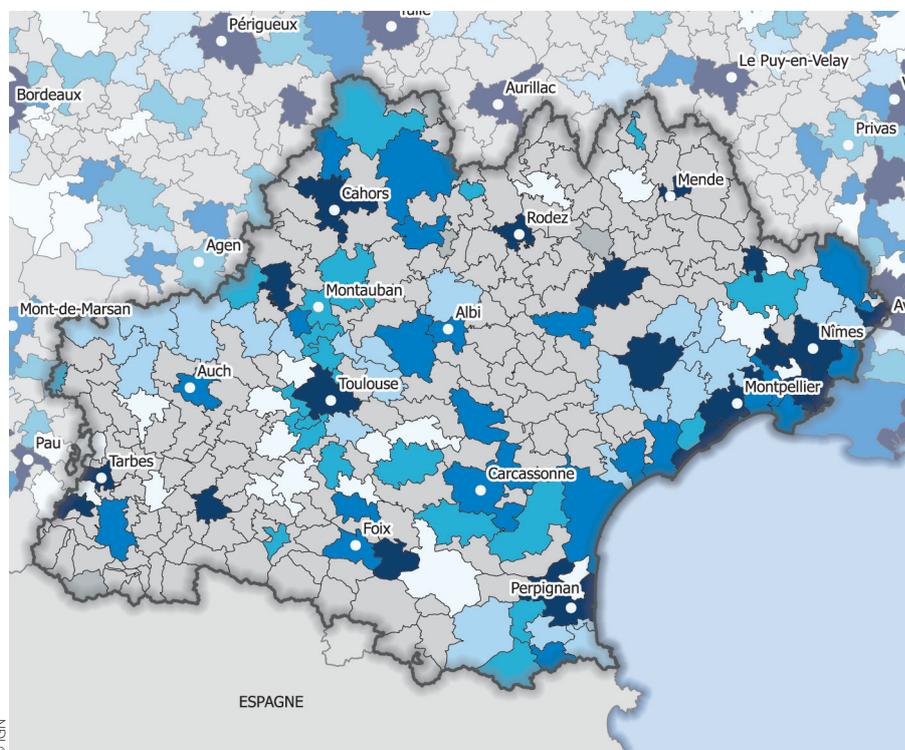
Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes d'Occitanie et de leurs groupements en faveur des bibliothèques et médiathèques s'élèvent à 101 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Occitanie



## Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes en Occitanie en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

# Équipements

## Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie en Occitanie en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
		0	38	0	12	21	6	13	11
<b>Part de la population concernée (%)</b>		0	38	0	12	21	6	13	11
Lieux de visite	186	0	39	0	4	19	2	24	12
Lieux d'exposition <sup>1</sup>	143	0	44	0	3	18	1	23	10
Monuments nationaux	12	0	8	0	8	33	0	33	17
Jardins remarquables	31	0	29	0	6	16	3	26	19
Cinéma <sup>2</sup>	209	0	34	0	8	13	4	29	12
Lieux de lecture publique <sup>3</sup>	510	0	20	0	14	19	9	23	15
Création et diffusion du spectacle vivant	63	0	70	0	5	16	0	5	5
Théâtres <sup>4</sup>	40	0	60	0	5	23	0	5	8
Musique et danse <sup>5</sup>	19	0	89	0	0	5	0	5	0
Cirque et arts de la rue <sup>6</sup>	4	0	75	0	25	0	0	0	0
Enseignement	28	0	75	0	0	18	0	4	4
Conservatoires <sup>7</sup>	20	0	65	0	0	25	0	5	5
Enseignement supérieur culture <sup>8</sup>	8	0	100	0	0	0	0	0	0

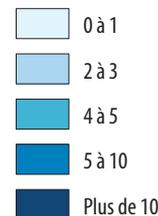
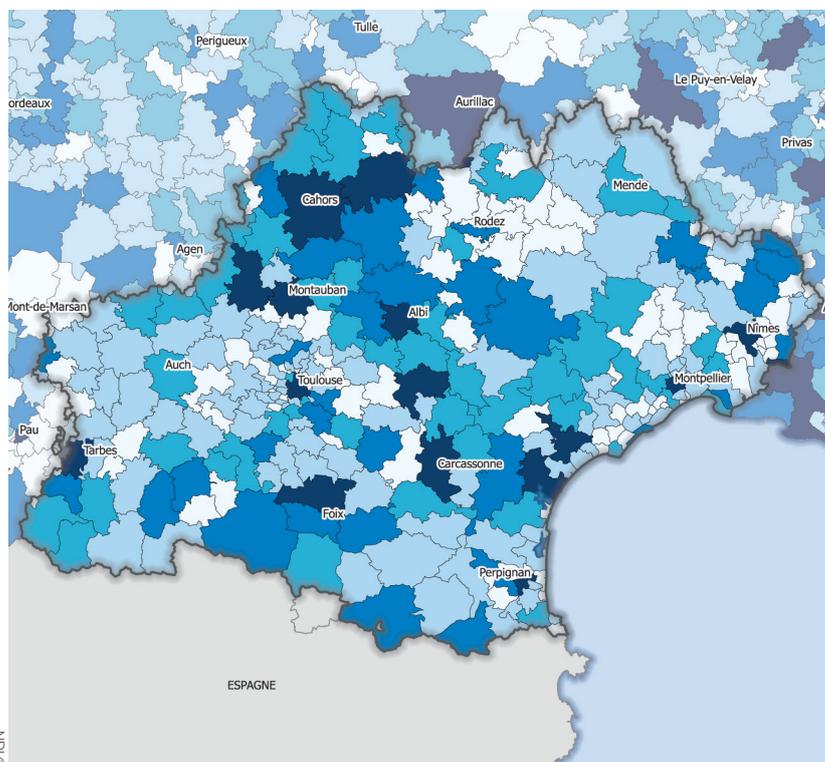
- Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Nombre d'établissements.
- Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.
- Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

- Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.
- Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.
- Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.
- Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : en Occitanie, on compte 186 lieux de visite dont 143 lieux d'exposition, 12 monuments nationaux et 31 jardins remarquables. 39 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapides mais avec des difficultés socio-économiques (voir typologie des territoires de vie en Occitanie, carte et tableau p. 186).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en Occitanie en 2016

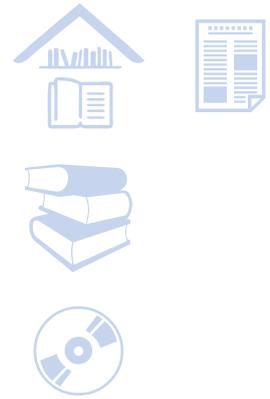
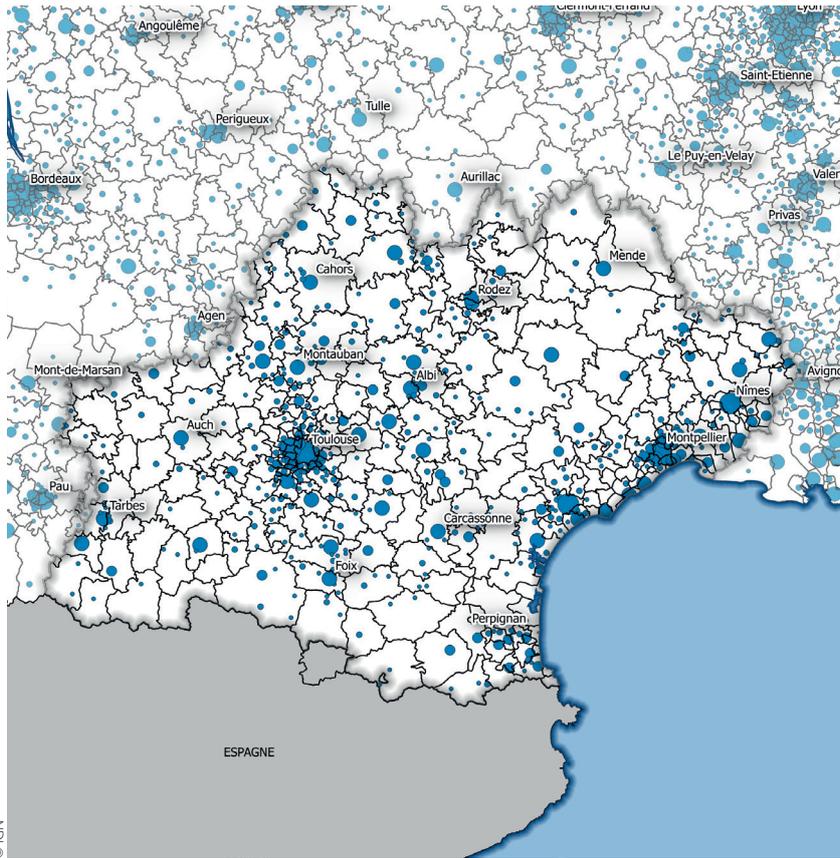


Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique d'une surface > 100 m<sup>2</sup>, les cinémas, les lieux de visite, les lieux de spectacle vivant et les conservatoires.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface en Occitanie en 2016



- 100 à 200 m<sup>2</sup>
- 200 à 500 m<sup>2</sup>
- 500 à 1 000 m<sup>2</sup>
- 1 000 à 5 000 m<sup>2</sup>
- Plus de 5 000 m<sup>2</sup>

Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

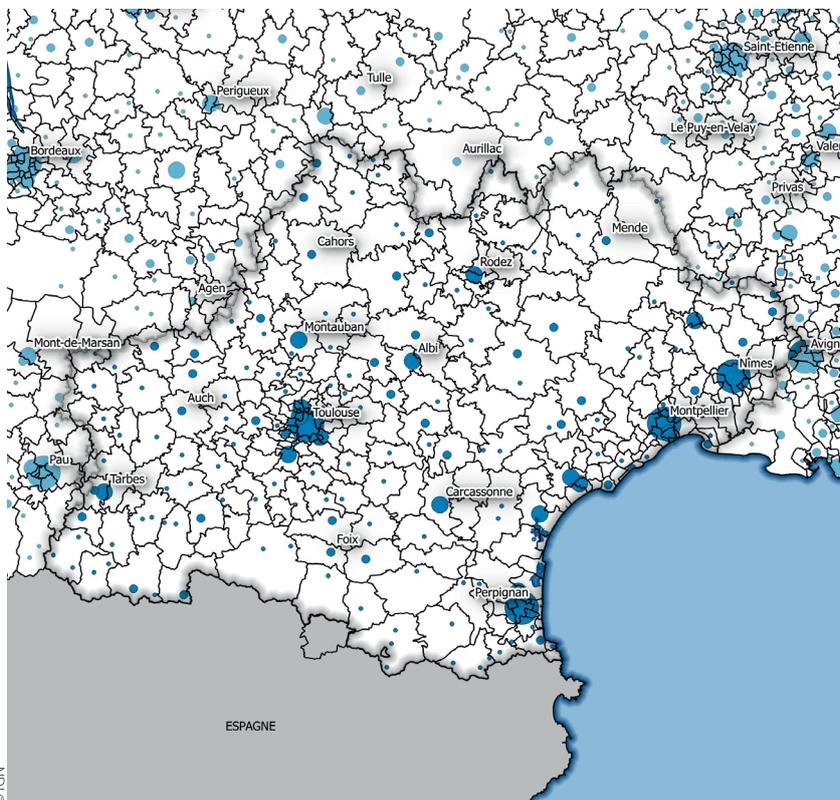
Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Occitanie



## Nombre d'écrans de cinéma par commune en Occitanie en 2016



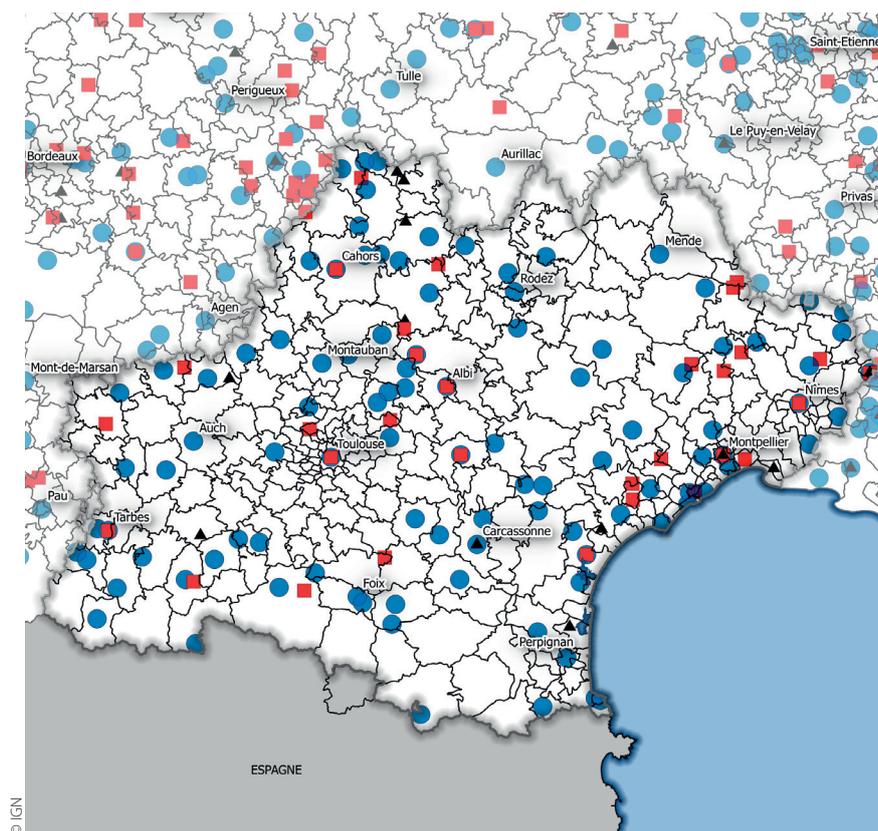
- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

192

## Répartition des lieux de visite par commune en Occitanie en 2016



### Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

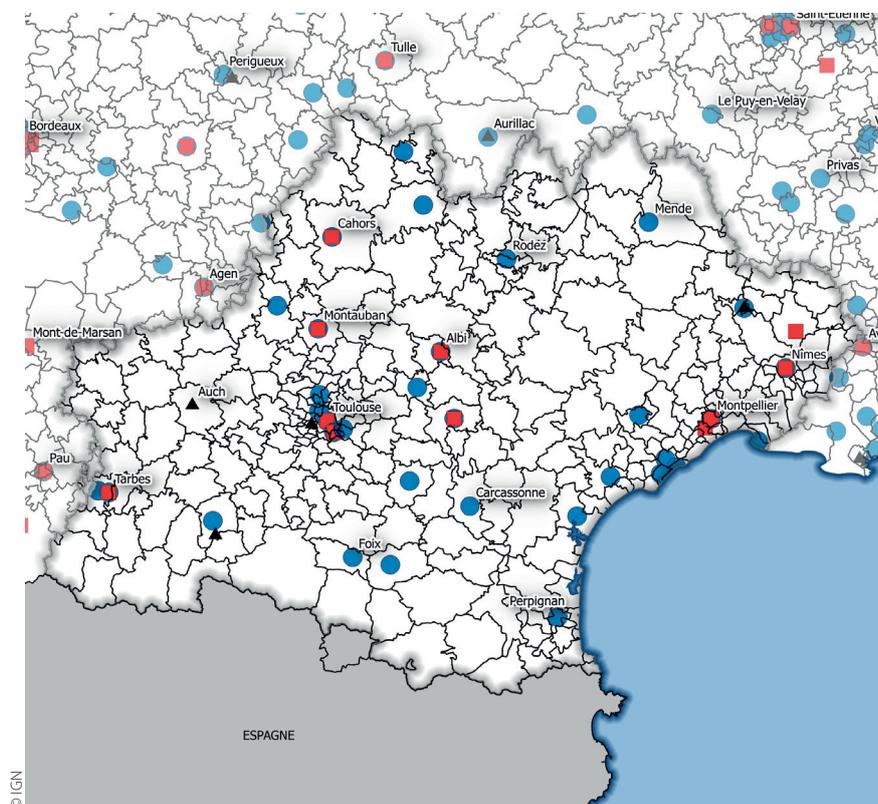
Champ : les lieux d'exposition regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de spectacle vivant par commune en Occitanie en 2016



### Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les lieux de cirque et arts de la rue recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les lieux de musique et de danse recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

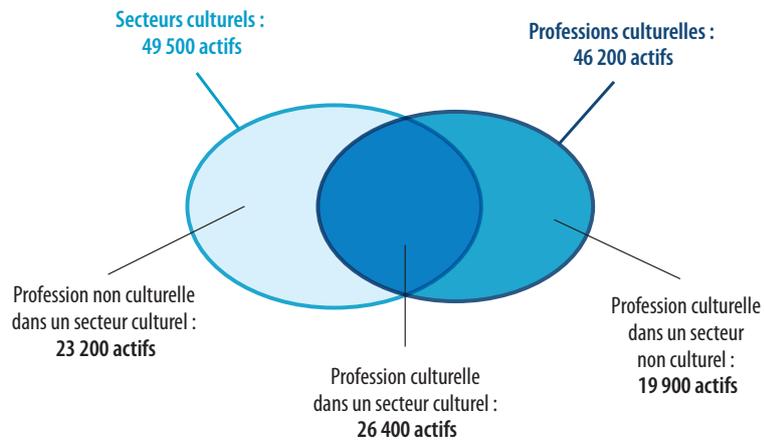
Les lieux de théâtre recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Emploi

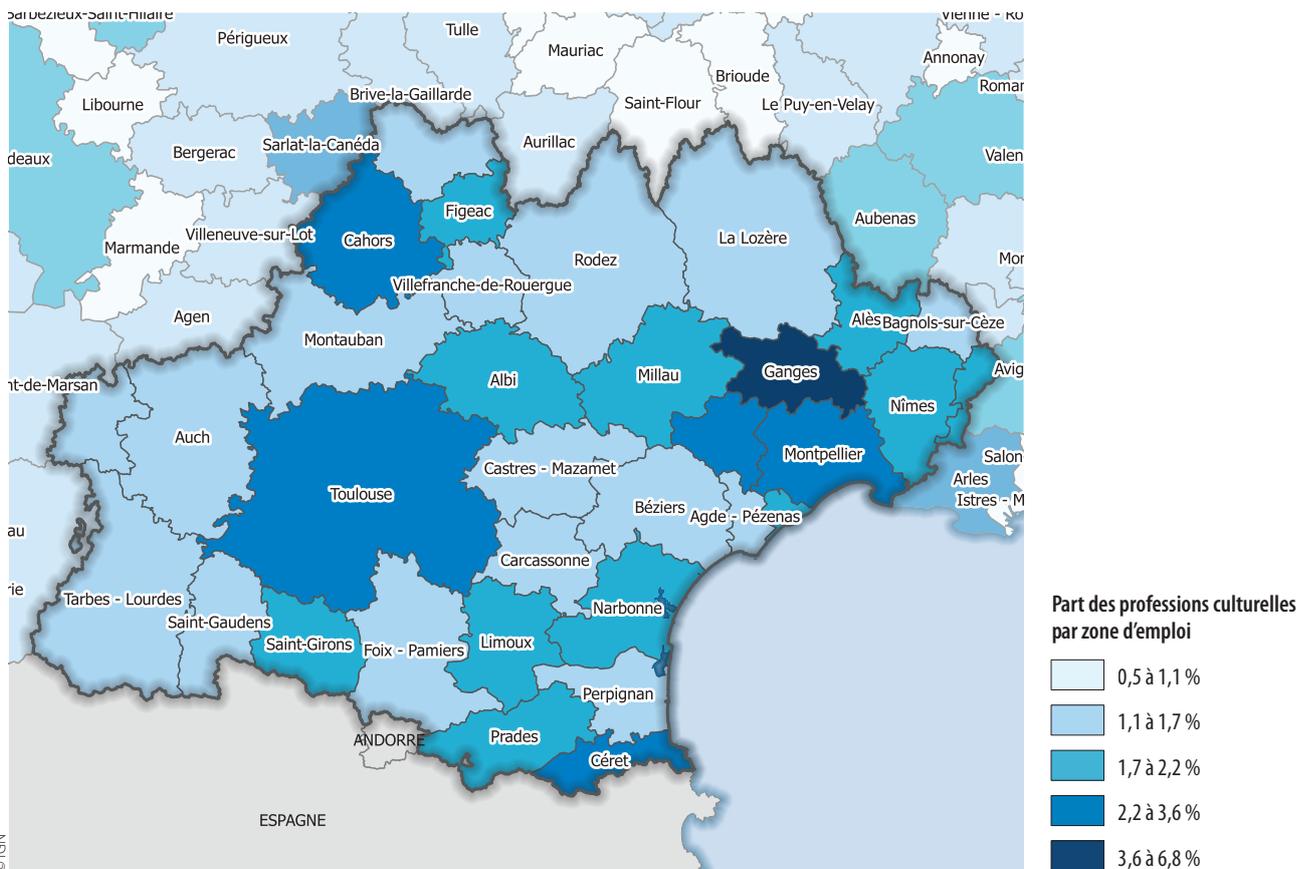
### L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles en Occitanie en 2014



Champ : actifs ayant un emploi, région Occitanie.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Part des professions culturelles dans l'emploi en Occitanie en 2014



Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

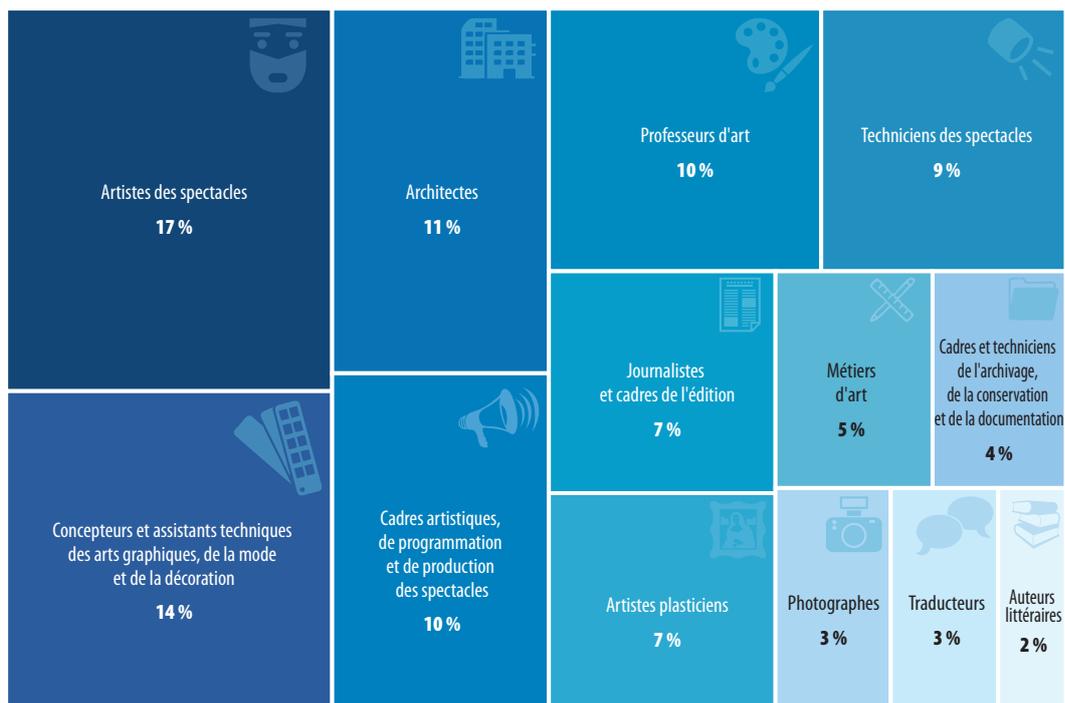
Les zones d'emploi de Mont-de-Marsan et de Brive-la-Gaillarde s'étendent sur la Nouvelle-Aquitaine. La zone d'emploi d'Avignon s'étend sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 4,3 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Ganges.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des professions culturelles en Occitanie en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Occitanie.

Note de lecture : en 2014 en Occitanie, les artistes des spectacles rassemblent 17 % des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour l'Occitanie.

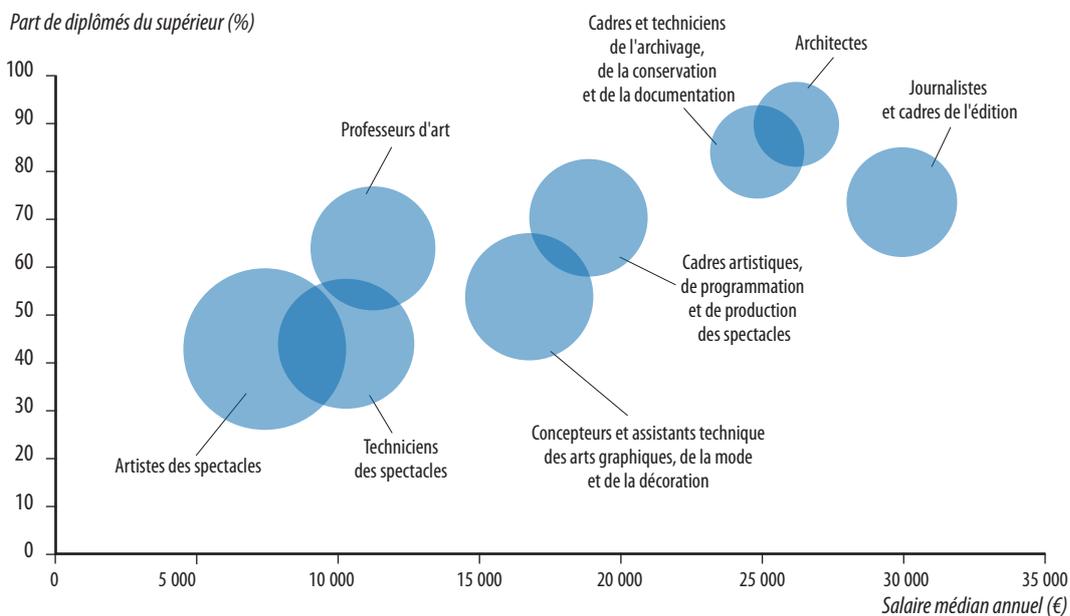
Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Occitanie



## Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, région Occitanie. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 en Occitanie, 43 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 7 383 euros.

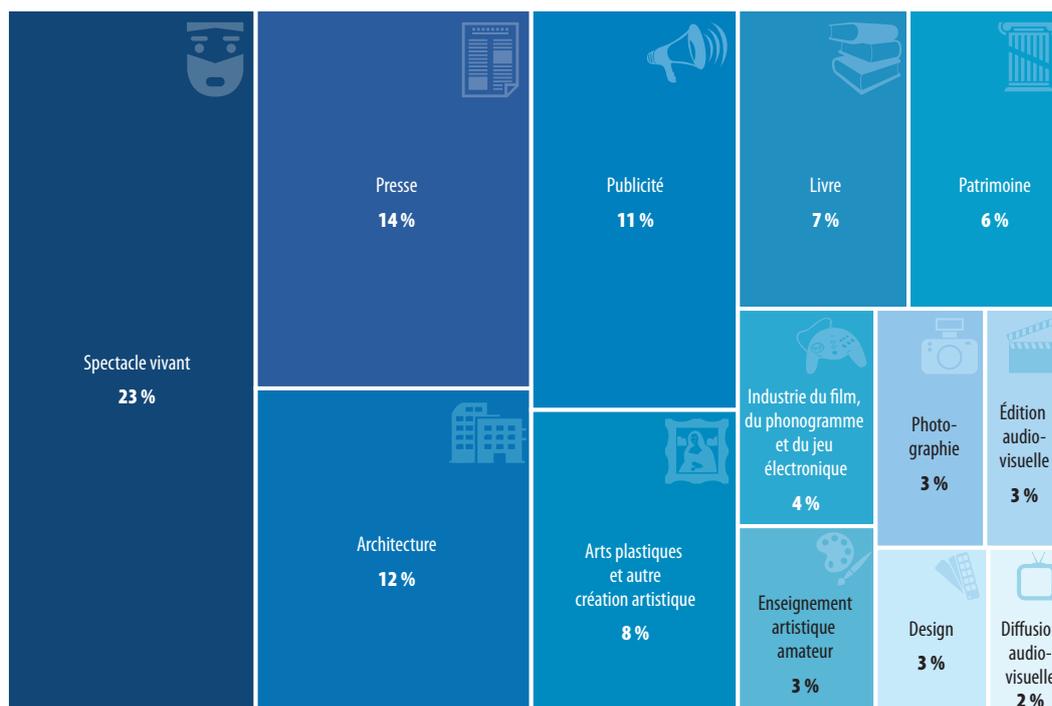
Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

195



## Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Occitanie.

Note de lecture : en 2014 en Occitanie, le secteur du spectacle vivant rassemble 23 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	53	22	19
Arts plastiques et autre création artistique	83	61	33
Design	75	82	37
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	39	81	54
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	27	65	42
Livre	47	54	27
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	69	75	46
Presse	24	7	14
Publicité	28	35	27
Spectacle vivant	22	63	50
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>33</b>
<b>Ensemble des actifs de la région</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>23</b>

n.s. : non significatif.  
Champ : actifs ayant un emploi, région Occitanie.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Entreprises

### Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands en Occitanie en 2015

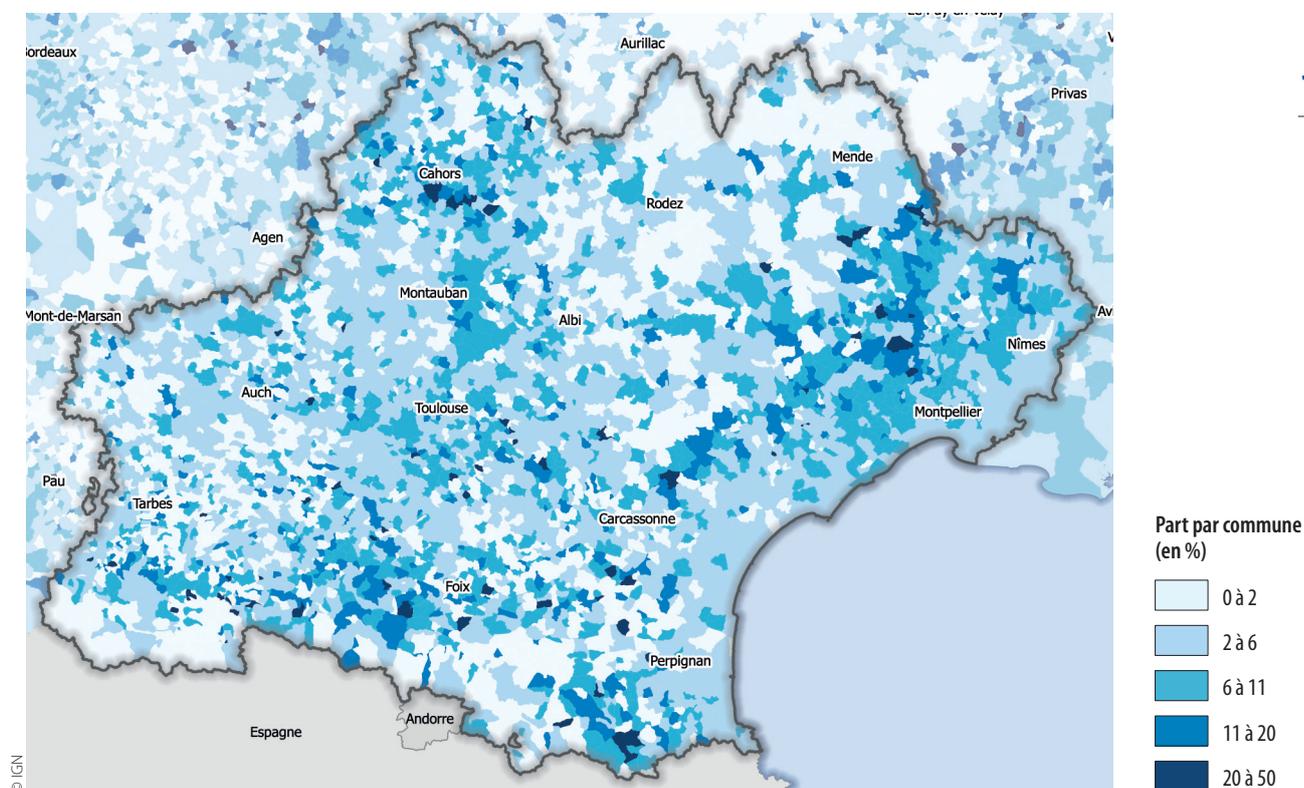
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Occitanie	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	10 285	4	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2 168	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	853	2	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	10 876	2	96 737	2
Taux de marge (%)	20	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.  
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

### Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en Occitanie en 2015

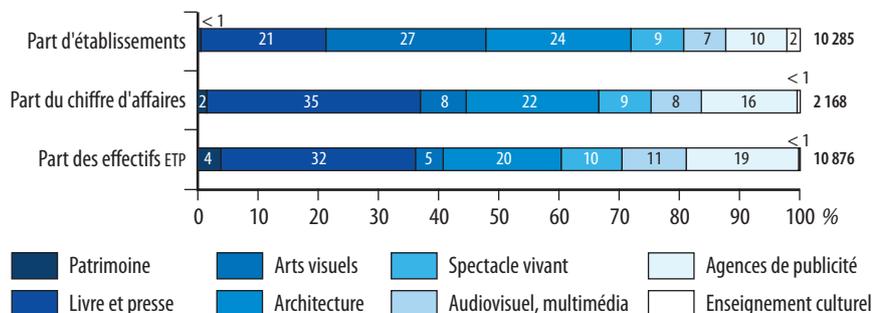


Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018



## Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en Occitanie en 2015

En %



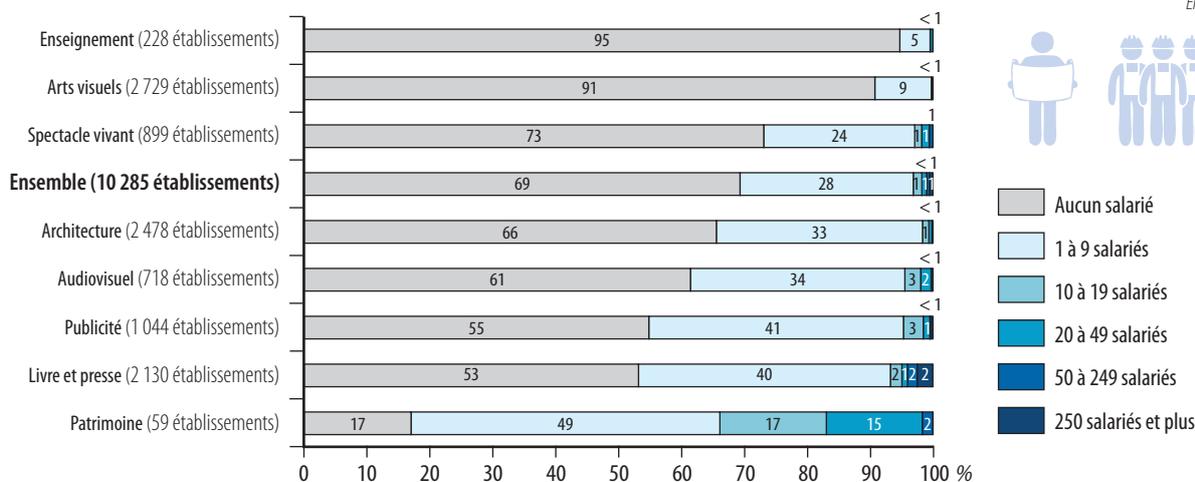
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 27 % des établissements culturels d'Occitanie, 8 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 5 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand d'Occitanie.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

## Répartition des entreprises culturelles en Occitanie selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, l'enseignement culturel compte 228 établissements en Occitanie, dont 95 % ne comptent aucun salarié et 5 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

## Principaux établissements culturels employeurs en Occitanie en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
Milan presse	Édition de revues et périodiques	Presse	200 à 249 salariés	Haute-Garonne	Toulouse
La Dépêche du Midi	Édition de journaux	Presse	200 à 249 salariés	Haute-Garonne	Toulouse
France 3 Sud	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	200 à 249 salariés	Haute-Garonne	Toulouse
Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie	Arts du spectacle vivant	Spectacle vivant	200 à 249 salariés	Hérault	Montpellier
Midi Libre	Édition de journaux	Presse	100 à 199 salariés	Hérault	Saint-Jean-de-Védas
Ubisoft	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Hérault	Castelnau-le-Lez
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Pyrénées-Orientales	Le Soler
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Hérault	Béziers
Pont du Gard	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	100 à 199 salariés	Gard	Vers-Pont-du-Gard
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Haute-Garonne	Saint-Alban

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018





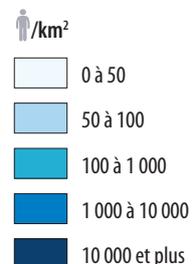
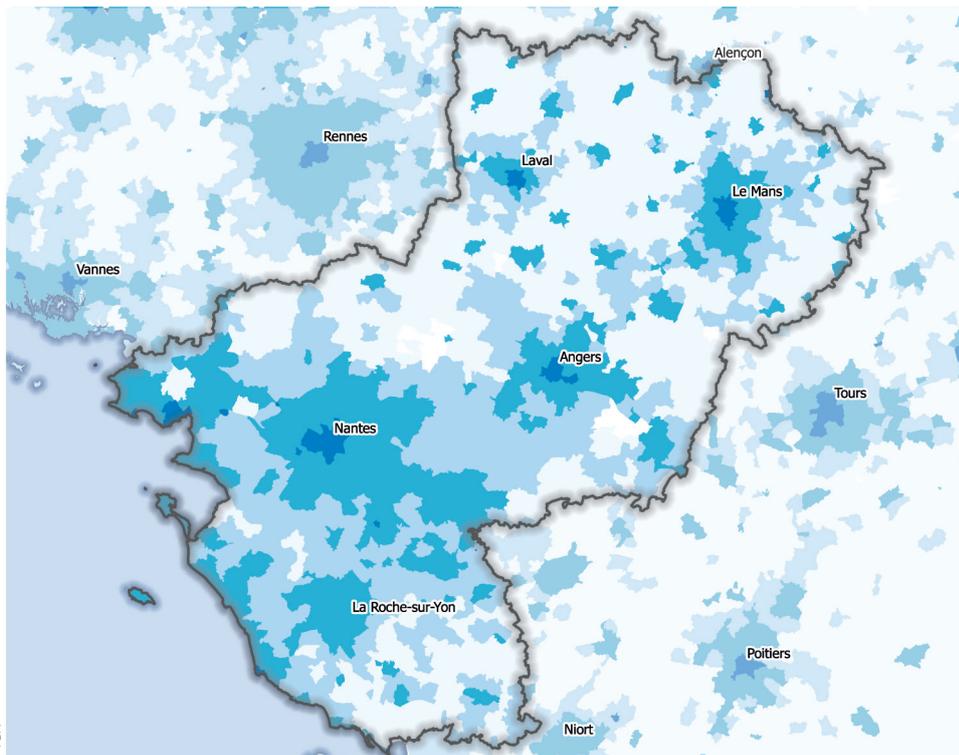
# Pays de la Loire

## Cadrage

La région des Pays de la Loire affiche un fort dynamisme démographique et économique (fondé sur un secteur industriel très présent) qui se traduit également en termes d'artificialisation du sol, en forte progression. La région se situe au 3<sup>e</sup> rang en matière d'accroissement de la population en métropole, avec une croissance due à la fois au solde naturel et migratoire. Les indicateurs de qualité et de niveau de vie (l'un des plus faibles taux de suroccupation des logements) ainsi que d'éducation de la population sont relativement bons, plaçant la région au-dessus des moyennes nationales, en dépit d'un revenu médian légèrement inférieur au niveau français. D'autre part, forte d'une économie diversifiée, la région affiche le second plus fort taux d'activité à l'échelle nationale ainsi que l'un des plus faibles taux de chômage. Sur le moyen terme, l'évolution du PIB par habitant a été l'une des plus fortes à l'échelle nationale. La région dispose de nombreux atouts, démographiques et économiques, qui soulèvent par ailleurs de nouveaux enjeux, en particulier ceux relatifs à la poussée démographique (éducation et formation de la jeunesse). Il faut néanmoins noter que les indicateurs les plus récents donnent à penser à une légère dégradation de la situation économique de la région, avec une évolution du PIB par habitant entre 2007 et 2012 très légèrement inférieure à la moyenne nationale.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

## Densité moyenne par commune dans les Pays de la Loire en 2015



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

© IGN

	Pays de la Loire	France	Part de la région/ France entière (en %)
<b>Démographie</b>			
<b>Population (2018) (milliers)</b>	3 787	67 187	6
<b>Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)</b>	0,8	0,5	
<i>dont due au solde naturel (%)</i>	0,4	0,4	
<i>dont due au solde entrées/sorties (%)</i>	0,4	0,1	
<b>Tranches d'âges (2018) (%)</b>			
0 à 24 ans	31	30	6
25 à 59 ans	43	44	5
60 ans ou plus	26	26	6
<b>Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)</b>			
Premier degré	395	6 805	6
Second degré	312	5 536	6
Supérieur	127	2 551	5
<b>Nombre d'étrangers (2015) (milliers)</b>	98	4 335	2
<b>Nombre d'immigrés (2015) (milliers)</b>	138	6 107	2
<b>Géographie</b>			
<b>Densité (2018) (habitants/km<sup>2</sup>)</b>	118	106	
<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	32 082	636 263	5
<b>Nombre de départements</b>	5	101	5
<b>Nombre de communes (2016)</b>	1 357	35 885	4
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)</b>	113	2 063	5
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)</b>	70	1 267	6
<b>Économie</b>			
<b>Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)</b>	109 767	2 194 200	5
<b>Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)</b>	29 519	33 022	
<b>Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)</b>	3	2	
<b>Secteur secondaire :</b>			
part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	25	20	
<b>Secteur tertiaire :</b>			
part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	73	79	
<b>Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)</b>	49	53	
<b>Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)</b>			
<i>d'État</i>	110	2 478	4
<i>hospitalière</i>	66	1 187	6
<i>territoriale</i>	98	1 984	5
<b>Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)</b>	1 727	30 758	6
<b>Taux de chômage localisé** (2017) (%)</b>	7,8	9,4	
<b>Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)</b>	73	71	
<b>Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)</b>	20 391	20 265	
<b>Taux de pauvreté (2015) (%)</b>	11,2	14,6	
<b>Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)</b>	46	1 296	4
<b>Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)</b>	150	4 800	3
<b>Activité touristique</b>			
<b>Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)</b>	11	10	
<b>Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	19 003	338 162	6
<i>dont nuitées étrangères (%)</i>	15	34	
<b>Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	6 650	142 090	5
<i>dont arrivées étrangères (%)</i>	12	31	

\* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

\*\* Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

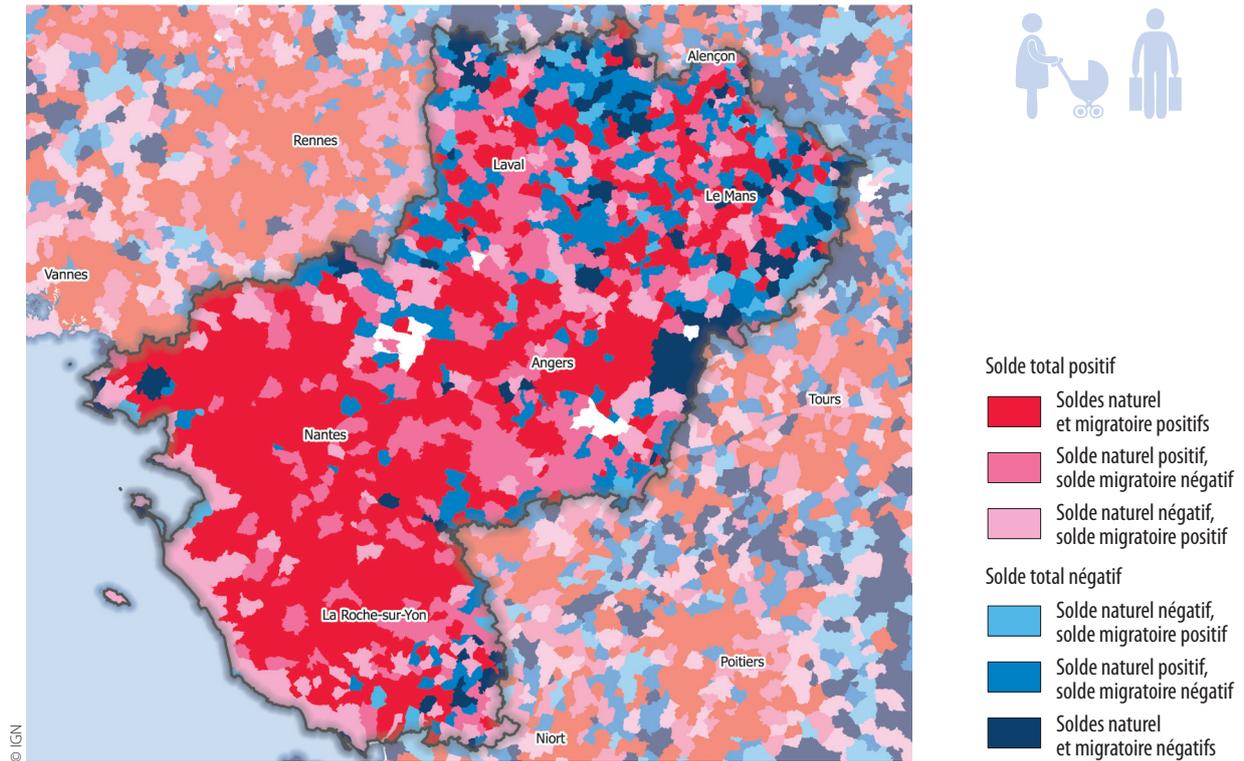
\*\*\* Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

\*\*\*\* Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



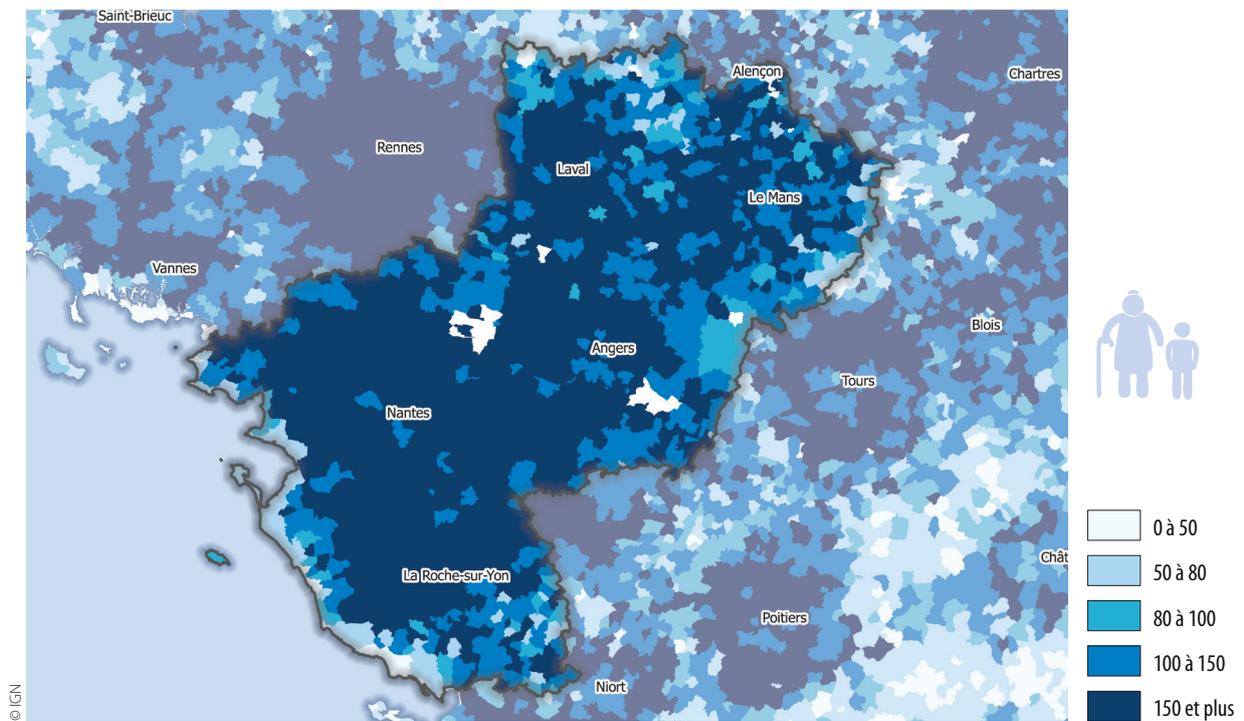
## Évolution de la population de la région Pays de la Loire due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015



Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

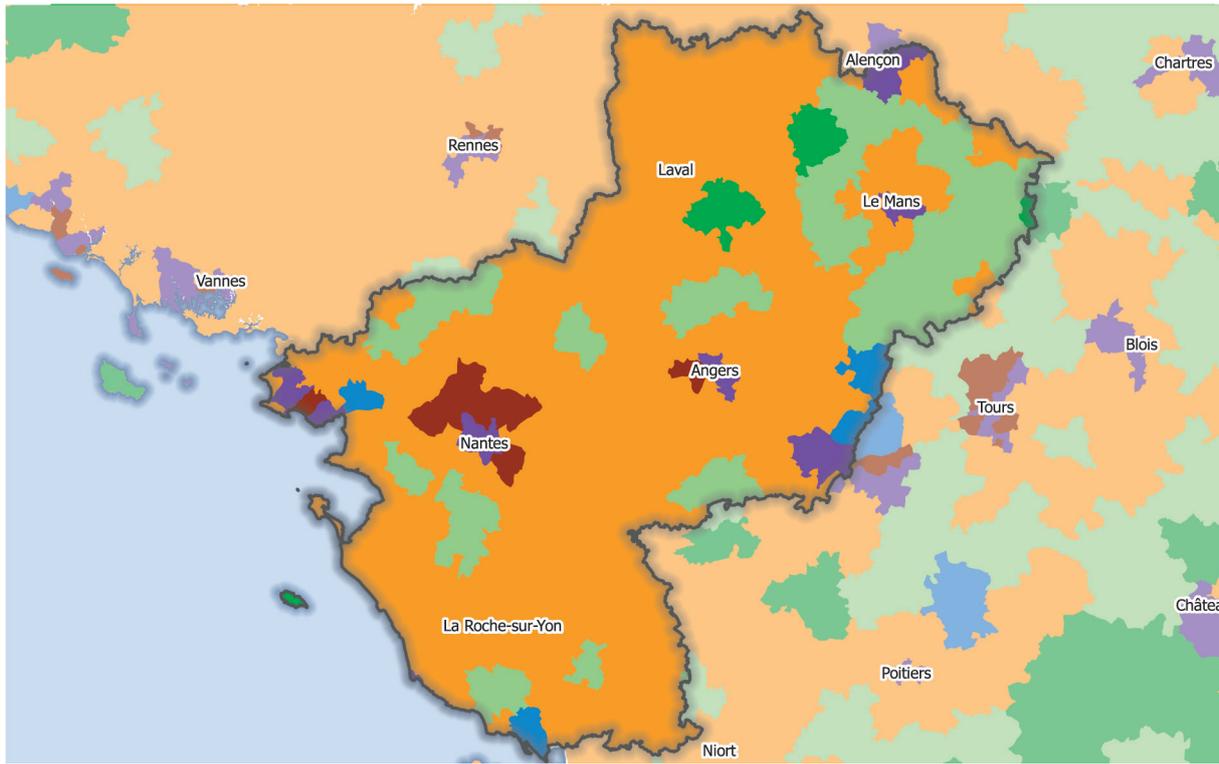
## Indice relatif à la jeunesse par commune dans les Pays de la Loire en 2015



Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**. Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018





© IGN

- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

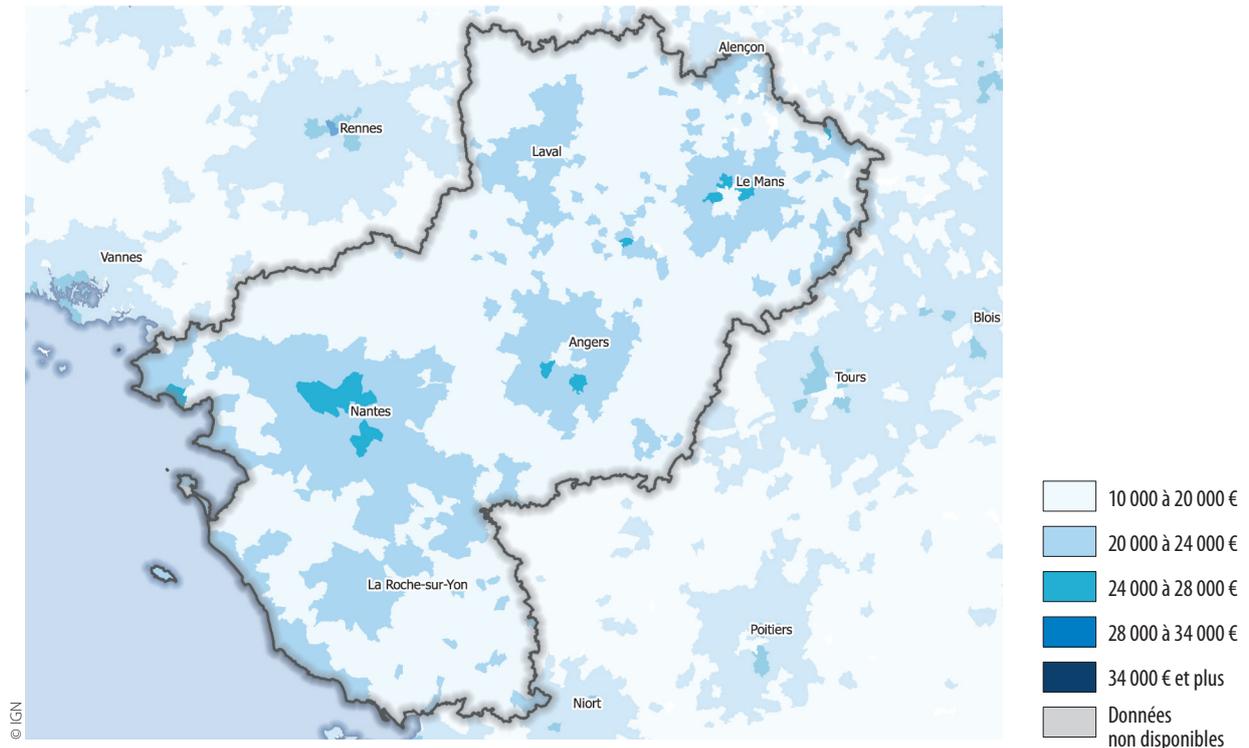
Part de la population par territoire de vie dans les Pays de la Loire

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #f4a460; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	2 209	58
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #54278f; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	974	26
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #90d090; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	341	9
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #800000; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	205	5
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #0070c0; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	31	1
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #00b050; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	27	1
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #e31a1c; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	–	0
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #e31a1c; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	–	0
	<b>3 787</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Niveau de vie médian par commune dans les Pays de la Loire en 2015

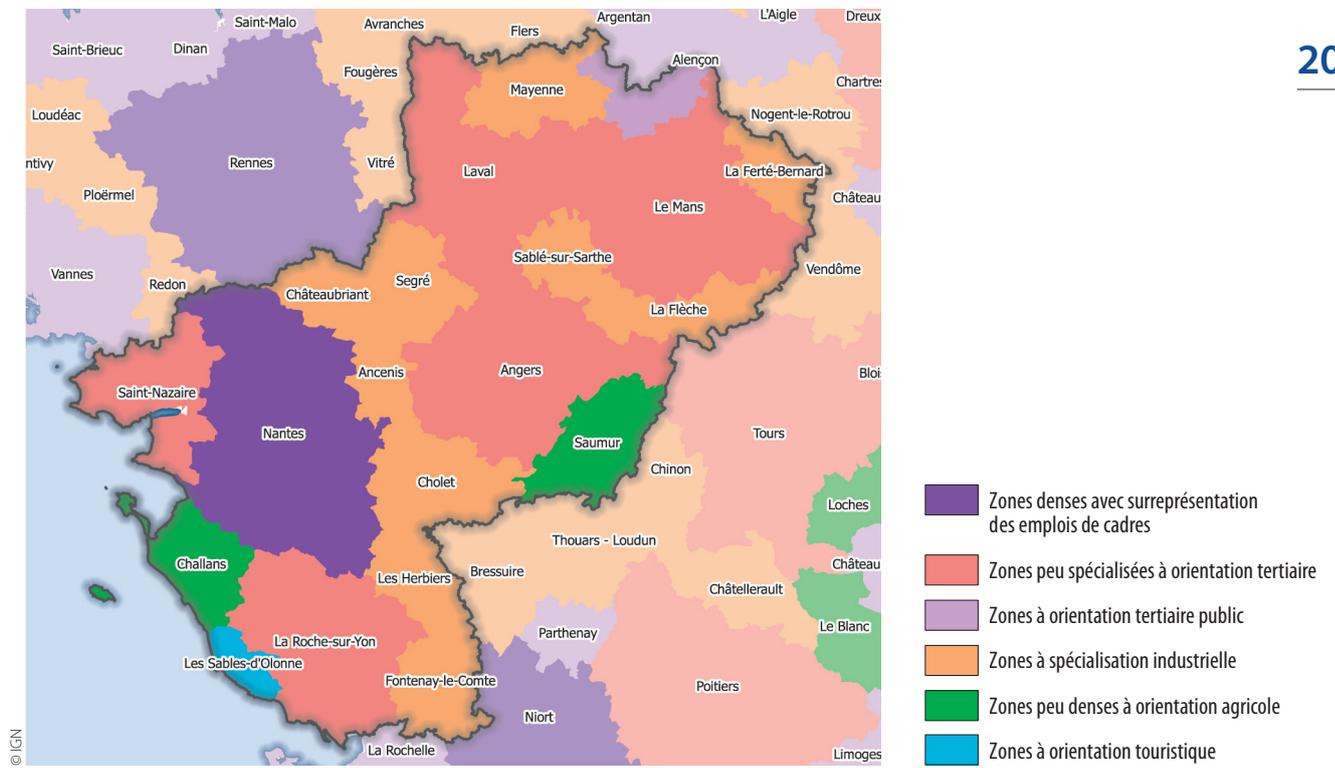


Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFiP, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Spécialisation des territoires par zone d'emploi dans les Pays de la Loire en 2012

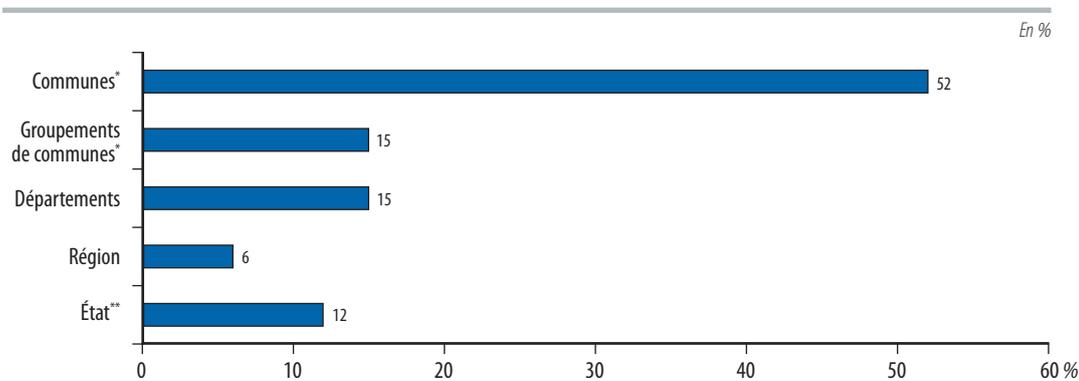


Source : IAU-IdF, Datar, 2012/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses

### Répartition de la dépense culturelle publique dans les Pays de la Loire en 2016



\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

\*\* Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : dans les Pays de la Loire, 52 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Dépenses culturelles des collectivités territoriales dans les Pays de la Loire en 2016

En milliers d'euros, euros et %

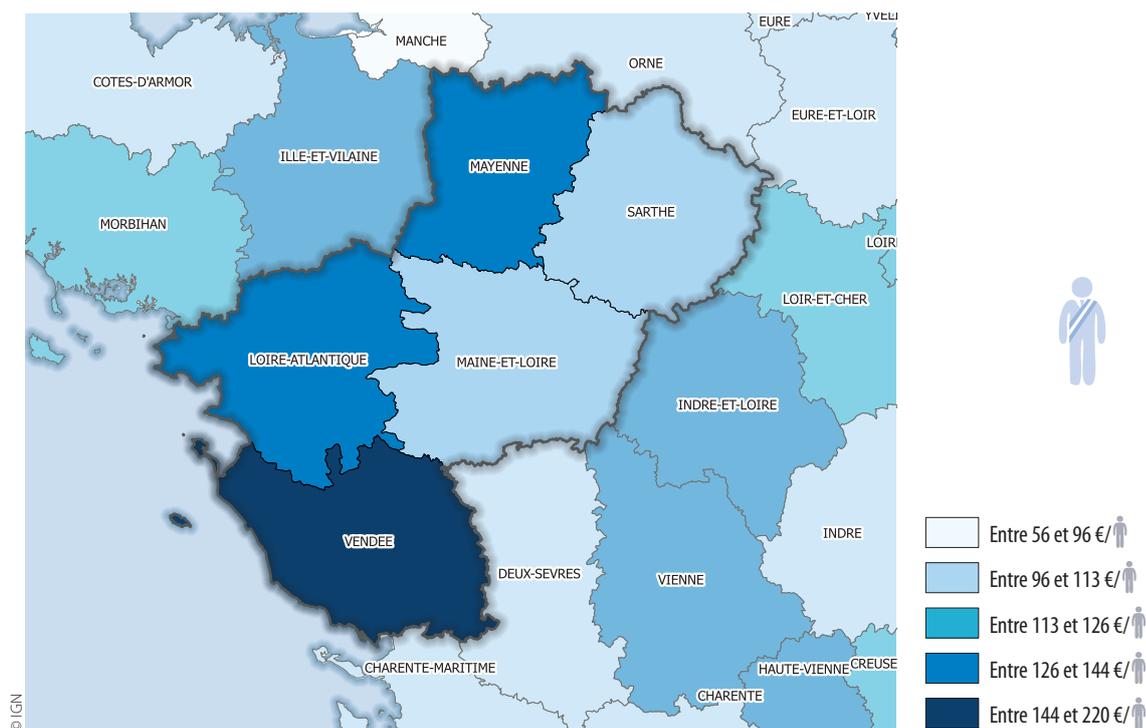
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
<b>Dépenses culturelles</b>	<b>32 679</b>	<b>79 294</b>	<b>81 631</b>	<b>280 542</b>
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	39	39	27	29
<i>dont fonctionnement</i>	21 276	67 952	73 754	218 392
<i>dont investissement</i>	11 403	11 343	7 877	62 150
<b>En euros par habitant</b>				
Dépenses culturelles	8,7	21,2	31,5	114,4
<i>dont fonctionnement</i>	5,7	18,2	28,5	89,0
<i>dont investissement</i>	3,0	3,0	3,0	25,3
<b>En % des dépenses totales</b>				
Dépenses culturelles (%)	2,4	2,4	4,3	8,6
<i>dont fonctionnement</i>	2,6	2,3	6,2	9,2
<i>dont investissement</i>	2,1	2,6	1,1	7,0

\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des collectivités territoriales dans les Pays de la Loire en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs\* dans les Pays de la Loire en 2016

En milliers d'euros et en %

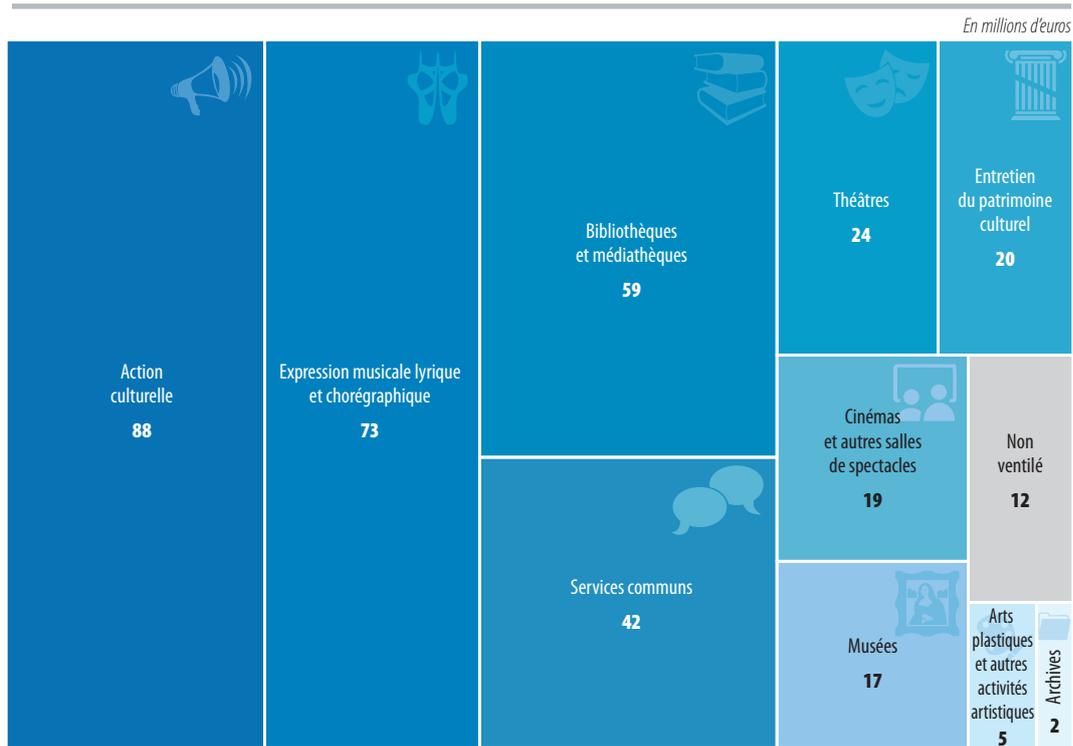
	Fonctionnement		Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	dont dépenses de personnels (milliers d'euros)		(milliers d'euros)	(milliers d'euros)
Crédits déconcentrés	33 178	9 268	11 778	44 960	70
Crédits d'administration centrale	6 033	282	135	6 168	10
Crédits opérateurs et autres structures	13 535	6 292	4	13 539	21
<b>Total en milliers d'euros</b>	<b>52 745</b>	<b>15 842</b>	<b>11 920</b>	<b>64 666</b>	<b>100</b>
<b>Total en € par habitant de la région</b>	<b>14,1</b>	<b>4,2</b>	<b>3,2</b>	<b>17,3</b>	
<b>Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France</b>	17,8	5,3	3,7	21,5	

\* Hors sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

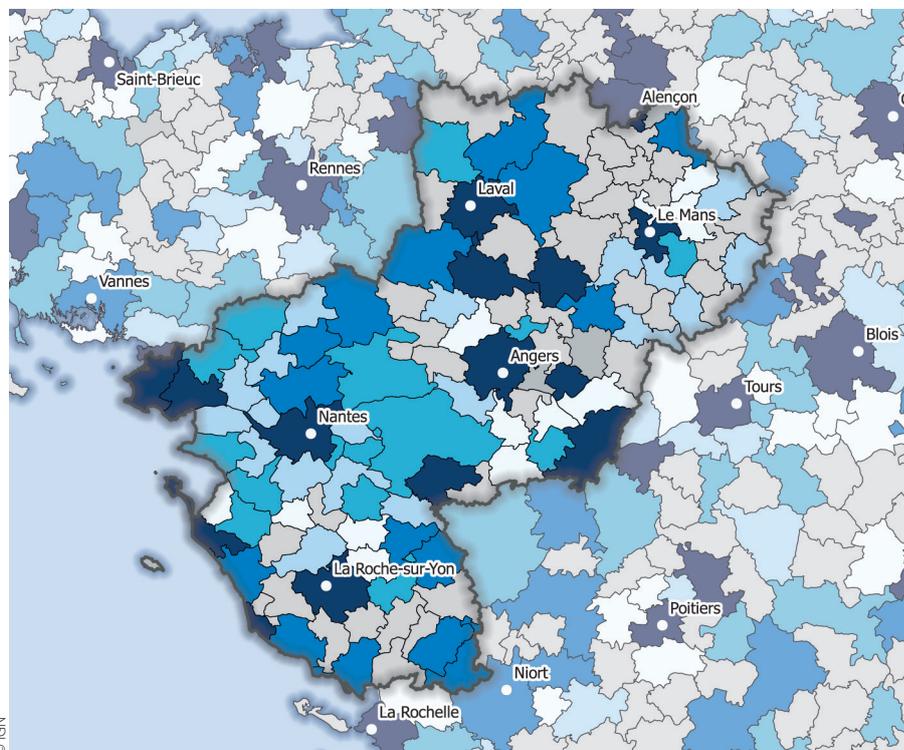
## Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements dans les Pays de la Loire par secteur d'intervention en 2016



Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.  
 Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes des Pays de la Loire et de leurs groupements en faveur de l'action culturelle s'élèvent à 88 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes dans les Pays de la Loire en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Équipements

### Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie dans les Pays de la Loire en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
		0	26	0	5	1	9	1	58
<b>Part de la population concernée (%)</b>		0	26	0	5	1	9	1	58
Lieux de visite	79	0	27	0	1	3	10	0	59
Lieux d'exposition <sup>1</sup>	58	0	31	0	2	3	5	0	59
Monuments nationaux	3	0	67	0	0	0	0	0	33
Jardins remarquables	18	0	6	0	0	0	28	0	67
Cinéma <sup>2</sup>	127	0	19	0	5	2	8	1	65
Lieux de lecture publique <sup>3</sup>	384	0	12	0	5	1	13	1	69
Création et diffusion du spectacle vivant	46	0	50	0	4	0	0	0	46
Théâtres <sup>4</sup>	34	0	38	0	6	0	0	0	56
Musique et danse <sup>5</sup>	11	0	82	0	0	0	0	0	18
Cirque et arts de la rue <sup>6</sup>	1	0	100	0	0	0	0	0	0
Enseignement	23	0	57	0	4	0	0	0	39
Conservatoires <sup>7</sup>	17	0	41	0	6	0	0	0	53
Enseignement supérieur culture <sup>8</sup>	6	0	100	0	0	0	0	0	0

- Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Nombre d'établissements.
- Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.
- Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

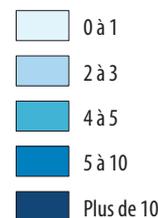
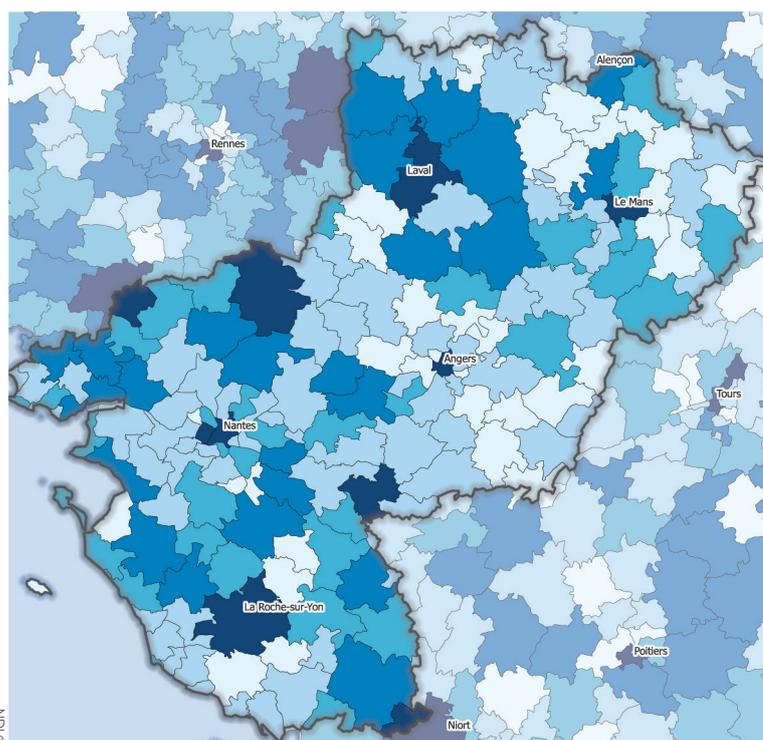
- Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.
- Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.
- Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.
- Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : dans les Pays de la Loire, on compte 79 lieux de visite dont 58 lieux d'exposition, 3 monuments nationaux et 18 jardins remarquables. 59 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables (voir typologie des territoires de vie dans les Pays de la Loire, carte et tableau p. 202).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



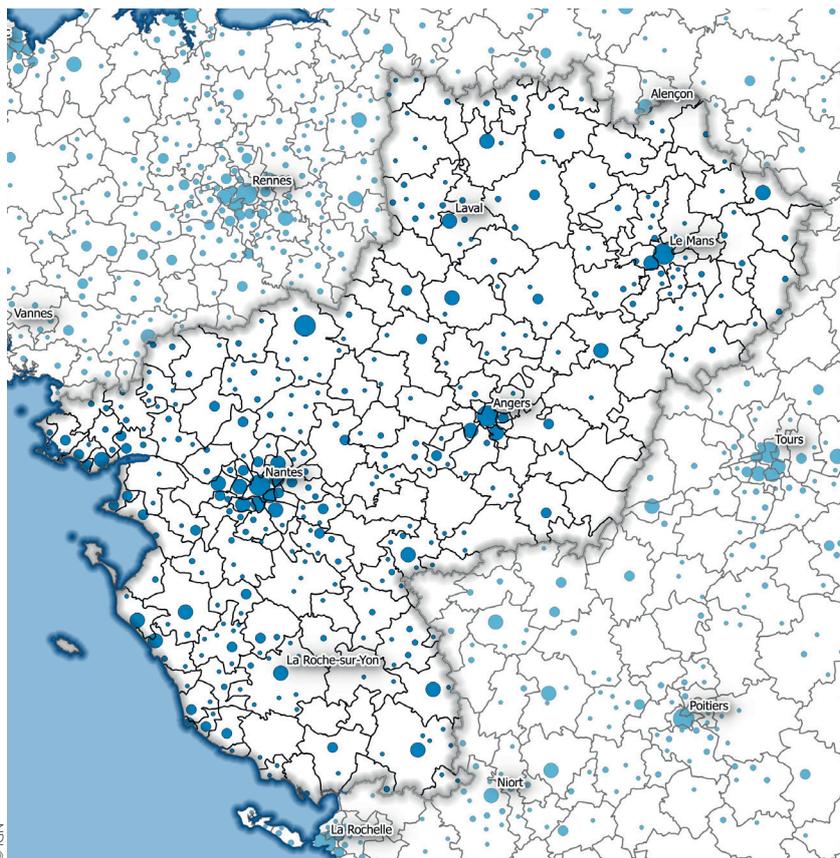
### Nombre d'équipements culturels par territoire de vie dans les Pays de la Loire en 2016



Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique d'une surface > 100 m<sup>2</sup>, les cinémas, les lieux de visite, les lieux de spectacle vivant et les conservatoires.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface dans les Pays de la Loire en 2016



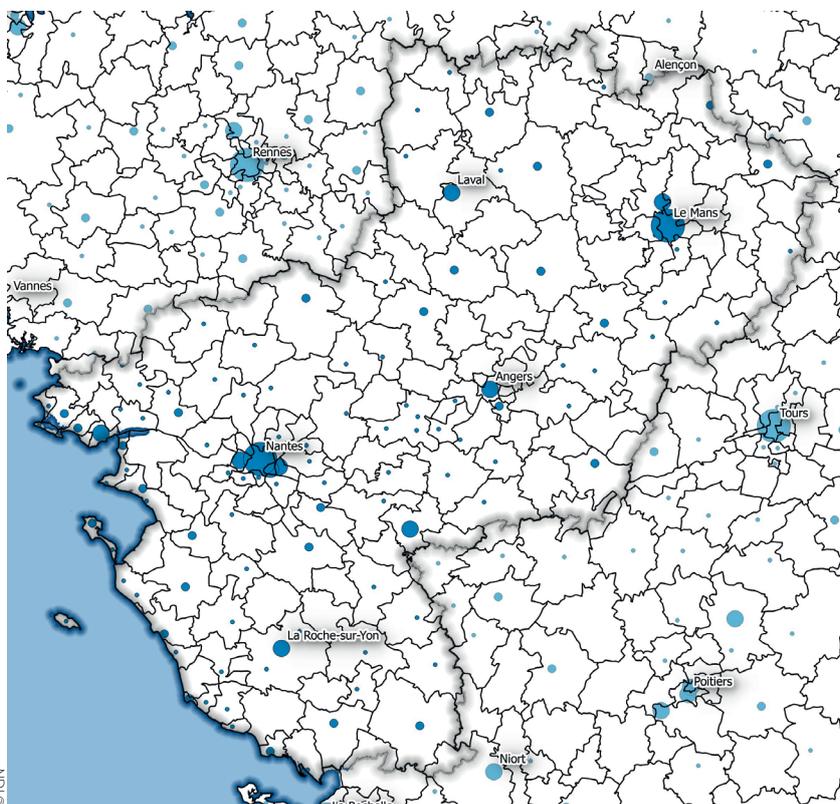
- 100 à 200 m<sup>2</sup>
- 200 à 500 m<sup>2</sup>
- 500 à 1 000 m<sup>2</sup>
- 1 000 à 5 000 m<sup>2</sup>
- Plus de 5 000 m<sup>2</sup>

Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Nombre d'écrans de cinéma par commune dans les Pays de la Loire en 2016

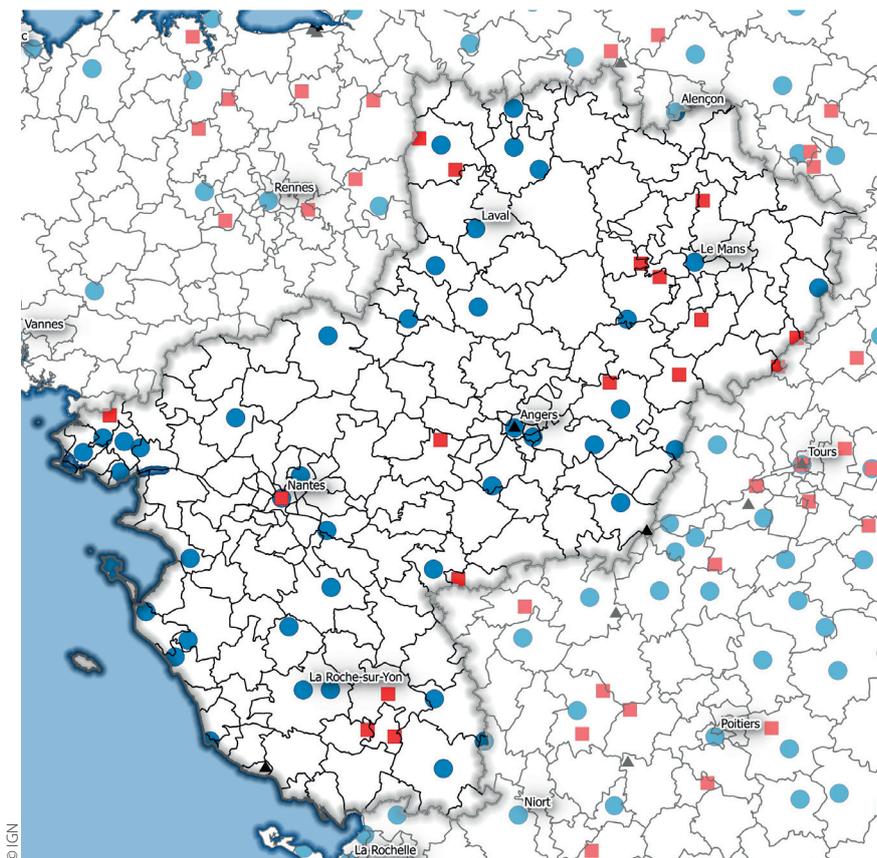


- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des lieux de visite par commune dans les Pays de la Loire en 2016



### Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

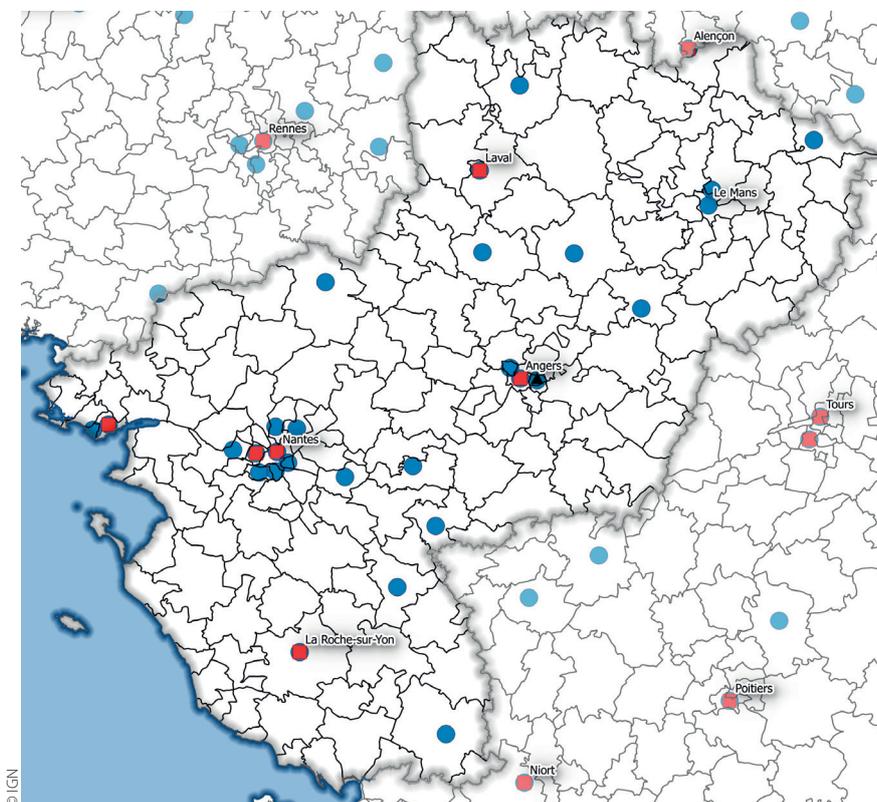
Champ : les lieux d'exposition regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de spectacle vivant par commune dans les Pays de la Loire en 2016



### Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les lieux de cirque et arts de la rue recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les lieux de musique et de danse recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

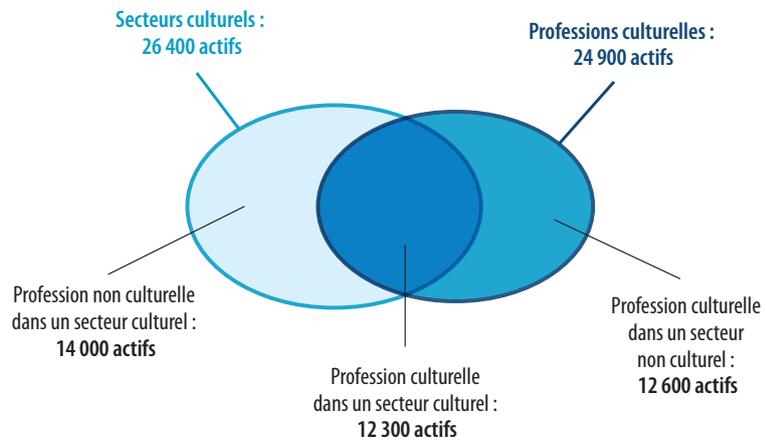
Les lieux de théâtre recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Emploi

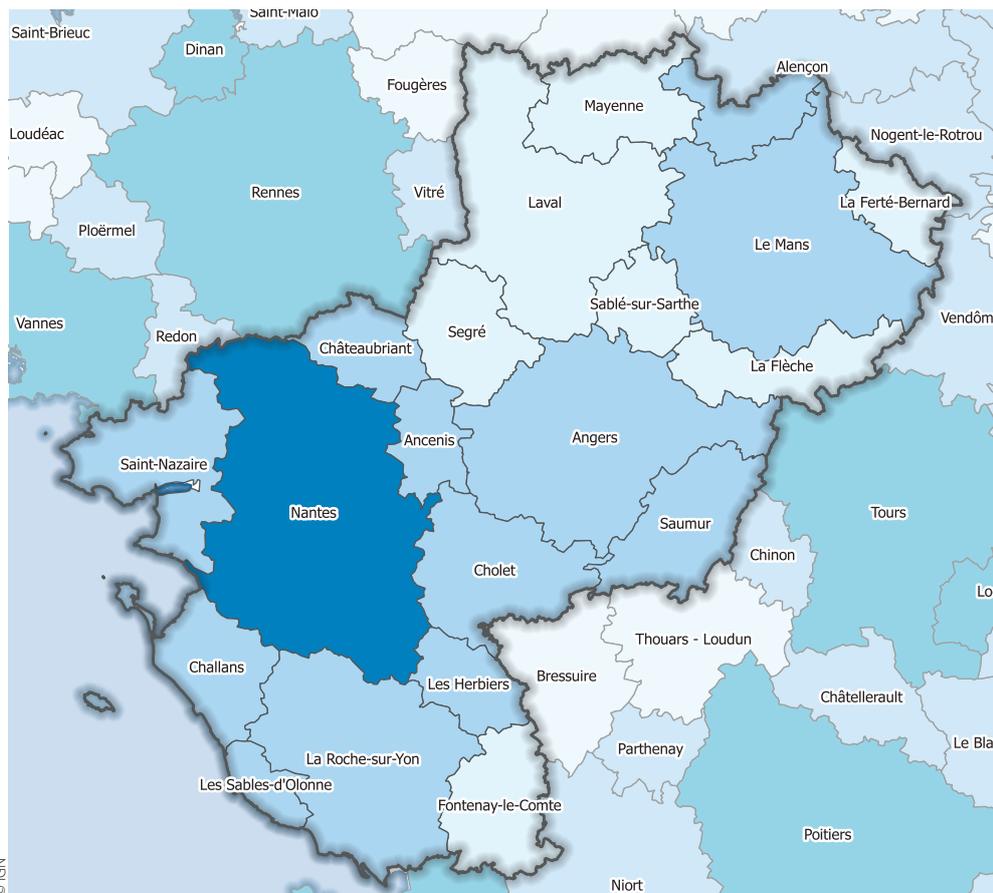
L'emploi culturel :  
secteurs culturels  
et professions  
culturelles  
dans les Pays  
de la Loire  
en 2014



Champ : actifs ayant un emploi, région Pays de la Loire.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Part des professions culturelles dans l'emploi dans les Pays de la Loire en 2014

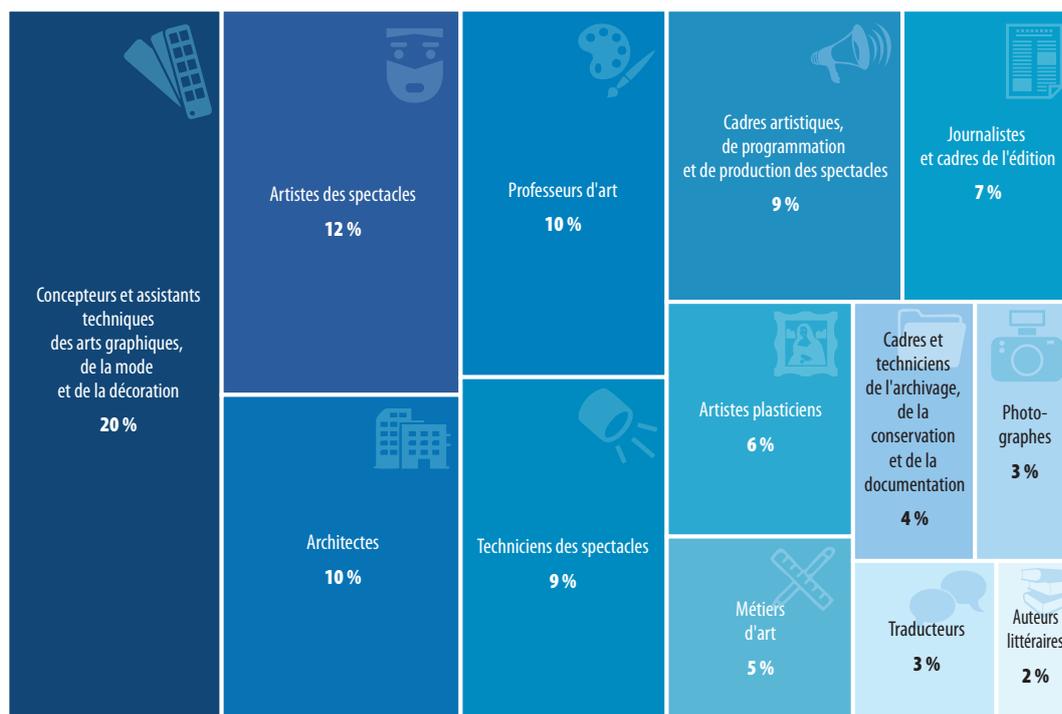


Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.  
La zone d'emploi d'Alençon s'étend sur la Normandie.  
Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,3 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Nantes.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des professions culturelles dans les Pays de la Loire en 2014

En %



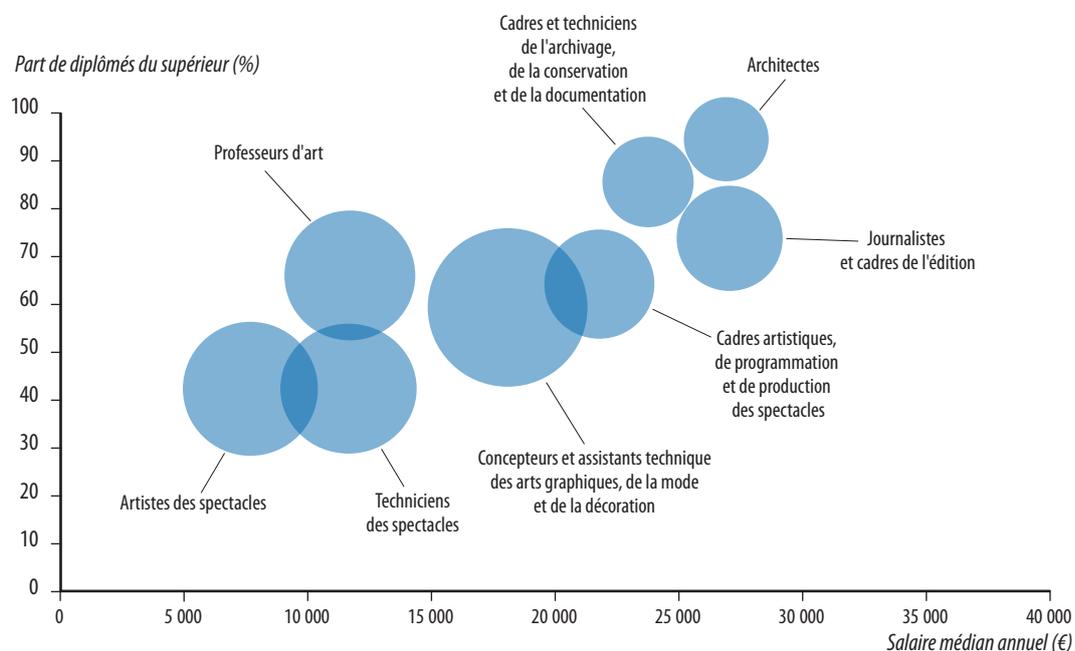
Champ : actifs ayant un emploi, région Pays de la Loire.

Note de lecture : en 2014 dans les Pays de la Loire, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 20 % de des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour les Pays de la Loire.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014 en région Pays de la Loire. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

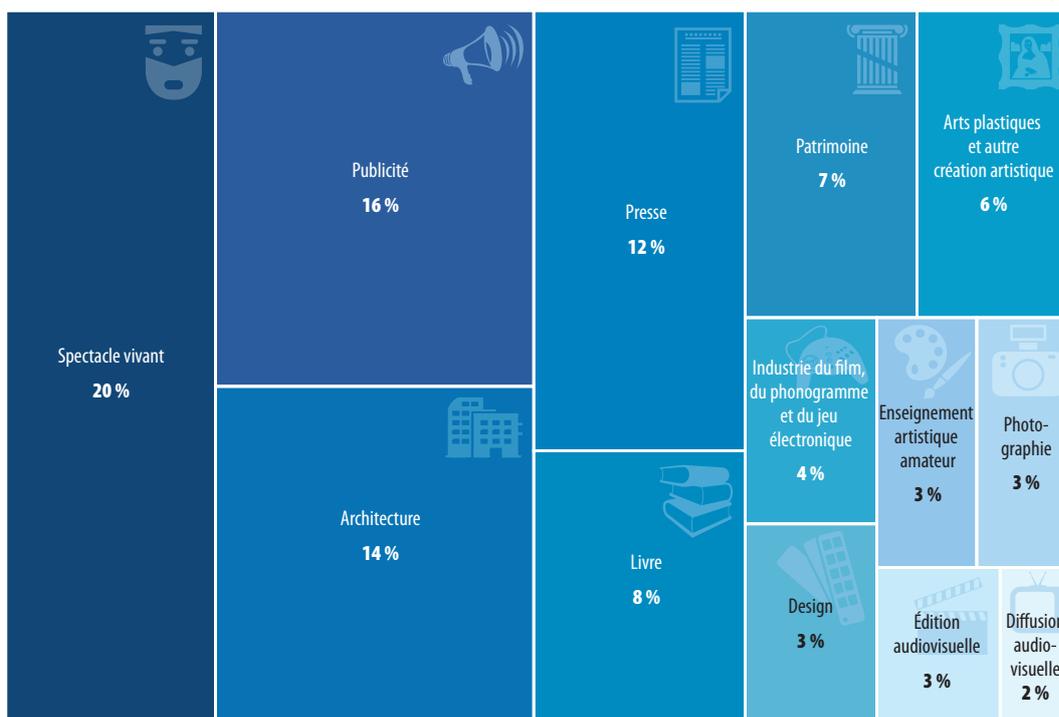
Note de lecture : en 2014 dans les Pays de la Loire, 42 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 7 665 euros.

Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Pays de la Loire.

Note de lecture : en 2014 dans les Pays de la Loire, le secteur du spectacle vivant rassemble 20 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	43	23	25
Arts plastiques et autre création artistique	79	59	43
Design	58	76	43
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	27	77	63
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	37	63	50
Livre	43	57	35
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	70	72	48
Presse	25	5	14
Publicité	21	29	29
Spectacle vivant	20	59	55
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>39</b>
<b>Ensemble des actifs de la région</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>24</b>

n.s. : non significatif.  
 Champ : actifs ayant un emploi, région Pays de la Loire.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Entreprises

### Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands dans les Pays de la Loire en 2015

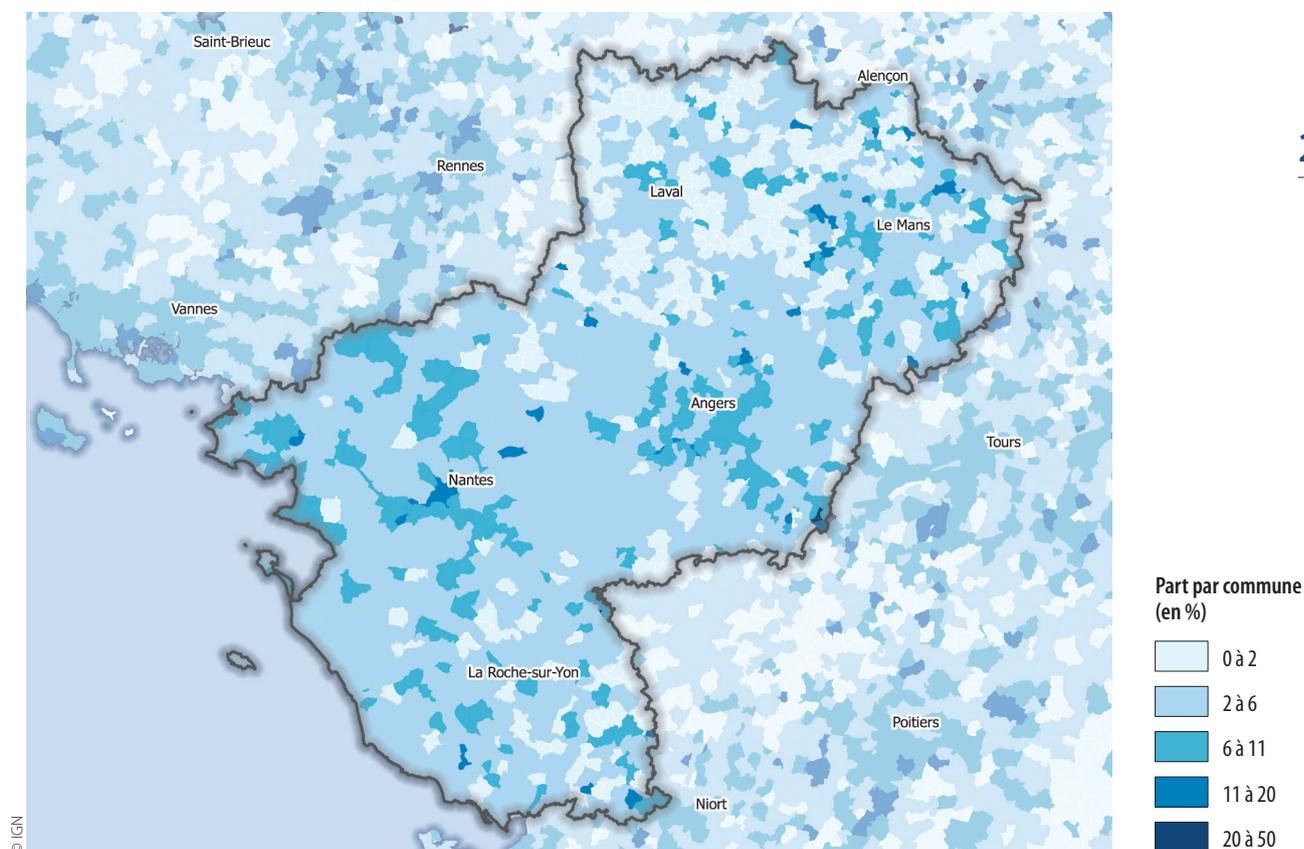
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Pays de la Loire	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	5 366	4	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 135	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	509	1	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	6 455	1	96 737	2
Taux de marge (%)	23	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.  
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

### Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands dans les Pays de la Loire en 2015



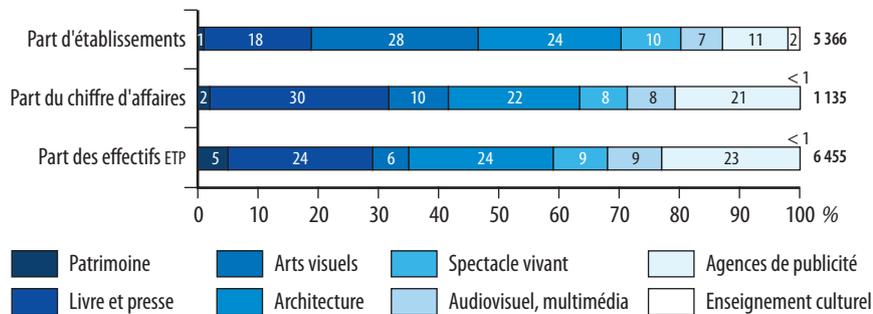
Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018





### Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel dans les pays de la Loire en 2015

En %



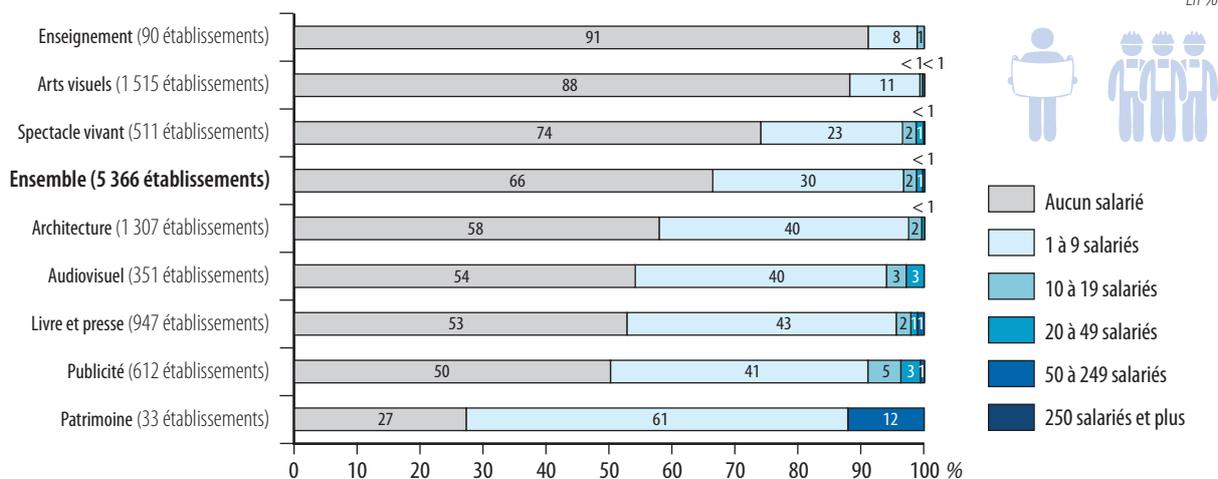
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 28 % des établissements culturels des Pays de la Loire, 10 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 6 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand des Pays de la Loire.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

### Répartition des entreprises culturelles dans les Pays de la Loire selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, l'enseignement culturel compte 90 établissements dans les Pays de la Loire, dont 91 % ne comptent aucun salarié et 8 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

### Principaux établissements culturels employeurs dans les Pays de la Loire en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
AMP Visual TV	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	Audiovisuel	250 à 499 salariés	Vendée	Olonne-sur-Mer
Le Courrier de l'Ouest	Édition de journaux	Presse	100 à 199 salariés	Maine-et-Loire	Angers
Angers-Nantes Opéra	Gestion de salles de spectacles	Spectacle vivant	100 à 199 salariés	Loire-Atlantique	Nantes
Le voyage à Nantes	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	100 à 199 salariés	Loire-Atlantique	Nantes
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Sarthe	Le Mans
France 3 Ouest	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Loire-Atlantique	Nantes
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Loire-Atlantique	Vertou
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Maine-et-Loire	Saint-Barthélemy-d'Anjou
Les machines de l'île	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	50 à 99 salariés	Loire-Atlantique	Nantes
Mediapost	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Loire-Atlantique	Carquefou

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



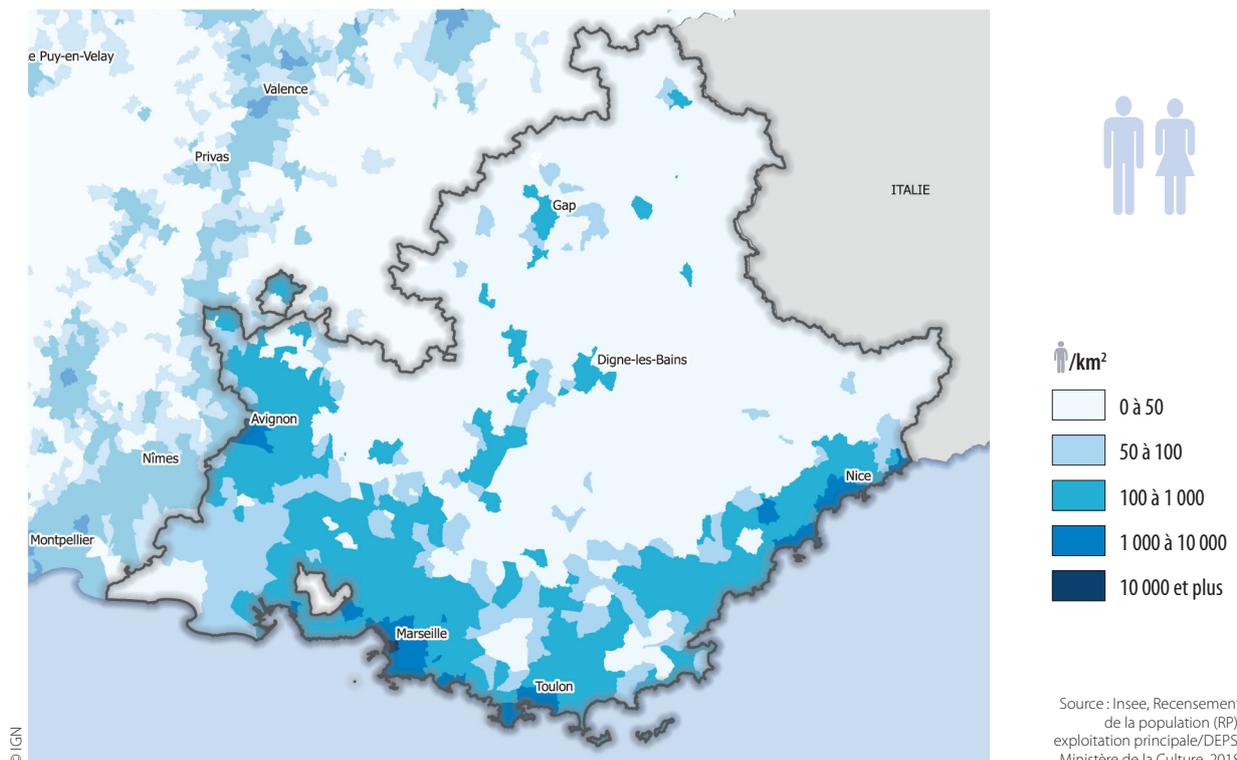
# Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Cadrage

La région Paca apparaît partagée entre des signes de dynamisme économique et des indicateurs de pauvreté de sa population. Avec une économie reposant en premier lieu sur le secteur tertiaire, la région affiche le 4<sup>e</sup> plus fort taux de création d'entreprises et une évolution du PIB par habitant supérieure à la moyenne entre 1990 et 2012 (et l'une des plus fortes en métropole entre 2007 et 2012). Pourtant, tous les indicateurs économiques ne sont pas aussi positifs : cette région présente le troisième taux de chômage le plus important et un écart de taux d'activité entre les hommes et les femmes parmi les plus forts en France. Au problème de l'inactivité s'ajoutent ceux de la précarité et de la pauvreté, avec l'un des plus forts taux de suroccupation des logements (2<sup>e</sup> rang en métropole) et un revenu médian largement inférieur à la moyenne nationale. Ainsi, la région apparaît en retrait par rapport aux autres régions françaises sur le plan du niveau de vie de sa population. Les défis de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur concernent donc avant tout la lutte contre le chômage et la pauvreté, et plus largement les inégalités, mais également les conséquences liées au vieillissement de sa population (3<sup>e</sup> indice de vieillissement français).

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

## Densité moyenne par commune en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015





## Principaux repères de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unités et %

	Provence-Alpes- Côte d'Azur	France	Part de la région/ France entière (en %)
<b>Démographie</b>			
<b>Population (2018) (milliers)</b>	5 066	67 187	8
<b>Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)</b>	0,4	0,5	
<i>dont due au solde naturel (%)</i>	0,3	0,4	
<i>dont due au solde entrées/sorties (%)</i>	0,2	0,1	
<b>Tranches d'âges (2018) (%)</b>			
0 à 24 ans	28	30	7
25 à 59 ans	43	44	7
60 ans ou plus	29	26	8
<b>Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)</b>			
Premier degré	490	6 805	7
Second degré	406	5 536	7
Supérieur	167	2 551	7
<b>Nombre d'étrangers (2015) (milliers)</b>	352	4 335	8
<b>Nombre d'immigrés (2015) (milliers)</b>	527	6 107	9
<b>Géographie</b>			
<b>Densité (2018) (habitants/km<sup>2</sup>)</b>	161	106	
<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	31 400	636 263	5
<b>Nombre de départements</b>	6	101	6
<b>Nombre de communes (2016)</b>	953	35 885	3
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)</b>	81	2 063	4
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)</b>	52	1 267	4
<b>Économie</b>			
<b>Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)</b>	154 879	2 194 200	7
<b>Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)</b>	30 926	33 022	
<b>Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)</b>	1	2	
<b>Secteur secondaire :</b>			
part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	17	20	
<b>Secteur tertiaire :</b>			
part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	82	79	
<b>Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)</b>	55	53	
<b>Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)</b>			
<i>d'État</i>	202	2 478	8
<i>hospitalière</i>	78	1 187	7
<i>territoriale</i>	168	1 984	8
<b>Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)</b>	2 208	30 758	7
<b>Taux de chômage localisé** (2017) (%)</b>	10,8	9,4	
<b>Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)</b>	68	71	
<b>Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)</b>	20 265	20 265	
<b>Taux de pauvreté (2015) (%)</b>	17,4	14,6	
<b>Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)</b>	128	1 296	10
<b>Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)</b>	511	4 800	11
<b>Activité touristique</b>			
<b>Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)</b>	18	10	
<b>Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	39 068	338 162	12
<i>dont nuitées étrangères (%)</i>	39	34	
<b>Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	14 164	142 090	10
<i>dont arrivées étrangères (%)</i>	35	31	

\* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

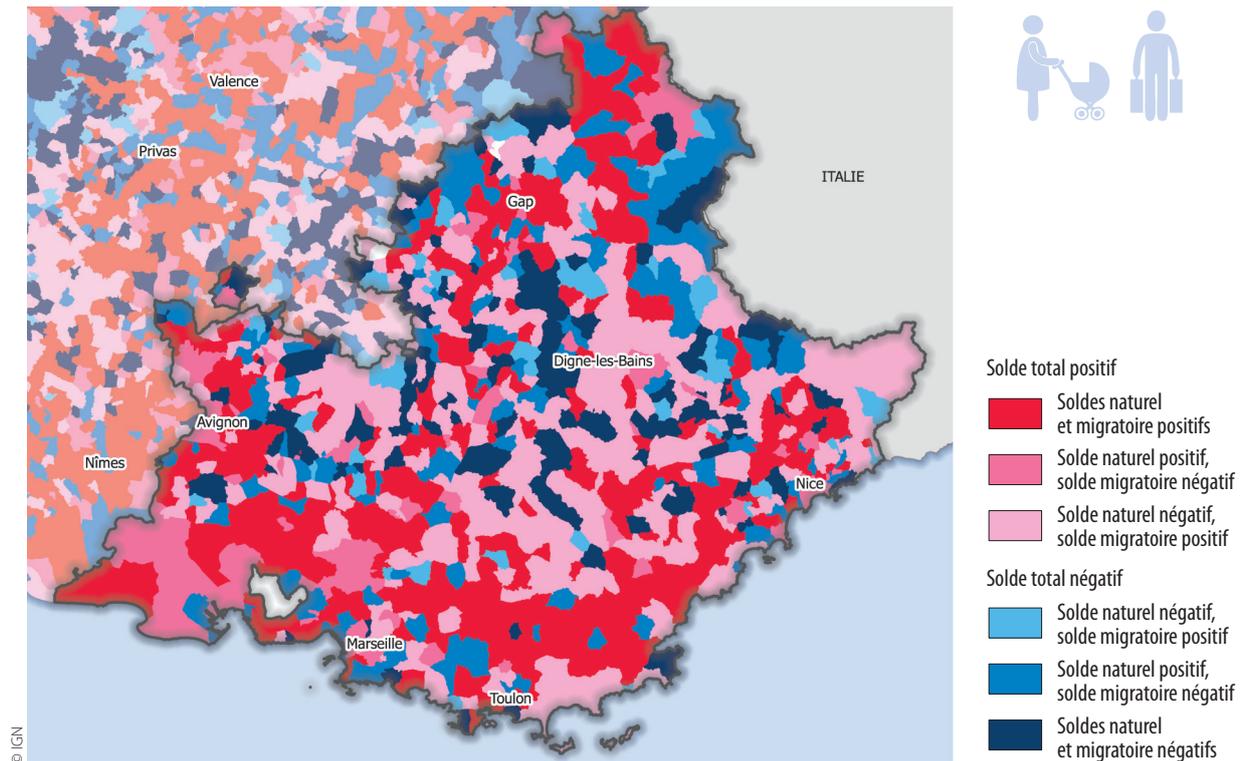
\*\* Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

\*\*\* Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

\*\*\*\* Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Évolution de la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015

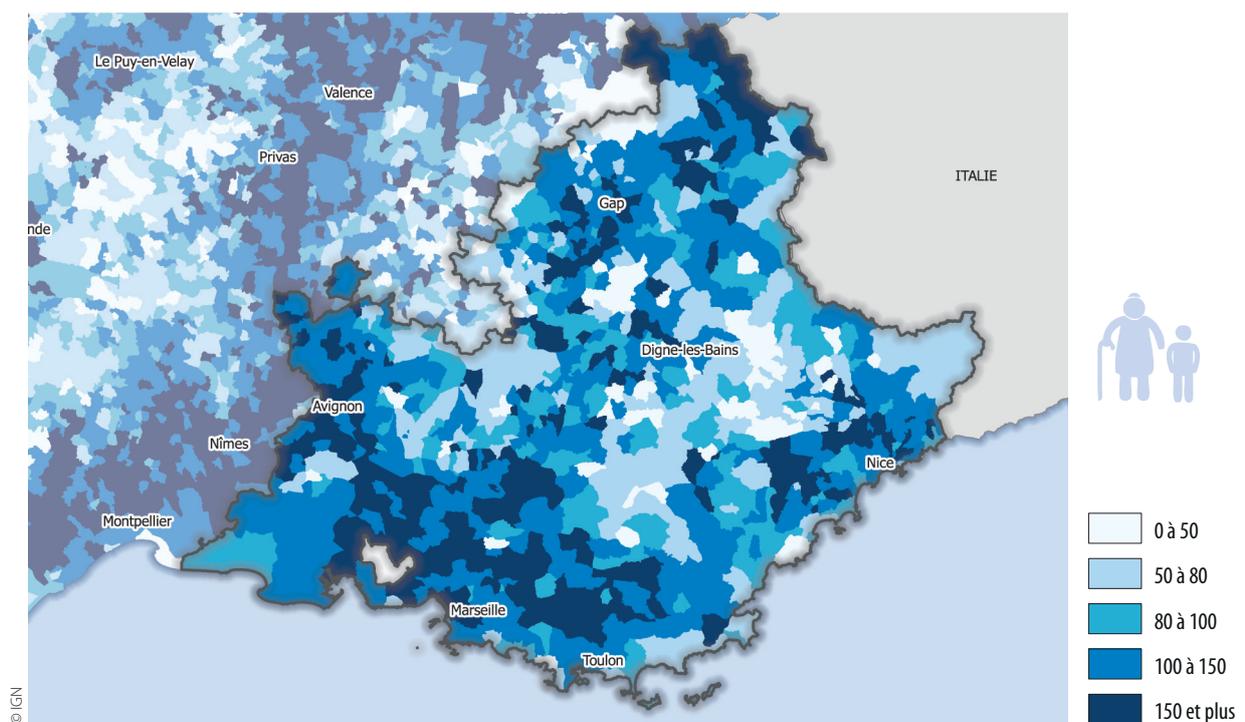


Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



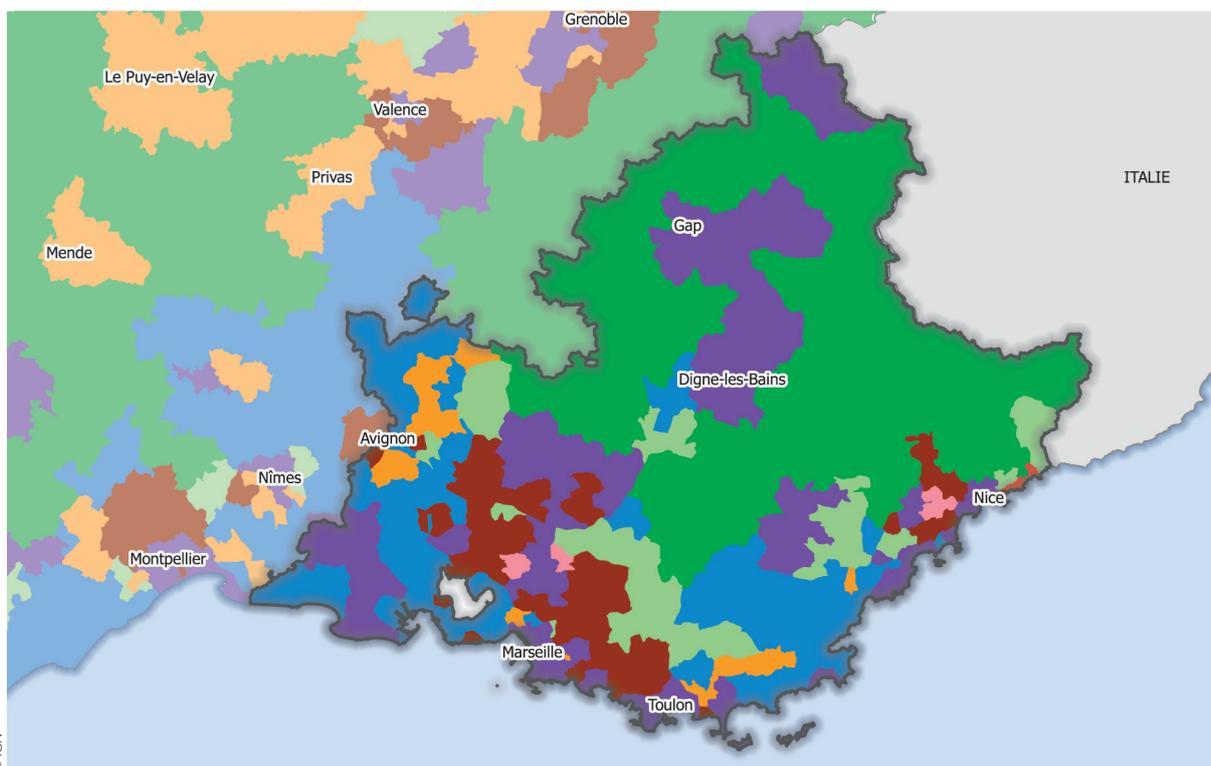
## Indice relatif à la jeunesse par commune en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015



Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**. Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Typologie des territoires de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur



© IGN

- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/  
DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

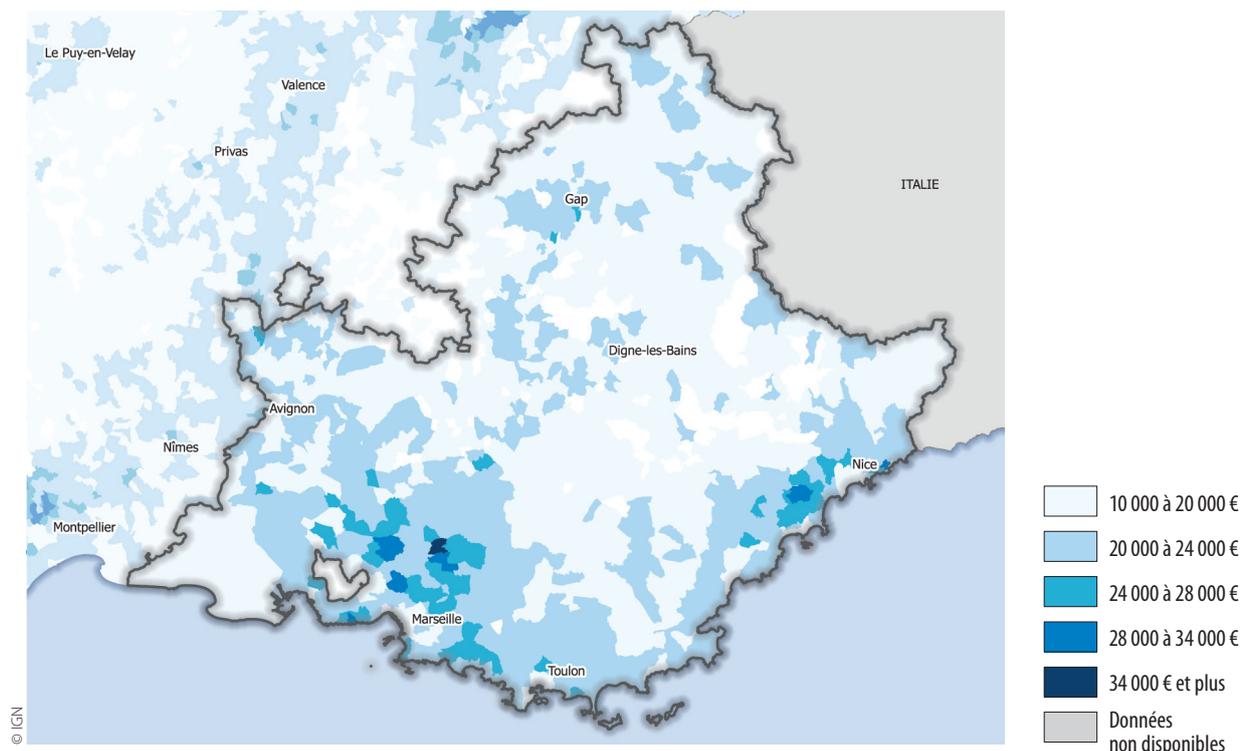
## Part de la population par territoire de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: purple; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	2 707	53
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: blue; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	1 058	21
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	510	10
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: lightgreen; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	267	5
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: green; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	240	5
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	189	4
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: pink; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	51	1
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; margin-right: 5px;"></span> Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	44	1
	<b>5 066</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Niveau de vie médian par commune en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015

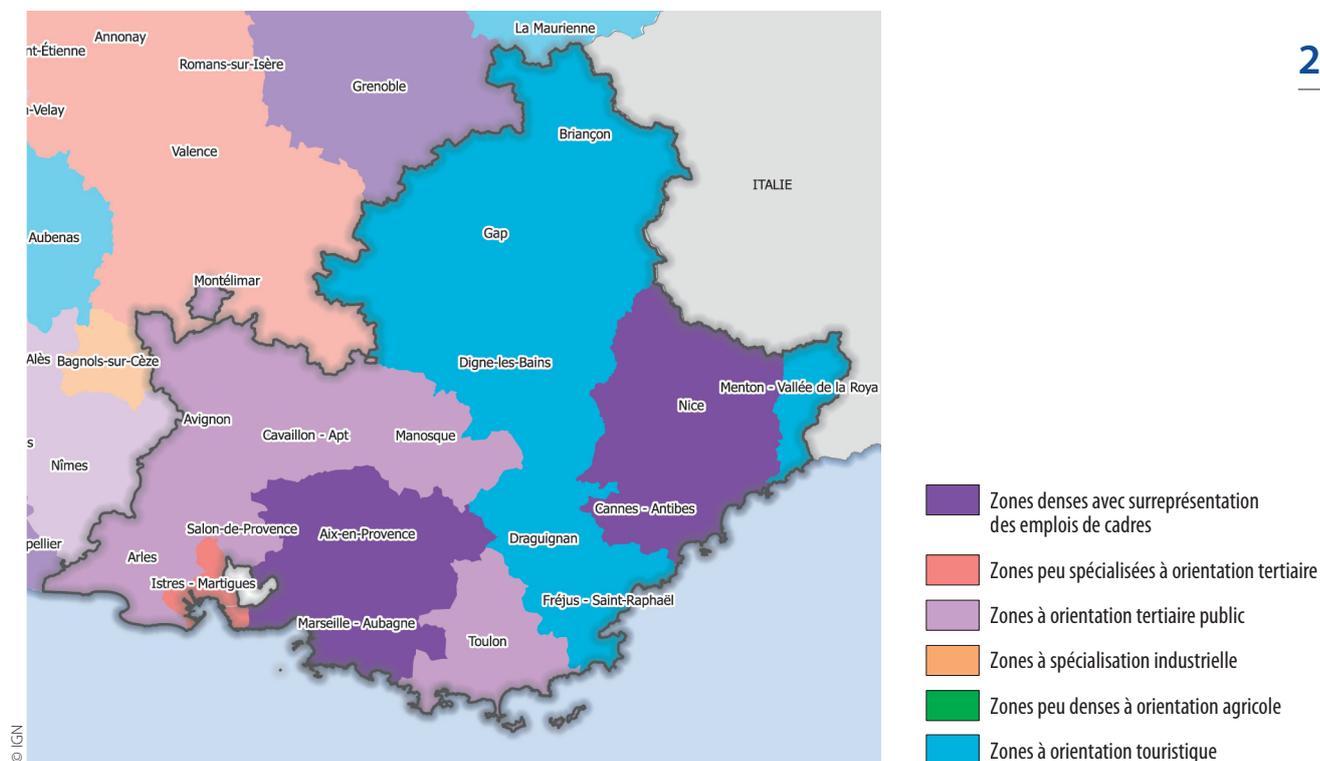


Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFiP, Cnav, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Spécialisation des territoires par zone d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012

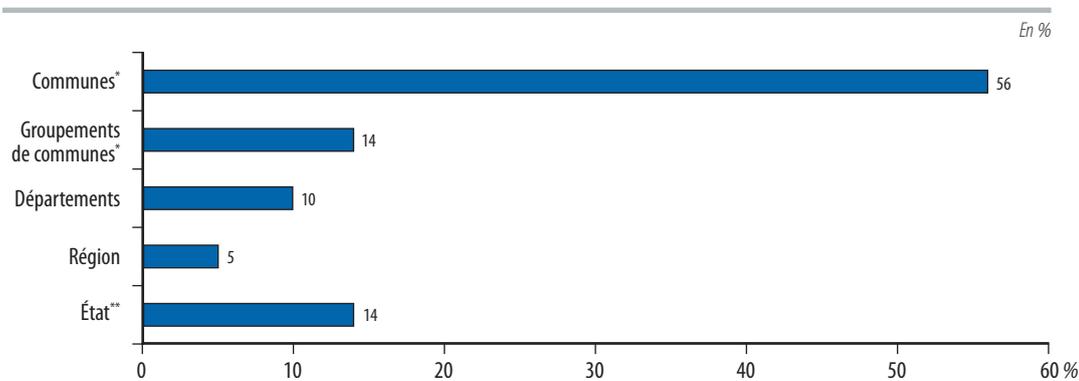


Source : IAU-IdF, Datar, 2012/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses

### Répartition de la dépense culturelle publique en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016



\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

\*\* Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 56 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016

En milliers d'euros, euros et %

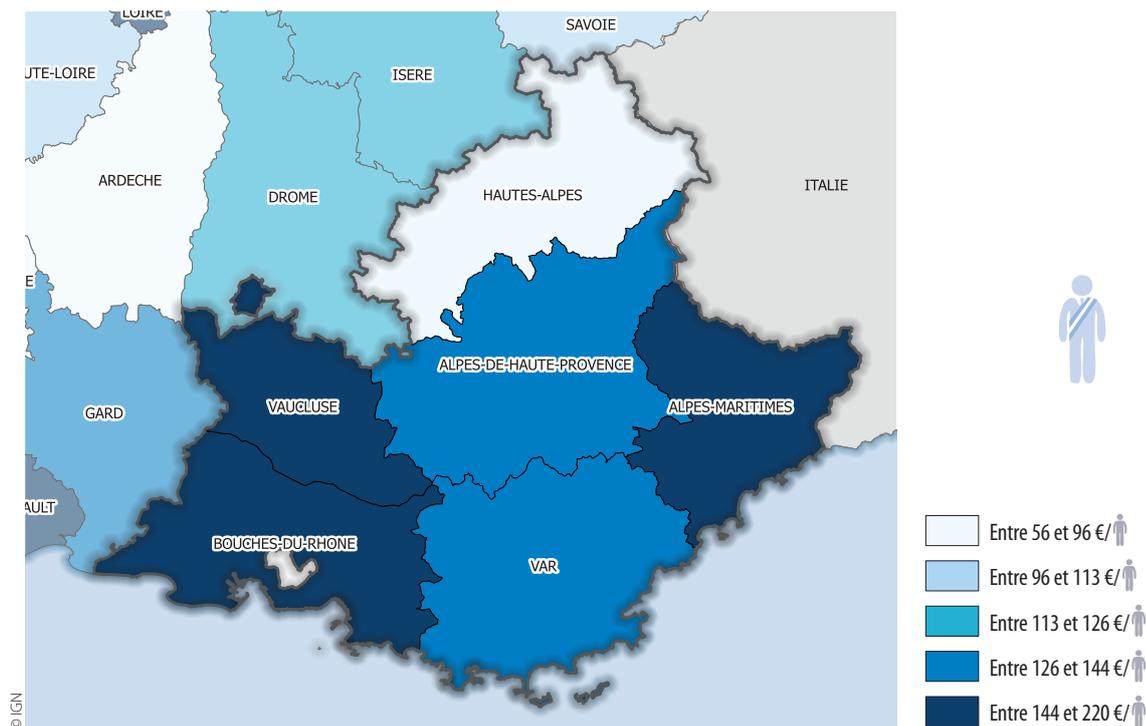
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
<b>Dépenses culturelles</b>	<b>53 788</b>	<b>100 118</b>	<b>134 354</b>	<b>549 974</b>
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	10	33	16	37
<i>dont fonctionnement</i>	39 079	84 064	113 887	459 747
<i>dont investissement</i>	14 709	16 054	20 466	90 227
<b>En euros par habitant</b>				
Dépenses culturelles	10,7	19,9	31,7	124,6
<i>dont fonctionnement</i>	7,8	16,7	26,9	104,1
<i>dont investissement</i>	2,9	3,2	4,8	20,4
<b>En % des dépenses totales</b>				
Dépenses culturelles (%)	3,0	1,8	4,7	7,2
<i>dont fonctionnement</i>	3,0	1,7	6,1	7,9
<i>dont investissement</i>	2,9	1,8	2,0	5,0

\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Provence-Alpes-Côte d'Azur en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs\* en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016

En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement		Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	dont dépenses de personnels (milliers d'euros)		(milliers d'euros)	(milliers d'euros)
Crédits déconcentrés	57 920	15 163	11 830	69 750	50
Crédits d'administration centrale	23 397	7 374	3 434	26 831	19
Crédits opérateurs et autres structures	41 927	10 851	1 668	43 595	31
<b>Total en milliers d'euros</b>	<b>123 245</b>	<b>33 387</b>	<b>16 933</b>	<b>140 177</b>	<b>100</b>
<b>Total en € par habitant de la région</b>	<b>24,5</b>	<b>6,6</b>	<b>3,4</b>	<b>27,9</b>	
<b>Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France</b>	17,8	5,3	3,7	21,5	

\* Hors sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements en Provence-Alpes-Côte d'Azur par secteur d'intervention en 2016

En millions d'euros

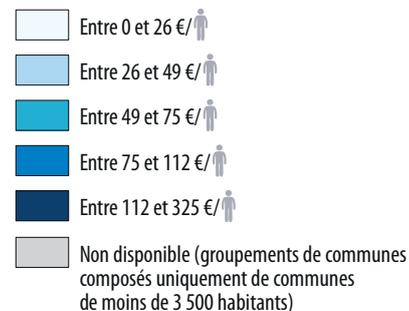
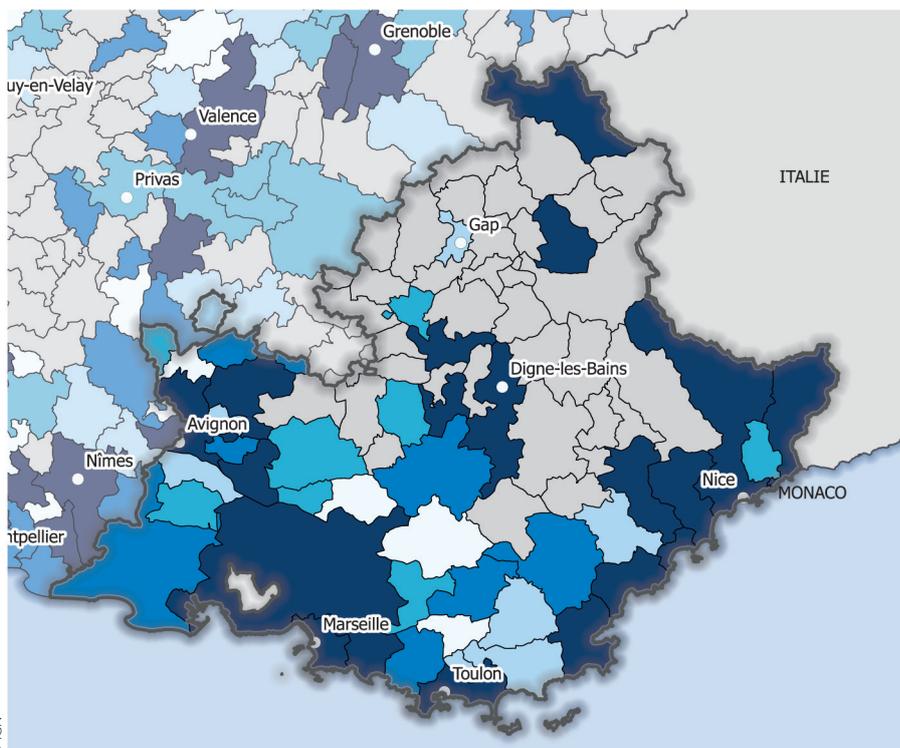


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de leurs groupements en faveur de l'expression lyrique et chorégraphique s'élèvent à 167 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes en Provence-Alpes-Côte d'Azur en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Équipements

Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
<b>Part de la population concernée (%)</b>		1	53	1	10	21	5	5	4
Lieux de visite	182	2	50	1	8	22	4	11	2
Lieux d'exposition <sup>1</sup>	127	0	55	0	8	23	3	9	2
Monuments nationaux	11	18	18	0	0	45	0	18	0
Jardins remarquables	44	5	43	5	9	14	9	14	2
Cinéma <sup>2</sup>	197	1	42	1	10	27	3	15	3
Lieux de lecture publique <sup>3</sup>	346	1	27	1	21	23	10	12	5
Création et diffusion du spectacle vivant	57	0	65	0	4	32	0	0	0
Théâtres <sup>4</sup>	36	0	64	0	3	33	0	0	0
Musique et danse <sup>5</sup>	18	0	67	0	6	28	0	0	0
Cirque et arts de la rue <sup>6</sup>	3	0	67	0	0	33	0	0	0
Enseignement	44	0	59	0	7	30	5	0	0
Conservatoires <sup>7</sup>	32	0	50	0	6	38	6	0	0
Enseignement supérieur culture <sup>8</sup>	12	0	83	0	8	8	0	0	0

1. Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Nombre d'établissements.

3. Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

4. Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

5. Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.

6. Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.

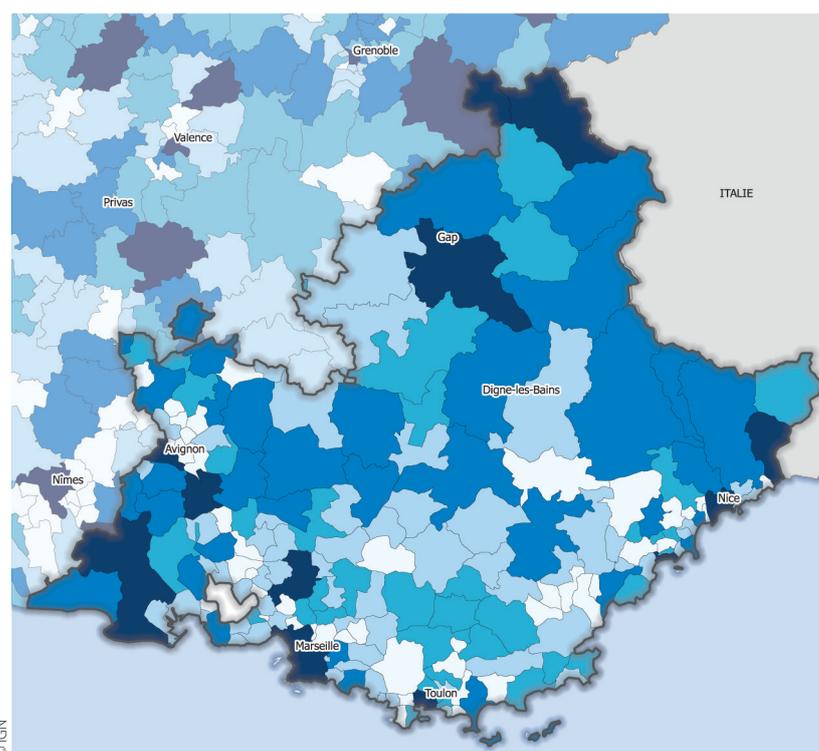
7. Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.

8. Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

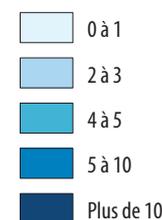
Note de lecture : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, on compte 182 lieux de visite dont 127 lieux d'exposition, 11 monuments nationaux et 44 jardins remarquables. 50 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapides mais avec des difficultés socio-économiques (voir typologie des territoires de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur, carte et tableau p. 218).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016



© IGN

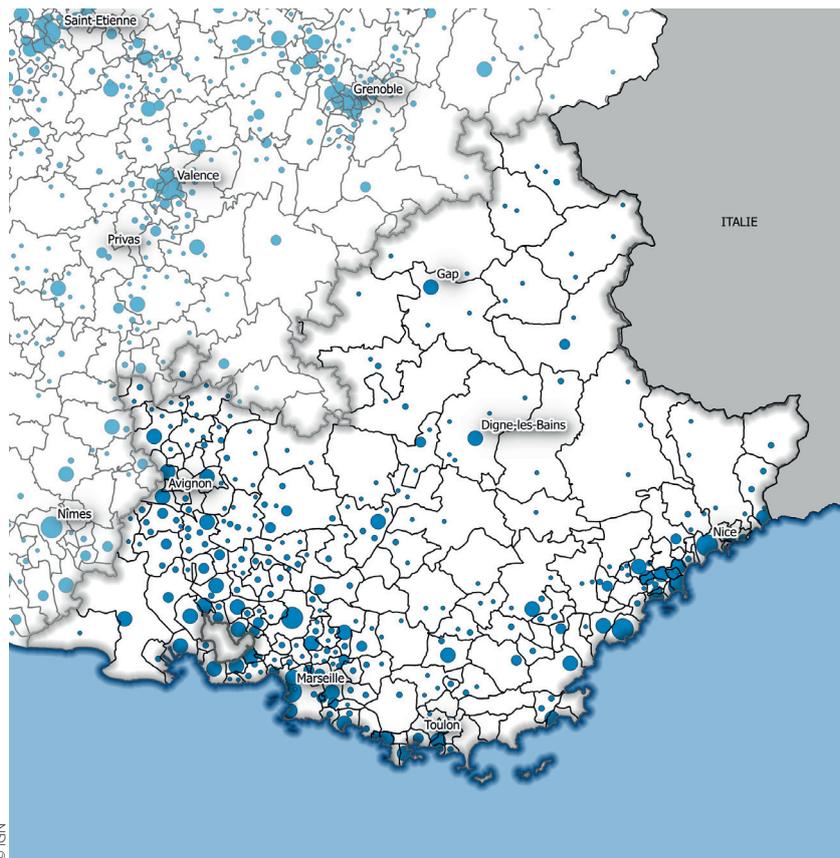


Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique d'une surface > 100 m<sup>2</sup>, les cinémas, les lieux de spectacle vivant et les conservatoires.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016



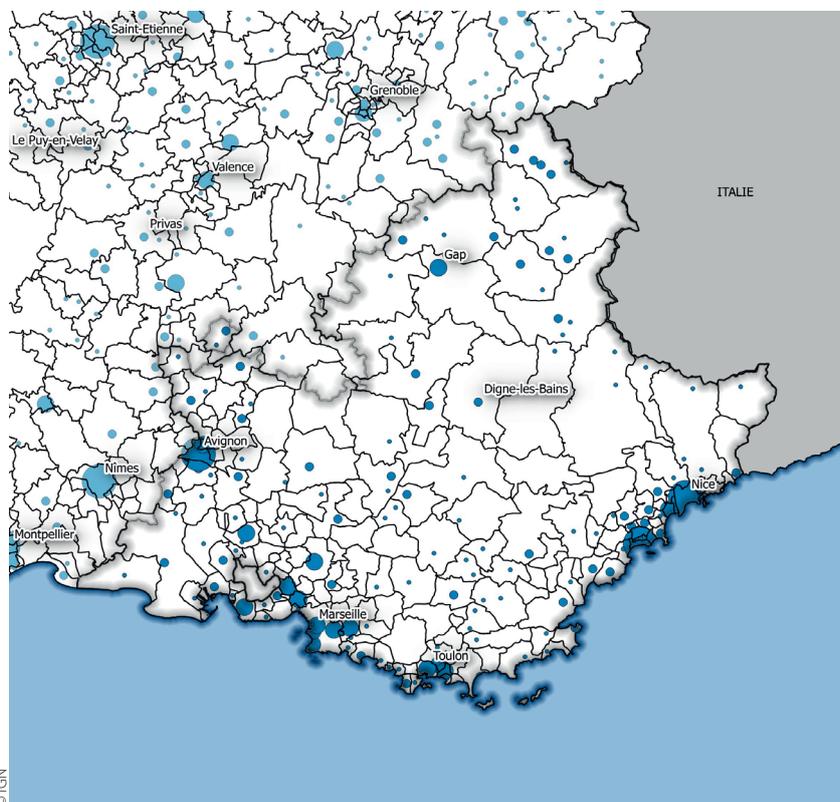
- 100 à 200 m<sup>2</sup>
- 200 à 500 m<sup>2</sup>
- 500 à 1 000 m<sup>2</sup>
- 1 000 à 5 000 m<sup>2</sup>
- Plus de 5 000 m<sup>2</sup>

Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Nombre d'écrans de cinéma par commune en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016

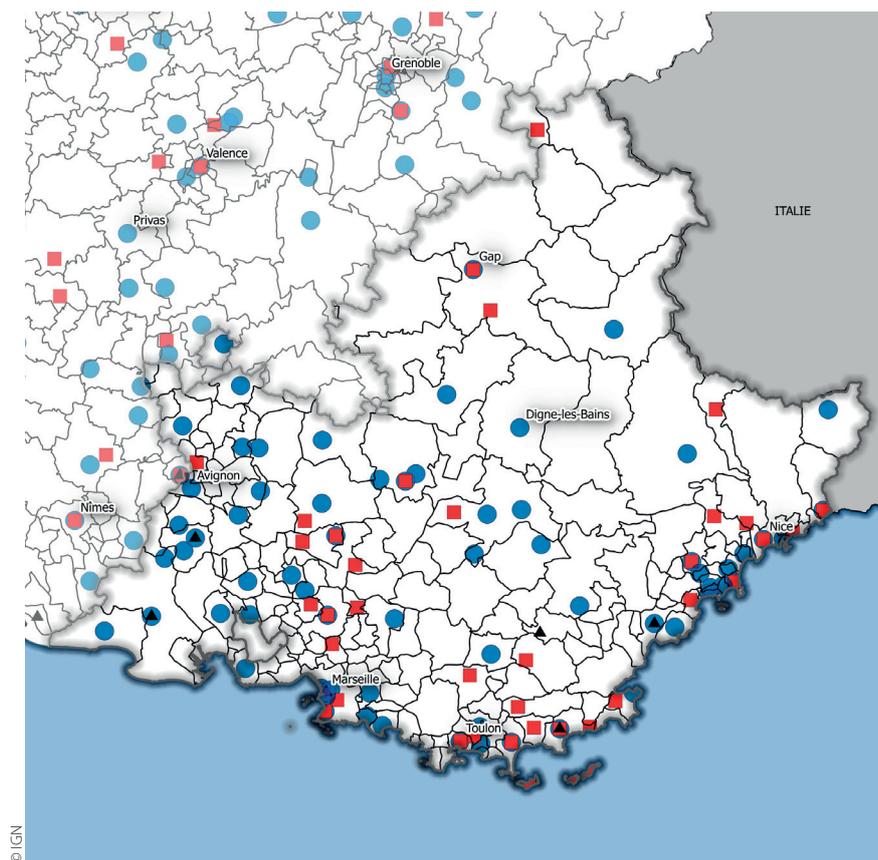


- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des lieux de visite par commune en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016



### Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

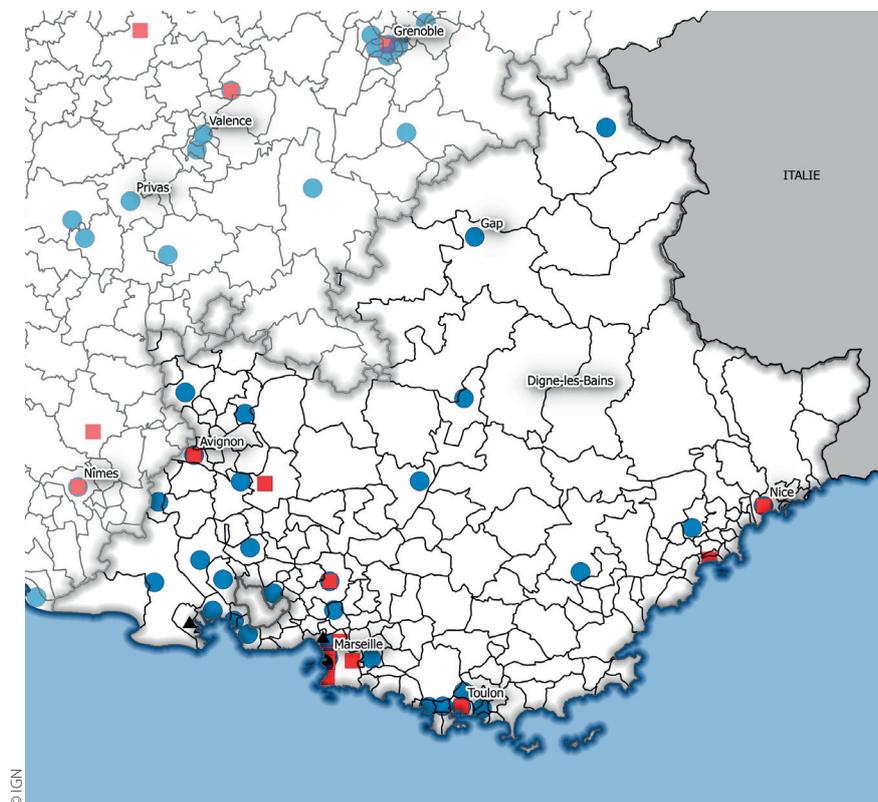
Champ : les lieux d'exposition regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Répartition des lieux de spectacle vivant par commune en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016



### Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les lieux de cirque et arts de la rue recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les lieux de musique et de danse recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

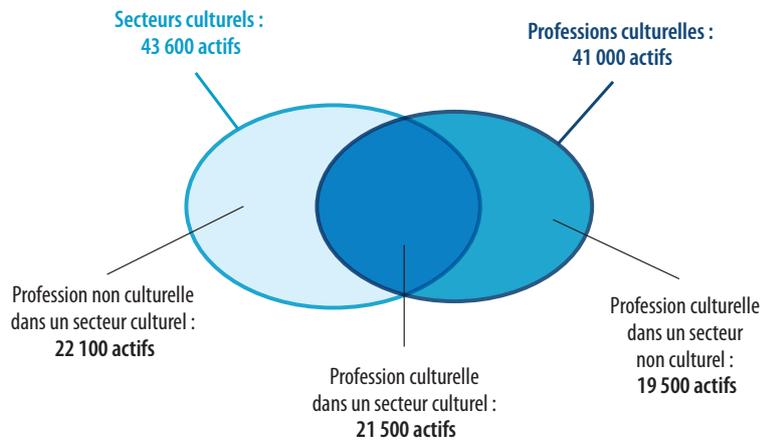
Les lieux de théâtre recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

■ **Emploi**

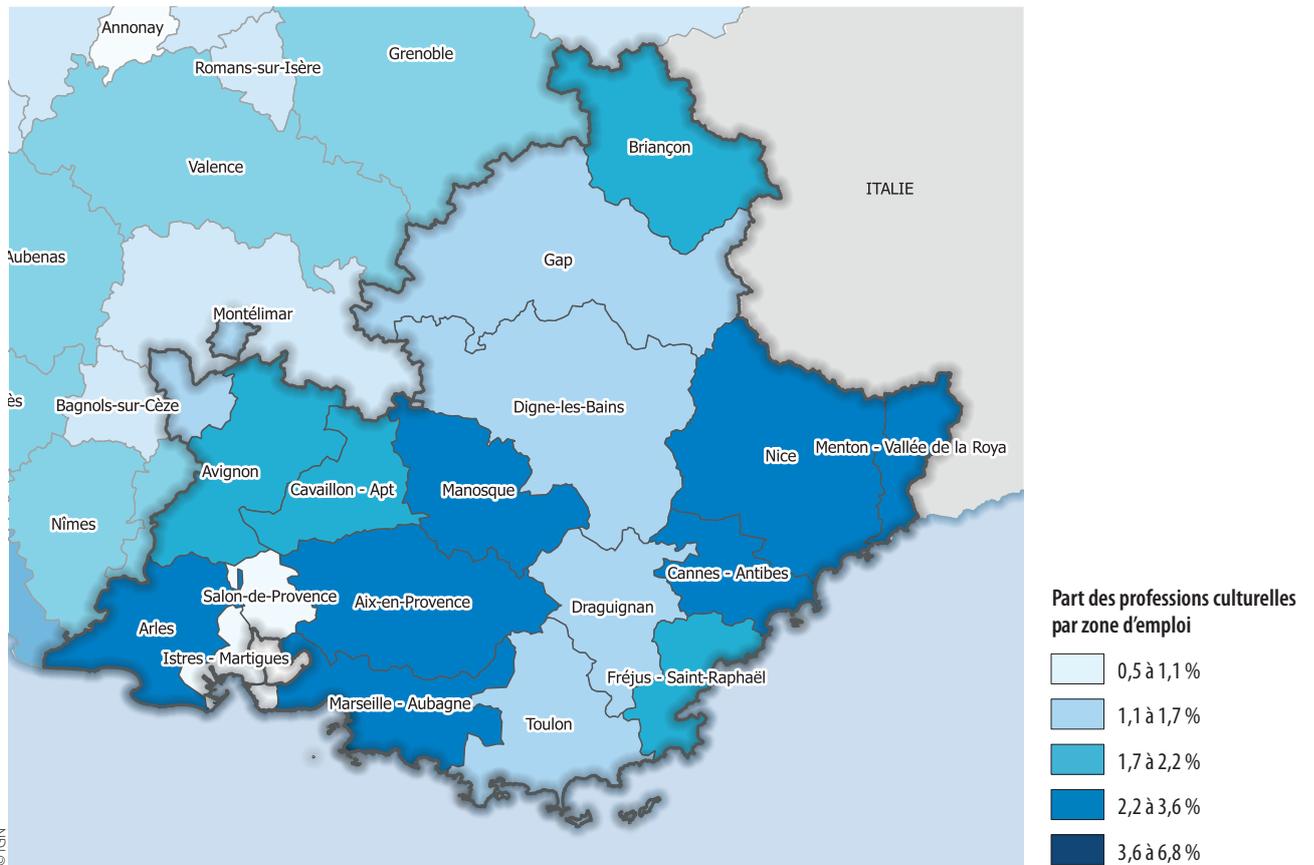
**L'emploi culturel :  
secteurs culturels  
et professions  
culturelles  
en Provence-  
Alpes-Côte d'Azur  
en 2014**



Champ : actifs ayant un emploi, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

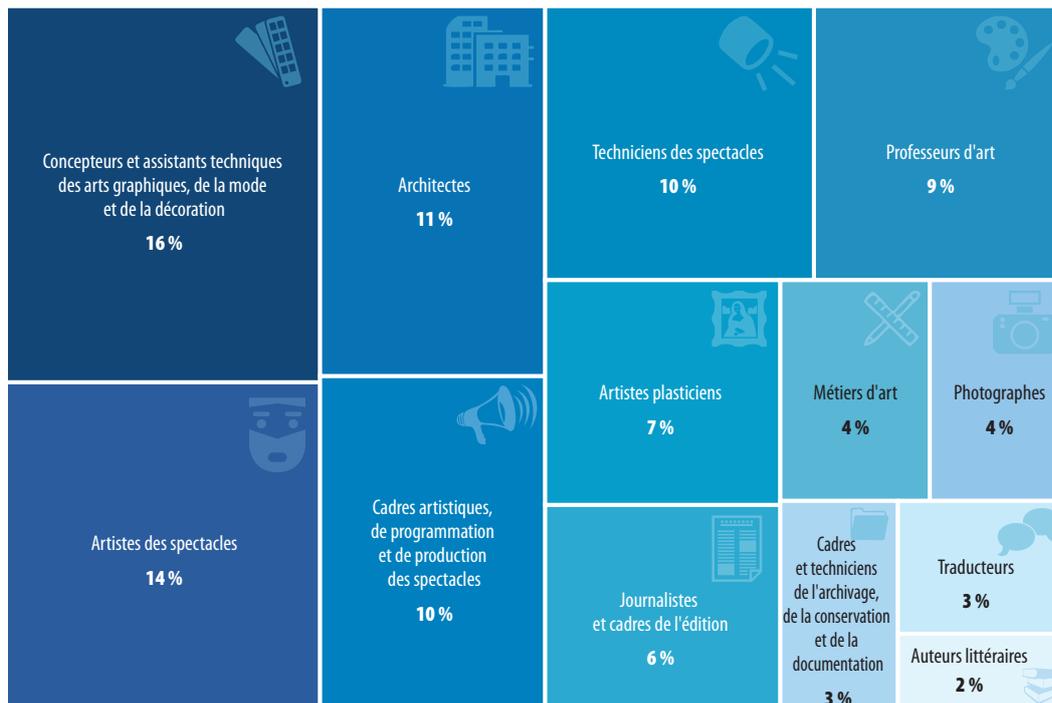
**Part des professions culturelles dans l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014**



Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. La zone d'emploi d'Avignon s'étend sur l'Occitanie.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,6 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Champ : actifs ayant un emploi, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

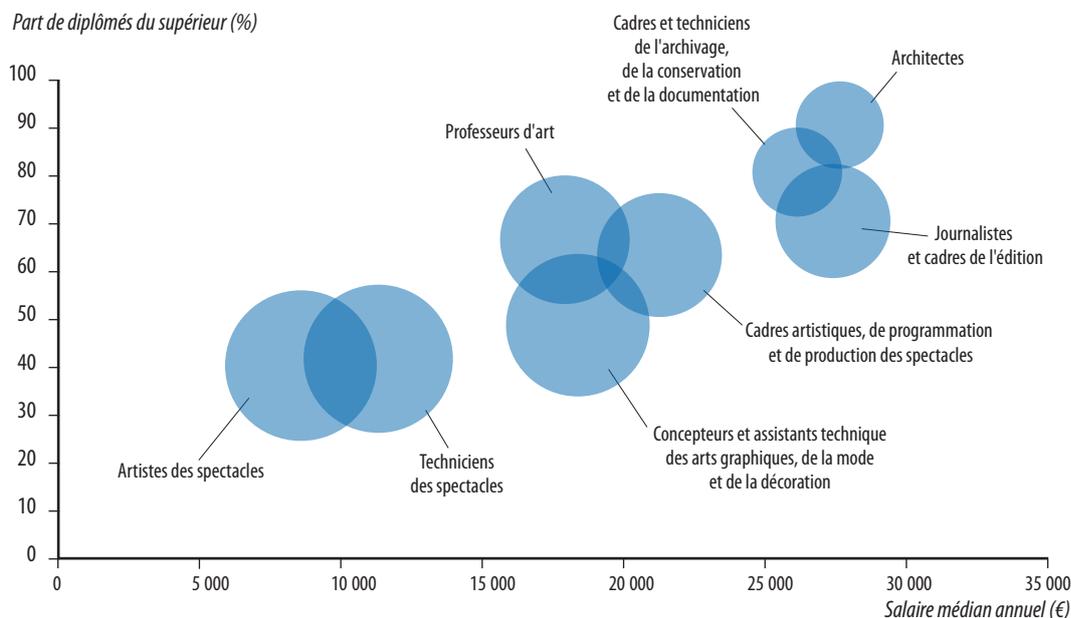
Note de lecture : en 2014 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 16 % des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 40 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 8 555 euros.

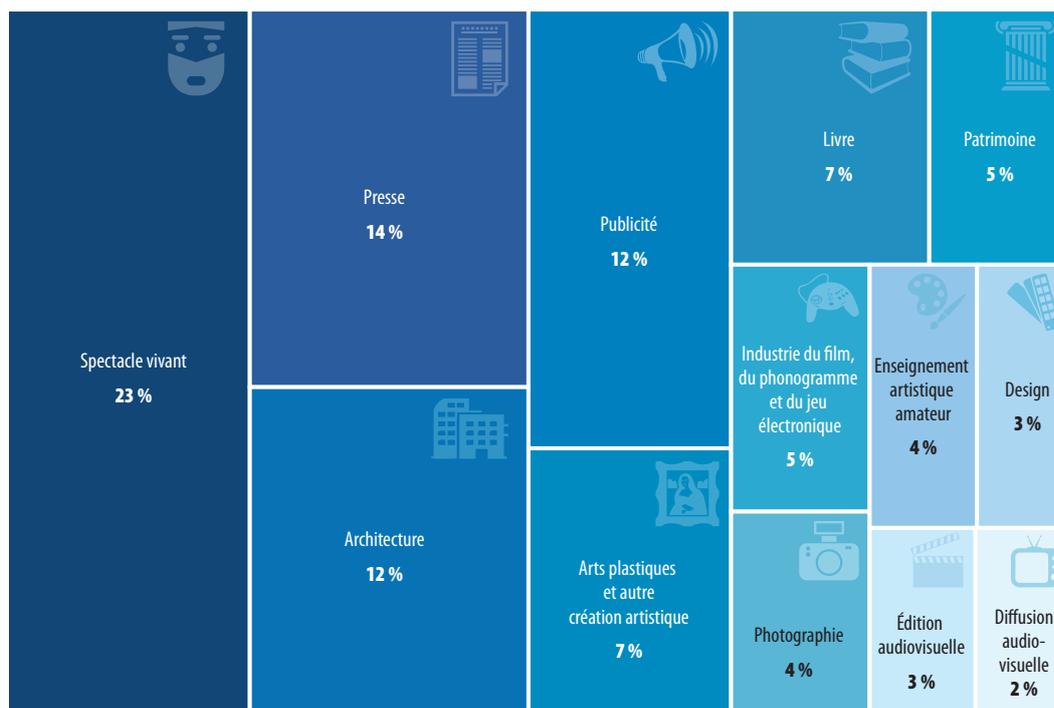
Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018





## Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Note de lecture : en 2014 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le secteur du spectacle vivant rassemble 23 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	56	26	18
Arts plastiques et autre création artistique	81	61	35
Design	67	77	34
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	36	84	57
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	32	64	43
Livre	47	53	26
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	74	74	44
Presse	20	9	17
Publicité	27	36	28
Spectacle vivant	22	61	49
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>33</b>
<b>Ensemble des actifs de la région</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>22</b>

n.s. : non significatif.  
Champ : actifs ayant un emploi, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## ■ Entreprises

### Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015

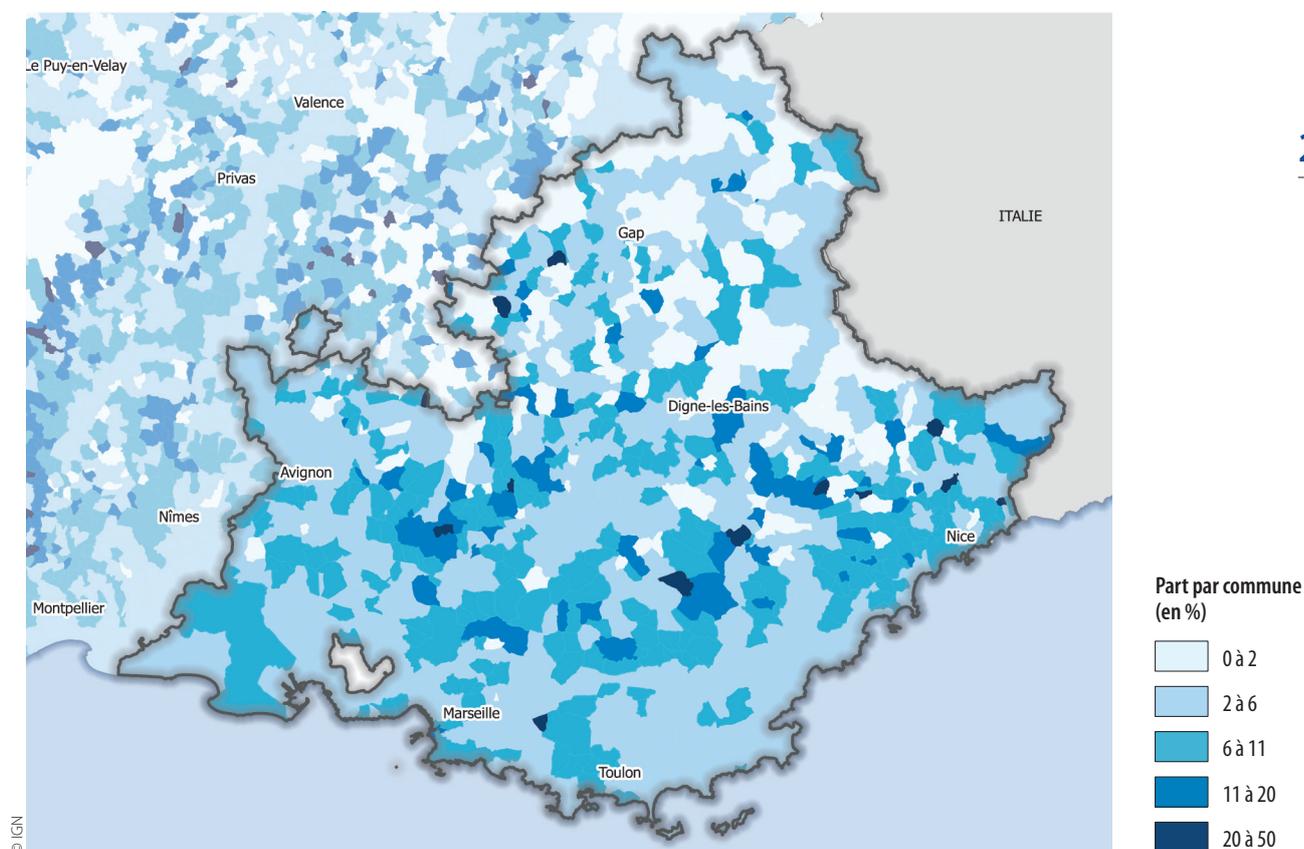
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Provence-Alpes-Côte d'Azur	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	10 698	4	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2 245	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	958	2	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	10 695	2	96 737	2
Taux de marge (%)	23	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.  
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

### Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015

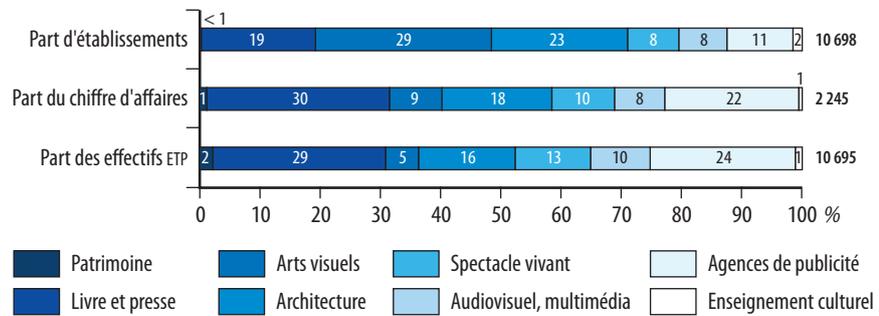


Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018



## Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015

En %



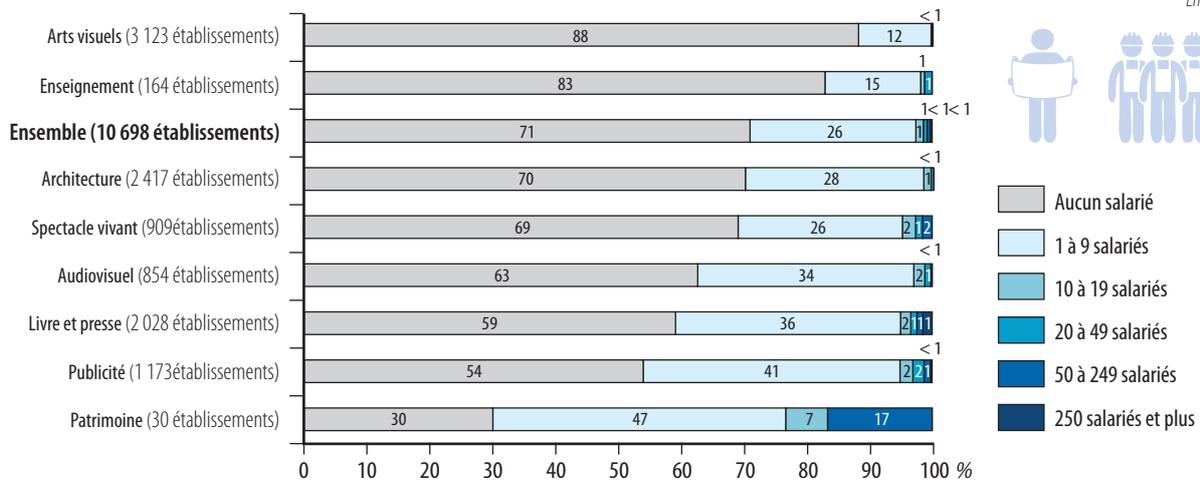
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 29 % des établissements culturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 9 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 5 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

## Répartition des entreprises culturelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le domaine des arts visuels compte 3 123 établissements en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 88 % ne comptent aucun salarié et 12 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

230

## Principaux établissements culturels employeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015

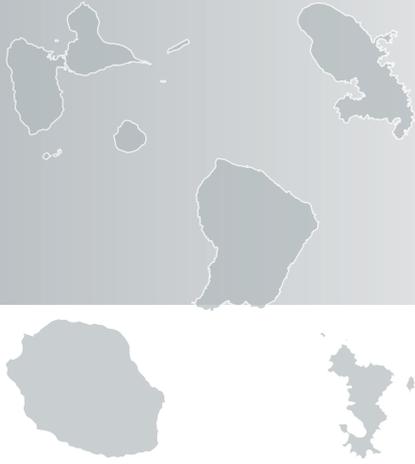
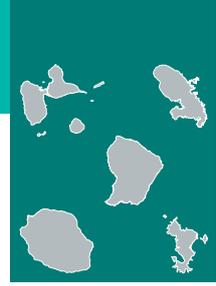
Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
La Provence	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Bouches-du-Rhône	Marseille
France 3 Méditerranée	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	250 à 499 salariés	Bouches-du-Rhône	Marseille
Nice-Matin	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Alpes-Maritimes	Nice
Manage Conseil	Activités des agences de publicité	Publicité	250 à 499 salariés	Alpes-Maritimes	Mouans-Sartoux
Optimark	Activités des agences de publicité	Publicité	200 à 249 salariés	Bouches-du-Rhône	Aix-en-Provence
Actes Sud	Édition de livres	Livre	100 à 199 salariés	Bouches-du-Rhône	Arles
Opéra de Toulon	Gestion de salles de spectacles	Spectacle vivant	100 à 199 salariés	Var	Toulon
Palais des Papes	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	100 à 199 salariés	Vaucluse	Avignon
HighCo Data	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Bouches-du-Rhône	Aix-en-Provence
Avignon Tourisme	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	100 à 199 salariés	Vaucluse	Avignon

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



# Départements d'outre-mer

## ■ Cadrage

Les indicateurs sociaux et économiques font état d'une fracture entre les départements et régions d'outre-mer (DROM) et les régions françaises métropolitaines. Les situations économiques des différents DROM apparaissent en effet en retrait par rapport à celles des régions métropolitaines, tandis que leur croissance démographique se démarque du reste des autres régions françaises. Au sein des DROM, la Guadeloupe et la Martinique ont des indicateurs comparables et s'en sortent globalement mieux que les autres, sauf pour ce qui concerne les indicateurs démographiques (solde migratoire négatif, croissance de population en baisse, vieillissement), liés à une baisse des taux de natalité et à une forte émigration de travail des jeunes adultes.

### Guadeloupe

Au sein des départements et régions d'outre-mer, la Guadeloupe figure, avec la Martinique, parmi les régions dont les indicateurs de richesse et de situation économique sont les meilleurs, bien qu'en retard sur les régions métropolitaines. Elle présente toutefois une situation démographique préoccupante, avec une croissance de sa population fortement ralentie, liée à un solde migratoire fortement négatif. Elle connaît néanmoins une forte évolution des surfaces artificialisées (sur une base déjà élevée), ce qui pose la question de la gestion des ressources et des écosystèmes. Par ailleurs, sur les plans social et économique, les indicateurs sont globalement tous inférieurs à la moyenne nationale et attestent de difficultés dans la région sur le plan de la santé économique et financière et sur celui du niveau de vie de la population, même si certains indicateurs, tels que l'évolution récente du PIB par habitant plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale, peuvent être considérés comme encourageants. Ainsi, les indicateurs économiques font état d'un très fort taux de chômage (2 fois supérieur à la moyenne nationale) et d'un très faible taux d'activité (4 points inférieur à la moyenne nationale), plaçant néanmoins la région au deuxième rang parmi les DROM. Concernant le niveau de revenu et l'éducation, même si la situation est moins préoccupante que dans les autres DROM, les signes de pauvreté sont plus marqués qu'en métropole. Dans le domaine de l'éducation et de la formation, la région souffre de la faiblesse des équipements et de la part des diplômés dans l'enseignement supérieur, ainsi que d'un fort taux de jeunes non insérés. Les principaux défis auxquels la Guadeloupe doit faire face sont principalement économiques (situation de l'emploi) et sociaux (niveau de vie des habitants, éducation).

### Guyane

Au second rang derrière Nouvelle-Aquitaine en termes de superficie, mais à l'avant-dernier rang (avant Mayotte) pour l'effectif de sa population, la Guyane est un territoire très peu densément peuplé aux sols très peu artificialisés (contrairement aux autres DROM). La Guyane doit donc faire face à des défis majeurs d'ordre à la fois démographique, social et économique. Avec l'indice de vieillissement le plus faible en France et la croissance démographique la plus forte (principalement due au solde naturel, mais également au solde migratoire, positif, contrairement aux autres DROM), le profil démographique de la Guyane est spécifique et pose des questions en matière d'éducation et de formation de la jeunesse. En ce domaine, la région se situe au dernier ou à l'avant-dernier rang pour tous les indicateurs mobilisés (part des diplômés du supérieur, taux de réussite au brevet, nombre d'équipements dans le supérieur, non-insertion des jeunes). Avec une proportion de population immigrée de près de 30 %, la Guyane doit faire face à d'importants problèmes d'intégration de ces populations. Les enjeux sociaux touchent enfin à la pauvreté et aux conditions de vie de la population locale (plus fort taux de suroccupation des logements, plus d'un tiers de la population). Enfin, les enjeux d'aménagement sont clairement identifiables, le faible niveau d'équipements (culturels, sportifs, ou encore la couverture haut débit) traduisant une véritable fracture territoriale entre la Guyane et les autres régions françaises.



## La Réunion

La Réunion, région très densément peuplée (3<sup>e</sup> densité nationale derrière l'Île-de-France et la Martinique) et dont les sols sont très fortement artificialisés, doit faire face à des défis à la fois démographiques, sociaux et économiques importants. La plupart des indicateurs sont en effet largement en retrait des moyennes nationales et, même au sein des autres départements et régions d'outre-mer, la situation de La Réunion semble assez préoccupante. Les enjeux démographiques de la région sont liés à la jeunesse de sa population (2<sup>e</sup> plus faible indice de vieillissement français) ainsi qu'à sa forte croissance (3<sup>e</sup> plus forte évolution de la population en France), due au solde naturel uniquement. Les indicateurs sociaux de la région font état d'une situation sociale où se mêlent pauvreté, précarité et exclusion : fort taux de suroccupation des logements (3<sup>e</sup> au niveau des régions françaises), un tiers des jeunes de 15-24 ans non insérés. Les enjeux économiques sont réels dans la mesure où la région affiche le taux de chômage le plus élevé de l'ensemble des régions françaises (36 %), l'un des plus faibles taux d'activité et une hausse globale du PIB par habitant sur la période récente inférieure à la moyenne nationale et aux autres DROM. La région semble ainsi dans une situation économique difficile, et les signes d'un rattrapage ne sont pas aussi prégnants que dans d'autres régions d'outre-mer.

## Martinique

Bien que la plupart des indicateurs de la Martinique situent la région en retrait par rapport aux régions métropolitaines, elle se place globalement en tête des départements et régions d'outre-mer, en termes de dynamisme économique et de niveau de vie de sa population. En effet, la région affiche le plus faible taux de chômage au sein des DROM, même s'il demeure deux fois plus élevé que la moyenne métropolitaine. Son taux d'activité, supérieur à celui des autres DROM, est très proche de la moyenne nationale. Du point de vue du niveau de vie et d'éducation, la Martinique affiche de meilleurs indicateurs que les autres DROM, mais elle reste loin du niveau national, avec par exemple plus d'un jeune de 15-24 ans sur quatre en situation de non-insertion. La Martinique souffre par ailleurs d'un manque d'équipements, avec le plus mauvais taux d'équipements culturels. En dépit d'une augmentation récente de son PIB par habitant supérieure à la moyenne nationale, la région n'apparaît pas attractive économiquement. Les récents indicateurs témoignent d'une situation économique peu dynamique, avec par exemple le plus faible taux français de création d'entreprises. La Martinique présente par ailleurs un solde migratoire fortement négatif, en particulier chez les jeunes, avec pour conséquence la plus faible croissance démographique parmi les régions françaises. Malgré cette faible croissance démographique, le sol de la Martinique, déjà fortement artificialisé, affiche l'une des plus fortes évolutions des surfaces artificialisées ces dernières années. Les enjeux économiques et démographiques de la région, auxquels s'ajoutent donc les enjeux environnementaux, se présentent comme de véritables défis pour la Martinique.

## Mayotte

Le faible nombre d'indicateurs disponibles sur Mayotte ne permet pas de produire une synthèse réellement pertinente de la situation de la région. La situation économique apparaît toutefois très en retrait. Si la plupart des autres DROM connaissent une dynamique économique positive et tendent ainsi à réduire les écarts avec la métropole, il ne semblerait pas que ce soit le cas de Mayotte, dont le taux de création d'entreprise reste inférieur à la moyenne nationale et dont l'évolution du PIB par habitant est inférieure à la moyenne également. Par ailleurs, le peu de données sur l'éducation laisse néanmoins penser que la région dispose de peu de moyens pour former sa population et sa main-d'œuvre. Mayotte affiche en effet le plus faible taux de réussite au brevet, et possède uniquement 5 établissements dans l'enseignement supérieur.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte (****)	France
<b>Démographie</b>						
<b>Population (2018) (milliers)</b>	391	371	282	866	259	67 187
<b>Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)</b>	-0,3	-0,7	2,6	0,7	3,8	0,5
<i>dont due au solde naturel (%)</i>	0,5	0,4	2,3	1,2		0,4
<i>dont due au solde entrées/sorties (%)</i>	-0,8	-1,1	0,2	-0,5		0,1
<b>Tranches d'âges (2018) (%)</b>						
<i>0 à 24 ans</i>	31	28	49	37	61	30
<i>25 à 59 ans</i>	44	45	42	46	35	44
<i>60 ans ou plus</i>	25	28	9	17	4	26
<b>Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)</b>						
<i>Premier degré</i>	52	39	44	119	55	6 805
<i>Second degré</i>	48	37	34	102	39	5 536
<i>Supérieur</i>	10	9	4	20	2	2 551
<b>Nombre d'étrangers (2015) (milliers)</b>	20	8	91	9	0	4 335
<b>Nombre d'immigrés (2015) (milliers)</b>	19	9	77	19	0	6 107
<b>Géographie</b>						
<b>Densité (2018) (habitants/km<sup>2</sup>)</b>	217	329	3	345	689	106
<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	1 800	1 128	86 504	2 512	376	636 263
<b>Nombre de départements</b>	1	1	1	1	1	101
<b>Nombre de communes (2016)</b>	32	34	22	24	17	35 885
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)</b>	6	3	4	5	5	2 063
<b>Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)</b>	6	3	4	5	5	1 267
<b>Économie</b>						
<b>Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)</b>	8 417	9 069	4 175	17 997	2 035	2 194 200
<b>Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)</b>	21 149	23 811	16 066	21 155	7 933	33 022
<b>Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)</b>	3	4	4	1	5	2
<b>Secteur secondaire : part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)</b>	12	14	17	15	10	20
<b>Secteur tertiaire : part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)</b>	85	83	79	83	85	79
<b>Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)</b>	55	51	18	59	18	53
<b>Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)</b>						
<i>d'État</i>	17	16	14	32		2 478
<i>hospitalière</i>	7	8	3	10		1 187
<i>territoriale</i>	17	17	9	43		1 984
<b>Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)</b>	178	173	100	393	67	30 758
<b>Taux de chômage localisé** (2017) (%)</b>	22	18	22	23	26	9,4
<b>Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)</b>	69	71	61	66	43	71
<b>Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)</b>		16 655		14 258	4 608	20 265
<b>Taux de pauvreté (2015) (%)</b>		31		40		14,6
<b>Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)</b>	16	7	32	49	36	1 296
<b>Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)</b>	59	27	104	164	144	4 800
<b>Activité touristique</b>						
<b>Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)</b>	8	5	2	2		10
<b>Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	1 237	1 296	371	1 353		338 162
<i>dont nuitées étrangères (%)</i>	21	15	24	14		34
<b>Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)</b>	339	536	139	507	62	142 090
<i>dont arrivées étrangères (%)</i>	19	16	14		4	31

\* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

\*\* Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

\*\*\* Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

\*\*\*\* Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée.

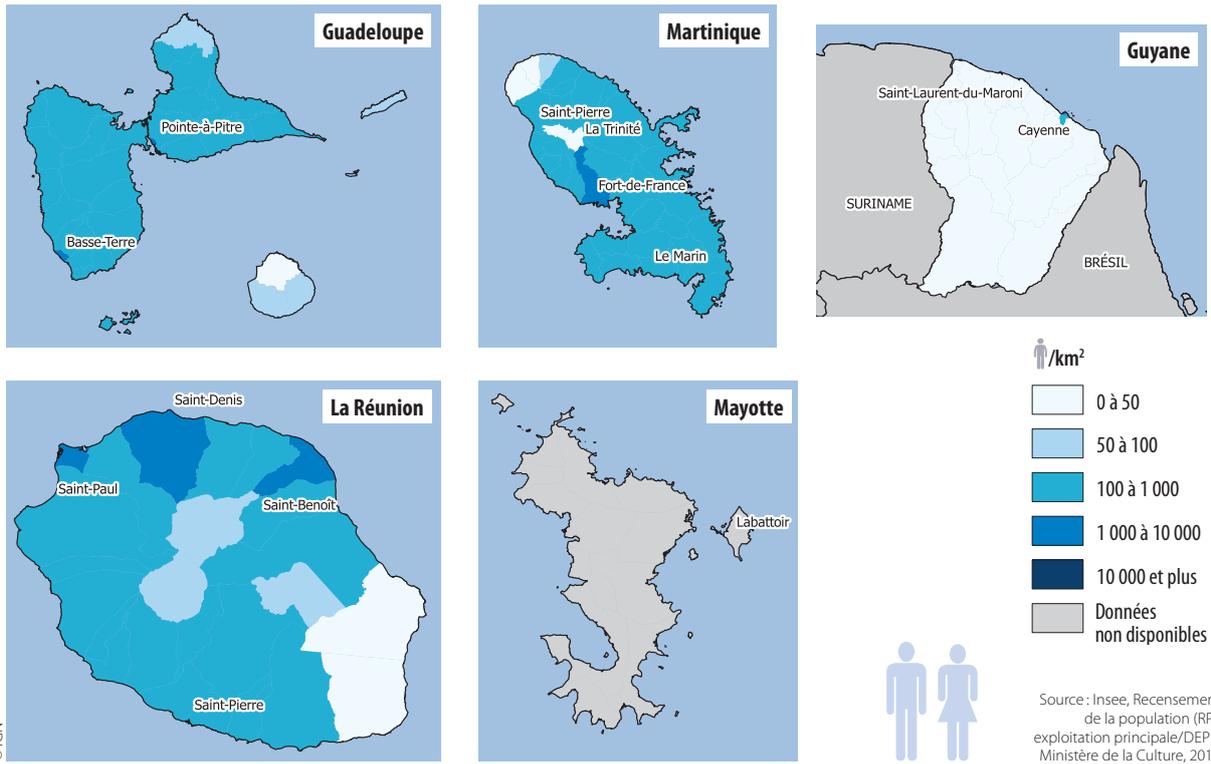
Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

\*\*\*\*\* Évolution de population 2012-2017 pour Mayotte, population active et taux d'activité des femmes 2016.

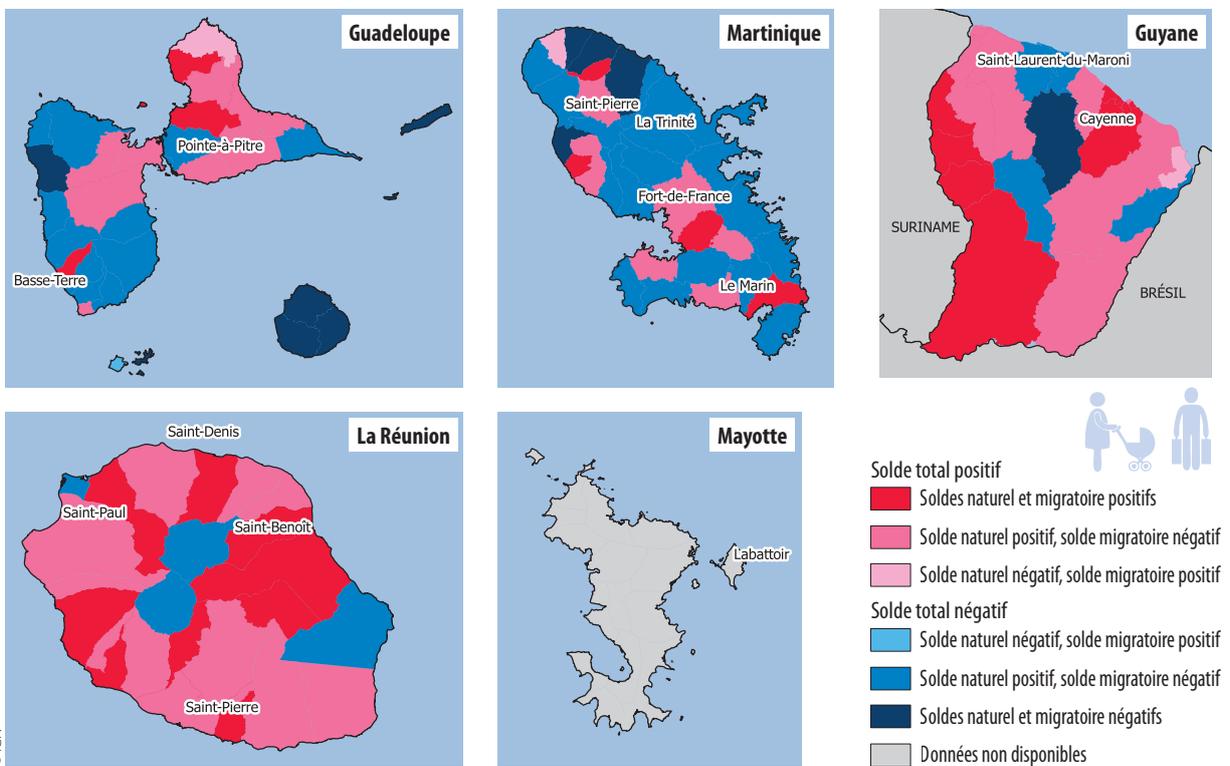
Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Densité moyenne par commune dans les départements et régions d'outre-mer en 2015



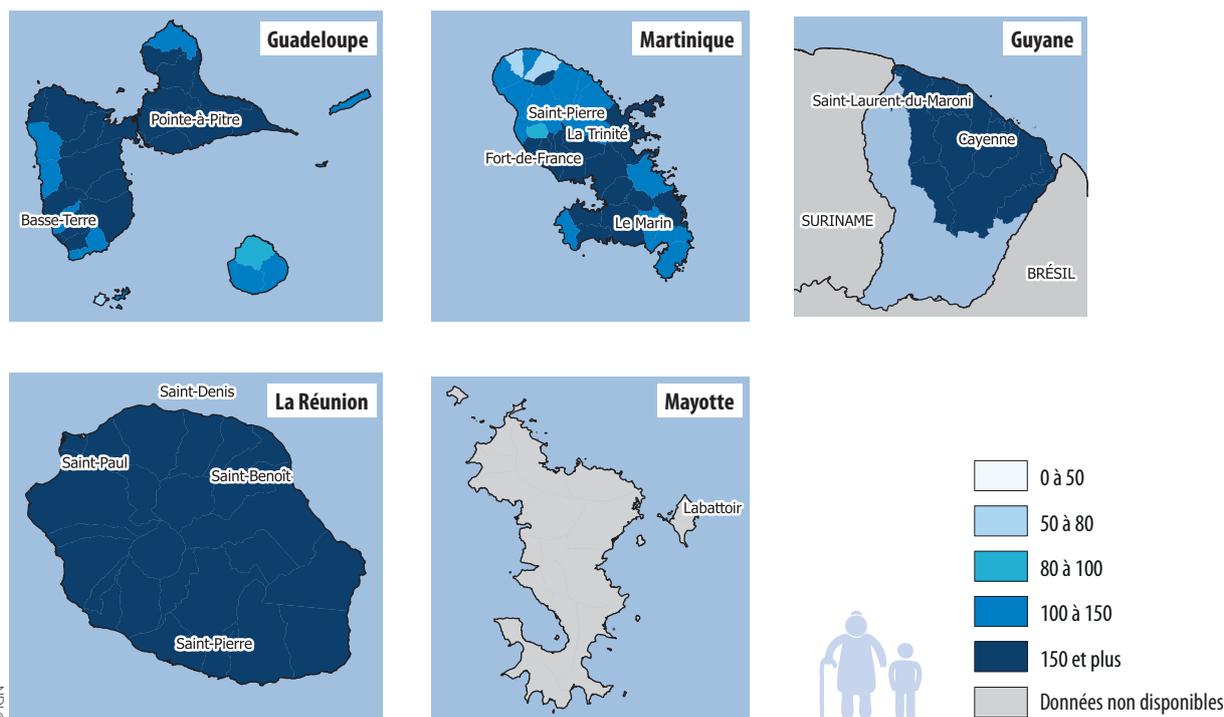
## Évolution de la population dans les départements et régions d'outre-mer due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015



Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Indice relatif à la jeunesse par commune dans les départements et régions d'outre-mer en 2015

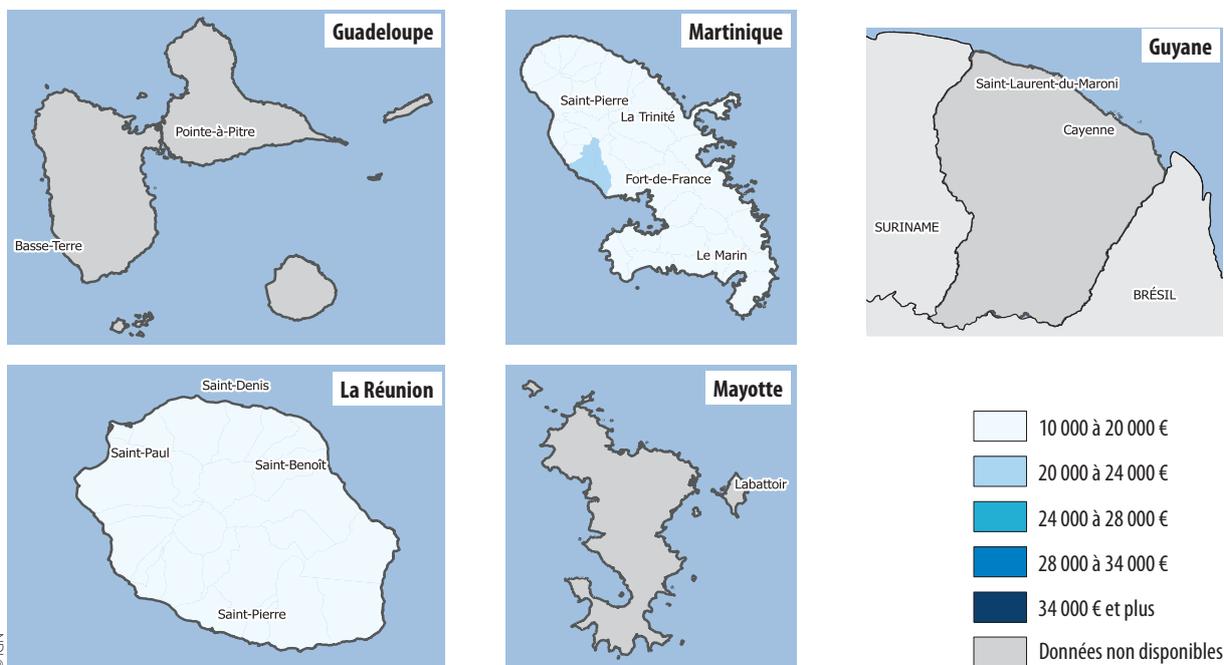


Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**. Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Niveau de vie médian par commune dans les départements et régions d'outre-mer en 2015

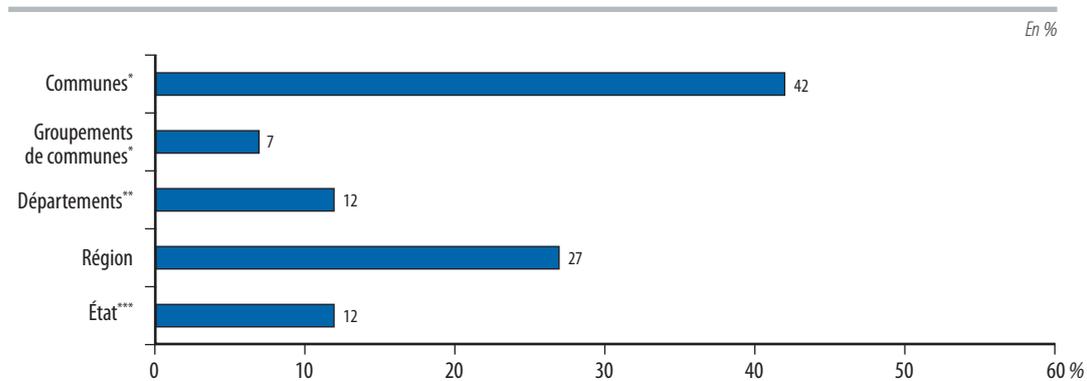


Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFiP, Cnaf, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses

### Répartition de la dépense culturelle publique dans les départements et régions d'outre-mer en 2016



\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

\*\* Départements : Guadeloupe, la Réunion et Mayotte. La Martinique et la Guyane ont un statut de collectivité territoriale unique et on comptabilise leurs dépenses à l'échelon de la région plutôt qu'à celui du département.

\*\*\* Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : dans les départements et régions d'outre-mer, 42 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Dépenses culturelles des collectivités territoriales dans les départements et régions d'outre-mer en 2016

En milliers d'euros, euros et %

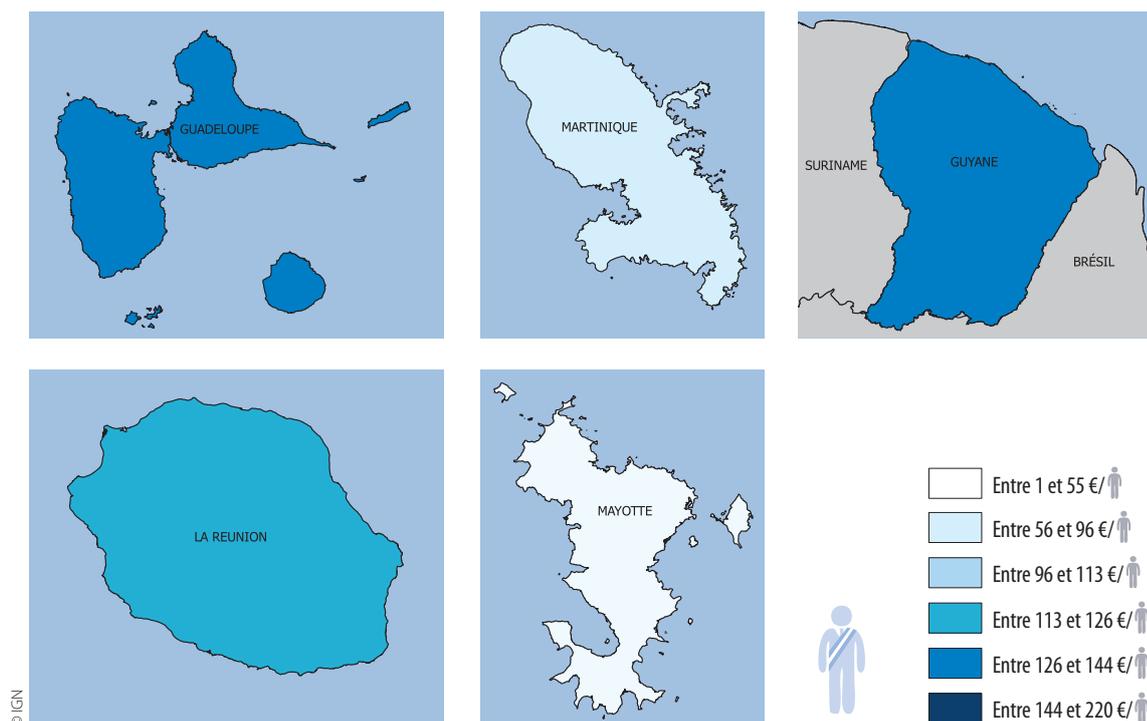
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
<b>Dépenses culturelles</b>	<b>71 447</b>	<b>30 503</b>	<b>18 871</b>	<b>109 548</b>
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	49	41	38	44
<i>dont fonctionnement</i>	50 892	24 643	13 612	86 964
<i>dont investissement</i>	20 555	5 860	5 259	22 584
<b>En euros par habitant</b>				
Dépenses culturelles	37,7	20,5	18,2	55,5
<i>dont fonctionnement</i>	26,8	16,5	13,1	44,1
<i>dont investissement</i>	10,8	3,9	5,1	11,4
<b>En % des dépenses totales</b>				
Dépenses culturelles (%)	1,8	2,4	3,4	3,4
<i>dont fonctionnement</i>	1,4	3,9	3,0	3,5
<i>dont investissement</i>	4,1	0,9	5,0	3,4

\* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des collectivités territoriales dans les départements et régions d'outre-mer en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et des régions. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs\* dans les départements et régions d'outre-mer en 2016

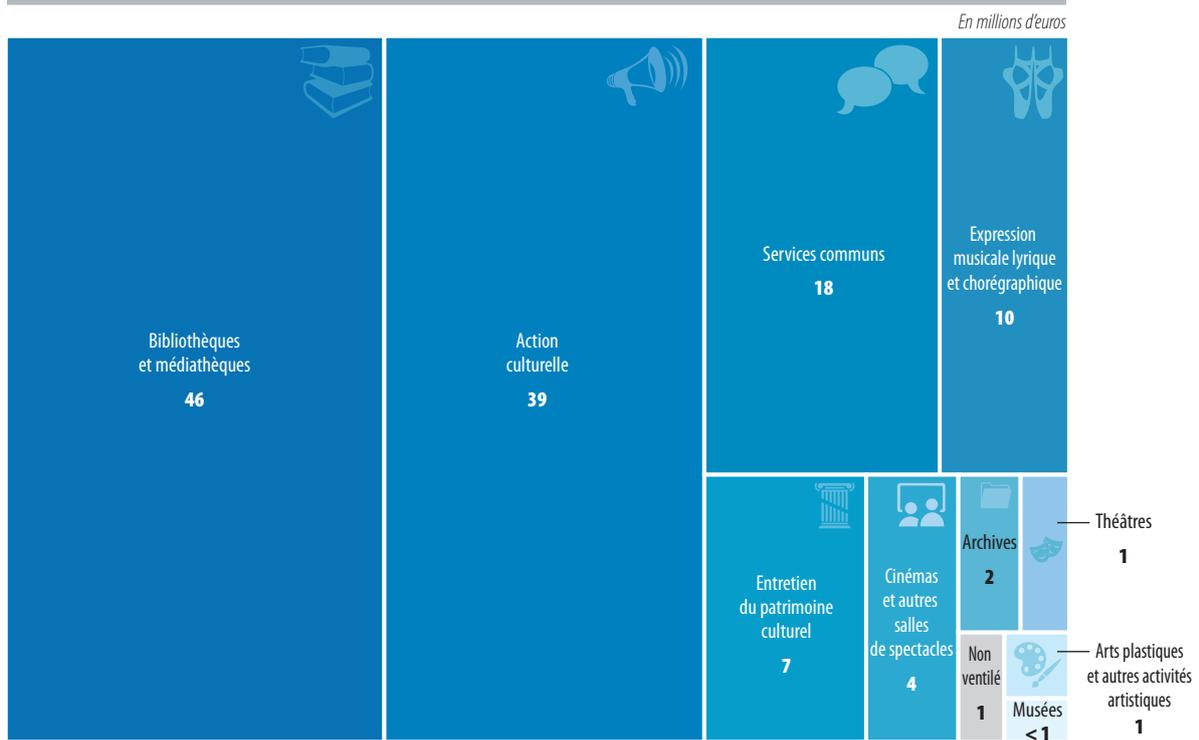
En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement		Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	dont dépenses de personnels (milliers d'euros)		(milliers d'euros)	(milliers d'euros)
Crédits déconcentrés	23 544	9 718	3 486	27 030	84
Crédits d'administration centrale	2 953	0	343	3 297	10
Crédits opérateurs et autres structures	1 720	204	0	1 720	5
<b>Total en milliers d'euros</b>	<b>28 217</b>	<b>9 922</b>	<b>3 829</b>	<b>32 046</b>	<b>100</b>
<b>Total en € par habitant des DROM</b>	<b>13,2</b>	<b>4,6</b>	<b>1,8</b>	<b>15,0</b>	
<b>Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France</b>	17,8	5,3	3,7	21,5	

\* Hors sociétés de l'audiovisuel.  
Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements dans les départements et régions d'outre-mer\* par secteur d'intervention en 2016



\* Départements et régions d'outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte.

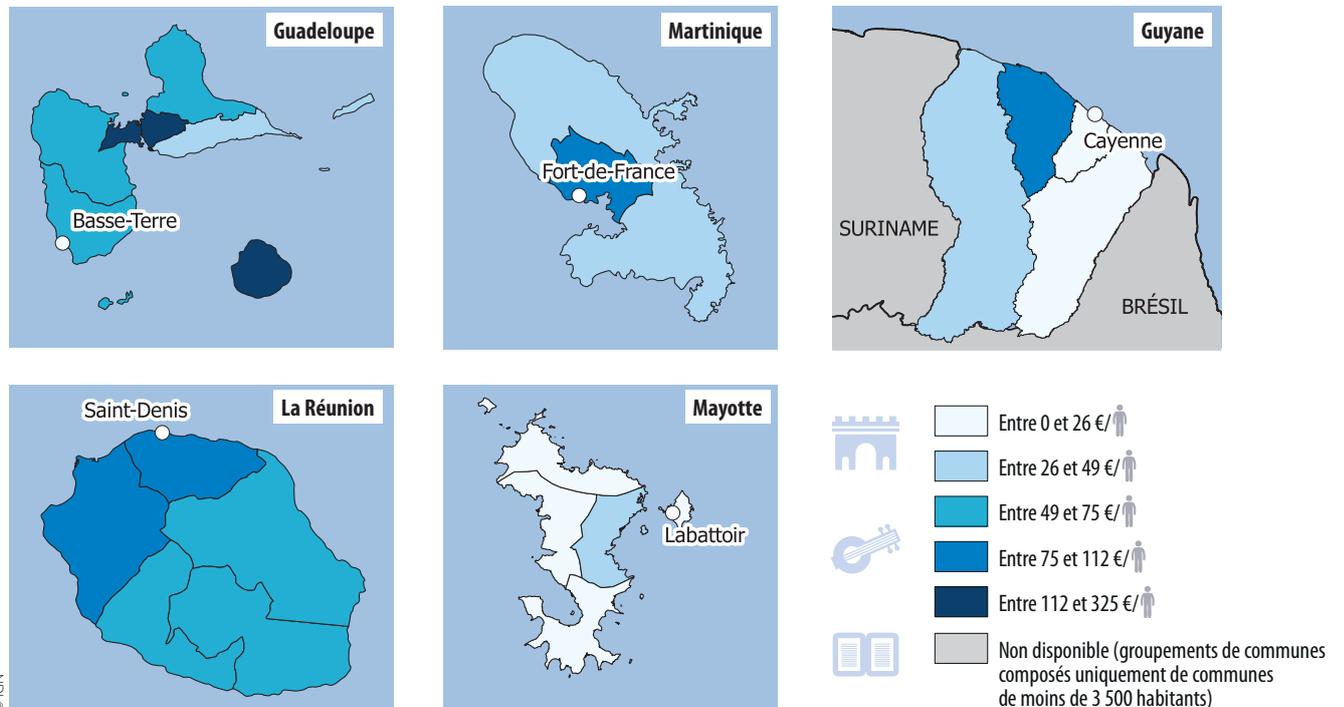
Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes d'outre-mer et de leurs groupements en faveur des bibliothèques et médiathèques s'élèvent à 46 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes dans les départements et régions d'outre-mer en euros par habitant en 2016

238



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Équipements

### Principaux équipements culturels dans les départements et régions d'outre-mer en 2016

En unités

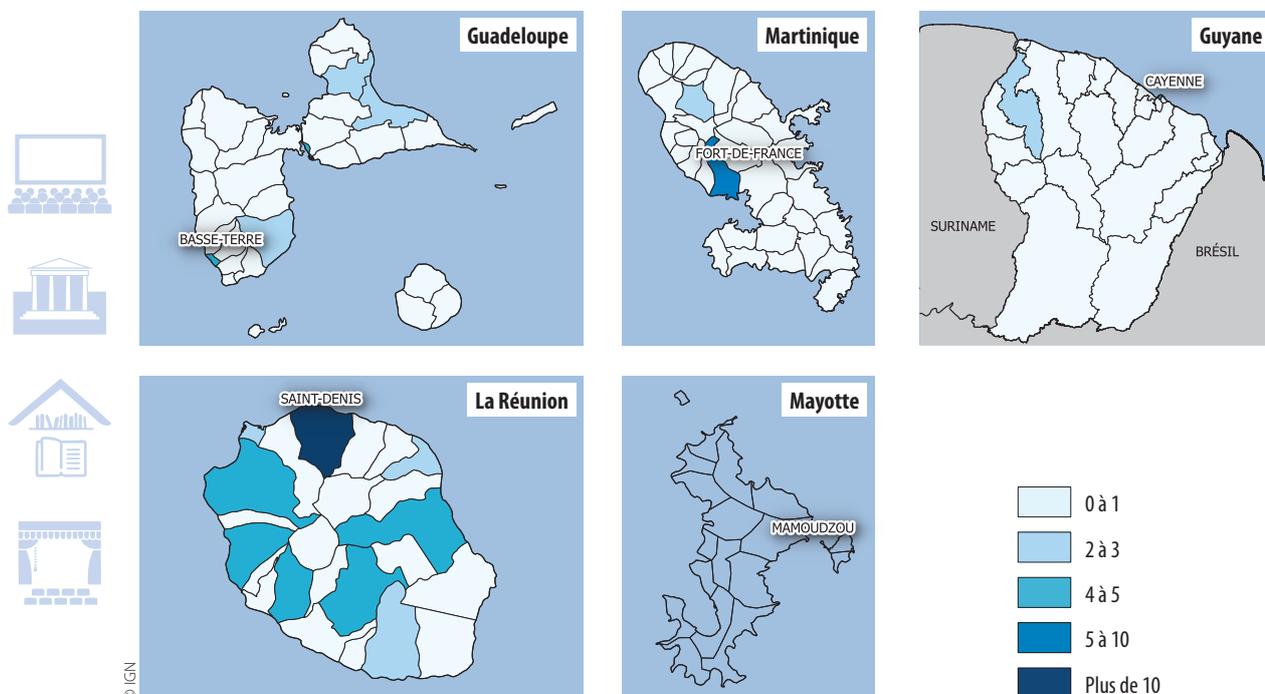
	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Lieux de visite					
Lieux d'exposition <sup>1</sup>	5	7	3	6	
Monuments nationaux					
Jardins remarquables	5	4		1	
Cinéma <sup>2</sup>	5	2	4	7	
Lieux de lecture publique <sup>3</sup>	8	9	3	33	2
Création et diffusion du spectacle vivant	1	1	3	6	0
Théâtres <sup>4</sup>	1	1	2	4	
Musique et danse <sup>5</sup>			1	1	
Cirque et arts de la rue <sup>6</sup>				1	
Enseignement	0	1	1	2	0
Conservatoires <sup>7</sup>		1	1	1	
Enseignement supérieur culture <sup>8</sup>				1	

- Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Nombre d'établissements.
- Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.
- Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

- Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.
- Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.
- Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.
- Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

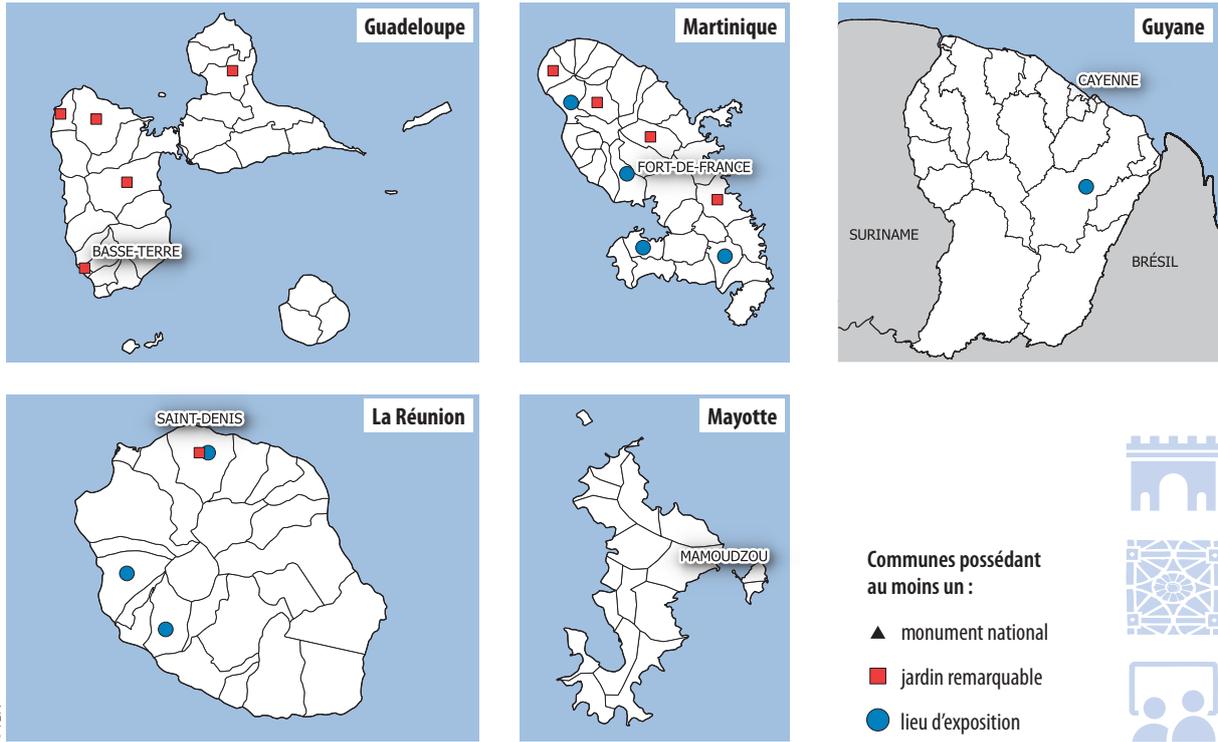
Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Nombre d'équipements culturels par territoire de vie dans les départements et régions d'outre-mer en 2016


 Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique d'une surface > 100 m<sup>2</sup>, les cinémas, les lieux de visite, les lieux de spectacle vivant et les conservatoires.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

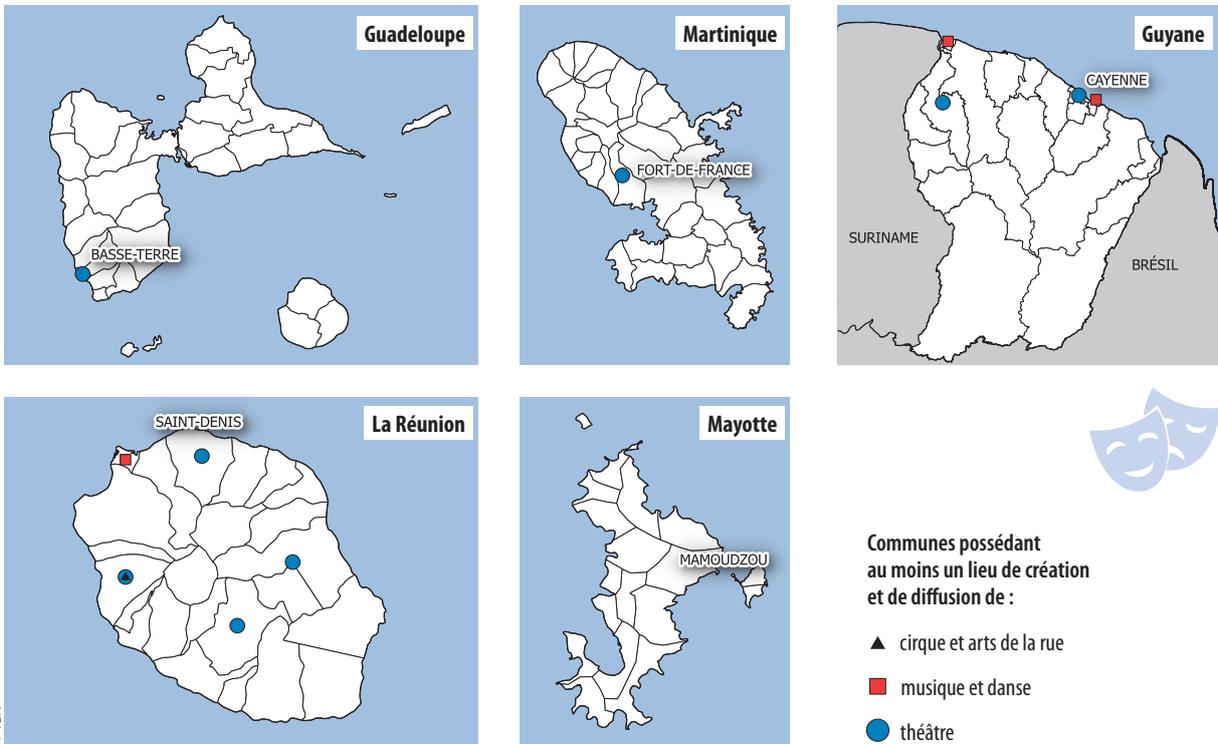
## Répartition des lieux de visite par commune dans les départements et régions d'outre-mer en 2016



Champ : les **lieux d'exposition** regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.  
 Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des lieux de spectacle vivant par commune dans les départements et régions d'outre-mer en 2016

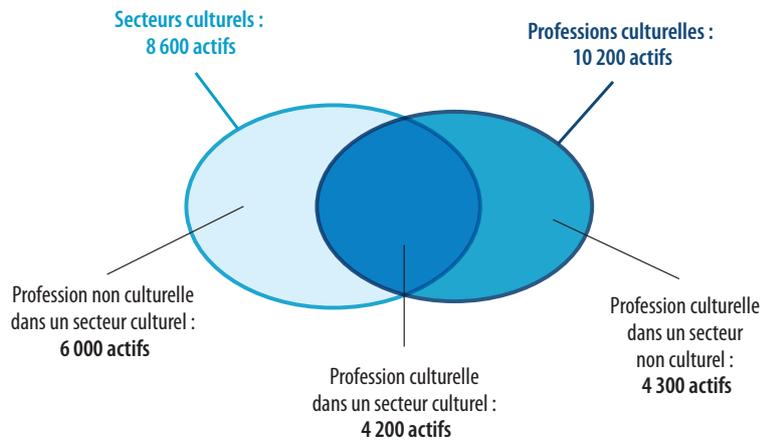


Champ : les **lieux de cirque et arts de la rue** recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.  
 Les **lieux de musique et de danse** recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.  
 Les **lieux de théâtre** recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.  
 Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Emploi

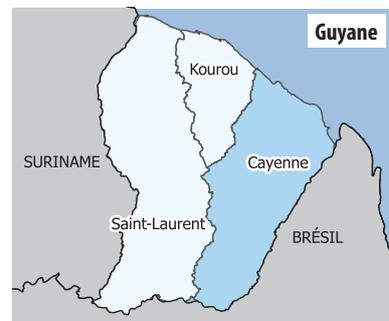
L'emploi culturel :  
secteurs culturels  
et professions  
culturelles  
dans les  
départements  
et régions  
d'outre-mer  
en 2014



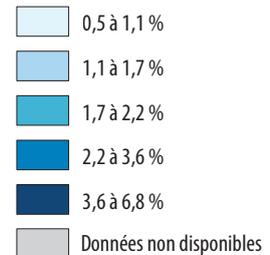
Champ : actifs ayant un emploi, départements et régions d'outre-mer.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

### Part des professions culturelles dans l'emploi dans les départements et régions d'outre-mer en 2014



Part des professions culturelles  
par zone d'emploi



© IGN

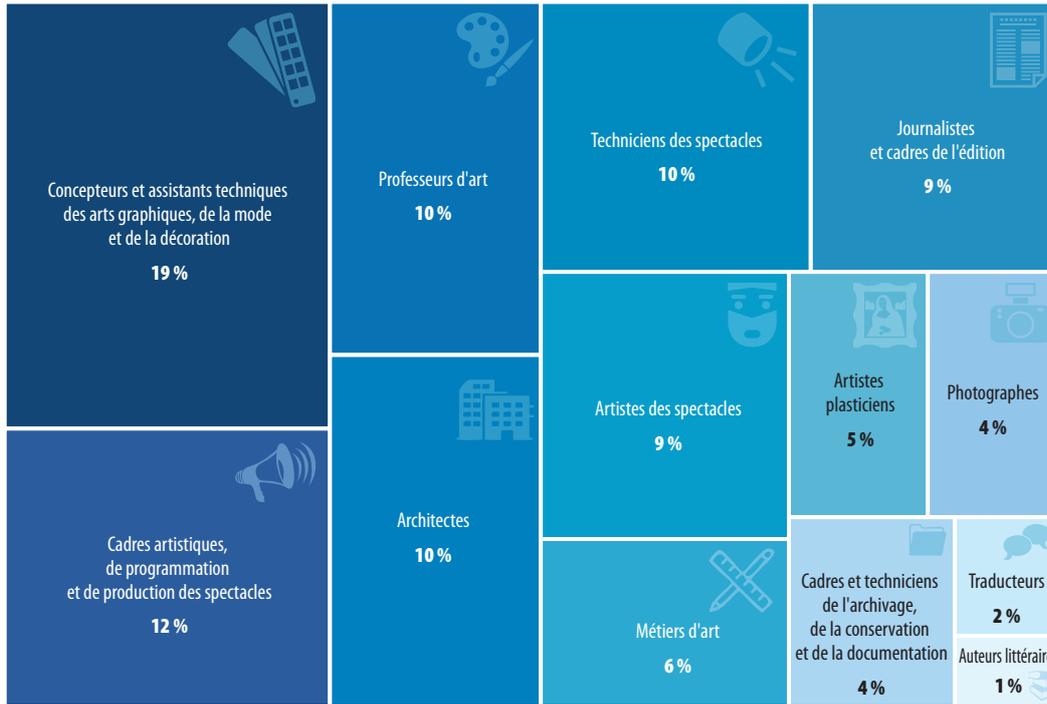
Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,1 % de l'emploi dans la zone d'emploi du Centre agglomération en Martinique.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition des professions culturelles dans les départements et régions d'outre-mer en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, départements et régions d'outre-mer.

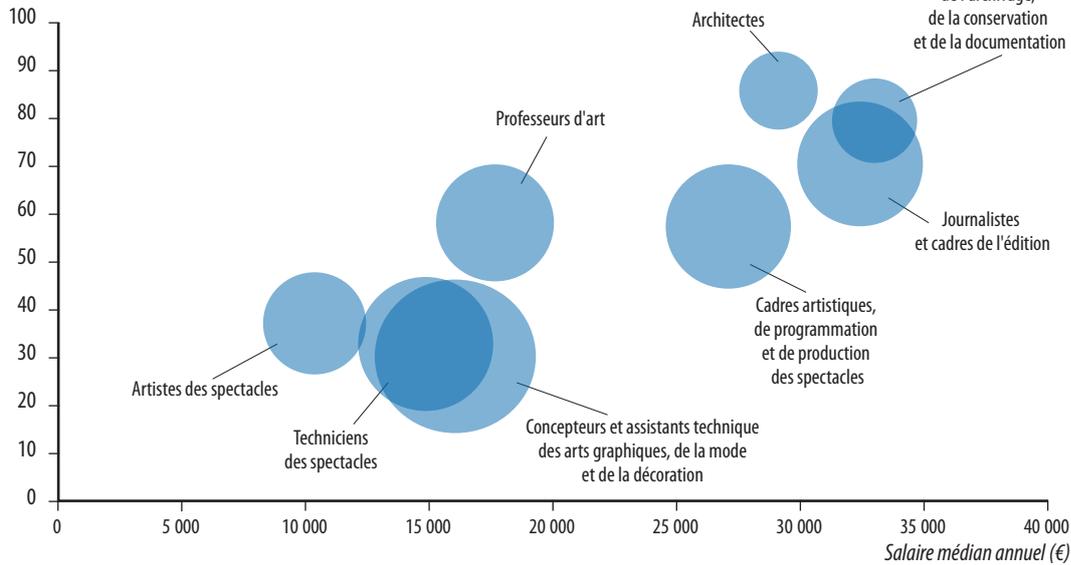
Note de lecture : en 2014 dans les départements et régions d'outre-mer, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 19 % des professionnels de la culture, soit la première population de professionnels de la culture pour les départements et régions d'outre-mer.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %

Part de diplômés du supérieur (%)



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, départements et régions d'outre-mer. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

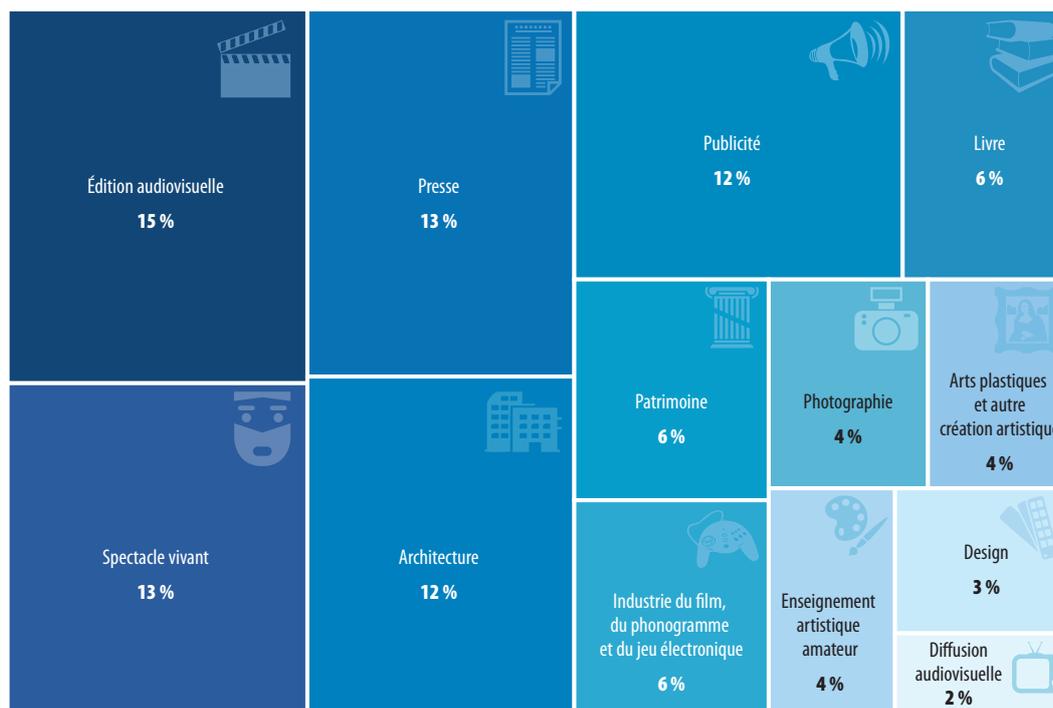
Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 dans les départements et régions d'outre-mer, 37 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 10 370 euros.

Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, départements et régions d'outre-mer.

Note de lecture : en 2014 dans les départements et régions d'outre-mer, le secteur de l'édition audiovisuelle rassemble 15 % des actifs des secteurs culturels, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans les départements et régions d'outre-mer.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



## Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	45	16	17
Arts plastiques et autre création artistique	77	38	33
Design	62	42	32
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	53	67	47
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	40	26	40
Livre	29	39	30
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	66	19	30
Presse	16	9	16
Publicité	40	21	22
Spectacle vivant	25	33	45
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>30</b>
<b>Ensemble des actifs des DROM</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>19</b>

n.s. : non significatif.  
Champ : actifs ayant un emploi, départements et régions d'outre-mer.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## ■ Entreprises

### Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands dans les départements et régions d'outre-mer en 2015

Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Départements d'outre-mer	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	2 078	2	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	733	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	249	2	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	3 174	2	96 737	2
Taux de marge (%)	30	s.o.	27	s.o.

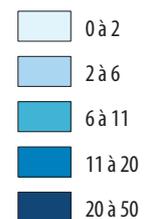
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.  
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

### Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands dans les départements et régions d'outre-mer en 2015



Part par commune (en %)

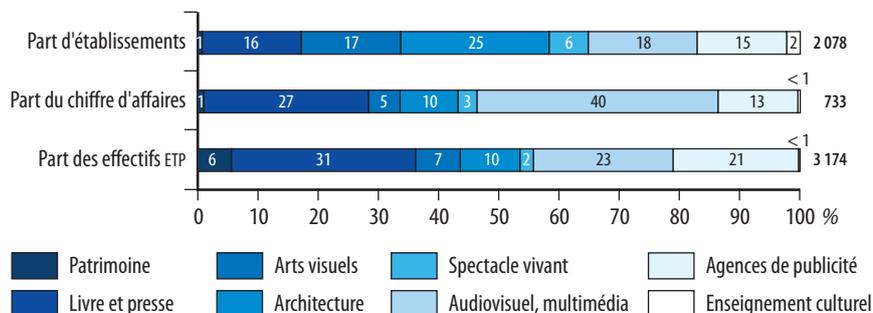


© IGN

Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

### Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel dans les départements et régions d'outre-mer en 2015

En %



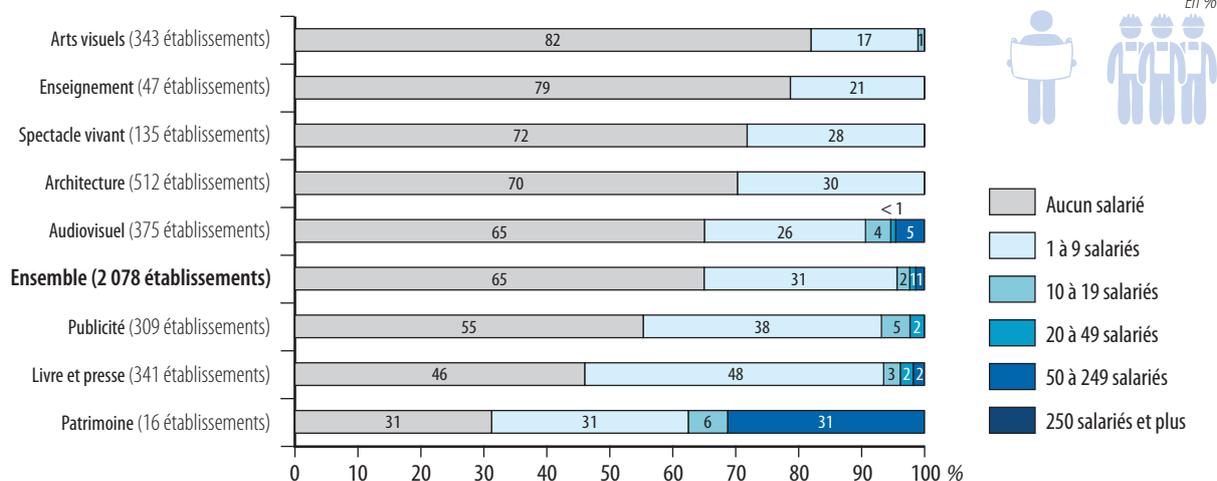
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 17 % des établissements culturels des départements et régions d'outre-mer, 5 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 7 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand des départements et régions d'outre-mer.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

### Répartition des entreprises culturelles dans les départements et régions d'outre-mer selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le domaine du patrimoine compte 16 établissements dans les départements et régions d'outre-mer, dont 31 % ne comptent aucun salarié et 31 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

### Principaux établissements culturels employeurs dans les départements et régions d'outre-mer en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
Réunion Première	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	200 à 249 salariés	La Réunion	Saint-Denis
RFO Guadeloupe	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	200 à 249 salariés	Guadeloupe	Baie-Mahault
Martinique Première	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	200 à 249 salariés	Martinique	Fort-de-France
Guyane Première	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Guyane	Remire-Montjoly
Journal de l'île de la Réunion	Édition de journaux	Presse	100 à 199 salariés	La Réunion	Saint-Denis
France-Antilles Guadeloupe	Édition de journaux	Presse	100 à 199 salariés	Guadeloupe	Baie-Mahault
Canal Plus Réunion	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	50 à 99 salariés	La Réunion	Saint-Denis
Multi TV Antilles	Édition de chaînes thématiques	Audiovisuel	50 à 99 salariés	Guadeloupe	Baie-Mahault
Antenne Réunion	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	50 à 99 salariés	La Réunion	Saint-Denis
Le Quotidien	Édition de journaux	Presse	50 à 99 salariés	La Réunion	Saint-Denis

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



# Sources et définitions

## Présentation de la région

Le paragraphe introductif de chaque région est issu de *La France des nouvelles régions*, présenté sur le site du Commissariat général à l'égalité du territoire.

<http://www.cget.gouv.fr/dossiers/france-nouvelles-regions>

## Données de cadrage

Les **estimations de population** sont réalisées par l'Insee à partir du recensement de la population. Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées et les sorties du territoire.

Les **effectifs scolaires et universitaires** sont mesurés respectivement par les ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les **populations étrangère et immigrée** sont connues à partir du recensement de la population. Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Le **produit intérieur brut** (PIB) est un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes d'un pays, il est calculé par l'Insee.

Les **secteurs** d'activité regroupent les entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale ; le **secteur primaire** regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : agriculture, pêche, forêts, mines, gisements ; le **secteur secondaire** regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (industries manufacturières, construction) ; le périmètre du **secteur tertiaire** est de fait défini par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire), il est composé du tertiaire principalement marchand (commerce, transports, activités financières, services rendus aux entreprises, services rendus aux particuliers, hébergement-restauration, immobilier, information-communication) et du tertiaire principalement non marchand (administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale).

Les effectifs de la **fonction publique** sont mesurés à l'aide du système d'information sur les agents des services publics (SIASP), constitué à l'aide de plusieurs sources administratives. Le périmètre de la **fonction publique** renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. La fonction publique se décompose en trois versants : la fonction publique de l'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière.

La **population active** regroupe la population en emploi et les chômeurs, elle est mesurée par l'enquête Emploi de l'Insee.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs). Le taux de chômage localisé est estimé par l'Insee à partir d'une synthèse de différentes sources : enquête Emploi en continu (Insee), données administratives sur l'emploi, séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. Il peut être calculé pour une classe d'individus (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Le **niveau de vie médian par commune** et le **taux de pauvreté** sont mesurés par le dispositif de Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), géré par l'Insee. Celui-ci met en relation des données fiscales exhaustives de la direction générale des Finances publiques (DGFiP) du ministère de l'Économie et des Finances avec celles de la caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), de la caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et de la caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA).

Les données sur les **quartiers politiques de la ville** sont fournies par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Les données sur **l'éligibilité au très haut débit** sont fournies par l'Agence du numérique.

La **fréquentation touristique** est mesurée à partir de l'enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques (hôtels, campings...) qui est réalisée par l'Insee ; elle permet de connaître le nombre de nuitées passées dans les hôtels, ainsi que la ventilation entre touristes français et étrangers.

Un **bassin de vie** est le plus petit territoire organisé autour d'un pôle de services, au sein desquels la population a accès aux équipements et services les plus courants. Dans les contours d'un bassin de vie s'organise une grande partie du quotidien des habitants. Cette délimitation a été effectuée en 2012, à partir de données de 2010. Son principal intérêt est de décrire les espaces non fortement peuplés, c'est-à-dire les bassins de vie construits sur des unités urbaines de moins de 50 000 habitants.

Les **territoires de vie** découpent les bassins de vie de plus de 50 000 habitants pour mieux rendre compte de la diversité de la qualité de vie au sein des territoires les plus urbanisés. S'affranchissant des limites des unités urbaines, les territoires de vie découpent ainsi les grands bassins de vie autour des pôles de services. La France métropolitaine est ainsi constituée de 2 677 territoires de vie, les bassins de vie de moins de 50 000 habitants étant conservés tels quels.

Différentes sources sont ainsi mobilisées : la Base permanente des équipements de 2013, le Recensement de la population de 2011, les Déclarations annuelles de données sociales (DADS) de 2011, l'État-civil entre 2008 et 2012, le Distantier Metric, la Mission des études et de l'observation statistique (MEOS) du ministère en charge des Sports, le dispositif CORINE Land Cover 2006 de l'Union européenne, l'Impôt

sur le revenu des personnes physiques (IRPP) de 2011, le dispositif SNIIR-AM 2010 de l'Assurance maladie et de la CNAM-TS, les résultats du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle 2012 du ministère de l'Intérieur, l'Observatoire national des agendas 21 du MEDDE CGDD et le SOEs.

## Dépenses culturelles publiques

Les **dépenses culturelles des collectivités territoriales** (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, communes) étaient, jusqu'à l'exercice 2010, estimées tous les quatre ans par une enquête auprès des collectivités qui venait compléter la saisie de leurs comptes administratifs. À partir de l'exercice 2014, un accord avec la DGFIP permet d'obtenir directement les comptes de gestion des collectivités de manière dématérialisée. Ce nouveau dispositif, reconduit chaque année, a permis d'étendre le champ de l'ancienne enquête aux communes de plus de 3 500 habitants et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants (contre, précédemment, les communes de plus de 10 000 habitants et les EPCI comportant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

L'objectif de ce dispositif de suivi est de déterminer le **montant total des dépenses culturelles locales, de fonctionnement et d'investissement**, en valeur absolue et en part du budget général, par type de collectivité, et de connaître les domaines culturels concernés (ou « fonctions ») ainsi que les évolutions. Un montant de dépenses culturelles sans doubles comptes est calculé au niveau national pour chaque niveau de collectivités, en neutralisant les subventions et les remboursements entre collectivités portant sur la culture : il en ressort que les doubles comptes entre collectivités représentent 4 % des dépenses culturelles consolidées, une part qui s'élève à 13 % pour les seules dépenses d'investissement. Cette neutralisation n'étant pas réalisable au niveau régional, les dépenses régionalisées (et départementalisées) présentées dans cet atlas ne sont pas défalquées des subventions entre collectivités.

Les **dépenses culturelles régionalisées de l'État** ont été établies par le département des affaires budgétaires et de la synthèse (secrétariat général, ministère de la Culture), à partir d'une extraction du logiciel Chorus, en se fondant sur la méthode détaillée dans le rapport de l'inspection générale des affaires culturelles qui a établi une telle répartition sur les crédits de l'année 2013 (<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ressources/Rapports/Analyse-des-interventions-financieres-et-des-politiques-culturelles-en-region-Phase-1>). Le périmètre des dépenses est celui des crédits budgétaires exécutés (de l'administration centrale, déconcentrée et des opérateurs) des programmes 131 (« Création »), 175 (« Patrimoines »), 180 (« Presse »), 186 (« Recherche culturelle et culture scientifique »), 224 (« Transmission des savoirs et démocratisation de la culture »), 313 (« Contribution à l'audiovisuel et à la diversité radiophonique ») et 334 (« Livre et industries culturelles »), hors taxes affectées, hors dépenses fiscales, hors budgets annexes de l'État. Ce travail a été renouvelé sur l'exercice 2016 en y ajoutant la ventilation régionale des dépenses du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) ainsi que celle des crédits budgétaires consacrés à la rémunération des **personnels**, regroupés sous la dénomination T2.

Les dépenses de **fonctionnement** correspondent aux dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants : charges de personnel, achats de fournitures et autres charges de gestion courante, prestations de services (charges de publicité, de publication, missions et réceptions, transport de biens et de personnes...), participations aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), charges financières (intérêts des emprunts, frais financiers...), dotations aux amortissements et aux provisions, indemnités des élus. Certaines dépenses de fonctionnement peuvent aussi être exceptionnelles : intérêts moratoires, amendes fiscales, subventions aux services publics industriels et commerciaux (Spic) notamment.

Les dépenses de **investissement** comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

Les acquisitions de biens meubles considérés comme des immobilisations par nature sont des dépenses d'investissement, dans la mesure où ils remplissent des conditions de durabilité et de consistance.

## Équipements culturels

Les données sur les **lieux de visite** sont collectées, au sein du ministère de la Culture, par la direction générale des patrimoines (DGP) pour les **musées et les jardins remarquables** et par la direction générale de la création artistique (DGCA) pour les **centres d'art contemporain** et les **fonds régionaux d'art contemporain**. Les données sur les **monuments nationaux** proviennent du centre des monuments nationaux (CMN).

Les **lieux de lecture publique** sont recensés par l'Observatoire de la lecture publique, situé au sein de la direction générale des médias et industries culturelles (DGMIC). Une enquête annuelle est adressée à l'ensemble des bibliothèques municipales, par l'intermédiaire des bibliothèques départementales de prêt.

Les **théâtres** étaient recensés par le centre national du théâtre, qui a fusionné avec le centre de ressources Hors les Murs pour former, en 2016, Artcena, le centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre.

Les **lieux de création et de diffusion du spectacle vivant** sont recensés par la DGCA.

Toutes les données de France métropolitaine sur le **cinéma** proviennent du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), qui collecte la taxe spéciale additionnelle (TSA) prélevée sur le prix des billets de cinéma. Cette taxe n'est perçue que depuis 2016 dans les DROM. Les données ultramarines ont donc été collectées sur le site Allocine.

Les **conservatoires de musique, danse et art dramatique** sont recensés par la DGCA.

Le recensement des **établissements de l'enseignement supérieur Culture** est réalisé par le secrétariat général du ministère de la Culture.

## Emploi culturel

Les statistiques sur les effectifs de **l'emploi culturel** présentées ici s'appuient sur le recensement de la population de l'Insee. Les caractéristiques d'emploi (nature de la profession exercée, statut d'emploi) sont issues d'un questionnaire auto-administré et sont par conséquent moins contrôlées que dans l'enquête Emploi. Cependant, le recensement de la population a pour objectif le dénombrement des logements et de la population résidant en France et est représentatif au niveau communal. Ainsi, il est préféré pour disposer de statistiques sur l'emploi culturel au niveau régional. Les communes de moins de 10 000 habitants sont enquêtées une fois tous les cinq ans et ce de façon exhaustive. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, 8 % de la population est recensée chaque année par tirage au sort, les échantillons d'adresses étant tirés de manière telle que la totalité du territoire de ces communes soit prise en compte en cinq ans. Le recensement de la population couvre la France entière.

Les déclarations annuelles de données sociales (DADS) ne concernent que les salariés mais elles sont exhaustives et permettent d'avoir des informations sur les rémunérations salariales des professionnels de la culture.

Les bases des non-salariés sont alimentées par trois sources administratives (Acos, caisse nationale du réseau Urssaf, Mutuelle sociale agricole). Elles permettent d'étudier le cumul des emplois salariés et non salariés, ainsi que les micro-entrepreneurs.

## Entreprises culturelles

Les données sur les **entreprises culturelles** proviennent des dispositifs Fare (Fichier approché des résultats Esane) et Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) de l'Insee.

### La source Fare :

Le fichier Fare est le fichier des données individuelles comptables des entreprises. Il constitue une approximation du dispositif Esane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) de l'Insee. Esane fournit des statistiques structurelles d'entreprises pour le secteur marchand, excepté l'agriculture et les secteurs financier et d'assurance. Depuis 2009, Esane s'appuie sur l'exploitation de deux sources administratives, complétée par l'ESA (Enquête sectorielle annuelle). L'utilisation de sources administratives permet un allègement de la charge de réponse pour les entreprises interrogées et contribue à une diffusion plus rapide des résultats. L'Insee utilise les fichiers de déclarations annuelles sur les bénéfices (bénéfices industriels et commerciaux BIC, bénéfices non commerciaux BNC, bénéfices agricoles BA) pour les données comptables et les DADS (déclarations annuelles de données sociales) pour les données sur les effectifs et les rémunérations. L'enquête ESA porte sur les secteurs du commerce, des services, des industries agroalimentaires, des exploitations forestières et des scieries, des transports et de la construction dans la France entière. Chaque année, un échantillon d'entreprises est enquêté afin de répondre à un questionnaire portant sur les principales caractéristiques sociales et fiscales (déclarations de bénéfices des entreprises au fisc). L'approche statistique utilisée repose sur la nomenclature d'activités française (Naf 2008 rév.2) dans laquelle les entreprises sont classées par secteur d'activité selon leur code d'activité principale exercée (APE).

### La source Sirene :

Le système informatisé **Sirene**, dont la gestion a été confiée à l'Insee, enregistre l'état civil de toutes les entreprises et de leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole et dans les départements d'outre-mer. Concernant le secteur public, l'unité SIREN est appelée organisme lorsqu'elle relève du secteur non marchand. Elle couvre donc normalement les personnes morales que constituent l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics. Toutefois, certaines institutions et certains services de l'État, bien que non dotés de la personnalité juridique, sont identifiés comme organismes lorsqu'ils jouissent d'une « quasi-personnalité juridique ». C'est le cas des autorités constitutionnelles, des autorités administratives indépendantes, des ministères, des directions d'administration centrale ainsi que des services extérieurs, territorialisés ou non. L'unité SIRET de type établissement correspond soit à une implantation géographique distincte où s'exerce une activité, soit à une implantation géographique pour laquelle il existe un budget annexe.

Pour en savoir plus

[www.insee.fr/fr/information/2016815](http://www.insee.fr/fr/information/2016815)

Réalisation-fabrication: **Transfaire**  
04250 Turriers  
[www.transfaire.com](http://www.transfaire.com)

Achévé d'imprimer : novembre 2018

Deuxième édition de cette jeune collection cartographique, l'*Atlas régional de la culture 2018* réaffirme son ambition initiale de fournir des indicateurs territoriaux fiables, comparables d'une région à l'autre, et récurrents pour nourrir une vision de long terme. Il présente cette année de nouvelles cartes afin de mieux intégrer encore la dimension spatiale.

Un premier chapitre introductif présente l'ensemble des indicateurs à l'échelle nationale : données économiques et sociales de cadrage, dépenses culturelles de l'État et des collectivités territoriales pour la culture, équipements culturels et maillage territorial de l'offre culturelle, professions et entreprises culturelles. L'ensemble de ces données nationales sont ensuite déclinées dans les chapitres suivants pour chacune des treize régions françaises ainsi que pour les départements et régions d'outre-mer.

Elles sont parfois couplées, pour l'illustration cartographique, à des indicateurs administratifs ou territoriaux : les communes ou les départements bien sûr, mais aussi les territoires de vie qui décrivent la qualité de vie des habitants, les bassins de vie ou encore les zones d'emploi, qui diffèrent du découpage administratif car ils intègrent des critères géographiques, économiques et sociaux à la dimension spatiale.

Appréhendable au premier coup d'œil, la carte apporte une représentation appréciée de tous les acteurs. Le jeu de cartes présentées dans cet atlas contribue ainsi à donner des points de repère et de comparaison indispensables à la construction de politiques publiques pour la culture.



Ministère de la Culture

Secrétariat général

Département des études,  
de la prospective  
et des statistiques



9 782111 399365

ISBN : 978-2-11-139936-5